

ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE  
Dipartimento di Studi e Ricerche su Africa e Paesi Arabi

Rosalia Bivona    Giuseppina Igonetti

Muḥammad ibn Šā'a ed Aurélie  
Picard: due figure in filigrana tra  
potere coloniale e spionaggio, tra  
politica e immaginario



NAPOLI 2002

## INTRODUZIONE

Gli archivi, scrigni dei segreti del potere, celano sempre non solo preziosi tesori ma anche sorprendenti particelle di storia che – se osservate da vicino – possono offrire inaspettate chiavi di lettura. Eppure, tutti quei documenti nella loro diversità, abbondanza ed intimità, nonostante siano la fonte della Storia, non dicono mai il vero ma solo una parte di esso, capace di riflettere posizioni ben marcate. D'altronde come può essere altrimenti nel rapporto colonizzatore-colonizzato? Ognuna delle parti mentirebbe sull'altra. Questa parzialità non vuole però essere mai mendace: tutto è stato detto, scritto e fatto dietro una forte volontà di verità che ha retto l'impalcatura del sistema coloniale. I messaggi devono allora essere interpretati, confrontati, sebbene – proprio perché fonti di prima mano – difficilmente si sia pronti ad ammettere che quei fogli ingialliti comportino sempre una parte di inganno. La storia coloniale non è solo una storia di potere ma anche di travagli, intrighi, passioni, menzogne e fulminanti intuizioni, indistruttibili sodalizi che poi si riveleranno essere l'antefatto di insanabili lacerazioni. E così ci si accorgerà pure che certe improvvise fratture che separavano spazi oscuri e tempi remoti, in realtà hanno un passato che non solo le annunciava e le preparava, ma anche si riferiva a dibattiti e situazioni anteriori.

La storia dei rapporti tra la Francia e la Sānusiyya o la Tiġāniyya non sfugge a questo destino e si possono scorrere quelle centinaia di documenti – tenuti dentro cartoni scuri per evitare che la luce ne logori i segni – indagando negli anfratti della storia, scoprendo fatti intriganti che, di

primo acchito, possono sembrare anodini, ma che hanno fatto la Storia con la S maiuscola, concepita per esser vista da lontano come un affresco, che poi, a sua volta, ha sfrondato via tutti i dettagli. Tali carteggi tessono una lunghissima tela di avvenimenti, riflettono un importante capitolo della storia coloniale e contribuiscono a chiarire i più reconditi pensieri e le più assillanti paure di personaggi che hanno fatto l'Algeria francese. Si aprono gli archivi, si slegano le cordicelle che chiudono le pesanti carpette, vengono alla luce lettere e corrispondenze inedite, cade il segreto su verbali, documenti e testimonianze. In quegli scritti si intrecciano le figure dei diplomatici, dei militari, delle spie e degli spiatati, si intrecciano i tormenti di un impero giovane e le vocazioni di capi religiosi che intuiscono i pericoli o i vantaggi del colonialismo.

Queste pagine vogliono allora essere un minimo contributo alla ricostruzione del mosaico, un esile filo all'interno della fittissima rete storica, per meglio rendere visibile quella ragnatela di informazioni su cui si reggeva il potere coloniale. Forse il mosaico non è ancora completo perché non tutte le tessere sono state messe a posto e quella matassa di intrighi, sospetti, illazioni su cui si basava la polizia segreta chiede ancora di essere districata.

Sarebbe un lavoro enorme dal punto di vista qualitativo e quantitativo affrontarlo *in toto*, noi ci limiteremo a due figure, opposte e complementari: quella dell'agente segreto Muḥammad Ibn Šā'a, spia al soldo dell'amministrazione francese che ha fornito informazioni sulla Sanūsiyya, la confraternita musulmana tanto odiata e temuta; e quella di Aurélie Picard, moglie di Aḥmad Tiġānī, capo della Tiġāniyya, confraternita filocoloniale. Due figure contemporanee ed opposte che sembrano al contempo storicamente reali ed ammantate di un velo di leggenda, due modi di vedere l'Islām nello specchio delle carte d'archivio che ne offrono un approccio particolare: non sono documenti isolati, ma inseriti in tutta una serie di discorsi dei quali non sempre è facile ricomporre le filiazioni. Lettere, rapporti riservati, ma anche mappe e disegni, illustrano un modo di considerare l'Islām e l'Algeria: documenti stringati e burocratici ma anche – raramente – più concilianti e distensivi.

Abbiamo voluto mettere a fuoco queste due personalità spesso marginalizzate dal discorso puramente storico, limitare il periodo, il raggio d'azione, e prediligere un approccio che rifugge dalle panoramiche d'insieme per considerare unicamente le figure politiche che stanno a

monte di quelle inchieste. Tuttavia, la lettura dei documenti d'archivio ci lascia impressionati di fronte alla gran quantità di notizie minuziose, anodine e non, come se ancora il grande setaccio della Storia non fosse entrato in funzione; si avverte la netta sensazione di accedere in diretta e dall'interno alla quotidianità dei servizi segreti votati alla ricerca spasmodica di informazioni celate.

Non solo appassionante testimonianza politica consegnataci dai rapporti di spionaggio o ricostruzione storica su documenti d'achivio, ma anche costruzione romanzesca, che così finiscono per trovarsi sullo stesso piano. Forse è quest'ultima ad avere, per certi versi, la meglio, e ad acquisire – non dovendo sottostare alla verifica minuziosa dei fatti – un grado maggiore di verosimiglianza. Lettura di documenti ingialliti o di romanzo, mondo storico o mondo immaginario, è comunque in gioco uno scontro fra due sistemi politici e le confraternite sono lo sfondo ideale per intriganti storie di spionaggio ove ambienti, personaggi e strategie di dominio sono ricostruiti con plausibilità perché hanno partecipato alla diffusione dell'ideologia coloniale.

\*\*\*

Nel presente saggio, elaborato secondo un comune piano metodologico-critico, abbiamo adottato i criteri della traslitterazione scientifica lasciando però i toponimi nella loro forma più usuale.

Sia per motivi tecnici, sia per favorire una migliore leggibilità, abbiamo preferito trascrivere i documenti allegati in appendice: i testi citati sono stati riportati fedelmente, rispettando non solo tutte le varianti grafiche dei nomi, ma anche le eventuali sottolineature, cancellature, annotazioni e sviste che talvolta capita di incontrare nei manoscritti.

R.B. e G.I.



ROSALIA BIVONA

L'agente segreto Ibn Šā'a e le relazioni  
franco-sanussite



*A Rosaria Ruberto*





Détruire le loup en se logeant  
confortablement dans sa gueule.

Roland Barthes, *L'empire des signes*

*φάρμακον: il veleno e l'antidoto*

Nell'analisi dei rapporti di spionaggio, nelle lettere confidenziali, ben si evince la genesi dei conflitti fra politica coloniale e confraternite; conflitti che sono stati preludio e, al contempo, conseguenze di grandi scelte politiche. Lì, proprio in quelle vecchie carte annerite da eleganti e minute grafie, si avverte l'emanazione di un calore che non hanno i libri di storia; si intravede lo stridere dei denti di chi spia e teme di essere spiato, nonché l'ottimismo, talvolta dissimulato, di chi si sente in una posizione di forza, ma sa che potrebbe anche essere momentanea. Così un dispaccio precede gli avvenimenti, un altro li segue. Il primo sembra rendere plausibile qualcosa che si ipotizza soltanto ma che avrà conseguenze decisive, il secondo critica, analizza, decide le mosse successive su basi più sicure ed affidabili per meglio conoscere e valutare uomini, fatti, situazioni, anche modeste, su cui è focalizzato l'interesse e da cui prende vita l'intrigo. In questo processo tutt'altro che rettilineo ed incontrastato, si vedono emergere, secondo tagli sia diacronici che sincronici, vicende che la dicono lunga sull'ideologia coloniale e su tutto un periodo storico che si riflette anche in minute particelle, offrendo spunti critici ed indicazioni di metodo.

I documenti che prenderemo in esame<sup>1</sup> ricoprono essenzialmente un biennio: 1876-77. In quest'arco di tempo si situa l'attività di Ibn Šā'a, la nostra spia: la sua è una microstoria che mette l'accento sulle strategie

---

<sup>1</sup> Abbiamo svolto le nostre ricerche presso il Centre des Archives d'Outre Mer di Aix-en-Provence che da ora in poi indicheremo con la sigla C.A.O.M.

singolari di un individuo iscritte nella logica collettiva che governa il gioco socio-coloniale. Ma è anche necessario dare una visione d'insieme su un ventennio particolarmente significativo perché, come dice Ageron,

dans l'histoire de l'Algérie française, ces vingt années 1871-1891 peuvent être tenues pour capitales: c'est alors seulement que l'Algérie jusqu'ici terre d'expériences variées et contradictoires, établissements de type colonial, départements français, 'Royaume arabe', voit son destin scellé. Aux incertitudes antérieures succède une politique continue, fermement appliquée qui donne tout son sens à cette période; c'est alors qu'est forgée l'Algérie française dans ses traits essentiels <sup>2</sup>.

La Francia ha occupato l'Algeria da una quarantina d'anni; il potere coloniale è ora consolidato sotto molti aspetti <sup>3</sup>; c'è però un punto debole contro il quale non solo è impossibile ma anche non si deve lottare, è un fulcro come quello invocato da Archimede, che diventerà il più solido argine da cui poi irromperà come un fiume in piena il movimento di liberazione: l'Islām. Islām temuto non in quanto religione ma come valore-rifugio politico, culturale, sociale. Lo scontro non è religioso – benché l'Islām faccia sentire il proprio peso – ma politico, perché è in gioco il potere sia nella forma che nella sostanza: il fiorire e prosperare della Sanūsiyya è visto come una risposta politica alla presenza francese. Tutte le confraternite erano foriere non solo di un progetto mistico ma anche di un solido progetto costituzionale: esse portavano sì il denso passato dell'Islām, così onnipresente nella vita di ogni musulmano, ma affrontavano anche l'aspro presente della colonizzazione <sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, t. I, Paris, PUF, 1968, p. 1.

<sup>3</sup> «Les algériens, désormais ce sont les colons. Ils obtiennent l'augmentation du nombre des communes de plein exercice et des communes mixtes. Les lois foncières de 1887 et 1897 poursuivent dans le sens fixé par celle de 1873, leur permettant d'étendre leur domaine. Le code de l'indigénat (1874) se renforce et se constituent autant d'armes efficaces. Les 'indigènes' sont comme effacés, ombre, décor ou arrière-plan d'une scène occupée par les européens. Qui se préoccupe de les connaître, désormais?». Jean-Claude Vatin, «Puissance d'état et résistances islamiques en Algérie, XIX-XX<sup>e</sup> siècle. Approche mécanique», in AA. VV., *Islam et politique au Maghreb*, Paris, C.N.R.S. éditions, 1981, p. 251.

<sup>4</sup> «Sans pousser au paradoxe, les confréries portaient elles-mêmes – immergée dans leur projet mystique lié de façon plus ou moins explicite à un projet organisationnel – une société

Un ventennio, dunque, che, nella sua semplicità lineare, immediata, evidenzia un conflitto. Difficile sapere chi è la preda e chi il cacciatore in questa strana corsa-inseguimento fatta per vedere chi ne uscirà vincitore. Nei rapporti confidenziali la confraternita è rappresentata come una figura malefica ed inquietante, dai mille occhi e dalle mille orecchie. Il sospetto si insinua, rode e corrode la mente dei diplomatici e dei militari. Facendo nostro il pensiero di Charles-Robert Ageron, ciò che fa ostacolo all'ingerenza francese è proprio l'aspetto religioso che si annida negli incavi delle credenze individuali e familiari che restano settori particolarmente inviolati e segreti. Questo senso religioso trae linfa vitale dalla figura del marabutto piuttosto che da quella della congregazione e preferisce rinforzare i gruppi ristretti piuttosto che l'Islām conquistatore<sup>5</sup>. Il sufismo si accresce e si espande in modo capillare e massiccio proprio in risposta alla colonizzazione, ma nessuna confraternita come la Sanūsiyya è oggetto di così alta sorveglianza e fonte di livido e sospettoso timore. La sua esistenza percorre in filigrana quegli anni come un'ombra subdola e pericolosa, pronta ad assalire silenziosa alle spalle col coltello fra i denti, tingendosi di tinte tanto fosche e leggendarie che daranno adito alla

---

sans doute plus unifiée, mieux intégrée que l'univers 'algéro-turc' des dernières années de la Régence. Dépassant l'orbite des groupements constitués en segments opposés, celle des tribus et des clans, l'idéal des grands ordres religieux ne dépendait guère plus des cercles élargis, celui des clivages régionaux et des communautés politiques indépendantes, maghrébines voire orientales. En ceci, le soufisme, qui croit et gagne en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle avant l'occupation est moins un contre-Etat de fait qu'un anti-Etat potentiel. Si bien que, s'il efface la structure de commandement du centre, s'il réduit le détenteur du pouvoir temporel à une fonction honorifique, il n'a pas d'homme-fétiche à proposer, au lieu et place de l'homme-potiche, le dey. Aucun prophète, aucune grande famille de commandement religieux, aucun grand seigneur maraboutique ne s'impose suffisamment longtemps à l'ensemble des ordres concurrents. Dans son refus de la dépendance vis-à-vis d'Alger, la confrérie cherche à nier le pouvoir, à le renverser peut-être, non à le remplacer. Aucun des siens ne veut se faire reconnaître ensuite comme prince selon une loi khaldounienne de la conquête des cités-Etats par les tribus, transposée au domaine congrégationnel. Donc pas de transformation d'un *mahdi* menant au soulèvement en dogme constitutif d'une entité politique». Jean-Claude Vatin, *ibidem*, p. 247.

<sup>5</sup> Cfr. anche il breve saggio di Augustin Berque, «Les capteurs du divin: Marabouts, Oulémas», in *Revue des deux Mondes*, 43, 1951, pp. 286-302.

costruzione di quella che Jean-Louis Triaud definisce a giusto titolo una 'légende noire'<sup>6</sup>.

Tale profondo e cupo timore affonda comunque le sue radici nel rapporto con l'alterità: «che sarà Roma senza i suoi nemici?» chiedeva Catone dopo la distruzione di Cartagine. La Francia, con un pizzico d'angoscia, aveva bisogno del pericolo delle confraternite per poter mobilitare energie, lottare contro forze oscure e centrifughe, ossia preservare, grazie proprio all'avversario, la propria identità di paese dominatore: una grande energia implica una grande attività, in assenza di essa avverranno disgrazie e catastrofi. La Sanusiyya assumerà così il ruolo di *pharmakon*: droga occulta e sospetta che proprio perché agisce dimostra la vitalità dell'organismo; infatti, se non fosse dolorosa non sarebbe curativa<sup>7</sup>. La popolazione algerina è pensata dal punto di vista paternalistico del colonizzatore attraverso le categorie dell'Impuro, dell'Ignoranza e del Male in opposizione agli schemi antitetici del Puro, del Sapere e del Bene capaci di legittimare la colonizzazione<sup>8</sup>. Tanto la struttura imposta dalla confraternita quanto quella imposta dalla Francia tendono a voler dettare un ordine ed una visione del mondo, una gerarchia da rispettare; naturalmente il tipo di gerarchia voluta dai Sanussi, oltre che bassamente politica e materiale, è anche divina e cifrata. La confraternita funziona grazie ad una chiusura ermetica del gruppo, chiusura che il colonizzatore cerca invano di forzare: infatti, proprio il suo elitismo e la sua inflessibile disciplina la rendono forte e temibile; ed il colonizzatore, a sua volta, mantenendo le giuste proporzioni ed i giusti punti di riferimento, funziona rispettando gli stessi parametri. Da lì scaturisce, su entrambi i versanti, la paura che i propri segreti non siano mai sufficientemente inaccessibili, e quindi la volontà di penetrare nei segreti dell'altro. Ne consegue l'impossibilità di misurare la prossimità col potere delle confraternite in termini spaziali e territoriali, perciò, tanto nei Francesi che

---

<sup>6</sup> *Les relations entre la France et la Sanusiyya (1840-1930). Histoire d'une mythologie coloniale. Découverte d'une confrérie saharienne*, Paris, 1991. Questa esauriente tesi di dottorato, ben pensata e ben organizzata, ha dato luogo ad un lavoro estremamente serio e preciso a cui facciamo costante riferimento per il supporto storico del nostro lavoro. Ringraziamo inoltre Jean-Louis Triaud per la cortese disponibilità ed i preziosi consigli bibliografici.

<sup>7</sup> Cfr. Jacques Derrida, *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972, pp. 118-145.

<sup>8</sup> Cfr. Eric Savarese, *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'autre*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 96.

negli Algerini, si viene a creare un bisogno di autoconforto riparandosi sotto categorie proprie ed inalienabili.

La Francia teme la sovversione ideologica e religiosa<sup>9</sup>, ne ha una paura ossessiva: questo veleno è ancora più tossico quando lo si vede prosperare nelle carte di archivio e tracciare itinerari pesantemente compromessi nelle scelte e nelle ideologie politiche. L'Islām non è soltanto un solido bastione ma è anche una spina nel fianco per la politica coloniale: il discorso tenuto nei rapporti di spionaggio sulla Sanūsiyya ha caratteristiche ben precise perché prodotto in seno a rapporti istituzionali particolari. Intanto ci si scontra con una limitazione: si tratta di scritti confidenziali, segreti, che rivendicano una relazione con la verità e la menzogna. Il rapporto col mondo, cioè coi colonizzati, e nella fattispecie coi Sanussi, è mediato, filtrato ed interpretato in base a concetti preesistenti o che si vanno costruendo man mano.

I nostri documenti di archivio possono infatti essere analizzati come un gioco di costruzioni che definisce i contorni del mondo coloniale non in modo obiettivo e costante ma in funzione delle reazioni e delle situazioni. E' così che si perpetua uno scenario costruito e de-costruito continuamente dagli osservatori e dagli osservati. Quest'idea di costruzione la si ritrova ugualmente in linguistica, ove si ammette che un discorso, per via dell'uso particolare del linguaggio, implichi la costruzione di un mondo referenziale e nozionale, e quindi anche delle operazioni su questo mondo, in una dialettica fra stabilità e variazioni del senso. Lì trapela un'inquietudine, quella evocata da Michel Foucault «nei confronti di ciò che il discorso è nella sua materiale realtà di cosa pronunciata o scritta; inquietudine nei confronti di quest'esistenza transitoria, destinata magari a cancellarsi, ma secondo una durata che non ci appartiene; inquietudine nell'avvertire dietro a questa attività, pur quotidiana e grigia, poteri e pericoli che si immaginano a stento; inquietudine nel sospettare lotte, vittorie, ferite, dominazioni, servitù attraverso tante parole, di cui l'uso ha ridotto da sì gran tempo le asperità»<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Cfr. Louis Rinn, *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1884, pp. 516-520.

<sup>10</sup> Michel Foucault, *L'ordine del discorso. I meccanismi sociali di controllo e di esclusione della parola*, Torino, Einaudi, 1972, p. 9.

*Sapere e potere: la percezione militare*

La scoperta dell'Islām algerino è stata, per la Francia, estremamente complessa, soprattutto perché inseparabile da tutti quegli interessi economici, sociali, politici che accompagnavano il fenomeno coloniale. Cos'è una *zāwiyā*? cos'è una confraternita? dove si trovano? come vivono? come funzionano? E ancora: come ottengono informazioni? con quale frequenza? come fanno a mantenere le relazioni con gli altri nuclei così distanti? come sorvegliano e preparano i loro agenti? Queste domande furono poste a partire dallo studio del Capitano de Neveu<sup>11</sup> e passarono parecchi anni prima di poter trovare delle risposte perché era necessario immergersi nella mentalità coloniale e nella sua strategia per governare un territorio così vasto ed un popolo così diverso. La politica francese consisteva nell'assimilare i territori conquistati sovrapponendo le istituzioni francesi alle strutture politiche locali, concentrando tutte le energie sui rapporti di forza, senza preoccuparsi delle altre categorie inerenti alla natura umana. Così storia, religione e politica sono sempre accavallate e confuse a beneficio di quest'ultima, agiscono e si fondono nell'ottica dell'imposizione di un potere, nell'oscura volontà di dominio. Queste si alimentano a due sorgenti: la prima, di ordine etico, si basa sulla volontà di assoggettare l'altro imponendo la legge del più forte; la seconda, più di natura economica, punta all'appropriazione delle ricchezze, a toglierle all'altro per distribuirle ai membri del proprio clan per assicurare benessere e potenza<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> Capitaine E. de Neveu, *Les Khouan, ordres religieux chez les Musulmans de l'Algérie*, Paris, A. Guyot, 1845.

<sup>12</sup> «L'Administration se déchargea sur les *djemâ'a* du soin de répartir les contributions de guerre telles qu'elles furent finalement fixées par le gouvernement général. Les *djemâ'a* appliquèrent le plus souvent le même tarif à tous les membres de la tribu ou du *douâr* et poursuivirent avec zèle le recouvrement des sommes exigées: les récalcitrants virent leurs biens saisis et vendus d'autorité. Les plus pauvres furent évidemment les plus frappés par ce système de répartition sommaire et égalitaire. [...]

Mais la grosse affaire c'était le séquestre. Pour résoudre les divers problèmes d'application qu'il posait, de Gueydon avait créé le 3 avril 1872 deux commissions spéciales chargées tout à la

Comprendere il discorso tenuto dalla Francia sulle confraternite in generale e sulla Sanūsiyya in particolare significa affrontare non solo una ricostruzione storica ma un'immensa indagine di base: il potere ha bisogno di sapere ed interroga, indaga, registra incessantemente, istituzionalizza la ricerca, la professionalizza, la ricompensa. A partire dagli anni 1850 si comincia a scrivere, c'è una gran volontà di sapere, di catalogare, di occupare spazi geografici con tutti i loro impliciti; vedono la luce gli studi degli esploratori, seguiranno quelli dei militari<sup>13</sup>. Tanto l'Islām, che sembra aver poco a che vedere con la colonizzazione, quanto, specularmente, la colonizzazione, che non intende intaccare l'aspetto religioso, si riconurranno l'uno all'altra passando dalle forche caudine dei servizi segreti. Il gusto di sapere è sicuramente autentico, ma è a servizio di altri interessi palesemente politici e militari. Politica coloniale e ricerca scientifica si legano così con un doppio filo e tutta la pleiade di studi nati dalla penna di esploratori o di militari fanno sì che questi saperi siano

---

fois de frapper du séquestre nominatif ou de formuler des mains-levées, de désigner les terres séquestrées susceptibles d'être affectées à la colonisation et celles qui, y étant impropres, pourraient être abandonnées aux Indigènes à titre de compensation; enfin d'indiquer celles qui pourraient être rachetées par leurs propriétaires. Des instructions détaillées du 27 avril et 26 juin 1872 indiquèrent la marche à suivre. En matière de séquestre collectif, les commissions devaient accorder ou refuser aux Indigènes la faculté de se racheter du séquestre «selon la situation et la qualité des terres». Le rachat pouvait consister soit dans l'abandon d'une partie des terres – système recommandé dans la zone de colonisation – soit dans le versement d'une somme d'argent destinée à l'acquisition de terres sur d'autres points. Le taux du rachat fut fixé au cinquième de la valeur du terrain, celle-ci étant appréciée selon un barème unique. Si le prélèvement en nature excédait ce cinquième, les dépossédés devaient recevoir une indemnité en argent ou en terres; si au contraire il était inférieur, une soulte devait être mise à la charge de la collectivité. En cas de refus de la transaction de rachat, les commissions pouvaient avoir recours à l'expropriation avec prise de possession d'urgence». Charles-Robert Ageron, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, cit., p. 27.

<sup>13</sup> «L'importance sociale, politique, militaire, diplomatique d'un discours savant, de plus en plus professionnel, sur les sociétés à conquérir, à dominer, et plus tard, à coloniser en est reconnue. Dès lors, le savant accompagne le militaire (et parfois le précède), et quand il fait défaut, c'est le militaire qui se fait savant. La science des Européens est dans les bagages de conquête et de la colonisation». F. Leimdorfer, *Discours académique et colonisation. Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale (le corpus des thèses de droit et lettres, 1880-1962)*, Paris, Publisud, 1992, p. 10.



direttamente spendibili dai poteri coloniali<sup>14</sup>. Certo, è un esercizio che aveva i suoi limiti nati dalla miopia e dai presupposti euro ed etnocentrici<sup>15</sup>.

L'ethnologie militaire des forces religieuses, description de l'adversaire se termine avec Rinn et s'oriente différemment avec Trumelet. Se profilent déjà une ethnologie plus orthodoxe qui aboutira aux chaires d'université et aux thèses académiques, et une autre, plus folklorique, qui se perdra souvent dans les amulettes; l'ouvrage de Depont et Coppolani marquant le passage de celle-là à celles-ci, s'il faut absolument une charnière<sup>16</sup>.

Questa è proprio una *praxis* coloniale, fondata sul legame fra conoscenza ed azione<sup>17</sup>. Jean-Louis Triaud traccia nel suo studio una doppia storia della Sanūsiyya: quella interna, di evoluzione della confraternita, e quella esterna, vista cioè dall'occhio francese; ci è utile ora seguire questa seconda cronologia ove si intrecciano ricerche ed azioni politiche.

---

<sup>14</sup> Héron de Villefosse dichiarava: «L'exploration scientifique débuta avec la conquête. A mesure que nos soldats avançaient dans l'intérieur, des ruines nombreuses s'offraient à leurs yeux, des sculptures et des inscriptions de tout genre éveillaient leur curiosité. Certains d'entre eux les désignaient et les copiaient à la hâte entre deux alertes; les plus avisés essayaient de les interpréter, mais il fallait sans cesse repartir, abandonner le crayon pour reprendre le fusil, il fallait avant tout se défendre et pénétrer plus avant». Citato da François Leimdorfer, *op. cit.*, p. 55.

<sup>15</sup> Cfr. Eric Savarese, *op. cit.*, pp. 60-61.

<sup>16</sup> Jean-Claude Vatin, *op. cit.*, p. 250.

<sup>17</sup> «Dans bien des cas, c'est effectivement une sorte de *praxis coloniale*, fondée sur la description de liens de causalité réciproque entre la connaissance et l'action, qui se trouve réactivée: 'Bien connaître l'histoire, l'ethnographie, la géographie physique et l'histoire naturelle d'un pays est essentiellement utile à la bonne organisation et à la bonne administration de ce pays. Ces études, indépendamment de leur intérêt scientifique, doivent être fécondes en heureux résultats pratiques'. Mais d'autres, tel George Hardy, universitaire de formation et militant pour le développement de l'enseignement aux colonies, ont pu aborder, à travers des textes témoignant d'élans humanistes et assimilationnistes alors que la plupart des coloniaux militaient, déjà, en faveur de politiques associationnistes, des questions qui ne furent généralement reprises par les anthropologues que passée la décolonisation, comme l'acculturation et la possibilité de saisir, par delà le voile constitué par la présence des puissances coloniales, les pratiques et les cultures exogènes». Eric Savarese, *op. cit.*, p. 61.

Nel 1845 lo studio del Capitano de Neveu sulle confraternite segna un inizio ove la Sanūsiyya non è ancora nominata, segue quello di Léon Roches<sup>18</sup> che resta inedito, ricordiamo anche Trumelet che scrive nel 1863 *Les Français dans le Désert*. Duveyrier fornisce le prime informazioni sostanziali nel suo *Les Touareg du Nord* del 1864 e nello stesso anno il Governo generale dell'Algeria ordina una prima inchiesta che sarà portata a termine l'anno successivo. Nel 1865 Eugène Ricard, il vero inventore della 'leggenda nera', che costruì la propria carriera su questa lotta senza esclusione di colpi, è nominato agente consolare a Bengasi; cinque anni dopo il Governatore generale ordina una seconda inchiesta, seguita da una terza nel 1874. Pierre Pilard, interprete militare e direttore della Madrasa di Tlemcen, redige il «Rapport sur la confrérie religieuse dite des Senoussin»<sup>19</sup>, una delle basi del sapere coloniale su questa congregazione che restò inedita. Nel 1876 Il Governatore generale Chanzy, invia Féraud<sup>20</sup> a bordo del 'Cassard'<sup>21</sup> in missione di ricognizione. 1876-1877: missione dell'agente segreto Ibn Šā'a; nel 1878-79 Féraud è nominato console di Francia a Tripoli: con lui la 'leggenda nera' entra in una nuova fase. La sua forte personalità imprimerà col tempo un nuovo significato alle

---

<sup>18</sup> «Notice sur le Schérif Sidi Mohammed ben Ali es Senoussi».

<sup>19</sup> Pilard, un orientalista colto e profondo, dà della Sanūsiyya un'immagine scientifica, serena, priva di cieco fanatismo.

<sup>20</sup> Charles Féraud, nato a Nizza (allora italiana) il 5 febbraio 1829, aveva iniziato la carriera 'algerina' nella città di Cherchell come addetto alla trascrizione presso il Commissariato civile. Entrato poi nell'esercito come interprete ausiliario a Bougie, ha continuato la carriera di interprete presso la Divisione di Costantina prima e del Governo generale d'Algeria poi. Féraud è una persona molto colta, ha ricoperto alte cariche presso la Société Archéologique de Constantine e la Société Historique Algérienne, autore di paecchi articoli ed opere fra cui ricordiamo: *Le Sahara de Constantine et de Tunis* (1868), *Histoires des villes de la province de Constantine* (1869), *Les Interprètes de l'Armée d'Afrique* (1876). Per una biografia più completa rinviamo alla già citata tesi di Jean-Louis Triaud, a quella stabilita da Féraud stesso nel suo *Les Interprètes de l'Armée d'Afrique*, 1876, pp. 330-333, ed al *Dictionnaire de Biographie Française*, 1973, p. 1011.

<sup>21</sup> Il 'Cassard' salpa da Algeri il 27 ottobre 1876, fa prima scalo a Tunisi, poi a Sfax, Jerba, Gabès. Arriva a Tripoli il 29 novembre, poi riparte per Bengasi e da lì rientra ad Algeri. Queste tappe avevano lo scopo di mettere Féraud in contatto con gli altri consolati e di fare un giro di ricognizione della costa per controllare le infiltrazioni sanusse, in realtà questa missione non esordì grandi risultati, ma ebbe il merito di infiltrare Ibn Šā'a nelle viscere della Sanūsiyya. Cfr. Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, pp. 326-328.

tesi di Ricard. Nel 1884 vedono la luce sia lo studio di Duveyrier<sup>22</sup> che quello di Rinn<sup>23</sup> e infine, nel 1897 l'opera di Depont e Coppolani<sup>24</sup> permetterà di abbandonare il fantasma inquietante della Sanūsiyya.

Le descrizioni delle confraternite erano certamente dettagliate, ma l'ottica era molto riduttiva e di parte<sup>25</sup>, intenzionata ad imporre una visione omogenea che escludeva qualsiasi spazio di mediazione e naturalmente qualsiasi dibattito scientifico<sup>26</sup>. D'altronde, se c'è un

---

<sup>22</sup> «La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben 'Alî es-Senoûsi et son domaine géographique en l'année 1300 de l'Hégire: 1883 de notre ère», in *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 7ème série, t. V., 1884, pp. 145-226.

<sup>23</sup> *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1884.

<sup>24</sup> *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, A. Jourdan, 1897.

<sup>25</sup> «Les renseignements sont d'une part, ceux qui intéressent le colonisateur, ceux dont il a besoin, qu'il obtient ou non, d'autre part ceux qui le concernent lui-même et qui établissent sa propre histoire. Cela ne veut pas dire, loin de là que cette documentation n'apprenne rien sur le peuple algérien, sur ses espoirs, ses difficultés, ses inquiétudes, mais ce sont les difficultés, les inquiétudes qui ont un lien avec le rapport colonial. Ce qui reste interne à la vie algérienne, ce qui n'arrivait pas jusqu'à l'information du colonisateur et reste ignoré de lui, ne peut y figurer: or, il est certain que cette vie interne demeurerait, le présent en est la preuve, bien plus encore que d'une déculturation si souvent invoquée». Yvonne Turin, «Critique méthodologique des sources. L'exemple des zaouias en Algérie au XIX<sup>e</sup> s», in *Revue d'Histoire Maghrébine*, Tunis, Janvier 1979, pp. 195-204, p. 204.

<sup>26</sup> Un esempio, fra i più autorevoli, può essere questo passo di Rinn: «A côté et en dehors des ordres religieux proprement dits, qui, tous ont des doctrines écrites et des traditions les rattachant à l'enseignement donné par le Prophète et ses compagnons, il existe, et il surgit de temps à autre, des associations, ou des confréries, dont le côté islamique ne se dégage pas bien nettement, et dont le caractère religieux est contesté, par les Musulmans, même les plus tolérants.

Ces sociétés affectent, cependant, de se donner comme des associations pieuses; leurs adeptes portent le nom de Khouan; leurs chefs celui de Moqaddem.

Leur but est, en réalité, l'exploitation de la bêtise humaine et de la superstition la plus naïve; leurs pratiques, toujours extérieures, sont, le plus souvent, bruyantes ou théâtrales; et elles se targuent de donner à leurs adeptes des pouvoirs surnaturels ou des talismans auxquels rien ne résiste. [...]

Vis-à-vis des Français, ces confréries se donnent comme de simples corporations ambulantes, sans le moindre caractère religieux.

Vis-à-vis des Musulmans assez éclairés pour ne pas être dupes de leur charlatanisme, les adeptes de ces confréries se donnent comme les émissaires déguisés d'ordres religieux, et présentent leurs exercices comme des stratagèmes destinés à éloigner des soupçons des agents de l'autorité, et à leur permettre de circuler partout». *Marabouts et Khouan*, cit., pp. 116-117.

argomento ove la passione ed i fantasmi inibiscono ogni dibattito, è proprio quello delle sette. Tutta la corrispondenza conservata negli archivi dimostra come e quanto i diplomatici attingessero a piene mani da questi testi per documentare la loro corrispondenza. Ma, poiché il compito da assolvere era di mera natura conoscitiva, tendevano ad economizzare le energie mentali, ricorrevano a scorciatoie, esemplificazioni e rinunciavano ad elaborazioni più profonde. Così, facendo rimbalzare le informazioni da una penna all'altra, omettendo talvolta di citare le fonti, celando i debiti contratti coi predecessori, eliminavano gli elementi essenziali del dispositivo della costruzione del sapere. Boudërba, Mac Carthy, Trumelet furono i primi a tracciare con tratti foschi, sovversivi, cospiratori, fanatici la nostra confraternita. Ecco, per esempio, cosa dice Trumelet:

Ils songèrent à faire de la conspiration en grand. Pour mieux voiler leurs menées, Moh'ammed-ben-A'bd-Allah, à l'instigation de Sîd Es-Snouci, créa une sorte de zâouiâ qu'il ouvrit aux brouillons, aux intrigants, aux fanatiques, à tous les ennemis, enfin, de notre domination<sup>27</sup>.

L'odio non è sempre un sentimento brusco ed improvviso, esso matura lentamente, infatti questa corrente di pensiero cominciò a prendere sempre più spessore: Henry Duveyrier (1840-1892), esploratore, col suo pamphlet *La confrérie musulmane de Sîdî Muḥammad Ben 'Alî Es-Senoûsî* gettò ed incrementò le basi dell'odio fanatico nei confronti della *ṭarîqa*<sup>28</sup>. L'opera ebbe successo, toccò un vasto pubblico, diventò un punto di riferimento, entrò nella scienza coloniale e influenzò persino l'immaginario di Jules Verne che vi si ispirò per il suo romanzo *Mathias Sandorf*. In questo studio si vuole abbracciare tutto: la geografia, la storia, la politica, il diritto musulmano, l'arte militare, l'organizzazione sociale, la descrizione etnografica e psicologica. Naturalmente l'autore vi espone le sue opinioni e le sue paure:

---

<sup>27</sup> Corneille Trumelet, *Les Français dans le désert*, Paris, 1863, pp. 43-44, citiamo da Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 177.

<sup>28</sup> Duveyrier aveva già sancito l'ingresso della Sanūsiyya nella storia coloniale francese grazie al suo *Les Touaregs du nord*, Paris, 1864, risultato dell'esplorazione condotta fra il 1859 ed il 1861.

C'est donc publier une vérité que, seuls parmi les intéressés nous resterions à ignorer, que d'affirmer que la confrérie de Sidi Mohammed Ben 'Ali Es-Senoûsi est l'ennemie irréconciliable et réellement dangereuse de la domination française dans le nord de l'Afrique, aussi bien en Algérie, qu'en Tunisie et au Sénégal, et de tous les projets tendant, soit à étendre notre influence ou notre commerce dans l'intérieur de l'Afrique, soit même simplement à augmenter la somme de nos connaissances sur ce continent au nord de l'équateur. A ce dernier point de vue, qui touche de si près aux études géographiques, on est autorisé à chercher la main de la confrérie dans les drames sanglants où ont perdu la vie de méritants explorateurs qui nous sont chers à titres divers <sup>29</sup>.

Per l'autore la Sanūsiyya diventò una sorta di ossessione contagiosa. Infatti riuscì ad influenzare l'opinione pubblica e militare: vedeva e faceva vedere il pericolo sanussita dovunque, attribuendogli tutte le nefandezze. Duveyrier era un personaggio chiave, fervente saint-simoniano: un fattore ideologico non indifferente nella costruzione del discorso anti-sanussi. Tale cliché negativo fu ulteriormente rinforzato ed avvalorato per mano di altri geografi inglesi e tedeschi come Smith, Porcher, Von Beurman, Rohlf: la sorprendente corralità di opinione in osservatori provenienti da tutt'Europa contribuì a dipingere la confraternita come un concentrato di pericoloso fanatismo. In questo processo di stregoneria politica fu facile, allora, creare il meccanismo del capro espiatorio ideale, caro a qualsiasi regime coloniale, e vedere l'ombra della sua mano in tutte le rivolte <sup>30</sup>, nel fallimento della missione Flatters e quant'altro; per definizione la confraternita incarnava 'l'impero del male', ma fino a che punto? Si stabilì che bastava eliminarla per eliminare tutti i problemi, innescando così da parte della Sanūsiyya sia la reazione della vittima censurata e perseguitata, che quella di chi, a forza di essere ritenuto la principale fonte di tutte le disgrazie, dimostra di meritare una volta per tutte le accuse attribuitegli. Era una vittima la Sanūsiyya? Agli occhi dell'Algeria certamente, da quando il colonizzatore ha tentato di ancorarla all'avventura occidentale.

---

<sup>29</sup> Henry Duveyrier, «La confrérie musulmane de Sidi Mohammed Ben 'Ali Es-Senoûsi», cit., pp. 14-15.

<sup>30</sup> Scrive Rinn: «nous avons cru voir la main des Snoussya dans toutes nos insurrections algériennes, et cependant, nous n'avons jamais réussi à saisir une lettre, ni même à recueillir une déposition confirmant nos soupçons à cet égard». *Op. cit.*, p. 496.

*Lo sguardo inquieto del colonizzatore*

Gli studi di Duveyrier, de Neveu, Rinn, Depont e Coppolani hanno tracciato i profili dell'Islām delle confraternite; da questi solchi sono nate le successive ricerche, ma non si tratta di studi teorici perché in filigrana traspare evidente il desiderio di mostrare un Islām pragmatico, operando un processo che riguardava non l'aspetto mistico ma la vita delle *zāwiya*. La *zāwiya* non è da intendere come una micro fortezza, certo, alcune erano fortificate per difendersi dagli attacchi, ma la sua funzione era essenzialmente scolastica e sociale: insegnare il Corano ed essere un centro di accoglienza intellettuale, culturale per favorire la crescita degli adolescenti come degli adulti. Così, mentre una certa idea della Sanūsiyya cresceva all'ombra della colonizzazione francese, come in un interstizio destinato a divaricarsi sempre di più, lo sguardo del colonizzatore è sempre più attento ed inquieto. Si tende a descrizioni che vogliono essere limpide ed esaustive, imparziali ed esplicite: Louis Rinn, militare, capo del servizio centrale degli Affari indigeni e vice-presidente della Società storica algerina consacra uno studio all'Islām in Algeria perché

comme nation souveraine, suzeraine et limitrophe de peuples musulmans, la France a un intérêt politique considérable à être bien fixée sur le nombre de ces Ordres religieux, sur leurs doctrines, leurs tendances, leurs foyers de propagande, leurs rayons d'actions, leurs modes de recrutement, leurs organisations, etc.<sup>31</sup>.

La Francia deve gestire la complessità di un problema spaziale di non facile soluzione: la colonizzazione di un territorio i cui abitanti mentalmente, spiritualmente, linguisticamente ed anche fisicamente – dato che non si può impedire loro di circolare, magari per effettuare il pellegrinaggio alla Mecca o per recarsi da qualche marabutto – fanno parte di un territorio molto più vasto che non conosce frontiere: l'Islām. Gestire la complessità significa elaborare una strategia che, per essere efficace, deve basarsi su idee semplici, schematiche per poi riuscire a ricavare un quadro più complesso. Questa semplicità apparente è la filigrana di tutti

---

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. VI.

quegli studi che sembrano dimenticare i meccanismi implicati dal rapporto con l'alterità.

Le confraternite sono molteplici e disseminate in tutto il territorio, possono beneficiare di una fitta rete di contatti e di influenze, fra esse nascono complicità ma anche rivalità di ogni tipo; la Francia saprà trarre beneficio, in modo più o meno diretto ed esplicito, da accordi, alleanze, sodalizi come da ostilità e rivalità, in modo da isolare la Sanūsiyya già dipinta da Duveyrier come il pericolo numero uno. Così contro di essa si schiera nel 1855 la Madaniyya, la Tiḡāniyya sceglie molto presto l'amicizia della Francia ed altre confraternite come la Qādiriyya o la Raḥmaniyya, infastidite proprio dal suo proselitismo e dall'atteggiamento ideologico, ne ostacolano in un modo o nell'altro la crescita. Tutto ciò implicherà alti e bassi, momenti di vigore e di debolezza che saranno attraversati a scapito o a beneficio delle altre confraternite. Questa volontà di ottenere e mantenere il monopolio nasce prima da un conflitto di interessi che da uno politico-ideologico<sup>32</sup> perché ogni *ṭarīqa* è anzitutto un polo economico in cui convergono la *zakā*, la *ziyāra* ed altre forme di imposta, libera od obbligata, inoltre esercita un potere di conciliazione, mediazione, arbitraggio su un gruppo sociale<sup>33</sup>. Infine, l'educazione ad una vita comunitaria molto salda contribuisce a formare un esercito di affiliati deciso a prestare obbedienza assoluta. *Perinde ac cadaver* dice Rinn prendendo i Sanussi, come spesso gli accade, come un equivalente musulmano dei Gesuiti. Naturalmente, l'annichilimento della volontà, la totale mancanza di un pensiero personale, ottenuti grazie alla recitazione meccanica ed ossessiva del *dikr*, gli fanno scrivere che

et en fait c'est, le plus souvent, au paiement de la ziara et à la récitation du dikr que se bornent les pratiques de la masse des Khouan; cela suffit au chef d'ordre; la ziara remplit la caisse, et le dikr maintient l'habitude de la discipline de la soumission. Avec de l'argent et des gens disciplinés, en [sic] peut faire de grandes choses. C'est ce qu'ont bien compris les fondateurs de l'ordre, et c'est ce que leurs successeurs s'appliquent à maintenir.

---

<sup>32</sup> Cfr. André Martel, *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, 1983, p. 185. Citiamo da Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 150, nota 5.

<sup>33</sup> Cfr. Louis Rinn, *op. cit.*, p. 94.

C'est aussi là qu'est, pour nous, le principal danger des ordres religieux, bien plus encore que dans l'exaltation, le mysticisme ou les prétendus mystères de leurs doctrines. [...]

Tout le danger pour nous, et il est immense, réside dans l'*organisation*, la *discipline* et l'*argent* des Sociétés religieuses musulmanes. Quant au fanatisme des Khouan, il n'est, en réalité, ni plus grand, ni moindre que celui de n'importe quel Musulman convaincu et pratiquant: tout *vrai* croyant est fanatique, *quelle que soit sa religion*<sup>34</sup>.

In realtà ciò che vedeva Rinn non era tanto il fanatismo quanto un'altra malattia della volontà non meno preoccupante: lo spirito di aggregazione, e chi dice aggregazione culturale, religiosa o sociale, dice essenza di identità nazionale che, presto o tardi, diventa resistenza<sup>35</sup>.

Lo studio di Rinn è senza dubbio un punto di riferimento: preciso nelle fonti<sup>36</sup>, nelle descrizioni e inevitabilmente fedele all'ideologia coloniale. La sua opinione vuole essere tollerante e positiva nei confronti dell'Islām in quanto religione, ma poi, come fosse imbevuto da un tenace spirito illuminista, non riesce ad evitare giudizi di valore sulle confraternite. Vale la pena citare questi passi:

L'importance de l'ordre des Snoussya est donc considérable. Le but qu'ils visent, et qui est la réunion, ou la fédération, de tous les ordres religieux orthodoxes, en une espèce de théocratie panislamique exclusive de toute autorité séculière, est tout à fait l'opposé de ce que revendiquent les idées modernes, dont les Européens sont les représentants les plus autorisés. L'esprit qui anime les Snoussya est absolument hostile à tout progrès, qu'il vienne de nous ou même

---

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 101.

<sup>35</sup> «Car la notion de 'résistance' n'est pas simple, – ci dice Yvonne Turin – et l'on peut résister, à la fois à des contraintes bien distinctes qui peuvent engager à leur tour des motivations bien différentes. [...] A quoi résistait-on dans les zaouïa et dans les milieux qui les entouraient? La résistance militaire était claire et son explication ne posait pas de problème à personne. Elle relevait de l'évidence. Mais dans ses plis, d'autres formes de refus pouvaient se cacher, beaucoup plus subtiles, beaucoup plus difficiles à déceler aussi bien pour l'assaillant que pour l'opposant lui-même. Certains officiers comprirent que la résistance religieuse n'expliquait pas tout, qu'il se mêlait à ces craintes ouvertes, des inquiétudes mal définies, parvenues à un degré de conscience moins élaboré, mais dont les effets pouvaient être aussi graves». «Critique méthodologique des sources. L'exemple des zaouias en Algérie au XIX<sup>e</sup> s», cit. p. 200.

<sup>36</sup> Cita lo studio dell'interprete Pilard, rapporti di agenti segreti e naturalmente il testo di Duveyrier.



d'un souverain musulman, et leur haine contre les Turcs, les Egyptiens, les Tunisiens, n'est pas moins vive que celle qu'ils ont contre les Européens <sup>37</sup>.

Per Rinn, come per qualsiasi altro osservatore serio, senza esagerare la posta in gioco, la politica coloniale può essere solo autoritaria, non si può lasciare spazio alle confraternite, ma non bisogna neanche cadere in una psicosi e trasformare il nemico in un discorso ideologico disqualificatore:

[n]ous avons donc raison de regarder des Snoussya comme nos ennemis et d'empêcher, par tous les moyens possibles, leurs émissaires de parcourir l'Algérie: la surexcitation du sentiment religieux est un danger partout, même avec des nationaux, à plus forte raison chez un peuple conquis.

Il ne faut cependant pas s'exagérer le danger, ni le provoquer par des mesures vexatoires qui iraient contre le résultat à obtenir, ce qui arriverait infailliblement si, confondant dans une même réprobation tous les ordres religieux, nous nous montrions intolérants vis-à-vis de tous les khouan <sup>38</sup>.

L'espressione di questo contenzioso non è solo politica, geografica o religiosa, perché tutto si gioca su un esile filo tenuto da un'estremità dalla forza coloniale francese imbevuta di un'alta opinione di sé e desiderosa di mantenere un impero, dall'altra da una forza sempre più repulsiva, capace di una grande coesione interna, che, pur mantenendo la difensiva, riesce ad espandersi ed a formare un'enclave. La tanto invisibile e porosa, quanto granitica ed invalicabile, frontiera tra Francia e Sanūsiyya non ha mai una tenuta stagna, tutto avviene in un immaginario che nutre un'esclusione reciproca e che genera il confronto veemente di due serie di risentimenti religiosi e soprattutto politici.

### *I cospiratori del silenzio*

L'altra faccia della medaglia che alimenta l'arsenale delle parole e delle rappresentazioni è la Sanūsiyya la cui storia, fra quelle delle altre confraternite, è una delle più recenti. Questa *ṭarīqa* è forse la più lontana

---

<sup>37</sup> Louis Rinn, *op. cit.*, p. 510.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 511.

dal misticismo tradizionale, predica l'osservanza delle pratiche ordinarie del culto islamico, mira non già all'unione mistica con Dio, bensì all'unione mistica, tanto in sogno che in stato di veglia, con il Profeta: unione intesa come imitazione nella vita quotidiana. La sua attività, decisamente orientata in senso sociale e politico, consiste nella predicazione di un Islām rinnovato e purificato; parallelamente tende ad una positiva sfera di riorganizzazione sociale e di elevazione del livello di vita, soprattutto grazie allo sviluppo agricolo e commerciale. Ciò le permise non solo di creare saldi legami con le tribù beduine, ma anche di espandersi oltre il Sahara, il che, inevitabilmente, cozzava contro la politica coloniale. Per questo motivo è stata più di ogni altra al centro dei timori delle potenze europee ed è stata conosciuta e temuta per il suo ruolo politico più che per gli aspetti schiettamente mistici.

Muḥammad Ibn 'Alī al-Sanūsī (1787-1859), il fondatore della *ṭarīqa*, nasce nella regione di Mostaganem, in Algeria, studia a Fès e nel 1824-1826, dopo aver attraversato il Sahara, la Tripolitania e l'Egitto, arriva alla Mecca. Il 1837 è la data in cui gli storici fissano la nascita della confraternita con la fondazione della prima *zāwiya*. Successivamente, Muḥammad al-Sanūsī ritorna verso occidente e inizia a diffondere la sua dottrina in Tripolitania ed in Cirenaica. Il 7 settembre 1859, Muḥammad ibn al-Sanūsī muore a Ġagbūb<sup>39</sup>. Gli succede il figlio Muḥammad al-Mahdī (1844-1902) che continua l'opera stabilizzatrice iniziata dal padre. Dotato di una potente *baraka*, investe tutte le sue forze nella costruzione di nuove *zāwiya* ed orienta lo sviluppo sistematico della confraternita verso l'Africa subsahariana. Al-Mahdī, personaggio carismatico, riformatore musulmano, desideroso di condurre i suoi adepti alla purezza primitiva dell'Islām, ritenendosi investito da una missione e cosciente dei disagi inflitti dall'amministrazione francese, lancia un appello alla guerra santa contro l'oppressore straniero. Questo tema, assieme a quello della guerra segreta, alimenterà la fucina dell'immaginario.

La storia della Sanūsīyya può essere divisa in diverse sequenze, non solo cronologiche, scandite dal susseguirsi dei vari *šayḥ*, ma che interessano determinati spazi: è questa la matassa spazio-temporale che il colonizzatore cerca di dipanare. Dal grande tronco principale si diramano

---

<sup>39</sup> Riportiamo in appendice una nota informativa, Médéa, 5 gennaio 1865, C.A.O.M. 16H56 (allegato 1).

tanti rami, ogni *muqaddam* è responsabile di una *zāwīya* e l'esercito degli affiliati cresce. Non ci disperderemo nel seguire le ramificazioni della confraternita, ma focalizzeremo la nostra attenzione sull'espansione nella regione di Orano e sulla *zāwīya* diretta da Ibn Takkūk<sup>40</sup> perché questo era un personaggio molto sorvegliato dalle autorità – fu infatti oggetto di una missione del nostro emissario Ibn Šā'a –, dal carattere complesso e dalle molteplici sfaccettature: appare tanto pacifico, inoffensivo, prudente e riservato<sup>41</sup> quanto temibile e subdolo; tanto leale nei confronti dei Francesi<sup>42</sup>, quanto dotato di un forte carisma, capace perciò di fornire una risposta alla crisi morale e garantire l'integrità delle tradizioni costantemente minate dall'ingerenza francese. Quest'ambivalenza inquietante fa sì che il *muqaddam* sanusso sia oggetto di parecchi controlli e che si vegli sui suoi rapporti con al-Mahdī, con le altre confraternite ed i suoi emissari. Segno del carattere sensibile delle attività in oggetto, tutti i rapporti ed i dispacci sono archiviati con la scritta 'confidentiel'. Che si parli, si legga o si scriva, bisogna soppesare le parole e prenderle col loro giusto valore. Questo precetto serve per praticare con destrezza l'anatomia di fatti e persone, ma a distanza. Il tema della minaccia e del pericolo prende forma ancora una volta nel 1874, quando il Governatore Generale Chanzy invia alle tre province una circolare sulla Sanūsiyya e si dà inizio a nuove indagini<sup>43</sup>. Nel 1877 Ibn Šā'a effettua una missione nella *zāwīya* di Muḥammad Ibn Takkūk e fornisce informazioni dettagliate sui luoghi e le persone. Compito necessario e delicato: i documenti del tempo mostrano

---

<sup>40</sup> Nato nel 1794 o nel 1804 (quest'ultima data sembra la più attendibile) e morto nel 1890. Per un'indagine storica completa e dettagliata rimandiamo oltre alla già menzionata tesi di Jean-Louis Triaud anche allo studio di Pascale Pinoncely, *La Senoussiya dans l'Oranais: les Ben Tekkouk, deux générations face aux français (1876-1914)*, Université de Provence, 1992.

<sup>41</sup> Cfr. Le Préfet d'Oran au Gouverneur Général, Oran, le 9 septembre 1882 C.A.O.M., 16H55 e Pierre Pilard, notice sur les Sénoussiin, C.A.O.M., 16H55.

<sup>42</sup> «Les antécédents de ce vieillard plaident en sa faveur: jamais on n'a pu prouver qu'il ait tenu des propos hostiles à notre domination; au contraire, les indigènes dans lesquels nous pouvons avoir pleine confiance, le représentent comme donnant à ses adhérents des conseils de modération et d'obéissance à notre autorité», cfr. le Général de la division d'Oran au Gouverneur Général, Oran, le 24 février 1877, C.A.O.M., 16H55. Cfr. anche Commune mixte d'Ain Merane. Rapport sur la situation générale, Ier trimestre 1886, C.A.O.M., 16H55.

<sup>43</sup> Cfr. lettera del Generale Comandante la Divisione di Costantina del 9 novembre 1876, C.A.O.M., 16H2 (allegato 2).

come l'amministrazione francese non riusciva a cogliere questo personaggio. Lo *šayḥ* da un lato predica la pacifica convivenza, dall'altro è determinato a dirigere l'insurrezione degli Algerini con l'alleanza dei popoli vicini <sup>44</sup>: la confusione sul personaggio coincide con quella sulla confraternita, è necessario allora un permanente, capillare e ferreo controllo. Oltre alle varie ispezioni di cui Ibn Takkūk fu oggetto, perché sospettato – fra le altre cose – di avere un deposito di armi e di munizioni, e di cui si trova vasta traccia negli archivi, l'amministrazione francese sorvegliava da vicino tutti i suoi emissari, sequestrava la corrispondenza e la consegnava al destinatario solo dopo averne esaminato il contenuto <sup>45</sup>,

---

<sup>44</sup> Cfr. Tournée du deuxième semestre 1883 dans les communes mixtes. Mostaganem, le 24 février 1884, C.A.O.M. 16H55.

<sup>45</sup> Ibn Šā'a, durante la sua missione al Ġabal Akdar, si fa affidare delle lettere che naturalmente consegna prima a Féraud, dicendo: «Les pèlerins portent également beaucoup de lettres, de même que les voyageurs qui vont visiter la Zaouïa de Djerboub, c'est ainsi qu'on m'en a confié un certain nombre que je dépose entre vos mains». Féraud, dopo averle esaminate, ne comunica il contenuto a Chanzy: «Les lettres confiées à ~~Ben-Châa~~ notre envoyé à Djerboub qui pourraient être remises à des algériens sont au nombre de neuf. Je les ai lues et examinées avec le plus grand soin, elles ne contiennent rien absolument qui puisse éveiller notre attention. Ce ne sont que des compliments et des banalités, cachant c'est possible, un double sens qu'il m'est impossible de deviner. Elles sont presque toutes adressées à des gens du cercle de Mostaganem; voici sommairement ce qu'elles contiennent:

Un khouan de Djerboub écrit à Si Mufta ben al Hassen Zentani à Tripoli, et priant d'expédier les lettres qui sont destinées aux khouan de Djerboub au nommé Si Moustapha ben Hani à Bengasi qui les leur fera parvenir.

Abd-Allah ben Ahmed des Medjaher émigré à Djerboub écrit à son frère cherif ben Ahmed resté aux medjaher de venir le rejoindre.

Ali ben Abd-er-Rahman al Hadjal des Medjahen habitant à la Zaouïa de Sachara donne de ses nouvelles à ses parents et envoie ses compliments à Ben Ferelou Kaid des Medjaher.

Abd-Allah ben Ahmed des Medjaher résident à Djerboub écrit à son frère el Arbi resté aux Medjaher et lui dit: nous sommes ici émigrés auprès de notre Seigneur Si el Mehedi, marchant dans la voie de Dieu. Vendez notre jardin et venez nous rejoindre avec ma femme Halima».

Adda Ould el habib ben Djelloul de Djerboub écrit à Mohammed el Mehedi et à ses amis les Touaria des Medjaher pour leur faire connaître qu'ils vivent heureux à Djerboub.

Yousef Ould el Hani des Akerma Reraba écrit à sa famille et lui annonce que le marabout Si al Mehedi et son frère se portent toujours bien. Salutations à tous les khouan du pays.

Abd-er-Rahman des Medjaher donne de ses nouvelles à sa famille.

Si El Mahi ben Keddar – idem

anzi, avrebbe voluto addirittura vietarla, ma questa misura era quasi irrealizzabile. Gli emissari sono fatti seguire, ma malgrado il vasto impegno, su di essi non si trova mai nulla di importante e tutti gli arresti e gli interrogatori non sortiscono esito alcuno<sup>46</sup>. L'amministrazione francese è spiata<sup>47</sup>, lo sa, non può far nulla per impedirlo e non riesce a determinarne i contorni. Evidentemente la diplomazia ha una visione criptica del mondo che la circonda e per leggere il proprio spazio usa la chiave dell'informazione: tutti spiano tutti in un clima di voyeurismo universale; il nostro Ibn Šā'a scopre due spie sanusse ad Algeri<sup>48</sup>, il governo è in allerta e, non potendo infiltrare dei Francesi, dovrà fidarsi di spie indigene, ma fino a che punto<sup>49</sup>? Perché si schiereranno dalla parte del colonizzatore? Sicuramente per denaro, ma non solo.

---

Yousef O. el Hani des Akerma donne de ses nouvelles à son oncle Khodja Ould cherif des Medjaher.

Je joins également une lettre écrite de la main de Si el Mehedi lui-meme et revetue de son cachet que notre ~~Ben Châa~~ notre agent a pu se procurer. Elle pourra servir au besoin comme moyen de comparaison si des lettres de ce marabout fanatique étaient saisies en Algérie». «Voyage de l'agent secret Ben Châa dans le Djebel el Akhedar, chez les Senoussia» C.A.O.M., 16H56. Qui e nelle successive citazioni i termini o le frasi barrate e/o sottolineate sono nel testo.

<sup>46</sup> Citiamo in appendice la lettera del Prefetto di Costantina al Governatore Generale dell'11 gennaio 1877. C.A.O.M. 16H56 (allegato 3).

<sup>47</sup> Riportiamo in appendice una lettera del 27 luglio 1877 (allegato 4).

<sup>48</sup> Cfr. «Rapport de Ben Châa du 10 juillet 1877», C.A.O.M., 16H56.

<sup>49</sup> Secondo il Generale della divisione di Orano la sincerità di Ibn Šā'a è dubbia: «Quant à Si Ali ben Abderrahman mufti d'Oran, depuis le 15 juin 1868, il est en même temps Khodja de la Direction des Affaires Arabes depuis le 1er janvier de la même année, il appartient à l'ordre de Tedjini d'Aïn Mahdi et n'a rien de commun avec les Senoussiin. C'est un homme doux, instruit, nullement fanatique, dont le bach-agma de Frendah, l'agma Si Mohammed ben Daoud et bien d'autres font le plus grand cas. Il est originaire d'Alger. Son dévouement n'avais jamais été mis en doute jusqu'ici. L'accusation portée contre lui me fait supposer que l'agent que vous employez pour surveiller les Senoussiin, pourrait bien être un certain El hadj Mohmmmed ben Châa, originaire de Zeméla, repris de justice. Cet intrigant avait mis tout en oeuvre, durant l'époque troublée de 1870-1871, pour supplanter Si Ali dans son emploi de Khodja de la Direction des Affaires Arabes.

Pour ne pas se voir imposer cet homme, il fallut exhumer du parquet civil son dossier judiciaire portant condamnation à dix mois de prison pour vol. El hadj Mohammed Ben Châa dont je n'ai pas à rechercher ici les appuis, se rabattit alors sur une place de chaouch au même bureau. Cet emploi lui fut aussi refusé.

*Il diavolo e l'acquasanta*

Dice Bachelard: «Un incendie détermine un incendiaire presque aussi fatalement qu'un incendiaire allume un incendie». L'immagine della Sanūsiyya, come il fantasma del piromane onnipresente ed inafferrabile, si va ancorando sempre più saldamente tanto nei documenti riservati quanto nell'immaginario dei diplomatici; l'allarme incendio si propaga nelle menti fragili così come in un sottobosco surriscaldato. Eugène Ricard, 'il nostro agente di Bengasi', come spesso viene indicato nei dispacci confidenziali, lottò con sistematica pervicacia e ossessiva determinazione contro la Sanūsiyya, infatti ad essa deve la sua carriera e la sua notorietà. Probabilmente non aveva letto gli studi sulla congregazione, ma le idee che circolavano su di essa erano ormai stereotipate ed egli non solo ne era impregnato, ma vi applicava anche criteri di selezione perché il posto che occupava lo deputava a diffondere quelle informazioni, filtrandole ed interpretandole inevitabilmente. La sua carriera diplomatica inizia dal nulla: nato nel 1840 a Tripoli, era un commerciante molto zelante, onesto e colto, parlava correntemente arabo, italiano, maltese, inglese, turco ed anche un po' di greco. Il posto di vice-console a Bengasi era vacante e poco ambito, quindi – considerando che i suoi vantaggi personali si sposavano perfettamente con quelli della Francia e che quell'incarico lo lusingava – il Console generale Botta glielo affida. Prenderà servizio il 4 settembre 1865. L'attività consolare unita a quella commerciale sarà l'asse attorno al quale si concentrerà non solo tutta la sua energia ma anche quella di tutta la sua famiglia e così, grazie alla Sanūsiyya, Eugène Ricard passerà alla storia.

Era preso a tal punto dalla sua idea anti-sanussi da riflettere il conflitto franco-prussiano in quello sanusita, e l'idea che la Prussia, in quanto nemica della Francia, potesse quindi allearsi con la Sanūsiyya prende man mano spessore, egli amalgama e somma gli ingredienti necessari per dare

---

J'ai dû entrer dans ces détails pour le cas où votre agent serait bien l'homme que je suppose». Le Général de la division d'Oran au Gouverneur Général, Oran, le 30 août 1877, C.A.O.M. 16H56.

un alone inquietante alla confraternita <sup>50</sup>, rende le autorità francesi ricettive al suo discorso <sup>51</sup>. Il lungo brano riportato in appendice è utile da un lato per sostenere ed approfondire quanto già accennato, dall'altro per dimostrare come i vari dispacci e lettere confidenziali, pur volendo dare una conoscenza oggettiva della Sanūsiyya, siano costruiti su tutta una serie di interrelazioni complesse fra oggetti e soggetti, fra realtà e narrazione. Ma procediamo con maggiore precisione su alcuni aspetti particolarmente significativi, e cioè: il profilo di Eugène Ricard, la probabile alleanza prusso-sanussita, il complotto, il ruolo di Gerhard Rohlfs, la panoramica della storia, ovvero dell'organizzazione tanto strutturale quanto ideologica, nonché della volontà politica della confraternita, lo stato di allerta e di diffidenza della Francia, le strategie di sorveglianza <sup>52</sup>, e infine la politica estera della Sanūsiyya. Questi elementi funzionano come le carte di un gioco, un gioco propizio ai colpi di scena ed ai bluff. E' una declinazione che, a seconda delle situazioni e degli interlocutori, lascia il campo libero agli intrighi dello spionaggio e degli agenti segreti.

Ricard era noto per la grande competenza sulla confraternita, il che giustificava la sua funzione di Vice-Console. Eppure è evidente come il suo modo di procedere non sia dettato dalla lucida e serena conoscenza dei fatti ma da una serie di informazioni spesso infondate: la passione per l'informazione non è scientifica ma viscerale al punto da risultare patetica: come se cercasse nella confraternita un bersaglio su cui sfogare la propria rabbia. Il sapere che accumula sulla Sanūsiyya affonda la sua logica nelle profondità che ignorano la politica, le mediazioni, il corso della storia, ma che conoscono bene i meandri dell'animo. Ricard, dalla lettura dei documenti, appare ai nostri occhi caratterizzato da un'ansia irrisolta del suo *ego*, e si rivolge all'esterno per cercare quelle conferme che non trova

---

<sup>50</sup> «Désormais tous les ingrédients sont réunis pour rendre à la Sanūsiyya son caractère inquiétant. La conjonction d'un agent allemand, de rebelles algériens réfugiés et d'une confrérie suspecte et mystérieuse donne au problème toutes les apparences d'une subversion organisée – l'ennemi de l'extérieur venant à la rencontre de l'ennemi intérieur. Tout est prêt, neuf ans après la dénonciation restée sans effet de Duveyrier, pour une relance de question sanūsi». Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 266.

<sup>51</sup> Rimandiamo alla lettera di Delaporte del 17 gennaio 1877 citata in appendice (allegato 5).

<sup>52</sup> I documenti riguardanti singoli soggetti o famiglie sono numerosissimi, riportiamo in appendice due lettere in data 30 marzo e 11 aprile 1877, C.A.O.M., 16H56 (allegato 6).

all'interno di sé, la dimensione conflittuale diventa quindi funzionale alla risoluzione dei suoi conflitti interiori, infatti, attraverso un meccanismo di transfert, tali conflitti vengono deviati su oggetti pubblici, e le azioni intraprese sono razionalizzate in termini di pubblico interesse<sup>53</sup>. La storia della Francia è anche quella dell'Algeria e Ricard è un patriota che, giorno per giorno, mattone dopo mattone, inventa la sua patria, realistica quanto mai, con la migliore fede del mondo, col suo Dio, i suoi démoni ed i suoi nemici mascherati. Duveyrier lo descrive travestito da mendicante che passa ore ed ore accovacciato a terra nella speranza di captare preziose informazioni dalle bocche dei passanti o degli avventori di un caffè, capace di stipendiare con le proprie risorse degli informatori<sup>54</sup> pur di ottenere notizie. Ecco perché gran parte di quei documenti brulica di 'rumori' di 'voci', di 'si dice', che sono la migliore fonte di informazione: da lì tutta una fervente attività epistolare e di controllo per verificarne la fondatezza o l'infondatezza. Difficile a questo punto discernere fra una paranoia o un sesto senso dell'informazione, data la reale esistenza di situazioni concrete, perché in quegli anni la confraternita si accresce in modo esponenziale: Ibn Šā'a nel suo rapporto del 18 maggio 1877 censisce 78 *zāwīya*, e conferma i timori di depositi di armi e munizioni<sup>55</sup>.

La congiunzione di due fattori, la guerra franco-prussiana e la minaccia sanussita, fanno temere alla Francia un'alleanza fra i due nemici: l'idea di questa probabile intesa comincia non solo ad insinuarsi, ma ad entrare nei documenti con la chiarezza della dimostrazione di un

---

<sup>53</sup> Cfr. Patrizia Catellani, *Psicologia politica*, Bologna, il Mulino, 1977, p. 17.

<sup>54</sup> Archives du Ministère de Affaires Étrangères, fascicolo personale, lettera di Duveyrier 12 agosto 1885, citiamo da Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, pp. 239-240.

<sup>55</sup> «A Djerboub tout le monde est armé, on y compte 400 fusils et 200 sabres. On m'a assuré qu'il y a aussi une quinzaine de canons en magasin, mais je ne les ai pas vus. Ces canons ont été achetés à Alexandrie et envoyés au port de Tobrouk par le n.é Tadjer Moussa el Agad qui serait un gros négociant Egyptien. De Tobrouk on les a traînés jusqu'à Djerboub où on les tient cachés. La poudre est débarquée à Benghazi à Tobrouk et sur les autres points du littoral par des bâtiments Maltais et Grecs». «Voyage de l'agent secret Ben Châa dans le Djebel el Akhedar, chez les Senoussia», Alger, 18 mai 1877 C.A.O.M. 16H56. Féraud, nel suo rapporto, descrive dettagliatamente l'attività di contrabbando di polvere da sparo, dando anche i nomi dei commercianti maltesi implicati nel traffico fra Tripoli e Ġaġbūb. Comunque queste osservazioni non bastano a fare della *zāwīya* una santabarbara: il numero delle armi è esiguo, se si pensa che quella zona era insicura e che bisognava pur avere di che difendersi.



teorema<sup>56</sup>: gli aneddoti ed i ‘si dice’ si mescolano a riflessioni e considerazioni approfondite, il tutto redatto in uno stile adamantino che ben si lega ad una certa prudenza perché l’argomento riguarda la Sanūsiyya. Tutto ciò si diffonde e le lettere emanate dai vari *bureaux arabes* algerini hanno lo stesso tono e lo stesso linguaggio di quelle di Ricard: la corrispondenza fra Tripoli, Orano, Algeri, Costantina e Parigi è serrata, accelera la trasmissione delle voci, amplificandole e rendendo la congregazione sempre più torbida. Quelle lettere firmate da Chanzy, Delaporte, Féraud sono all’origine del nostro tragitto, l’influenza ed il ruolo di quelle personalità si dimostrerà determinante.

La cospirazione dalle ramificazioni mondiali che la Sanūsiyya e la Prussia sembrano ordire contro l’Impero coloniale olia a *fortiori* gli ingranaggi dell’informazione perché «l’art fatal des espions consiste moins à découvrir des traîtres et des complots réels qu’à supposer des complots imaginaires»<sup>57</sup>. La spia è l’agente principale dello spazio ambiguo fra guerra e pace. E’ vero che la Francia non manca di nemici accaniti, ma è difficile appurare (proprio perché i documenti di archivio di cui disponiamo sono di parte) la trama di una macchinazione politica: quale credito accordare alla tesi d’una cospirazione il cui agente principale sarebbe Gerhard Rohlfs<sup>58</sup>?

---

<sup>56</sup> Il prefetto di Orano chiede «une surveillance particulière sur les agissements de cet ordre, qui pourrait nous créer des difficultés d’autant plus graves qu’une puissance européenne (la Prusse) s’est ménagée en 1874 les intelligences de Si El Mahdi». C.A.O.M. 16H55, le Général de la division d’Oran au Gouverneur Général, Oran, le 24 février 1877.

<sup>57</sup> *Le Livre noir de messieurs Delavau et Franchet, ou répertoire alphabétique de la police politique sous le ministère déplorable, ouvrage imprimé d’après les registres de l’administration, précédé d’une introduction par M. Année*, Paris, Moutardier, 1829, III, p. 153, citato in Alain Dewerpe, *Espion. Une anthropologie historique du secret d’Etat contemporain*, Paris, Gallimard, 1994, p. 88.

<sup>58</sup> Nel rapporto di Ibn Šā’a che analizzeremo fra breve, troviamo questa frase: «Si el Mehedi ne cesse de recommander à ses khouan d’empêcher les Turcs et les chrétiens d’arriver jusqu’à lui. Cependant, il y a quelques années un chrétien grand, mince, aux yeux bleus, moustache blonde donnant sur le rouge, petite barbiche claire, vint à Der Salam, près de Djerboub et eut de longs entretiens avec Si Ahmed el Biskri qui en cette circonstance joua le rôle de Si el Mehedi. Ce chrétien était porteur d’une lettre de recommandation écrite par Abd-er-Rahim le représentant de Senoussi à Benghazi», e poi si legge appuntato a matita in margine: «Il n’y a pas à en douter, il s’agit du voyageur allemand Gerhard Rohlfs». *Voyage...*, cit.

Dalle carte consultate emerge come non si cerchi di costruire o ricostruire, almeno parzialmente, la realtà, ma di creare delle rappresentazioni. Non ci sono prove. Un processo oggettivo si fonda sulla possibilità di designare il protagonista, anche anonimo, di un avvenimento storico, qui invece tutto ruota su due soggetti – Rohlfs ed i Sanussi – implicati in determinate azioni. E' vero che i rapporti seguono il processo rappresentativo, ma rinviano a fatti reali, pesantemente reali, ove il possibile è stato preso per il probabile ed il probabile per il certo. Ricard, e come lui tutti i funzionari dei *bureaux arabes* e dei vari centri di controllo, proprio perché tagliati fuori dalla politica attiva, hanno trovato nella denuncia di un complotto la giustificazione del loro ruolo. Da dove deriva il fascino esercitato dalla cospirazione? Dal fatto che rende spiegabile qualsiasi crimine o fallimento politico e permette di dare non solo un senso a fatti assolutamente insignificanti, ma anche di lusingarsi nell'idea di lottare contro la minaccia di una potenza segreta e malevola, particolarmente inquietante per la sua politica non soltanto interna, ma anche estera. Quando tutti i timori furono smentiti, Ricard non solo non riconobbe di avere sbagliato ed esagerato, ma cercò anche delle giustificazioni<sup>59</sup>, lasciando che la campagna continuasse la sua corsa. Ed è così che si perpetua quella costruzione e ricostruzione di situazioni poste come problematiche, più in funzione del luogo e del momento che della loro vera natura. I carteggi, su fragilissime basi, denunciano l'esistenza di alleanze con altre potenze, il che rende il nemico non solo più temibile ed incontrollabile, ma anche difficilmente arginabile entro un perimetro, e l'Amministrazione francese si rende conto che talvolta più della forza può lo spazio<sup>60</sup>.

---

<sup>59</sup> Leggiamo nella tesi di Jean-Louis Triaud: «Pour répondre aux objections éventuelles, on voit Ricard échafauder une justification laborieuse: 'Le vrai but de M. Rohlfs était d'avoir une entrevue avec le cheikh el Senoussi; elle s'est effectuée, non pas avec le cheikh directement, mais avec son homme de confiance, Ammar Ould El-Neemy. Ce but obtenu, quel besoin avait-il de continuer son voyage? Le venue même du Dr Rohlfs au jebel Lakhdar n'était plus nécessaire. Une fois d'accord avec le chef, quel besoin avait-il de venir voir les subalternes aux différentes zaouïas?' Cfr. A.M.A.E., Archives du poste de Tripoli, corr. avec Benghazi vol. 14: V.C. Ricard à C. G. Delaporte, 1er juin 1874, in Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 292, cfr. anche la p. 294.

<sup>60</sup> La scelta di un emissario è un'operazione estremamente delicata. Leggiamo in questa lettera di Delaporte al Ministro degli Affari esteri: «Après avoir bien réfléchi à la mission qui nous occupe, je me demande s'il serait vraiment prudent de la confier à notre Agent. Je ne

*Il mio nome è Ibn Šā'a, Muḥammad Ibn Šā'a*

E' dunque necessario penetrare in uno spazio geografico, psicologico, militare, religioso e per fare ciò servono delle spie, da una parte come dall'altra. Queste sono le pedine del potere ed il potere non è qualcosa di statico, deve essere visto in modo dinamico, capace di funzionare secondo

---

laisserai pas, à ce sujet, ignorer à V. Exc. que M. Eugène Ricard est depuis longtemps l'objet d'une surveillance active et journalière de la part de l'Agent à Bengazi du Scheikh Senoussi et qu'il n'y a pas des difficultés qu'il ne cherche à lui susciter auprès de l'Autorité locale en ce qui touche nos Algériens établis dans le pays. Cet individu qui nous est donc très hostile, ne manquerait pas, j'en ai la conviction, dans une petite localité, comme Bengazi et lorsque M. Ricard faisait ses préparatifs de voyage, d'être soigneusement instruit par ses espions du véritable but de sa mission et d'en informer aussitôt le Scheikh Senoussi. Celui-ci dont la haine contre les Français est proverbiale, s'empresse, de son côté, de profiter d'une aussi belle occasion pour se débarrasser de notre Agent en le laissant tomber dans un de ces pièges où les Arabes excellent si bien. Devant ce danger et d'autres encore qui attendent M. Ricard et que je regarde comme à peu près inévitables, malgré le déguisement Arabe, qu'il compte prendre, et sa connaissance des langues du pays, il est de mon devoir d'en prévenir V. Exc. Aussi tout me porte à dire, Monsieur le Duc, qu'il serait préférable, en présence de l'impossibilité où je suis de trouver tant à Tripoli qu'à Benghazi quelqu'un qui pût pour une mission aussi délicate, réunir les garanties nécessaires de fidélité et de confiance, de laisser à M. le G.al Chanzy le soin de choisir, parmi les indigènes dont il est à même de disposer dans des cas analogues et sur le dévouement desquels il est déjà complètement édifié, un émissaire capable, intelligent, sincèrement attaché à notre cause et d'une discrétion absolue auquel il donnerait les instructions et indications qu'il jugerait opportunes pour la réussite d'une semblable exploration.

Cette combinaison qui me paraît la seule réellement pratique aurait l'avantage de ne pas exposer la vie de notre Agent dont l'éloignement de son poste, aurait en outre, de sérieux inconvénients au point de vue de nos renseignements politiques et de ne pas éveiller les soupçons de l'Agent à Benghazi du Scheikh que M. Eugène Ricard est depuis longtemps l'objet d'une surveillance active et journalière de la part senoussi, et partant du Scheikh Senoussi lui-même.

L'émissaire en question aurait pour mandat de visiter toutes les Zaouias situées dans le Djebel-El-Akhdar jusqu'à Derna, d'aller ensuite à Andjélar et de se rendre de là au Fezzan pour bien connaître le nombre des Zaouias qui se sont formées dans cette contrée ainsi que le genre de relations qu'elles peuvent entretenir avec les indigènes de notre Colonie.

Quant à la partie du voyage qui a trait à Ghadamès et aux différentes tribus limitrophes du Sahara Algérien, elle pourrait, suivant moi, être l'objet d'une seconde exploration qui serait ultérieurement confiée à ce même émissaire dans le cas où l'on aurait à se féliciter de celle qu'il aurait faite au Djebel El Akhdar et au Fezzan». Tripoli le 20 septembre 1876, C.A.O.M, 16H55.

meccanismi di trasmissione e concatenazione. Non è mai localizzato, non è mai soltanto fra le mani di pochi, ma funziona in modo capillare affinché le spie possano circolare subendo ed esercitando a loro volta il potere. Queste sono strumenti vivi ed effettivi per la formazione e l'accumulo del sapere, rappresentano metodi di osservazione, procedure di investigazione.

Chi è il nostro agente? Muḥammad Ibn Šā'a, menzionato nei vari rapporti anche come Ben Châ'a o Bou Châa, nato ad Orano probabilmente nel 1836, appartenente ad una tribù fortemente influenzata dalla Sanūsiyya, il che rende plausibile che fosse affiliato alla confraternita, in modo da essere molto più credibile ed avere il compito facilitato. D'altronde il tradimento suppone un sistema di riferimento, di valori e di identità collettivi, capace di costruire un principio di fedeltà. Al tempo stesso, secondo l'evoluzione parallela alla dissociazione tipica del traditore, faceva parte di una famiglia filo-francese<sup>61</sup>. Questi due fattori fanno sì che Ibn Šā'a sia accolto nell'esclusiva e ristrettissima cerchia degli informatori, ove, prima di entrare, bisogna sottomettersi a prove, essere riconosciuto dai propri 'partner' ed essere in grado sia di offrire informazioni, che di chiederle alla parte avversa.

Benché il modello di agente segreto sia inesistente, proprio per la sua impalpabilità, per le sue imprecise, improbabili e contraddittorie qualità, Ibn Šā'a aveva la vocazione della spia: cercò di mettersi in luce presso l'amministrazione della sua città<sup>62</sup>, ma con scarso successo, poi si stabilì a Tunisi; Féraud, durante la sua missione di ricognizione a bordo della corvetta 'Cassard', lo reclutò<sup>63</sup> e così scrive nel suo rapporto:

---

<sup>61</sup> «C'est le fils d'al-Hâjj Muhammad et de Yamîna bint 'Abd Allah. [...] son père était khodja, comme son frère 'Abd al-Qâdir b. Shâ'a, 'mort dans une expédition commandée par le général Lamoricière'. Son oncle, al-Hâjj Shaikh était agha, 'mort au service de la France' et un autre oncle, al-Hâjj al-Uzâ'a, était aussi agha et avait 'constamment servi la France'. Dans son casier judiciaire, il est présenté comme exerçant la profession de 'taleb', c'est à dire d'enseignant islamique». Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 329. Da queste indicazioni emerge come spia non solo si diventa ma anche si nasce.

<sup>62</sup> Cfr. nota 49.

<sup>63</sup> Questa scelta non fu apprezzata da tutti: il generale Osmont, comandante della Divisione di Orano, fu informato della missione di Ibn Šā'a da un capo indigeno che riferiva di averlo visto darsi tante arie e parlare con tono misterioso dei suoi viaggi. Atteggiamento questo non proprio degno di una spia, la cui qualità principale dovrebbe proprio essere quella di non considerarsi come tale; inoltre su Ibn Šā'a pendeva una condanna per furto, ma il generale Chanzy, contento

Le 29 novembre vers midi, le Cassard mouillait à Tripoli et après les salutations d'usage, nous allions immédiatement, le Commandant Fournier et moi, rendre visite à M. Delaporte, notre Consul général, qui nous a fort bien accueilli.

Dès mon arrivée au débarcadère, je trouvais mon émissaire El hadj Mohammed ben Châa qui nous avait devancés depuis quatre jours. Cet indigène est un des émigrés Algériens avec lesquels je me suis mis en relation à Tunis. Ancien secrétaire au bureau arabe d'Oran, qui s'est fixé à Tunis en revenant de la Mecque, il y a quelques années, et inscrit au Consulat comme protégé français, cet homme est fort intelligent et je n'ai pas tardé à constater que je pourrai en tirer partie pour avoir des renseignements précis sur les Senoussi de la Tripolitaine avec lesquels il a été en relations en qualité de compatriote.

L'ayant sondé adroitement, il accepta mes propositions et dès lors, je l'ammenai sur le Cassard. C'est à Djerba que je le débarquai en lui prescrivant de se rendre par terre jusqu'à Tripoli où je le retrouverais dans quelques jours. Ben Châ m'a donc rendu compte de ce qu'il a vu et appris dans les tribus qu'il traversait. En se faisant passer pour pèlerin marocain il a pu s'arrêter et causer partout. Il a constaté que de Djerba à Tripoli, le long de la côte, les Senoussia sont peu nombreux. Il n'en existe réellement groupés qu'au village de Zaouïa. C'est là que s'était retiré Kéblouti notre ex kaïd des Hanencha qui, en 1871, fit révolter les spahis de Zemala de Souk Ahrar. [...]

Mon agent Bou Châa m'a en outre signalé que depuis le temps qu'il était à Tripoli, il avait appris que des agents des Senoussi, entre autres l'Oukil du Kadi de Tripoli, faisaient une propagande active en faveur de cet ordre qui comptait déjà nombreux adeptes. [...]

C'est à Benghazi que j'ai débarqué définitivement mon agent Ben Châa, après l'avoir bien préparé au rôle important qu'il va jouer. Le 26 de ce mois de décembre a lieu la grande fête musulmane de l'Aïd al Kebir. Ce jour là Ben Châa sera à Djerboub même, à la Zaouïa du cheikh Senoussi et comme à l'occasion de cette solennité religieuse, tous les mokaddems se réunissent auprès de leur cheikh, qu'il y a en quelque sorte sermons et conférences, il verra et entendra tout ce qui se dira. Il verra surtout quels sont les personnages algériens émigrés qui sont là et quels sont leurs sentiments, leurs relations, leurs aspirations en un mot.

Il est bien entendu que Bou Châa qui connaît les mystères de la secte des Senoussia, va être admis comme un des fidèles, afin d'être initié aux choses les plus intimes. Comme preuve de son dévouement et de sa fidélité il me rapportera des lettres de quelques uns des personnages dont il aura conquis la confiance, en

---

del buon esito della sua missione, lo difende, d'altronde non è certo sperabile da parte di chi fa la spia una moralità eccezionale. Cfr. C.A.O.M., carteggio fra il generale Chanzy ed il generale Osmont, specialmente le lettere del 4 settembre e del 15 ottobre 1877.

se faisant passer pour agent secret algérien retournant dans son pays. Enfin, grâce à son adresse et à son astuce, j'espère que nous allons savoir quelle est l'influence réelle des Senoussia, qui grandissent à vue d'oeil et commencent à nous causer, non sans raison une certaine préoccupation à cause des relations intimes qui existent, assure-t-on, entre le grand maître de cet ordre et l'agent Prussien Rohlf. Bou Châa avait été débarqué de nuit sur la plage à proximité de Benghazi pour que l'on ne se doutât pas que nous l'avions amené à bord du Cassard. Le soir même, par le dernier canot revenant de terre, il avait l'adresse de m'envoyer une note remise à un matelot sous forme de cigarette. Après quelques détails sur les Senoussia de Benghazi il m'annonçait qu'il avait loué un chameau et un guide et comptait dès le lendemain matin se mettre en route pour le Djebel Lakhdar. Il emportait une certaine quantité de thé et sucre qu'il doit offrir en hommage à Senoussi. Peut-être est-il utile de signaler à ce sujet que ce personnage a proscrit l'usage du café à ses adhérents, en même temps qu'il leur a recommandé le thé comme seule boisson tolérée par ses principes réformistes.

Bou Châa m'informait dans sa note que les Zaouïa Senoussia sont déjà à nombre de 35 et non plus 17 comme l'avait signalé M. Ricard, il y a quelque temps sur sa carte <sup>64</sup>.

Questo è l'ingresso nella storia del nostro agente segreto, abbandonato di notte su una spiaggia, circondato, come gli si addice, da ombre. Insomma, una lettura appassionante e intrigante con al contempo qualche nota che può far sorridere, perché in quei rapporti di spionaggio si trova un perpetuo miscuglio di verità e di illazioni che si basano sulla quantità dei fatti riportati, ma che attribuiscono determinate connotazioni in base a quei criteri politico-ideologici di cui abbiamo già parlato. Tutti gli elementi suggeriscono un certo approccio ai fatti: correva il 1876, l'anno delle grandi manovre contro la Sanūsiyya, ogni minima mossa deve essere non solo percepita e riferita, ma rimbalza da un ufficio all'altro, da una città all'altra <sup>65</sup>, come se la parola d'ordine fosse che tutti devono sapere tutto

---

<sup>64</sup> Féraud à Monsieur le Général Chanzy. Gouverneur Général de l'Algérie, décembre 1876, C.A.O.M. 16H56.

<sup>65</sup> I fatti, anche i più anodini, sono riportati fedelmente da una corrispondenza all'altra. Per esempio, così scrive Delaporte al Governatore generale Chanzy: «M. le Capitaine de Frégate Fournier, Commandant l'avis de l'Etat, le 'Cassard', dont vous avez bien voulu m'annoncer la tournée sur les côtes de la Tunisie et de la Tripolitaine, s'est empressé, à son arrivée ici, de me remettre la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 26 octobre dernier.

Conformément à votre désir, j'ai fourni à ce Commandant ainsi qu'à M. Féraud votre interprète principal, tous les renseignements pouvant faciliter la mission dont ils sont chargés

ma in modo segretissimo. Era allora necessario organizzare un'ulteriore missione di ricognizione<sup>66</sup>. Dietro istruzioni di Féraud, Ibn Šā'a si recò prima a Bengasi e successivamente a Ğaġbūb. La missione durò dal dicembre 1876 al marzo 1877, il rapporto fu redatto da Féraud, fedele collaboratore del Governatore generale Chanzy, molto simile a Ricard per l'astio e la drammatizzazione nei confronti della congregazione. Ibn Šā'a svolse il suo compito in modo soddisfacente e seppe guadagnarsi parole di stima<sup>67</sup>; successivamente gli fu affidata un'altra missione importante: quella sulla *zāwiya* di Ibn Takkūk, nel cuore della Sanūsiyya.

Come tutte le spie, anche a Ibn Šā'a capita di essere spiato: terminata la missione a Ğaġbūb, fa tappa a Bengasi. Lì Ricard lo intercetta, e siccome non era al corrente della missione, lo fa seguire da un suo

dans l'intérêt de notre colonie algérienne. Je me suis, en même temps concerté avec eux sur les mesures de prudence à prendre afin que l'émissaire Hadj Mohammed Bou-Châa choisi par M. Féraud à Tunis et qui se trouve en ce moment à bord du 'Cassard' pour être débarqué à Bengazi et dirigé ensuite sur le Djebel-el-Akhdar et le Yagboub, pût réaliser ce débarquement de manière à ne pas éveiller à Bengazi les soupçons du Vekil du Scheikh Senoussi. Cette voie qu'il y a deux mois j'avais, d'ailleurs, proposée moi-même à M. le Ministre des Affaires Etrangères est, à mon avis, la seule capable de nous faire sortir de l'incertitude où nous nous trouvons. Il faut espérer maintenant que Hadj Mohammed Bou Châa remplira sa mission avec la fidélité que M. Féraud en attend, et qu'il parviendra à nous fixer sur la véritable attitude du Scheikh Senoussi qu'il nous importe tant de connaître, ainsi que sur les menées qui lui sont attribuées et qu'on nous signale depuis si longtemps sans qu'il nous soit possible jusqu'à présent de les contrôler d'une manière certaine.

Une fois que notre émissaire aura rempli son mandat, j'attacherai, Monsieur le Gouverneur Général, un prix particulier à ce que vous vouliez bien me faire part des résultats qu'il aura obtenus et des données précises qu'il aura pu vous procurer afin d'être bien fixé, de mon côté, sur le but réel que se propose d'atteindre le Scheikh Sénoussi et sur les moyens d'action dont il dispose pour y arriver». Tripoli le 2 décembre 1876, C.A.O.M., 16H56.

<sup>66</sup> Cfr. in appendice le lettere del 19 ottobre 1876, C.A.O.M., 16H55, del 9 luglio 1877, del 30 agosto 1877, C.A.O.M., 16H56 (allegato 7).

<sup>67</sup> Chanzy si dimostrò molto soddisfatto del suo operato, cfr. la lettera del: Governatore generale Chanzy al Generale Osmont, 15 ottobre 1877, C.A.O.M. 1J174. Ed anche Féraud ha spesso parole di lode e dice nel rapporto: «Afin de vous mettre à même, Mon Général, d'apprécier l'importance des renseignements de ~~Ben-Châa~~ je dois vous donner textuellement le récit, peut-être un peu long, mais néanmoins fort intéressant, que j'ai écrit sous ~~la~~ sa dictée ~~de cet~~ ~~agent qui m'a paru fort sincère~~». Voyage de l'agent secret Ben Châa dans le Djebel el Akhdar, chez les Senoussia», cit.

emissario: un certo ‘Abd al-Raḥmān<sup>68</sup>. A questo punto al nostro Ibn Šā’a non resta altro che svelare la propria identità ed il proprio compito<sup>69</sup>.

Chi ha cercato informazioni sul fenomeno sovversivo della Sanūsiyya le ha sicuramente trovate nell’insieme di questi rapporti di spionaggio, che hanno comunque contribuito ad una conoscenza approfondita della confraternita e sono stati usati per gli studi successivi<sup>70</sup>; il «Voyage de l’agent secret Ben Châa dans le Djebel el Akhedar, chez les Senoussia» è sicuramente la fonte di informazione più valida dopo il rapporto dell’interprete Pilard sulla confraternita. Le varie *zāwiya* con i loro affiliati, gerarchie, alleanze, interessi, fonti di reddito non sono state solo censite, ma sono state situate in una presentazione coerente e precisa. Una precisione tanto più sconcertante visto che si tratta di fatti documentari di estrema utilità, fonti di informazione e quindi punti deboli del nemico.

---

<sup>68</sup> Ibn Šā’a ed ‘Abd al-Raḥmān sono poi diventati amici, infatti, si legge più avanti nel ‘voyage’: «Pendant les derniers jours que Ben Châa l’émissaire en question a passé à Benghazi il s’est fait un ami du nommé ‘Abd-er-Rahman qui est l’agent secret de monsieur Ricard et informe ce fonctionnaire de tout ce qui se passe dans le pays.

Abd-er-Rahman vient donc d’écrire par le dernier courrier à Ben Châa notre envoyé et lui donne les nouvelles suivantes: (de Benghazi le 6 avril): «j’apprends que des pèlerins algériens des cercles de Boghar et de Mascara qui se trouvaient à la Mecque cette année-ci, ont eu au Djebel Koubis (à côté de La Mecque) une entrevue avec Sid-el-Hadj Ahmed ben Mahdi des Beni Zeroual de Mostaganem, lequel était oukil des Senoussi à Tunis et que le gouvernement tunisien expulsa jadis à cause de ses prédications révolutionnaires». E poi leggiamo a margine: «Voir au sujet de ce personnage qui prêchait la haine contre les français le rapport que j’ai fait en décembre dernier revenant de Tunis». A quanto pare le due spie sono poi rimaste in contatto epistolare, infatti Féraud cita una lettera piena di voci ed illazioni circa movimenti di pellegrini e di spie sanusse che ‘Abd al-Raḥmān ha inviato a Ibn Šā’a il 6 aprile 1877. Cfr. Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, p. 344. Sarebbe sicuramente degno di interesse scoprire i legami che intercorrevano fra le due spie e le informazioni che si scambiavano.

<sup>69</sup> «Revenu à Benghazi après avoir accompli ma mission à Djerboub, je n’ai pas tardé à m’apercevoir que j’étais surveillé de très près par un nommé Abd-er-Rahman, agent de Monsieur Ricard le vice-consul de France à Benghazi. Je n’avais plus à dissimuler mon rôle et dès lors, je me suis fait connaître à Monsieur Ricard à qui je donnai quelques renseignements vagues sur mon voyage sans vouloir entrer dans aucun détail. Je me suis embarqué à Benghazi pour Malte, de là à Tunis et enfin me voici revenu auprès de vous». *Ibidem*. Cfr. anche Delaporte au Général Chanzy, Tripoli, le 12 avril 1877, C.A.O.M. 16H55.

<sup>70</sup> Specialmente da Rinn et Duveyrier, che si sono limitati a citare nelle loro fonti non meglio identificati ‘rapports d’agents secrets’, senza ulteriori precisazioni.



Come definire Ibn Šā'a ? Una semplice spia? Un informatore? Un agente segreto? Un traditore? Un trasformista capace di saltare dalla parte degli uni o degli altri? Si possono passare giornate intere a speculare sulla sua identità e nessuna di queste definizioni gli si addice del tutto, egli riesce a conciliare discorsi diversi conducendoli lungo peripli complessi. Forse la sua opera è meno visibile di quanto non si possa credere, perché funziona da cerniera fra due mondi che interagiscono in modo subdolo e malevolo, come se ognuno di essi tentasse di riprendere quanto ha concesso all'altro. Infatti questo tipo di uomo lo si trova ovunque si ordiscano trame dettate da una volontà di potenza, presente ad ogni svolta, nascosto dietro l'angolo, capace di essere molteplice senza mai destare sospetti sulla sua unicità e coerenza.

Ibn Šā'a è preciso, meticoloso anche nella collazione delle informazioni che sono filtrate non solo dall'intelligenza ma anche dallo stile dell'interprete militare Féraud, nella cui ricerca risalta una grande volontà di esporre tutti i pericoli e tutte le trasformazioni in corso per farne la 'storia immediata'. In quei documenti, e specialmente nel succitato 'Voyage', emergono nettamente le caratteristiche di ciò che è scritto sotto dettatura. Tanto il nostro agente quanto l'interprete incarnano molto di più di un mero strumento dell'informazione: infatti ciò che importa non è solo il farle passare dalla Sanūsiyya alla Francia, dalla bocca alla carta, e da lì farle rimbalzare alla dimensione politica, ma lo spessore ed il valore di queste, il tutto con l'ossessionante idea di fondo che le persone, le situazioni, gli avvenimenti, non sono mai ciò che sembrano essere. Tutto è duplice, quadruplice, molteplice: gioco di specchi, percezioni oblique, sembianze e tradimenti. A cominciare da Ibn Šā'a , che sul suo viso ha accumulato nel corso della vita maschere su maschere.

Il mestiere di spia fornisce un supporto di prim'ordine per evocare il ballo degli ipocriti. Parecchi dispacci dell'anno 1877 si distinguono nel mostrare la complessità celata nello spirito dei personaggi oggetto di indagine che non sono mai chi dicono di essere.

### *Il quinto senso*

La vista, il quinto senso – oppure, nel nostro caso – la cecità, è una maschera. C'è qualcosa di diabolico nel finto cieco, come in chi lo spia. In quest'universo torbido del sospetto, l'informazione è lo strumento che serve gli interessi del potere ove si deve sempre giocare d'anticipo. Così sulla vicenda di Si Aḥmed, 'chérif Marocain et affilié aux Senoussi', la corrispondenza si intensifica, intrecciandosi con altre questioni di politica internazionale <sup>71</sup>, con altre spie <sup>72</sup> e con altre congetture, con altri spazi. La struttura dello spazio è quella delle connessioni tra fatti, persone e cose; queste connessioni determinano una logica dello spionaggio: il nostro cieco, o presunto tale, sicuramente nasconde qualcosa e viaggia per secondi fini. Coi suoi continui spostamenti, non solo desta forti sospetti – perché allora chicchessia era tenuto sotto controllo anche per minime distanze – ma è addirittura inquietante, dato che si spaccia per non vedente, e ciononostante viaggia in tutto il medio Oriente, in Europa e perfino in Asia <sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> Cfr. Delaporte au Gouverneur Général Chanzy, Tripoli, le 8 juin 1877, C.A.O.M., 16H55.

<sup>72</sup> Ibn Šā'a vi allude nel suo rapporto: «A Djerboub on m'a demandé si je n'avais pas rencontré en venant un cherif aveugle se disant originaire de Fez. Ce personnage avait passé huit jours à la Zaouïa centrale, mais je n'ai pu savoir quel était l'objet des entretiens qu'il a pu avoir avec Si el Mehedi. A mon retour à Benghazi j'ai appris que le dit cherif se trouvait dans cette ville et aussitôt pour savoir ce qu'il était, je lui ai fait une visite. Il m'a raconté que parti de son pays à l'âge de 10 ans il s'était fixé longtemps à Bayrouth puis qu'il avait beaucoup voyagé et qu'il voyageait encore pour son plaisir. Cette fantaisie de la part d'un aveugle qui court le monde m'a beaucoup surpris d'autant plus que son entourage se compose de gens d'origine mystérieuse. L'un d'eux m'a dit qu'il était du Sous marocain, tandis que l'aveugle m'avait affirmé que son compagnon était de Constantinople. Enfin le troisième, jeune homme de dix huit à vingt ans du nom de Mahmoud, se dit tantôt syrien et tantôt turc. Quoiqu'il en soit tous trois parlent parfaitement la langue arabe, sont richement vêtus, font de la dépense, et ont un gros crédit sur les marchands de Benghazi qui leur a été ouvert par un grand négociant d'Alexandrie. Ils m'ont beaucoup parlé de l'ex émir Abd-el-Kader et m'ont donné de ses nouvelles». E poi a margine leggiamo: «A son arrivée à Benghazi le cherif aveugle a été admirablement accueilli par tous le khouan Senoussi et on l'a logé dans la maison de Si Mohamed ben Zebelâ l'un des principaux membres des Senoussia. Ben Châa supposa que c'est un agent envoyé par Abd-el-Kader. Reçu le premier jour chez cet aveugle Ben Châa a été éconduit le lendemain quand il s'est représenté ayant appris qu'il était algérien». *Voyage...* cit.

<sup>73</sup> «Il était étrange qu'un aveugle trouvât tant de charme à voyager, puisqu'il affirmait dans ses causeries avoir parcouru la Chine, les Indes, une bonne partie de l'Europe et qu'il était même

Ces propos qui n'ont trompé personne ont paru d'autant plus maladroits qu'il est inadmissible qu'un individu qui se dit aveugle, se soit décidé, pour son agrément, à faire un voyage aussi pénible que celui d'Alexandrie au Yagbub. Il est évident qu'on doit l'attribuer à d'autres motifs. En outre, afin sans doute d'éloigner de lui tout soupçon, il est appliqué à faire courir le bruit qu'il avait été déjà fort mal reçu par le Scheikh Sénoussi, mais là encore personne ne s'est laissé tromper par la raison qu'il est descendu à Bengazi chez un des principaux affiliés de ce Chef religieux qui le loge et le nourrit à ses frais <sup>74</sup>.

Negare palesemente il 'filosanussismo' è immediatamente interpretato come rivelatore di perversa finzione: essere il contrario di ciò che si è. Il suo ruolo è quindi percepito come offensivo – in quanto probabile spia nemica – e difensivo al contempo: la cecità non è più una debolezza ma una forza; è una delle maschere più stereotipate, le sue pupille opache rinviando a mitologie molto pregnanti. Naturalmente Ricard, da mastino qual era, lo segue e lo controlla da ben tre anni <sup>75</sup>, allerta i consolati delle città da cui transita, cerca addirittura inutilmente di incontrarlo con un falso pretesto <sup>76</sup>. Il ricco Marocchino è sicuramente una pedina importante nelle mani dei Sanussi, non sembra essere un informatore occasionale, e proprio l'interesse verso un individuo del genere ci permette di costatare e confermare tutta una serie di atteggiamenti già riscontrati.

---

enfermé dans Paris pendant le siège». Féraud au Ministre des Affaires étrangères, Tripoli, le 6 septembre 1879, C.A.O.M., 16H55 e 16H2.

<sup>74</sup> Delaporte au Gouverneur Général Chanzy, Tripoli, le 12 avril 1877, C.A.O.M., 16H55.

<sup>75</sup> «Ce Si Ahmed, d'après la composition et le signalement du personnel qui l'accompagne, à l'exception des femmes qu'il a du rencontrer en route, et l'itinéraire qu'il a suivi de Benghazi à Damas, n'est autre, certainement, que le Marocain opulent qui depuis trois ans attire l'attention de Mr Ricard, notre vice Consul de Benghazi». Féraud au Ministre des Affaires étrangères, Tripoli, le 6 septembre 1879, C.A.O.M., 16H55 e 16H2.

<sup>76</sup> «Pour tâcher d'arriver à connaître ce que pourrait être réellement ce Scheikh Ahmed, Mr Ricard a tenté de lui faire visite sous le prétexte qu'il désirait causer avec lui de la France, malheureusement celui-ci n'y a pas consenti et a répondu à la personne qui lui avait fait cette demande, qu'il ne tenait nullement à voir des Consuls». Delaporte à Chanzy, Tripoli, le 12 avril 1877, au sujet de trois chrétiens qui sont allés au Yagboub visiter le Scheikh Sénoussi. Départ pour l'Algérie d'un affilié du Scheikh Sénoussi, C.A.O.M. 16H55.

Del nostro Marocchino non si sa nulla per certo, né il nome, né la nazionalità, né la fede religiosa <sup>77</sup> e naturalmente anche la cecità – dato che è falsa – ogni tanto scompare. Dice Féraud:

Si M. Gilbert parvient à constater que ce chérif marocain y voit clair aujourd'hui, cela démontrera que celui-ci a admirablement joué son rôle et trompé tout le monde, avec sa cécité simulée, les Européens comme les indigènes. Un homme capable de garder un tel masque pendant trois ans, sans la moindre lassitude, est réellement très maître de lui et certainement dangereux <sup>78</sup>.

Lo stereotipo del sanusso spia, che è spia perché affiliato alla confraternita, e, viceversa, in quanto tale è spia, è rivelatore della logica di stigmatizzazione su cui si fonda il principio dell'interpretazione cospiratoria dell'amministrazione francese. Tale stereotipo è ricostruito a partire da una serie di dati veri o presunti, impliciti o espliciti, lacunosi o compatti che però gli conferiscono una forza d'urto e gli permettono di mettere in scena una rappresentazione perfettamente fedele all'immagine dell'Altro. In questo sentiero delle cecità incrociate che permette di nascondere l'ambivalenza della propria identità e delle proprie azioni, il nostro cieco ricopre due ruoli: da un lato risponde ad un chiaro modello prestabilito di nemico su cui l'amministrazione francese può costruire l'efficacia del proprio discorso, dall'altro è circondato da tali e tanti misteri ed incertezze da perdere materialità.

---

<sup>77</sup> «Par ma dépêche en date du 2 mars dernier sous le n 8, j'ai eu l'honneur de vous informer que trois chrétiens s'étaient rendus d'Alexandrie par Siona au Yagboub pour voir le Scheikh Sénoussi et que de là ils s'étaient dirigés sur Adjéla afin de gagner Bengazi. Aujourd'hui notre Vice Consul m'écrit que ces individus qui voyagent ensemble et qu'on lui avait signalés comme chrétiens, étaient musulmans et qu'ils venaient d'arriver dans sa résidence. Le principal d'entr'eux qu'on assure être aveugle, se fait passer pour un chérif Marocain de Fez et s'appellerait Séïd Ahmed, le second dont on ignore le nom se dit natif de Sous (Maroc) et le troisième qui se nommerait Mahmoud, serait un jeune homme de 18 à 20 ans parlant parfaitement l'arabe de Syrie et auquel ce Séïd Ahmed témoignerait les plus grands égards». Delaporte au Gouverneur Général Chanzy, Tripoli, le 12 avril 1877, C.A.O.M., 16H55.

<sup>78</sup> Féraud au Ministre des Affaires Etrangères, Tripoli, le 6 septembre 1879, C.A.O.M., 16H55 e 16H2.

### *La teoria del sospetto*

L'intenso odore della cospirazione, tanto reale quanto immaginaria, non emana soltanto dalla Sanūsiyya, ma impregna anche le quinte dell'amministrazione francese, rivelando così una piccola e subdola guerra che si appoggia ad un insieme di presupposti. Infatti, al di là dei fenomeni manifesti, esistono dei fatti segreti, destinati a restare tali, che forniscono una spiegazione politica perché frutto di un piano messo in opera da attori occulti. I muri hanno le orecchie, non è una novità, ma ciò che è preoccupante è la dimensione e la natura di queste orecchie: sempre più grandi e sempre più indiscrete. L'inserimento di un talpa significa non solo organizzare una guerra in seno alla guerra che sedimenta, stratifica ed incrocia i sospetti per ottenere un unico blocco, ma anche cambiarne le condizioni e le modalità. La figura del dragomanno, sospettato di essere una spia dei Sanussi che, come una talpa, si teme possa scavare cunicoli tortuosi nei segreti della politica coloniale francese, prende le sembianze di un informatore puntuale, capace di riferire le mosse e le frasi più segrete nate nelle pieghe più recondite degli uffici.

Féraud, nelle pagine del suo rapporto di ricognizione sulle coste maghrebine a bordo del 'Cassard', mette in causa Philippe Delaporte, il Console generale di Francia a Tripoli ed il suo *entourage*. Accusa infatti il dragomanno 'Abd al-Ḥāfīz di essere una spia sanussa infiltrata nell'ufficio di Delaporte, fatto gravissimo, sia perché permette la diffusione di segreti, sia perché devia le indagini ed offre false informazioni all'amministrazione francese. In questa prospettiva, ove tutti i personaggi sono identificabili in stereotipi umani, il problema non risiede nel fatto concreto, nella responsabilità reale, nel torto causato, ma nel sospetto e nell'attribuzione di tutto ciò. Da lì nasce il pretesto per qualsiasi manipolazione e la questione è ulteriormente complicata da una presunta alleanza con Gerhard Rohlfs, il cui ruolo e la cui personalità hanno già parecchio turbato i sogni di Ricard. La vicenda di 'Abd al-Ḥāfīz che riceve una lettera da uno straniero, probabilmente tedesco, travestito da arabo, è un condensato di situazioni e personaggi stereotipati trapiantati con bell'effetto in tutta la letteratura spionistica. Il fenomeno camaleontico, ove si rivestono gli abiti di tutti e di nessuno, rinvia alla realtà invisibile di cui la spia è un simbolo. Difficile distinguere il turista dal cospiratore, in un rapporto in cui Féraud,

forse per un eccesso di realismo, mescola e mette in ombra il politico col privato, fornisce poche novità ma abbonda in pettegolezzi e ci dice:

Ces fréquentes apparitions de voyageurs étrangers auraient besoin d'être surveillées de très près et à ce propos M. Ricard m'a parlé confidentiellement d'un fait fort étrange qui dénote le degré de confiance que l'on doit avoir dans le Tripoliteain Abd-el-Afid qui sert d'interprète arabe au Consulat général de Tripoli et que Ricard signale comme extrêmement fanatique et dangereux. L'année dernière un individu parlant assez mal la langue arabe bien que portant le costume indigène, arrivait à Mezurata, passait à Benghazi et se rendait à Derna. M. Ricard le vit et constata bientôt que c'était un étranger déguisé. Mais ce qui le surprit le plus c'est que cet étranger qu'il suppose de race allemande, avait été pourvu d'une lettre de recommandation pour le dit Interprète Abd-el-Afid, attaché au consulat de France de Tripoli. Ricard signala le fait à M. Delaporte et celui-ci répondit que son interprète niait le fait. La chose en resta là, mais M. Ricard avait les preuves de ce qu'il annonçait <sup>79</sup>.

No, la cosa non finì lì: a questi sospetti se ne aggiunsero altri ben più gravi. 'Abd al-Ḥāfīz era anche una spia, sospetto molto pesante, confermato pure da Ibn Šā'a <sup>80</sup>, tutto ciò ebbe dunque non solo un seguito ma anche un ruolo destabilizzante su Delaporte ed il suo operato. Anzi, è proprio il nostro Ibn Šā'a che allarma Ricard <sup>81</sup> ed a nulla varranno le parole di stima che userà Delaporte per difendere il suo impiegato <sup>82</sup>. E se Ibn Šā'a avesse un interesse personale? Anche questo potrebbe essere un

---

<sup>79</sup> Féraud, à Monsieur le Général Chanzy, décembre 1876, C.A.O.M. 16H56 cit.

<sup>80</sup> «Maintenant dans les conversations que j'ai eues avec mes compatriotes les khouans de Djerboub, on m'a affirmé que le nommé Abd-el-Afid, employé en qualité d'interprète au Consulat général de France à Tripoli était lui aussi un fervent Senoussien». *Voyage...* cit.

<sup>81</sup> Si legge nel rapporto di Ibn Šā'a: «Grâce à la vigilance de Monsieur Ricard, l'agent consulaire français de Benghazi, nous avons été mis sur les traces d'une sorte de conspiration tramée sourdement par une secte fanatique contre le repos de l'Algérie. ~~Ben-Châa~~ notre émissaire a suivi la piste et nous révèle aujourd'hui toute la vérité.

Quoiqu'en dise Monsieur Delaporte, les Senoussia ont des Zaouïas autour de Tripoli et ont pris pied à Tripoli même où ils ont des agents et, même auprès de notre consul général, dans la personne de son interprète indigène. Abd-el-Afid qui jouerait un double rôle. ~~Ben-Châa~~ notre émissaire m'a souvent répété que Si el Mehedi est l'ennemi des français et qu'il n'attend qu'une occasion favorable pour nous faire sentir les effets de sa haine». *Voyage...* cit.

<sup>82</sup> Cfr. le lettere inviate da Delaporte al Ministro degli Affari Esteri ed al Generale Chanzy il 27 luglio 1877, C.A.O.M., 16H56.

tratto della personalità della nostra spia, abituata ai colpi bassi e a giustificare machiavellicamente i fini coi mezzi. I fatti, o comunque il loro montaggio, mostrano un'evidente negligenza e miopia di Delaporte: non ha saputo fidarsi delle persone giuste. 'Abd al-Hāfīz svolge il compito di traduttore, quindi può accedere a documenti riservati, a 'dossier sensibili' e modificarne l'efficacia o influire su una decisione futura: si sa bene che in questo caso il linguaggio non è un servitore indifferente. Questa è un'aggravante della colpa del Console che non ha saputo vedere il nemico che prosperava sotto il suo naso: si insinua il sospetto che il dragomanno non sia un caso isolato ma faccia parte di un vivaio di informatori e di collaboratori. Il discredito sorto da questo 'affare' è tutto a vantaggio di Ricard.

La vicenda può essere riassunta dalla seguente nota inviata al Governatore generale il 10 agosto 1877:

Dans le rapport établi par M<sup>r</sup> Féraud et relatif à la mission secrète confiée à un Algérien en Tripoli, se trouvaient les deux passages suivants:

«Dans les conversations que j'ai eues avec mes compatriotes, les kouans de Djerboub, (c'est l'agent qui parle) on m'a affirmé que le né Abd-el-Afid, employé comme interprète au Consulat Général de France à Tripoli était lui aussi un fervent senoussien».

(Le passage entre crochets avait été supprimé dans la copie envoyée au Consul Général de Tripoli).

Cet agent diplomatique écrit aujourd'hui une longue lettre de laquelle résulte que ces appréciations sur son interprète l'ont fortement froissé:

«Les conclusions de ce rapport, en ce qui concerne ce Dragoman auxiliaire, lui ont paru conçues dans un esprit peu flatteur, pour le Consulat Général auquel M<sup>r</sup> Féraud semble reprocher son peu de clairvoyance».

Ailleurs, il se plaint de ce que M<sup>r</sup> Féraud ne semble pas accorder à des agents qui, comme M<sup>r</sup> Delaporte, habitent l'Orient depuis 33 ans et qui en ont fait une étude toute spéciale, quelque expérience et assez de pénétration pour ne pas se méprendre aussi naïvement sur le compte des employés placés sous leurs ordres.

M<sup>r</sup> Delaporte a fait une enquête de laquelle résulte, pour lui, que cette accusation n'avait aucun fondement et que rien n'autorise à douter de la fidélité du dragoman dont il fait le plus grand éloge, pendant plusieurs pages.

M<sup>r</sup> Delaporte ne voit dans cette accusation, dont notre émissaire s'est fait l'écho et que répète M<sup>r</sup> Féraud, qu'une manoeuvre dissimulée des Senoussia tendant à faire perdre à Abd el Afid la place qu'il occupe, ou destinée seulement à exagérer

aux yeux des khouans Algériens l'influence et la puissance du chef des Senoussia

<sup>83</sup>

La Storia è inevitabilmente costruita su azioni effettivamente concretizzatesi, qui invece vediamo aperta anche la considerazione di altre possibilità rimaste irrealizzate: benché il dragomanno sia assolto per mancanza di prove o perché si dimostra che il fatto non sussiste, benché il suo ruolo di spia vera o presunta non abbia cambiato di un millimetro le manovre politico-coloniali, benché si insinui il sospetto che tutto sia una montatura mirata a danneggiare Delaporte o il suo impiegato, oppure entrambi, quelle lettere dimostrano, comunque, non solo l'efficacia e la forza del timore sanussita ma anche il valore della strategia del segreto attorno al quale ruota il gioco politico. «L'espion est le stigmaté éminent de la méfiance qu'éprouvent les gouvernants à l'égard des gouvernés»<sup>84</sup>, la strategia del controllo è in quegli anni più forte di qualsiasi azione militare perché è attraverso queste invisibili tensioni che funzionano le relazioni fra colonizzatori e colonizzati. Niente di strano quindi che il caso del dragomanno non sia che la punta dell'iceberg di una situazione ben più complessa e cioè le due visioni conflittuali di Féraud e di Delaporte: il primo voleva sviluppare la sorveglianza degli indigeni, per penetrare il territorio fin nelle sue fibre più recondite; il secondo seguiva le linee delle grandi potenze dando maggior rilievo a Costantinopoli, San Pietroburgo o Londra<sup>85</sup>. Forse meriterebbe una riflessione a sé la diversità di questi due personaggi, qui ci limiteremo a sottolineare, appoggiandoci ai documenti in allegato, che Delaporte aveva non solo un'ottica diversa, ma anche mezzi diversi ed arrivava a conclusioni molto più pacate di quelle di Féraud<sup>86</sup>. Per esempio non credeva che al-Mahdi fosse l'*imām* nascosto<sup>87</sup>,

---

<sup>83</sup> Note pour Monsieur le Gouverneur Général, Alger le 10 août 1877, C.A.O.M., 16H56.

<sup>84</sup> Alain Dewerpe, *op.cit.*, p. 85.

<sup>85</sup> Questo è il rimprovero che gli viene mosso da Féraud. Nel rapporto della missione del 'Cassard', non mancano comunque altre frasi caustiche, che, facendo l'elogio di Ricard, automaticamente criticano Delaporte. Leggiamo, per esempio: «Nous avons trouvé auprès de M. Ricard, l'agent consulaire de Benghazi, localité presque perdue, des renseignements bien autrement sérieux qu'à Tripoli où ce qui se passe en pays arabe est totalement ignoré». C.A.O.M., 16H56. Cfr. anche Jean-Louis Triaud, *op. cit.*, pp. 337-340.

<sup>86</sup> Lettere inviate da Delaporte al Duca Decazes, il 24 agosto 1877 e al Generale Chanzy il 29 settembre 1877, C.A.O.M., 16H56 (allegato 8).



ridimensionava il pericolo della guerra santa, si serviva di agenti le cui informazioni spesso differivano da quelle fornite da Ibn Šā'a .

Fatti del genere mostrano quindi, da un lato la specularità dei rapporti tra la Francia e la Sanūsiyya – in questo caso è la prima a sapere di essere segretamente sorvegliata dalla seconda, la quale svolge questo compito di sorveglianza proprio perché sa di essere a sua volta sorvegliata e così all'infinito –, e dall'altro una tensione iscritta nella logica della competizione e dell'ambizione <sup>88</sup>.

### *Dal rinoceronte al camaleonte*

Non è questione di forza ma di astuzia, bisogna adattare i propri comportamenti ed i propri discorsi alle necessità del momento. Se abbiamo scelto la frase di Roland Barthes «détruire le loup en se logeant confortablement dans sa gueule» come incipit del nostro lavoro, è perché bene illustra la strategia scelta dalla Francia: inviare Ibn Šā'a nel cuore

---

<sup>87</sup> «D'après moi, l'unique bien qu'aura fait le Cheikh Senoussi dans la Tripolitaine et principalement dans le Djebel El Akhdar, au Fezzan et au Ouadaï, c'est d'avoir répandu la religion mahométane parmi les populations ignorantes qui n'avaient aucune croyance et de leur avoir inculqué des principes susceptibles de modifier avec le temps leur mauvais instincts. Ce sera son seul résultat pratique; mais, quant à les faire marcher dans un but de Guerre Sainte (Djiad) il n'y réussira pas; il verra, à ce moment là tous ses rêves s'évanouir. Si je vous parle ainsi, c'est que je connais parfaitement l'esprit de ces populations pour avoir, pendant des longues années, habité au milieu d'elles. J'ajouterai que, quoique le Cheikh Senoussi se fasse passer à leurs yeux pour le Mehdi, personne en réalité n'ajoute foi à cette prétention qui est d'autant plus ridicule que, d'après les croyances musulmanes appuyées sur les affirmations catégoriques de nos principaux docteurs, le vrai Mehdi ne doit pas venir du Djerboub mais de la ville d'Assa située dans le Maroc, et que ce Mehdi n'est autre que Hadréti Aïça (N. S. Jésus Christ)». Annexe à la dépêche sous le n° 18, Delaporte à S E Monsieur le Duc Decazes Ministre des aff. Etrangères – Paris, Tripoli, le 24 août 1877, C.A.O.M. 16H56.

<sup>88</sup> Delaporte sarà in un certo senso vittima di Féraud, ma non bisogna credere che non sferrì a sua volta duri colpi all'avversario, insinuando nel Ministro degli Affari Esteri la scarsa fondatezza delle informazioni di quest'ultimo, che in fondo altri non era che un commerciante di poco conto, messo a fare il vice-console in un posto sperduto solo per appagare la sua vanità.

della confraternita. Come abbiamo detto prima, l'amministrazione coloniale si pone il problema della penetrazione dello spazio non tanto dal punto di vista geografico ma da quello mentale, psicologico, religioso: la colonia deve poter essere raggiunta, occupata, costruita. Ecco cosa rende al viaggio di Ibn Šā'a non solo la dimensione del segreto ma anche quella dinamica di chi deve quotidianamente cercare nuove risorse celate per poter alterare sia il corpo che la mente. Non può apparire come un intruso, un invasore straniero che viene a percepire i segreti dell'altro, deve invece occultare una parte della sua identità, quella filo-francese, modificare forse leggermente l'abbigliamento per adeguarsi meglio alle circostanze, modificare il linguaggio, rimodellare il modo di agire, di essere e di rapportarsi ai Sanussi. Le sue facoltà camaleontiche posseggono una corrispondenza del campo informativo, gli permettono di adeguare le sue abilità di adattamento ad un imperativo politico. Insomma, Ibn Šā'a non è un ipocrita che paga il prezzo dell'autenticità con l'impostura e viceversa, ma un camaleonte che mette la dissimulazione al servizio del colonizzatore. E ci viene spontaneo pensare a tutti i grandi viaggiatori del secolo scorso che ricorrevano al travestimento proprio per favorire la perdita di identità e far sì che il viaggio diventasse un modo per nascondersi, trasformarsi, mimetizzarsi, sfuggire o scomparire.

Ma torniamo al nostro Ibn Šā'a ed immaginiamolo ad Algeri, il 18 maggio 1877, seduto nell'ufficio di Féraud mentre riferisce tutto quanto ha visto e sentito. La sua è una specie di 'voce di nessuno', quella che esprime al tempo stesso l'Io e l'Altro. Il suo *dire* presuppone un *voler dire*, come il suo sguardo implica un *voler vedere* ed anche un *poter vedere*. In quel flusso orale prima, e scritto poi, si instaura un nuovo 'patto di lettura', che fa appello allo statuto dell'emittente e del ricevente, provocando un 'effetto verità' persuasivo. Féraud redige una dettagliata lettera per il Generale Chanzy, ci offre un testo vivo, come trascritto da una registrazione: l'oralità è senza dubbio il tratto distintivo di quella scrittura. Eppure sicuramente egli ha operato dei tagli, riassumendo, interrompendo di tanto in tanto la nostra spia per porgli delle domande, praticando con destrezza l'anatomia di quanto gli veniva raccontato. Il lungo documento <sup>89</sup> inizia così:

---

<sup>89</sup> Sono 39 pagine. C.A.O.M. 16H56.

Mon Général,

Au retour de la mission du Cassard sur les côtes de Tunisie et de la Tripolitaine, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte des moyens que nous avons employés pour être exactement renseignés sur les menées de la secte religieuse des Senoussia, à laquelle on attribuait des tendances hostiles contre la France.

~~Ben Châa~~, l'agent secret débarqué par nos soins à Benghazi, au mois de décembre dernier, est enfin de retour de son long voyage au Djebel el Akhedar, centre d'action des Senoussia. Les nouvelles qu'il en rapporte confirment ce que j'ai signalé précédemment et méritent de fixer notre attention. Si el Mèhed ben Senoussi, il n'y a plus à en douter, est notre ennemi, il ne dissimule point ses aspirations: son objectif est une grande révolution dans le monde musulman en même temps que l'expulsion par la force des chrétiens de l'Algérie. Il ne fait pas mystère des sentiments de haine et de fanatisme qu'il nourrit contre nous et n'attend que le moment favorable pour entrer en lutte. Les éventualités de la guerre d'Orient pourraient précipiter le mouvement. Maintenant que les projets de ce dangereux marabout nous sont connus, nous devons nous tenir sur nos gardes et chercher les moyens de les déjouer.

Afin de vous mettre à même, Mon Général, d'apprécier l'importance des renseignements de ~~Ben Châa~~ je dois vous donner textuellement le récit, peut-être un peu long, mais néanmoins fort intéressant, que j'ai écrit sous ~~la~~ sa dictée ~~de cet agent qui m'a paru fort sincère~~<sup>90</sup>.

Abbiamo volutamente segnato anche quelle parole o quelle frasi che nel manoscritto erano cassate con dei segni blu o rossi lasciando però leggere perfettamente quanto si voleva celare, al punto da renderlo perfino più evidente. Così Ibn Šā'a sembra perdere il suo spessore umano per mantenere solo il timbro della voce che è la sola espressione di presenza del soggetto, storicamente e linguisticamente iscritto anch'esso nel testo. Si annuncia da subito un atteggiamento molto negativo nei confronti della Sanūsiyya, ricalcando i giudizi espressi precedentemente e mostrando un perfetto accordo con le tesi di Ricard<sup>91</sup>. In tal modo questo scritto riservato sarà di aiuto alla diffusione di idee imbevute nel sospetto e nel mistero proprio perché la sua diffusione avverrà nel segreto. Il complotto della confraternita riappare ad ondate e l'immaginario feconderà la mutua

<sup>90</sup> *Voyage...* cit.

<sup>91</sup> Inevitabilmente Ibn Šā'a, come qualsiasi altro informatore, veicola informazioni ed atteggiamenti manifesti o latenti che l'autorità coloniale condivide e si aspetta.

esclusione stereotipando la confraternita e, più diffusamente, il Maghrebino.

*Parola di spia*

Il nostro Ibn Šā'a vive forse un'esperienza simile a quella di Zelig, l'eroe del film di Woody Allen? No, perché non è una combinazione di personaggi possibili, come non è un pirandelliano 'uno, nessuno e centomila'; la sua dimensione è paradossalmente limpida, trasparente, perché proprio la trasparenza fa da maschera al suo ruolo. Se così non fosse, non riuscirebbe ad ottenere la fiducia e a far parlare chi lo circonda. Le sue trasformazioni ed i suoi mimetismi non fanno di lui qualcuno di diverso nella sua essenza: è come un camaleonte che cambia colore ma resta camaleonte, non si trasforma in un altro animale. Nel ricco repertorio di metafore utilizzate in ambito politico, al nostro personaggio si addice forse quella del polipo, infatti i suoi discorsi ondegianti si avvinghiano all'avversario come lunghe braccia flessuose e a ventosa; la sua è un'intelligenza che permette di adattarsi alle situazioni più sconcertanti, di assumere tanti aspetti quante sono le categorie sociali e i tipi d'uomo, d'inventare i mille tiri che renderanno la sua azione efficace nelle più varie circostanze. E' proprio la capacità di rivestire tutte le forme senza restare prigioniero di alcuna che definisce nel polipo e nel *polytropos* – l'uomo dalle mille astuzie –, una *mêtis*, la cui flessibilità sembra piegarsi alle circostanze solo per poterle dominare con maggiore sicurezza<sup>92</sup>.

Ibn Šā'a comincia col raccontare il suo viaggio a partire da quella notte in cui fu sbarcato dal 'Cassard':

Après qu'un canot du Cassard m'eût débarqué la nuit sur la plage de Benghazi, je vous fis savoir par quelques lignes, remises adroitement à un de vos matelots, que je venais de louer un guide et un chameau, comptant, dès le lendemain, me mettre en route pour le djebel el Akhedar. Mais, au moment de partir, les allures et les paroles de mon guide me firent douter de son honnêteté et je lui déclarai que j'avais modifié mes projets. Je ne voulais pas m'engager imprudemment dans une

---

<sup>92</sup> Marcel Detienne, Jean Paul Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Paris, Champs/Flammarion, 1974, trad. it. Laterza, 1977.

contrée peu sûre où les Senoussia seuls sont respectés. Dès lors prenant une détermination extrême, j'allai tout droit à la Zaouïa Senoussia de Benghazi, auprès de son chef Si Abd-er Rahim, et lui demandai sans ambages un sauf conduit pour faciliter mon voyage auprès du grand maître de l'ordre des Senoussia à Djerboub. Je dus expliquer les raisons de ma présence dans ce pays, dire que j'étais membre des Senoussia de la province d'Oran et que, réfugié à Tunis, j'allais à la recherche d'un cousin signalé comme résidant à Djerboub, avec lequel j'avais de sérieuses affaires de famille à régler.

Je ne vous cache point qu'auprès du mokraddem Si Abd-er-Rahim et des autres personnages de la même secte avec lesquels je me suis trouvé en relations par la suite, j'ai été bien accueilli, en me faisant passer pour émigré algérien et ennemi des Français naturellement.

Trois jours après, si Abd-er-Rahim était si bien convaincu de ma sincérité qu'il me donnait des lettres de recommandation pour ses collègues des autres Zaouïas que je rencontrerais sur ma route et me procurait lui même un guide de confiance et un chameau. C'est ainsi que durant mon long voyage, recommandé de Zaouïa en Zaouïa, j'ai reçu successivement l'hospitalité la plus empressée dans celles de Deziana, - Toukra, - El Merdj - El Ksour, - Guefeuta, - el Hamama, - El Seïda la première Zaouïa établie par le fondateur de l'ordre et où sont nés ses deux fils, - Tert, - el Mara, - Bechara, - el Fidia et Aziat où je passerai les fêtes de l'aïd<sup>93</sup>. Ce n'est que trente sept jours après mon départ de Benghazi que j'arrivai à Djerboub, je ne me figurais point que la distance à parcourir était aussi longue et aussi difficile à travers un pays souvent désert.

Ibn Šā'a ottiene il primo lasciapassare e inizia la sua indagine come un ago che penetra nelle fibre del tessuto, negando il principio di verità, di identità, di causalità. In questo è un Odisseo maghrebino: la sua inclinazione all'inganno, la sua capacità di simulare la verità e di inventare per i suoi interlocutori una diversa e fittizia identità, la sua infinita potenza osmotica non ne fanno un uomo, ma una spugna. Se riesce nel suo intento di spia è perché non agisce in termini di contraddizione o di opposizione, ma di sovrapposizione e di successione. La spinta propulsiva è non solo spazio-temporale – parecchie *zāwīya* in ben 37 giorni di viaggio – ma soprattutto mentale. Infatti, oltre alle azioni sotterranee che può esser indotto a montare per soddisfare la domanda del potere che lo ha assoldato, e che sarà pronto a rinnegare al momento opportuno, ciò che motiva il ruolo di Ibn Šā'a è la conoscenza, il più possibile rapida ed anticipata,

---

<sup>93</sup> Quest'indicazione permette di stabilire con precisione la data di quel passaggio: 27 dicembre 1876.

delle intenzioni implicite della Sanūsiyya. Il suo è un processo che non è né di identificazione, né di assimilazione, ma di penetrazione nella forma dell'altro a cui si avvicina o da cui è avvicinato, in un movimento che è il 'divenire l'altro', il che non significa 'essere l'altro'. Si procura per prima cosa una lettera di presentazione che gli permetterà di varcare le frontiere instabili e porose delle varie *zāwiya*, mette in atto la strategia del polipo e coi suoi tentacoli e la sacca di inchiostro, procede speditamente, tappa dopo tappa, verso Ġaġbūb.

*Veni vidi dixi*

Ibn Šā'a restituisce con esattezza quello strano clima ove le ostilità non sono militari e gli spazi sono considerati come i quasi-personaggi di un grande intrigo politico. Comincia con la descrizione minuziosa della *zāwiya*, descrizione presa poi in prestito dagli studiosi successivi<sup>94</sup>, la cui funzionalità narrativa corrisponde anche ad un 'orizzonte di attesa' da parte di Féraud e – in modo più in generale – dell'amministrazione francese. Descrivere è un'azione che si fa *per qualcuno*, è una pratica non solo codificata e finalizzata ad una pragmatica politico-coloniale, ma anche consacrata alla leggibilità di un personaggio, un carattere, un'ideologia. Ma descrivere è un'azione che si fa anche *per qualcosa*, e cioè per insegnare, classificare, spiegare, render conto, e questo 'servire a qualcosa' significa possedere tanto una funzione intra-testuale definita, quanto una funzione extra-testuale utilitaristica<sup>95</sup>. La descrizione interviene proprio sull' 'orizzonte di attesa' perché questo è focalizzato non sulle strutture semiotiche profonde ma su quelle di superficie: contenuti più o meno deducibili, liste più o meno esaustive, informazioni sullo spazio e la sua struttura, tutto ciò fa sì che gli occhi di Ibn Šā'a siano quelli di Féraud e viceversa, perché lo spionaggio è la fisica del sapere, l'epistemologia della

---

<sup>94</sup> Specialmente Rinn.

<sup>95</sup> Cfr. Philippe Hamon, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.

sensibilità, la metodologia della ricerca di cui la vista è lo strumento essenziale<sup>96</sup>:

Djeboub, siège de la confrérie des Senoussia, est situé à l'ouest de Sioua, à une distance de trois journées de marche environ; les abords en sont déserts et arides, on n'y voit ni reptiles ni oiseaux. C'est une bourgade entourée de murs percés de quatre portes, orientées vers les points cardinaux. Dont l'une plus large que les autres est réservée aux caravanes de pèlerins. Au centre est la Zaouïa, splendidement bâtie, ornée de marbres et de faïences vernies, de verres de couleurs, de fer et de boiseries sculptées; c'est un des plus beaux monuments que j'ai vu en Afrique et le tombeau de Si Senoussi, fondateur de la Secte, est splendide et couvert de richesses. Environ quatre cents personnes, gens religieux de tous pays résident à la Zaouïa et dans les maisons qui en dépendent. Sur ce nombre une quinzaine seulement sont mariées, les autres sont tolba et vivent dans un ascétisme très sévère. Il y a une centaine d'esclaves nègres pour le service intérieur. Les deux puits de la Saoula ne donnent que de l'eau saumâtre. A côté est une petite oasis d'environ 150 palmiers, et 13 petits jardins ayant chacun un puits à moria, où croissent des oliviers qui ombragent des carrés de légumes.

I teorici della descrizione distinguono tre funzioni principali: matesica (informazioni date dall'autore), mimesica (costruzione di una rappresentazione), semiosica (regolazione del senso)<sup>97</sup>. Nel racconto di Ibn Šā'a queste tre funzioni si combinano nell'articolazione del suo discorso e – di rimbalzo – nell'articolazione della lettera che Féraud sta scrivendo sotto dettatura<sup>98</sup>, prendendo la forma di sequenze descrittive, informative, enumerative. Emergono tutte le attività, perché in quei luoghi o momenti ogni cosa è classificata, svolge la sua funzione. Ne risulta una descrizione non solo ricca di dati, che fissa le coordinate spazio-temporali in cui si muovono i soggetti a loro volta descritti, ma anche una

---

<sup>96</sup> Cfr. Alain Dewerpe, *Espion*, ove l'autore considera che: «de la primauté de l'oeil scrutant l'espace (où, quoi, combien, à quelle heure?) dérive la nature du secret: non point secret représenté, médiatisé, indirect [...] mais secret spatial, visible, saisissable directement». cit., p. 230.

<sup>97</sup> Jean-Michel Adam, André Petitjean, *Le texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1989, p. 26.

<sup>98</sup> «Tel est, mon Général, le récit textuel que j'ai écrit sous la dictée de Ben-Châa notre émissaire». *Voyage...* cit.

descrizione estesa all'espressione dei pensieri, dei sentimenti, insomma: alla totalità dell'esperienza di spionaggio.

Sur la recommandation du mokaddem de Benghazi je fus accueilli à la Zaouïa, mais très surveillé pendant les heures qui suivirent mon arrivée. Après quelques explications, quand j'eus dit que j'étais originaire de la province d'Oran je vis entrer dans la chambre où je me trouvais un personnage de Tlemcen nommé Si el Madani ou Sidi Ahmed, se disant cousin de l'agha Si Ahmed des O. Riahd - Tlemcen.

Il me questionna longuement sur mes relations dans la province d'Oran. Satisfait de ce premier interrogatoire et pour s'assurer si réellement je venais de Tunis, un autre personnage natif de cette ville vint à son tour me faire subir un nouvel examen. C'est ainsi que l'on procède à l'égard de tout étranger arrivant à la Zaouïa avant de le présenter au grand maître Si el Mehedi; on pousse même les précautions jusqu'à le fouiller pour s'assurer qu'il n'a sur lui ni arme ni poison. Ce qui précède démontre combien il est difficile de pénétrer auprès du grand chef religieux, tant on se méfie des espions. Souvent même on croit avoir vu Si el Mehedi, tandis qu'on n'a été présenté qu'à un de ses disciples nommé Sidi Mohammed el Biskri<sup>99</sup> qui lui rassemble d'une manière frappante et reçoit alors les visiteurs qui inspirent quelques soupçons.

Le lendemain de mon interrogatoire, un nègre vint me prendre et me conduisit auprès de Si el Mehedi. Ce marabout a aujourd'hui 34 ans; il est de taille moyenne, sa figure est très belle, il a le teint clair et de grands yeux noirs; une bouche extrêmement petite et des lèvres rouges comme celles d'une femme. Sa moustache et la barbe taillée ronde sont noires. Au dessus du sourcil droit et sur la joue du même côté, il a deux taches brunes de la grosseur d'une lentille. Son bras droit a la dimension ordinaire, mais le gauche et plus long et la main se pose sur le genou. Il ne parle pas beaucoup avec les étrangers, mais, quand il s'est habitué à quelqu'un, sa conversation devient très animée. C'est ainsi que pendant les vingt jours que je suis resté à la Zaouïa, j'ai pu causer avec lui au moins six fois.

Si el Mehedi porte le costume des arabes nomades, sans luxe et sans ornement qui le distingue de son entourage<sup>100</sup>.

---

<sup>99</sup> Questo personaggio è citato ancora una volta nel rapporto di Ibn Šā'a: «Il y a quatre ou cinq ans, Amar el Masseri, Kabir des Oulad Ali, bédouin d'Égypte, lequel est affilié aux Senoussia, conduisit jusqu'à Séoua cinq allemands qu'il menait à Djerboub. Mais le grand maître de l'ordre lui intima l'ordre de ne pas avancer davantage. Son sosie Si Mohammed el Biskri alla les voir en compagnie de Omar Ould Naïmi, alors réfugié à Djerboub ils eurent une longue entrevue avec les allemands, puis chacun s'en retourna de son côté».

<sup>100</sup> Si legge in margine al testo: «Son père Senoussi était un homme essentiellement religieux et sortant rarement de sa Zaouïa. Le fils au contraire monte assez souvent à cheval sous



Qui la rappresentazione non è più la nomenclatura di una serie di oggetti o di persone inseriti in un contesto già precedentemente descritto nei dettagli; adesso si passa dal ruolo di osservatore a quello di spia vero e proprio, ove il controllo della parola è strettamente legato al ‘perturbante’ freudiano. Essere e sembrare: miraglio che riflette contemporaneamente l’Io e l’Altro. Come in uno specchio che è non solo il luogo della verità e della conferma, ma anche dell’abuso, dell’inganno, del furto e dell’irreparabile straniamento: l’identità che vi si riconosce è in ogni caso un’identità rovesciata e confiscata. Ibn Šā’a è ormai tanto sdoppiato e depersonalizzato, per un processo di assimilazione allo spazio, da considerare con distanza il trattamento che i Sanussi riservano alle spie ed alle persone sospette in genere. Giocando con le infinite somiglianze al punto da perdere se stesso, egli constata con stupore e disappunto la loro diffidenza e la necessità di procedere a meticolose perquisizioni. Questa è l’arte della finzione, la capacità di saper rivoltare una situazione che sembrerebbe senza uscita a proprio vantaggio. La nostra spia riesce infatti a vanificare i loro sospetti<sup>101</sup> e convincerli della sua falsa identità grazie alla fenomenologia dell’‘incontro’. «Il senso di questo dialogo sta nella disponibilità a sapere e in particolare mira alla conoscenza reciproca da parte dei personaggi. La finalità di questo dialogo è quella effettivamente di una ‘parola che attraversa’ e che mette in moto qualcosa. Una variante di quest’ultimo tipo, o addirittura un tipo a se stante, è il dialogo-progetto

---

le pretexte d’aller à la chasse et ses khouans disent qu’il passe son temps à tirer à la cible au diverses allures du cheval». *Voyage...* cit.

<sup>101</sup> Si legge più oltre: «J’ai déjà parlé de la Zaouïa centrale de Djerboub et des personnages qui l’habitent. A côté du grand maître de l’ordre Si al Mehedi se trouve son frère cadet, Si Mohammed Cherif. Celui ci a 32 ans environ, sa barbe est peu fournie et il est moins beau de figure que son aîné. Il passe pour très instruit et pendant que son frère dirige les grandes affaires de l’ordre, lui a pour mission de surveiller les études théologiques du Tolba de la Zaouïa. L’un et l’autre s’efforcent de se soustraire aux regards des étrangers, c’est pour cela, dit-on qu’ils résident dans une contrée complètement déserte et de pénible accès et on n’arrive à leur être présenté, ainsi que je l’ai dit, qu’après avoir subi un examen minutieux sur le but du voyage, les antécédents et l’origine. Le soi disant parent que je prétendais chercher avait habité Djerboub, où je savais bien ne pas le retrouver puisqu’il est rentré à Tunis. Mon stratagème a donc parfaitement réussi, puisque j’ai pu pénétrer partout». *Ibidem*.

che prospetta l'azione di un parlante verso l'altro e delle conseguenze su oggetti e scopi comuni»<sup>102</sup>.

Come Ibn Šā'a anche i Sanussi dimostrano che nessuno si fida di nessuno ed il sosia diventa il 'duplicato della duplicità', dell'altro se stesso onnipresente, capace di presentare ai potenziali nemici uno specchio. Triturando le sostituzioni di identità il falso al-Mahdī scava le vertigini del dubbio, quasi come se svuotasse una conchiglia fino a lasciare solo una superficie liscia: immagine vuota che non riflette nulla. Lo sdoppiamento gli evita ogni rischio, dato che il potere supremo è la decuplicazione. Essere non uno ma parecchi, godere quindi del dono dell'ubiquità e dell'inafferrabilità. Un sosia dunque: un doppio che accompagna il transitare verso le cose e le persone, non meno che nel ritornare presso il proprio sé più vero ma anche più ostile. La forza, il potere, il carisma e l'abilità consistono proprio nel travestimento che è uno dei *tópoi* fondamentali dello spionaggio. Identificare qualcuno con qualcun altro uguale ma diverso significa servirsi di indizi, fatti e deduzioni che nel loro insieme sono coerenti ma che spostano parallelamente sia l'oggetto di indagine che la logica interpretativa e li sostituiscono con un equivalente.

Il dialogo fra la nostra spia e Sī al-Mahdī – quello vero, non il suo sosia, almeno così crede Ibn Šā'a –, coperto da una spessa patina di disponibilità e di ascolto reciproco per permettere la conoscenza dell'altro, si fa non solo serrato e ben denso di significato, ma anche perfido e mascherato: sotto apparenze di attenzione e di disponibilità i dialoganti studiano le rispettive mosse, pronti a piazzare colpi bassi al momento opportuno. Nessun segno di approccio deve essere ostile, guai a far trasparire una curiosità dai fini subdoli e reconditi. Ibn Šā'a è costretto a scommettere e a rischiare qualcosa se vuole essere credibile, ma non basta: ci vuole una scommessa di reciprocità che può anche essere persa se è, o sembra, in malafede, se è intempestiva, se non riesce a spezzare la diffidenza e distanza dell'interlocutore. Ognuno sta chiuso nel proprio codice e misura all'ombra di questo i gesti dell'altro: da un certo punto di vista il dialogo dimostra che approssimarsi è impossibile. E' l'unilateralità di Ibn Šā'a che – inducendo l'altro a fare altrettanto – sfida questa

---

<sup>102</sup> Frédéric Nef, «Polifonia, dialogo e dialogo interiorizzato», in Giulio Ferroni (a cura di), *Il dialogo. Scambi e passaggi della parola*, Palermo, Sellerio, 1985, p. 191.

chiusura. Egli opera una violenza sottilissima, relativizza il suo codice, individua una zona franca che porti alla fiducia:

Dès notre première entrevue et sachant que j'étais de la province d'Oran, il me demanda des nouvelles du Cheikh Ben Tekouk des Oulad Sidi Abd Allah (Medjaher de Mostaganem) et de Si Ali ben Abd-er-Rahman mufti d'Oran; l'âge du Cheikh ben Tekouk et s'il était encore vigoureux.

«J'ai avec eux, dit-il, une correspondance suivie, puisqu'ils appartiennent à mon ordre, mais je ne les ai jamais vus».

Le marabout dut être satisfait de notre entretien et des nouvelles que je lui donnais, car le lendemain et les jours suivants, il me fit appeler de nouveau devant lui. Devenant de plus en plus causeur, malgré sa réserve habituelle, il aborda une foule de questions que je vais rapporter fidèlement.

«Que se passe-t-il maintenant en Algérie et pourquoi les musulmans ne font-ils plus le djihad [sic] contre les chrétiens?

«C'est, répondis-je, parce que toutes leurs tentatives ont été inutiles, les français ont réprimé toutes les révoltes.

Oh! que non, ajouta le marabout, c'est que les Algériens ne sont plus de bons musulmans. Voyez Mokrani vous l'avez laissé succomber sans que les autres soient venus à son aide. Si vous aviez tous marché avec lui, les chrétiens n'auraient pas pu vous résister. Naguère encore lorsque Ben el-Aïachi a proclamé la révolte dans le Ziban (affaire d'El Aneri) pourquoi l'a-t-on laissé battre sans lui porter secours?

Le moment est cependant venu, puisque les français vaincus par les Tunisiens, n'ont plus aucune force, puisqu'ils sont obligés d'enrôler des juifs pour remplacer les soldats qu'on leur a tués».

Comment les Algériens supportent-ils le joug d'infidèles qui les accablent d'iniquités en imposant les hommes, les femmes, les enfants, les chiens même et jusqu'à l'air qu'ils respirent [...]. Vous êtes coupables devant Dieu».

Après m'avoir interrogé sur la Tunisie, son Bey et son administration, sur le Maroc et son nouveau Sultan, le Marabout a ajouté: ceux là aussi sont coupables puisqu'ils n'accourent pas pour délivrer leurs frères les musulmans d'Algérie».

J'ai constaté que Si el Mehedi était parfaitement au courant de tout ce qui se passe en Algérie et qu'il devait en recevoir des nouvelles fréquentes soit par les pèlerins soit par correspondance. Ainsi il m'a parlé du séquestre, des réformes dans le personnel de la justice musulmane, des écoles où les indigènes sont élevés à l'européenne etc... Mais, je le répète, il était réservé avec moi et c'est par son entourage beaucoup plus expansif que lui que j'ai pu apprendre de plus amples détails. Beaucoup d'entr'eux sont mes compatriotes et n'ont pas hésité à me faire leurs confidences. Voici leurs noms que j'ai inscrits exactement...

Segue una lista di ventisette nominativi <sup>103</sup>. Dopo le descrizioni e le strategie di approccio arriviamo proprio al nucleo del ruolo della missione di Ibn Šā'a : scoprire cosa la Sanūsiyya sa della Francia e quali sono le possibili mosse future. Sa tutto, prova questa che le spie infiltrate nell'amministrazione non hanno incontrato grossi ostacoli, sono riuscite a moltiplicarsi e a diffondersi ed hanno fornito ampie e precise informazioni. La confraternita è certa della sua affermazione perché la sua forza non risiede solo nelle risorse umane degli affiliati ma specialmente in quelle spirituali.

### *Fra T e T: la profezia*

Dalle persone e dai luoghi minuziosamente descritti, la nostra spia passa all'aspetto politico-ideologico-religioso: è come se la narrazione marcasse un arresto del tempo, estendendosi e condizionando fortemente l'orizzonte di attesa'. Ibn Šā'a è non solo gli occhi della Francia ma anche le sue orecchie. La profezia riguardante al-Mahdī circolava da tempo ed interessava parecchio Féraud per vari motivi. Anzitutto, in quanto percezione diretta – cioè fonte di prima mano – è una bella conferma ed illustrazione di tutti gli stereotipi che invadevano l'immaginario collettivo. Ritroveremo infatti questi elementi successivamente, quando affronteremo l'aspetto letterario, e potremo notare come la ricostruzione storica e quella romanzesca finiscano per

---

<sup>103</sup> «Si Mohammed el Biskri, celui qui parfois remplit le rôle du marabout devant les étrangers. Sa soeur était mariée à Ben Senoussi fondateur de l'ordre. Si el Madani de Tlemcen Si Mohammed ben Zitouni de Miliana Si Mohammed Rifi de Mazouna Si Mohammed Ben Grin des Medjaher Si Abd Allah ben Ahmed des Medjaher Si Ahmed ben Amor degli Akerma de Relizane Si Ali el Khaldi des Oulad Naïl, ancien chef de goum de chérif Mohammed ben Abd Allah de Ouargla. Si el Mahi ben Keddar des Medjaher, Si el habib (frère du précédent) – id. Si Mohammed el Hacheni – id Si Mohammed Cherif – id Si Yousef Ould el Hani des Akerma – et son frère Si Abd-Allah ben Djelloul – id Si Mohammed bel Kharoubi – id Si Abd-er-Rahman el Adjal-Medjaher Si Bouzid des Oulad Si Bouzid de Relizane Si Ahmed ben Soutan – id Si Abd el Kader bou Dia des Akarma El hadj Khaïra – id Si el hadj Ali son frère – id Si Abd-el-Kader bou Miloud des Medjaher Si Mohammed ben Amor des Akarma Si Abd-el-Kader son frère – id Si el Miloud des O. Sidi Harrat des Flitta».

trovarsi sullo stesso piano<sup>104</sup>. Inoltre, l'imminente avverarsi della profezia suona all'amministrazione coloniale con dei rintocchi inquietanti e certamente quanto riferito da Ibn Šā'a fa sì che i destinatari del suo racconto, fin nelle più alte sfere, siano estremamente attenti e sensibili a questi fatti ed alla sua contestualizzazione, non solo per l'aspetto politico ma anche per le ricadute che questo può avere dal punto di vista psicologico. Per gli Algerini è giunta l'ora ed il luogo<sup>105</sup>: la figura del *mahdī*, *imām* annunciato ed atteso per rigenerare l'Islām, detentore del segreto spirituale, novello redentore capace di portare giustizia e chiarezza, e quindi di debellare gli infedeli che hanno occupato quei luoghi e soggiogato quella gente, è un elemento determinante suscettibile di influenzare notevolmente l'ostilità ed il rifiuto nei confronti dell'amministrazione francese, attizzando le fiamme che covavano da tempo sotto le ceneri.

Tous m'ont affirmé, avec la conviction la plus absolue, que Si el Mehedi ben Senoussi était l'Imâm el Mehedi annoncé par les prophéties et que bientôt il révélerait sa mission régénératrice à tout le monde musulman.

Ses Khouan qui sont nombreux et les populations nomades de la Tripolitaine le considèrent comme tel. Du reste Si Senoussi le fondateur de l'ordre a prophétisé au moment de mourir, que l'Imâm Mehedi, âgé de 40 ans paraîtrait à l'expiration du XIII siècle de l'ère musulmane. Or, son fils Si el Mehedi aura atteint sa quarantième année dans six ans et c'est également dans six ans que finit le XIII siècle.

La prophétie très ancienne de la venue de l'Imâm el Mehedi donne une sorte de signalement de ce futur Messie régénérateur que les fidèles Senoussia prétendent se rapporter exactement à leur grand maître actuel:

Si Senoussi le père a en outre annoncé que l'apparition de l'Imâm serait déterminée par la prise de possession par les Chrétiens de tous les pays compris entre T et T que l'on explique par Tanger à l'Ouest, et Tripoli de Syrie à l'Est.

Ces prophéties et leur explication font l'objet des conférences auxquelles les Khouan assistent à Djerboub et Si el Mehedi pour ranimer et exalter la ferveur religieuse de ses disciples annonce lui même qu'il est l'Imâm annoncé, mais que

---

<sup>104</sup> Le confraternite sono lo sfondo per intriganti storie di spionaggio, ove ambienti, personaggi e strategie di dominio sono ricostruiti con plausibilità. *Le maître de l'heure*, o *Chez ceux qui nous guettent*, per esempio, ruotano proprio sulla figura dell'*imām* nascosto.

<sup>105</sup> Leggiamo più avanti: «Tous les khouans Senoussia que j'ai vus sont persuadés que le moment est proche et que tout le monde musulman se lèvera contre les français aussitôt qu'il en donnera le signal». *Voyage...* cit.

pour la réussite du rôle important qu'il doit jouer, il faut garder un secret absolu jusqu'à l'heure indiquée.

Les émigrés algériens de Djerboub disent ouvertement que Si el Mehedi leur a promis de leur rendre leur patrie envahie par les Français; qu'à un signal donné ils marcheront pour en refaire la conquête, pendant que les khouan restés en Algérie se lèveront de leur côté.

Si el Mehedi en veut particulièrement aux français aujourd'hui les maîtres du berceau de sa famille, mais en sa qualité d'Imâm réformateur, il veut aussi renverser et chasser les Turcs et les chefs du gouvernement Tunisien. Il a constamment à la bouche les paroles prophétiques d'un ancien Santon de Mostaganem Si Lakhedar Mekhelouf qui a dit dans un poème

Les Turcs et les chrétiens sont tous classés dans la même catégorie;  
Je les couperai en morceaux tous en même temps.

La grande speranza nel giorno della rivincita, l'attesa della nuova guida, è un discorso che è stato regolarmente rilanciato in ogni tempo ed ogni luogo, coniugando le grandi pulsioni mitiche con l'ardore popolare. La profezia, poiché altamente connotata da funzioni espressive e conative, conferisce al discorso un aspetto di retorica sacra. Il *mahdī*, questa sorta di enigma per gli uni e per gli altri, si offre all'interpretazione di coloro che ne indagano, all'interno di un comune orizzonte, le vie nascoste. L'inquietudine che questa parola presenta ai suoi uditori è quella di una identità: chi è e che cosa dice l'*imām*? La sua è una rappresentazione dell'eterno ritorno, di una volontà di potenza e quanto dice sono soltanto formule di una profezia in bocca ad un esaltato o rappresentano al contrario anticipazioni di una storia a venire di cui i Francesi temono i segni? Ben risalta l'unitario coro dei seguaci, agitato da una sorta di trance collettiva che riesce ad annullare lo spazio, il tempo, per raggiungere l'unicità divina in un unico soffio. La profezia qui non è una semplice predizione di eventi futuri, deve essere invece intesa nel suo duplice aspetto storico-politico e religioso-metafisico<sup>106</sup>. Il *mahdī* è uno strumento

---

<sup>106</sup> «Chaque Zaouià a son école où l'on enseigne les préceptes des Senoussia, aux enfants des tribus nomades des environs. Ces tribus qui ont aujourd'hui entièrement adhéré à l'ordre de choses proclamées par Senoussi, c'est à dire à la venue prochaine de l'Imâm al Mehedi sont:

El Aouagmi, – Merarba, – el Arfa, – el Abid, – Messamir, – Derès, – Berassa, – El Haïssa, – El Abidat, – El Foukha, – Cheïbat, – Zouiïa, – El Meufa, – Saïd, – Guetaân, – Chouaf, – Chelaouiïa – el Allaouma, – El Agail, – El Djerara, – el Moualek, – Serahna, – El Mahfid, – El

essenziale della rivelazione che si incarica di rendere pubblica la parola di Dio e, contemporaneamente, di saldare la memoria del popolo (il suo passato) all'attesa della redenzione. Questo tempo profetico, rigidamente lineare e come sospeso tra passato e futuro, riceve la propria forma e il proprio senso dal delicato momento politico. Il discorso riferito da Ibn Šā'a mostra che di fatto i Sanussi sono molto più vicini ad una fenomenologia dell'azione, incapace di rinunciare ad un atteggiamento di rivolta che non ad una fenomenologia dell'accettazione: le ultime parole sono una vera dichiarazione di guerra.

Chi dice guerra dice anche alleanza, seguono informazioni relative ai contatti con la Prussia, la Turchia<sup>107</sup> e naturalmente la lunga lista

Guetaâ, – Oulad Ali, – El Aroua, – El Afrad, – Meraura, – Djouabis, – Fouaïd, – Djouazi, – Aït el Mechâab, – Aït Nedjem, – Hamaïm, – Djemla, – Fouarès, – Guebail, – Ferdjan, – Guetarna, – el Houta, – el Djelalat, – Brarda, – Remah, – el Bedour, – El Harsena, – Chebana, – Ziaïna, – Aït bou Fakhen, – Aït el Khachmi, – Aït Denan, – el Hafifat, – Betaoua.

Parmi toutes ces tribus, celle des Berassa [...] se considère comme la garde du corps, ou le Makhzen du futur Imâm.

Pour exciter encore davantage le fanatisme et en même temps l'amour propre de ces tribus, Si el Mehedi leur dit souvent:

«Si vous manquez de courage pour m'appuyer dans ma mission divine, je me passerai de vous, j'ai dans le pays du ouadaï et dans le Fezzan des partisans en grand nombre qui me soutiendront».

Voici l'origine de la grande influence acquise aujourd'hui par le Senoussia dans le Ouadaï. Il y a longues années une caravane d'esclaves de ce pays était conduite en Egypte pour y être vendue. Cette caravane fut pillée par les arabes nomades des frontières de Tripoli et de l'Egypte. Senoussi fit acheter tous ces esclaves et les éduqua dans sa Zaouïa. Quelques années après quand il les reconnut suffisamment instruits, il leur rendit la liberté et les renvoya comme autant de missionnaires pour prêcher ses préceptes dans le Ouadaï leur pays. C'est par l'intermédiaire de ces disciples qu'il avait comblés de bienfaits, qu'il devint l'ami intime du Sultan Ali, lequel devenu Senoussi lui-même favorisa la création de Zaouïa dans son royaume du Ouadaï. Le Sultan Ali est mort au mois d'octobre dernier. Des troubles allaient éclater dans le Ouadaï à propos de la succession au trône que se disputaient le jeune fils du défunt et Yousef son oncle. Par l'influence de Senoussi c'est Yousef qui a succédé à son frère, tandis que le jeune prétendant s'est résigné sans murmurer sur une simple parole que lui a fait dire Si el Mehedi». *Voyage...* cit.

<sup>107</sup> «Il y a trois ans un fonctionnaire turc fut envoyé de Constantinople pour aller explorer le Djebel al Akhedar et voir quelle était l'influence des Senoussia signalée au Sultan. Le Pacha Ali Kamal qui commandait alors à Benghazi et le Mokaddem Si Abd-er-Rahim, donnèrent une somme d'argent à l'envoyé de Constantinople qui s'en retourna quelque temps après, muni d'un

nominativa delle *zāwiya*, a dimostrazione della forza numerica distribuita nello spazio <sup>108</sup>.

### *La coorte delle ombre*

Il modo di descrivere di Ibn Šā'a segue una struttura arborescente, egli passa da un generale ad un particolare, che eventualmente si ramifica in liste ed enumerazioni, dando comunque priorità alle localizzazioni spaziali ed in seguito ai profili umani:

Le cheïkh Sidi Mehedi a auprès de lui un personnage important originaire de Sfax de la Tunisie auquel on donne le titre de Vizir. Lui et ses deux frères sont chargés de l'administration des Zaouïa. Il se nomme Sidi Ali ben Abd-el Moula.

Le second ministre se nomme Sidi Amran. Il est originaire de Zeliten près de Tripoli. Ses deux filles sont mariées l'une à Si el Mehedi et l'autre à son frère si Mohammed Cherif. Il a une grande autorité en raison de sa qualité de beau père des deux marabouts.

Si Mohammed Zerouali, homme extrêmement fanatique, originaire de Fez, remplit les fonctions d'Imâm de la grande mosquée de Djerboub. [...] Une administration régulière et uniforme régit toutes les Zaouïa succursales de Djerboub où se réunit de temps en temps un grand Conseil composé entr'autres des notables khouan dont voici les noms:

Sidi Abd Allah Semia, El hadj Abd-Allah Djaouda, El hadj Mohammed el hadjial, Si Salah Gader reboû, Si Bou Bardâ, El hadj Mohammed el Bekkouch, Si Mohammed Abida, Si Oguila el Mihoum, Si Abd-er-Rahman Terbel, Si Brahim Djaouda, Si Abd Allah Gader reboû, Si Djerbouah, Si Salem Ouried.

La plupart de ces personnages habitent habituellement Benghazi et font même partie du Conseil qui assiste le Pacha de cette localité. Mais ils sont avant tout attachés à l'ordre religieux des Senoussia qu'ils soutiennent et font prospérer au

---

certificat du Pacha, attestant qu'il avait accompli sa mission auprès de la Zaouïa de Djerboub dont les khouan vivaient paisiblement. Or ce fonctionnaire Turc n'avait pas franchi les faubourgs de Benghazi.

Profitant habilement de la liberté d'action qui lui a été laissée Si el Mehedi a étendu au loin son influence et ses Zaouïas se sont multipliées». *Voyage...*, cit.

<sup>108</sup> «En tout 78 Zaouïat Senoussia, parmi lesquelles nous ne comptons pas celles qui peuvent exister au Maroc et dans le Touat». *Voyage...*, cit.



détriment de l'autorité ottomane. Ils correspondent régulièrement avec le Cheikh lorsqu'ils ne vont pas le visiter eux mêmes individuellement.

Le persone e i nomi: queste sono le informazioni che una spia deve dare, la sua è un'informazione 'verticale', serve a decrittare, non tanto a descrivere, sebbene la descrizione sia comunque un passaggio obbligato<sup>109</sup>. Qui il referente non è costituito da spazi o da discorsi, ma da due livelli sovrapposti che bisogna attraversare per passare dal più esplicito al più implicito. Ibn Šā'a non spiega ma informa, svela, scopre, smaschera, rivela, decifra. Sta all'amministrazione francese estendere il referente, andare sotto o dietro questi nomi e farli funzionare come un 'testo nascosto'. Ci sia concesso un paragone un po' insolito: chi è solito servirsi del computer sa che tutti i *software* hanno dei caratteri nascosti che non compaiono sullo schermo ma che permettono ad una serie di strumenti di funzionare in un certo modo e di effettuare la 'vera' lettura del testo. Ora, la stessa regola vale anche per il rendiconto di Ibn Šā'a che oltre ad informazioni inedite conferma ciò che tutti sanno in modo più o meno impreciso. Al di là delle sue dichiarazioni esiste un 'testo nascosto', un segnale codificato inviato ai suoi interlocutori. Qui la *mathesis* (descrizione come sovrapposizione di saperi) lascia il posto alla *semiosis* (traduzione della realtà). La descrizione si fa ermeneutica, semeiotica, proprio nel senso medico del termine, cioè il risalire dai sintomi alla malattia<sup>110</sup>.

Nel rapporto di Ibn Šā'a è indicato il numero delle *zāwiya*, coi relativi componenti, la posizione geografica e l'organizzazione interna: questa è la base del sapere coloniale sull'argomento. Jean-Louis Triaud paragonando

---

<sup>109</sup> Come le persone, così, dopo averle elencate, descrive le *zāwiya*: «Chacune des Zaouïa renferme un certain nombre d'esclaves nègres, de chameaux, de chevaux, tous marqués à l'aide d'un fer où est écrit le mot Allah Dieu. Les terres qui avoisinent les Zaouïas sont labourées par corvées par les arabes bédouins pour le compte de l'ordre, à qui ils donnent ainsi gratuitement deux jours de labours et deux jours pour la récolte. la Zaouïa de Talimoun est considérée comme le grenier de la confrérie; on y voit un nombre considérable de silos remplis de blé et d'orge.

A la Zaouïa de Aziat des nègres entretiennent en permanence un troupeau de cinq cents chameaux de charge bien équipés, constamment à la disposition du chef de l'ordre, afin qu'il puisse s'enfuir dans le Soudan rapidement si les chrétiens, les Turcs ou un ennemi quelconque venait à envahir brusquement son territoire». *Voyage...*, cit.

<sup>110</sup> Cfr. Philippe Hamon, *Du Descriptif*, cit., p 62.

il ‘Voyage’ con gli studi di Duveyrier, Rinn, Evans-Pritchard, al-Ashhab mostra quanto quel documento di prima mano sulla disseminazione dei centri sanussiti sia stato preciso, affidabile e soprattutto prezioso.

*La mossa del cavallo*

Tutte queste informazioni fanno sì che lo spazio apparentemente bianco e desertico si trasformi agli occhi del colonizzatore in un’immensa scacchiera dove è in corso una partita, una battaglia tra due menti, tra due poteri che cercano di sopraffarsi l’un l’altro. Non importa quali siano le abilità dei due strateghi, non saranno mai in grado di dimostrarle completamente fino a che non avranno imparato quali sono i compiti, i limiti, le caratteristiche dei vari reparti e quali sono le situazioni tattiche che possono derivare dalla loro azione congiunta. E’ necessaria una conoscenza del campo di battaglia per sapere quali sono le posizioni migliori per piazzare le proprie forze, per organizzare i propri attacchi e per attestare le eventuali difese. Abbiamo visto già diverse pedine muoversi in territorio nemico, la più importante di queste è sicuramente il nostro Ibn Šā’a, anzi non si tratta di una semplice pedina ma di un pezzo importante come il cavallo. Già, il cavallo è quel pezzo fantasioso, dal movimento ad L, che – come la nostra spia – si muove passando dalla casa in cui si trova ad una di colore opposto non immediatamente adiacente.

Si preparano strategie difensive, proprio come in una partita a scacchi: la nostra spia riferisce che

[à] la Zaouïa de Aziat des nègres entretiennent en permanence un troupeau de cinq cents chameaux de charge bien équipés, constamment à la disposition du chef de l’ordre, afin qu’il puisse s’enfuir dans le Soudan rapidement si les chrétiens, les Turcs ou un ennemi quelconque venait à envahir brusquement son territoire.

Quest’informazione è particolarmente interessante non solo perché, come nota Jean-Louis Triaud, dimostra che il Sudan appariva già agli occhi di al-Mahdi come l’unico rifugio possibile (e così sarà una ventina d’anni dopo), ma anche perché dimostra che le intenzioni non erano direttamente e decisamente bellicose. I Sanussi erano coscienti della loro debolezza numerica rispetto ai Francesi, mantenevano uno stato di allerta e

di resistenza morale e spirituale aspettando il momento buono per ribaltare i rapporti di forza <sup>111</sup>. Ibn Šā'a ha fornito tutte le informazioni, ma si sa che non si può vincere una partita a scacchi conoscendo soltanto le caratteristiche dei pezzi, ora è necessaria la strategia e cioè quella sapiente coesione interna e quella rete di alleanze che si chiama politica estera:

Dans la Tripolitaine et la Cyrenaïque, partout où existent des ruines romaines Si El Mehedi prescrit de creuser des puits et de construire de nouvelles Zaouïas et c'est ainsi que leur nombre progresse de jour en jour dans cette région; depuis deux ans, le nombre en a triplé. Les Cheikhs ou Mokaddem de ces Zaouïa réunissent entre leurs mains toute l'autorité sur les populations environnantes. Les Turcs de Tripoli et de Benghazi n'osent pas intervenir de peur de s'attirer la colère des Senoussia, qui du reste ont à Constantinople un zélé défenseur dans la personne d'un certain Riza ou bien Rizzam Effendi, affilié à l'ordre des Senoussia et membre du conseil privé du Sultan. On assure que par son influence, celui des Pachas de Tripoli ou de Benghazi qui commettrait l'imprudence de mécontenter les Senoussia, en s'immisçant à leurs menées, serait immédiatement destitué de ses fonctions.

Ce qui prouve, du reste, que les Turcs ménagent considérablement les Senoussia, c'est qu'aucun de leurs khouan ne paie d'impôt. L'oukil Senoussi de Benghazi, Si Abd-er-Rahim, reçoit même de la Porte une pension mensuelle de 125 francs et il est en outre logé dans une maison du gouvernement.

Si el Mehedi est tenu par ses espions au courant de tout ce qui se passe en Turquie, en Egypte, à Tunis, en Algérie et au Maroc.

A propos des bruits de guerre prochaine entre les Turcs et les Russes, il m'a dit: «Les Turcs auraient grand tort de rechercher l'alliance de nations chrétiennes pour combattre les Russes. Celles-ci n'affecteront d'être leurs alliés que pour les trahir et leur prendre quelque chose».

A propos de l'Algérie, il me disait encore: «L'ancien gouvernement des militaires est troublé à la suite de la guerre contre l'Allemagne; ce sont maintenant les civils

---

<sup>111</sup> «Le Cherif Mohammed ben Abd-Allah est mort en effet, ainsi que je vous l'avais annoncé pendant votre séjour à Tripoli. J'ai été conduit à son tombeau et j'ai appris sur son existence certains détails qui peuvent vous intéresser. Après un pèlerinage à la Mecque où il se trouva en même temps que Senoussi le fondateur de l'ordre, il alla à Constantinople puis vint rejoindre Si Senoussi. Celui-ci lui donna l'ordre d'aller faire la guerre sainte aux français. Vous connaissez ses exploits à Loghouat, à Zateba, à Tougourt, à Ouargla. Interné à Bône, il s'enfuit auprès de Si el Mehedi à Djerboub où il est resté jusqu'à sa mort. Il ne cessait de solliciter pour se remettre en campagne contre les français, mais le marabout lui répétait toujours: «attends encore un peu que le moment soit venu». Leggiamo poi annotato a margine: «La veuve de ce cherif habite toujours la Zaouïa de Djerboub».

qui gouvernement et voila pourquoi les Algériens auraient du déjà se révolter contre des gens qui ne savent pas combattre et n'ont que des troupes formées d'israélites à leur opposer».

Pendant une autre conversation, Si el Mehedi me demanda ce que signifiait l'envoi si fréquent de bâtiments de guerre sur la côte Tripolitaine. Un premier navire venant sonder la côte a eu une affaire avec les arabes (Commandant Mouchez).

Peu après quatre vaisseaux en fer se sont présentés devant Tripoli. Sous le prétexte de laisser reposer les matelots à Terre et de faire réjouir la population avec la musique de l'escadre, les français voulaient débarquer et s'emparer de Tripoli. Heureusement que le Consul d'Angleterre a signalé au Pacha cette supercherie en lui disant: si les français mettent pied à terre, tu ne pourras plus les faire rembarquer, et le Pacha a refusé. (Escadre de l'amiral Roze?)

«On m'a informé aussi qu'un petit bâtiment détaché de cette escadre (le Bisson?) c'était rendu à Benghazi, y avait embarqué l'agent consulaire de France pour aller visiter le port de Tobrouk.

Enfin un autre bâtiment de guerre (le Cassard) a paru tout récemment devant Tripoli et Benghazi».

Vous voyez par ce qui précède que Si el Mehedi est informé au jour le jour des moindres événements.

Situazione complessa: con queste parole Ibn Šā'a da un lato conferma gli aspetti inquietanti e bellicosi della confraternita, ma dall'altro offre chiavi di lettura più precise che permettono prospettive suscettibili di ricondurre il pericolo a dimensioni più modeste.

La politica estera della Sanūsiyya concerne anche i rapporti con le altre *zāwiya*, specialmente quelle in territorio algerino:

Parmi les personnes sur le compte desquelles il m'a demandé des nouvelles je citerai encore Si Mohammed ben Moustapha, kadi ou mufti de Tripoli, son agent dans cette ville. [...]

Sidi Bel Kassem Zentani, mokaddem de la Zaouïa de Djeraïr près Tripoli, va fréquemment en Tunisie et pénètre même jusqu'en Algérie sous prétexte de négoce, mais c'est pour donner l'Ouerd aux nouveaux adeptes. C'est à lui que sont adressées une partie des lettres venant d'Algérie. D'autres intermédiaires pour la correspondance que les Senoussia expédient ou reçoivent par la voie d'Alexandrie sont:

Si Brahim Senoussi

{ tous deux négociants à Alexandrie.

Et Sid el hadj Brahim Trabelsi

On se souvient à Djerboub du pèlerinage que vint y faire il y a environ huit ans la fille de Ben Tekouk des environs de Mostaganem, en compagnie de son oncle maternel Si Ben Rabah. Elle séjourna là pendant un mois, puis s'en retourna en Algérie auprès de son père.

Tutti questi fatti chiedono ora di essere interpretati: se si vuole sconfiggere la Sanūsiyya è necessario metterla sotto alta sorveglianza e troncane i fili della sua ragnatela. Ecco apparire Ibn Takkūk, un pezzo di questa partita a scacchi importante come l'alfiere, e il gioco continua. Nell'amministrazione francese avvengono dei cambiamenti: Féraud è nominato Console generale a Tripoli al posto di Delaporte, Ricard è a Bengasi: il bianco muove, ma questo non basta per dichiarare scacco. Affinché tutti possano partecipare alla partita non solo i pezzi ma anche i pedoni devono essere convinti del loro ruolo primario ed irrinunciabile, come se da ognuno di essi dipendesse la vittoria o la sconfitta. Dunque, attenzione a tutto: alle spie, agli spostamenti, alla corrispondenza e specialmente alla *zāwiya* di Ibn Takkūk.

#### *Giano bifronte: Ibn Takkūk*

L'atmosfera di sospetto e di timore che avvolgeva la Sanūsiyya spinge le autorità francesi a continuare le operazioni di sorveglianza. Il 'caso' Ibn Takkūk merita qui la nostra attenzione per un duplice motivo: dal punto di vista storico la sua *zāwiya* è l'indice della diffusione della confraternita in Algeria, il che motiva la serie di perquisizioni che ben rappresentano l'atmosfera che regnava nei rapporti franco-sanussiti; inoltre, per quanto riguarda la nostra indagine, si tratta della seconda missione di Ibn Šā'a<sup>112</sup>.

Stando a quanto dice l'interprete Pilard nel suo rapporto<sup>113</sup>, la Sanūsiyya fu introdotta in Algeria, nella regione di Orano, da al-Ḥağğ Ibn Dahība Ibn Sanūsī, parente di Muḥammad ibn 'Alī al-Sanūsī, che gli accordò di diffondere il *dīkr* fra quella gente. Ma il nostro Ibn Dahība

<sup>112</sup> Cfr. in appendice le informazioni di Ibn Šā'a, 12 giugno 1877, C.A.O.M., 16H56 (allegato 9).

<sup>113</sup> «Rapport sur la confrérie religieuse dite des Senoussin», Oran, 30 mai 1874, C.A.O.M., 16H55.

dovette fare i conti con le personalità religiose presenti sul posto, ed una di queste era proprio lo *šayḥ* Ibn Takkūk, *muqaddam* della *ṭarīqa* Ḥalwatīya-Raḥmāniyya anch'esso parente del fondatore della confraternita. Ibn Takkūk, opportunista, vide che la nuova confraternita gli avrebbe offerto maggiori spazi e scrisse a Sī al-Mahdī, figlio di Muḥammad Ibn 'Alī al-Sanūsī, per farsi dare il *dīkr* e prendere il posto di Ibn Dahība, ma al-Mahdī rifiutò di destituire il suo parente e quindi Ibn Takkūk poté prendere le redini della confraternita soltanto nel 1862, data della morte di Ibn Dahība.

Lo *šayḥ* Takkūk Šarīf Walad Ğilīali 'Abdallāh Ibn Takkūk nacque nel 1794 o nel 1804 – quest'ultima data sembra la più attendibile perché menzionata più spesso –, nella tribù *Awlād Sīdī 'Abdallāh* dei Mağāhir. Messo in carcere dai francesi nel 1851 e nel 1864, Ibn Takkūk non fu mai un chiaro oppositore del regime coloniale, però siccome la sua *zāwīya* godeva – specie negli anni 1870 – di un florido sviluppo<sup>114</sup>, fu oggetto – come vedremo fra breve – di una pesante campagna denigratoria ed accusatoria. Morì nel 1890<sup>115</sup>. Tutto il fascino del personaggio deriva probabilmente dal suo ruolo – sempre molto ambiguo – con l'amministrazione francese. Certo, aveva una grande statura morale di cui si trova ampia traccia nei documenti d'archivio, ma non aveva fitte relazioni con la *zāwīya* madre di Ğāğbūb, non aveva mai incontrato direttamente Muḥammad Ibn 'Alī al-Sanūsī<sup>116</sup>, non aveva nemmeno effettuato il pellegrinaggio nei luoghi santi, e infine, dal punto di vista teologico il suo insegnamento si limitava al Corano ed alla pratica della *Šarī'a*<sup>117</sup>; godeva invece di grande stima presso gli europei. Il suo atteggiamento nei confronti della Francia fu sempre riservato ed ineccepibile, ma poiché subì, malgrado ciò, una serie di torti e di pesanti

---

<sup>114</sup> Il personaggio godeva di fama di santità, aveva un forte carisma ed i suoi miracoli gli davano una tale notorietà da irritare le potenti famiglie locali.

<sup>115</sup> Su Ibn Takkūk cfr. la già citata tesi di dottorato di Jean-Louis Triaud e la tesi di laurea di Pascale Pinoncely, *La Senoussiya dans l'Oranais: les Ibn Tekkouk, deux générations face aux Français (1876-1914)*, cit.

<sup>116</sup> Lo incontrò solo una volta, da giovane, quando ancora non aveva fondato la confraternita.

<sup>117</sup> «jamais Tekkouk n'avait étudié autre chose et jamais, dans les écoles qu'il avait fondées, le niveau des études ne s'est élevé au dessus de la lecture pure et simple du Koran», Rapport Pilard, *op. cit.*

accuse, allora gli Algerini vedevano in lui un martire delle ingerenze e dei soprusi del colonizzatore.

In più occasioni dimostrò sincera devozione nei confronti dell'amministrazione francese<sup>118</sup>, raccomandava di vivere in pace, di sopportare pazientemente il giogo del colonizzatore, inoltre riparava qualsiasi pregiudizio o torto, come per esempio i furti: faceva sempre in modo che ciò che era stato rubato venisse restituito l'indomani. Ibn Takkūk era venerato come un santo, la sua influenza era così estesa che nessun Arabo avrebbe mai esitato un solo istante ad obbedire al suo minimo ordine, godeva di un prestigio immenso, tanto che la festa di Sidi Šarif<sup>119</sup> fu particolarmente ricca, sontuosa ed insolitamente affollata<sup>120</sup>, inoltre fu seguita da un'altra grande festa in onore dello *šayḥ*<sup>121</sup> a cui tutte le tribù vennero a rendere omaggio, specialmente «la confédération des Moudjahers [qui] fournissait à peu près seule un contingent déjà important, puisqu'elle comprend six tribus occupées par une population énergique et guerrière où se recrute en grande partie le deuxième régiment de tirailleurs algériens»<sup>122</sup>. Tutto ciò insospettiva, era come se una sommossa si celasse sotto l'allegria della festa, come se le pacifiche raccomandazioni celassero un appello alla Guerra santa, come se Ibn Takkūk non fosse giudicabile per la sua apparenza di mite e timido vegliardo ma per la sua appartenenza alla più temibile delle confraternite, per la sua parentela con la famiglia di Muḥammad Ibn 'Alī al-Sanūsī per la

---

<sup>118</sup> Cfr. Le Général de la division d'Oran au Gouverneur Général, Oran le 24 février 1877, C.A.O.M., 16H55 e poi, *ibidem*, Commune mixte d'Ain Merane, rapport sur la situation générale, ove viene raccontato che un amministratore travestito da arabo sia andato a far visita a Ibn Takkūk e che questi abbia manifestato grande stima e devozione nei confronti del governo francese. Naturalmente si è certi della sincerità dello *šayḥ*, tanto che ci sembra di avere davanti agli occhi una *pièce* della Commedia dell'Arte.

<sup>119</sup> Questa festa durava dal 27 agosto al 2 settembre, Ibn Takkūk era devoto a questo santo locale, antenato di Muḥammad Ibn 'Alī al-Sanūsī che si era stabilito nella regione nel XVI secolo. Cfr. C.A.O.M. 1J174, citato da Jean-Louis Triaud, *op. cit.*

<sup>120</sup> Cfr. Sous-préfet de Mostaganem au Préfet d'Oran, 15 septembre 1876, C.A.O.M. 16H55 che descrive il carattere spettacolare delle fantasia e la grande abilità dei cavalieri.

<sup>121</sup> Così la festa si prolungò fino al 6 settembre. Correva l'anno 1876.

<sup>122</sup> Le Prefet d'Oran au Gouverneur Général, Oran, le 23 septembre 1876, C.A.O.M., microfilm 1J174, citato da Pascale Pinoncely, *op. cit.*

sua statura morale e politica <sup>123</sup>, per le relazioni con la Tripolitania ed il resto del Nordafrica, per le sue spie <sup>124</sup>.

Sotto l'apparente sottomissione, l'amministrazione francese percepiva la grande statura di Ibn Takkūk, vedeva nella sua figura e nel suo operato un mai definito e comprovato pericolo che non sapeva neanche ove potesse risiedere con esattezza, allora controllava le corrispondenze codificate, stava in guardia contro le astuzie di agenti consumati <sup>125</sup>, cercava depositi di armi e di munizioni – anche se ogni ispezione dava risultati nulli –, intraprendeva sempre nuove vie nella speranza che conducessero ai veri disegni di Ibn Takkūk.

Gli 'allarmi' furono parecchi: Jean-Louis Triaud ne ha individuati quattro, Pascale Pinoncely sei, comunque le grandi linee sono le seguenti: nel giugno 1876, un *tālib* riferisce che Ibn Takkūk raccomanda di acquistare armi e polvere da sparo <sup>126</sup>, segue una perquisizione. Una seconda 'soffiata' nell'ottobre del 1876 parla di riunioni segrete a scopo

<sup>123</sup> Cfr. Tournée du deuxième semestre 1883 dans les communes mixtes, Mostaganem, le 24 février 1884, C.A.O.M., 16H55 e *ibidem*, Le Secrétaire général au Gouverneur général, Oran, le 1 décembre 1876.

<sup>124</sup> «Ben Châa a découvert qu'il existe à Alger un affilié actif du cheikh Ben Takouk. C'est un nommé El hadj Moustapha Ould el hadj Bou Beker, cordonnier rue Aufreville n.° 50, près le bain Mohammed Charif. Cet homme est en relation intime avec Ben Takouk; il est parti depuis une semaine environ pour aller le visiter et il a laissé sa boutique à son ouvrier né El hadj Mohammed ben Zâffa qui est également khouan de Ben Takouk. Il y aurait lieu de surveiller ces deux individus. C'est ce que fait dès à présent Ben Châa ici à Alger; il désire même qu'à Alger on fasse semblant de ne pas s'occuper de lui, à fin de voir quelles sont les gens, pèlerins aux autres venants de l'Orient qui iraient le voir et s'aboucher avec lui.

Mais il désirerait que sous le prétexte de passeport El hadj Moustapha soit fouillé s'il paraît à Mostaganem ou dans un des centres sur la ligne du chemin de fer. Peut-être aurait-il quelque lettre!

Ben Châa parcourt journellement les foundouks, les cafés et les points de réunion les plus isolés et il constate que l'esprit des indigènes est éveillé par une foule de bruits mis en circulation, mais dont il n'a pu encore découvrir la source». Rapport de Ben Châ'a du 10 juillet 1877, C.A.O.M. 16H56.

<sup>125</sup> Lo spesso dossier su Ibn Takkūk probabilmente non ci ha consegnato tutti i suoi misteri, ma lascia intravedere tutto un miscuglio di bassa polizia, di manovre più subite che operate, il cui obiettivo era sicuramente quello di destabilizzare il marabutto da una parte e l'amministrazione coloniale dall'altra. Tutti questi elementi fanno capire a che punto la guerra era subdola e necessitava quindi di tutte le campagne denigratorie organizzate alle spalle di Ibn Takkūk.

<sup>126</sup> Préfet d'Oran au Gouverneur Général, 3 juillet 1876, C.A.O.M., 16H55.



insurrezionale, ecco allora un'altra perquisizione e, sebbene si sappia quanto poco affidabile sia la fonte di queste informazioni, l'amministrazione prende serie misure difensive. Difficile capire chi è veramente Ibn Takkūk: in questa opacità politica, sociale e psicologica la ricerca di informazioni segrete deve essere altrettanto clandestina, quindi qualsiasi decisione è incerta, ed è proprio lì che emergono con chiarezza le frizioni interne del potere coloniale. Informazioni e sorveglianza: Ibn Takkūk è oggetto di una duplice curiosità rivolta alla sua persona ed alle sue azioni. Gli archivi ci forniscono in merito un dossier ben nutrito<sup>127</sup>, il caso si complica, è veramente difficile discernere in quella fitta trama di sospetti e di misure precauzionali spesso sbagliate. Il 15 dicembre 1876 viene riferito che Ibn Takkūk ha visitato le tombe dei santi della regione ed ha proferito propositi ostili nei confronti dei Francesi, annunciando imminenti rivolte che li avrebbero finalmente cacciati via. L'amministrazione sia civile che militare decide di inviare delle truppe. Contemporaneamente Ibn Šā'a stava compiendo la sua missione di ricognizione nelle *zāwiya* in Tripolitania. Il clima è arroventato. Nei mesi di febbraio-marzo 1877 scattano altri due allarmi: viene riferito che Ibn Takkūk nasconde in una grotta segreta armi e munizioni, la perquisizione non darà esito alcuno. Poi, dopo un periodo di stasi, nel 1882, una lettera parla di intenzioni sovversive<sup>128</sup>, ma, ancora una volta, tutto si sgonfierà da sé. A nulla valgono i meticolosi rapporti, le attente perquisizioni; si direbbe che in quest'altalenare fra precisione ed inutilità sia impossibile penetrare nella reale dimensione della Sanūsiyya. Tutta la documentazione attesta da un lato un altissimo senso del dettaglio vero e dell'informazione fondata ed attendibile, ma dall'altro, simmetricamente, quanti complotti inesistenti, quante cospirazioni clandestine deludenti che rinviano soltanto ad una realtà percorsa da paure e tensioni!

---

<sup>127</sup> Cfr. specialmente C.A.O.M. 16H55.

<sup>128</sup> L'Administrateur de la commune mixte de Mascara au Sous Préfet de Mostaganem, septembre 1882, C.A.O.M., 16H55.

*Il cavallo di Troia*

Ibn Šā'a , originario di quella regione, la cui capacità di agire segretamente è stata apprezzata, è dunque inviato in missione segreta presso Ibn Takkūk. Il nostro emissario, lungi dall'acquisire un'identità, un nome ed una vita stabili, continua la sua esperienza dell'instabilità e della metamorfosi. Il generale Chanzy invia al collega di Orano la seguente lettera:

Objet: Envoi d'un rapport de M. l'Interprète Principal Féraud sur la situation des Senoussias en Tripolitaine

Monsieur le Général Commandant la Division d'Oran

Alger le 9 juillet 1877

Mon cher Général,

Un émissaire secret ~~du nom de Mohamed ben Châa~~ a été envoyé par mes soins au Djerboub dans la Tripolitaine pour y visiter les Zaouias du Cheikh Snoussi et nous renseigner, si la chose serait possible, sur les agissements de ce personnage.

Je vous adresse in extenso une copie de la traduction de son rapport, établie par M. l'Interprète principal Féraud. Ce document vous permettra d'apprécier la situation actuelle de l'ordre de Si Snoussi, ses tendances, ses constants progrès, ainsi que les relations suivies que son chef entretient avec de nombreuses personnalités de la Province d'Oran, notamment aux Medjaher de Mostaganem où paraît être le foyer de l'Affiliation.

En marge de ce rapport et en face des passages concernant plus spécialement le territoire et les gens relevant de votre commandement, j'ai mentionné à l'encre rouge des observations sur lesquelles j'attire votre attention en vous priant de prescrire les investigations qu'elles comportent et de me rendre compte de leur résultat.

Après le retour de ~~ben Châa~~ notre agent à Alger, je l'ai envoyé dans l'arrondissement de Mostaganem chez les Medjahers et vous trouverez également ci-joint une copie du compte rendu de sa mission.

J'adresse à ce sujet les instructions suivantes à M. le Préfet d'Oran:

Il y a lieu de faire usage toutes les fois que l'occasion s'en présentera des indications qu'il contient, mais en évitant de rien avancer qui puisse compromettre notre émissaire et en tenant son rôle absolument secret; la moindre

indiscrétion en effet, outre qu'elle l'exposerait à de graves dangers personnels, le mettrait dans l'impossibilité de continuer ses recherches et il faut que rien ne puisse faire soupçonner son existence à ceux qu'il est chargé de surveiller.

Quant à Ben Tekkouk, il ne faut pas nous départir de la vigilance dont il est l'objet, tout en continuant à l'exercer avec toutes les précautions désirables. Si ce marabout, ainsi qu'il paraît en avoir l'intention, nous adresse une demande pour aller s'établir à Tunis, nous examinerons avec bienveillance et peut-être avons nous tout intérêt à l'accueillir et à éloigner ce personnage du pays. Ce n'est pas qu'à son âge il soit susceptible de fomenter une révolte et de se mettre à la tête d'un mouvement armé; certainement ce n'est pas là ce que nous avons à craindre, mais il est probable qu'en cas de complications on se servirait de son nom et qu'on en ferait un signe de ralliement.

Il est indispensable que nous ne laissions pas une pareille arme entre les mains des fauteurs de désordres, et si ben Tekkouk ne quitte pas l'Algérie, nous devons être toujours prêts, si jamais des troubles sérieux se produisent de ce côté, à nous assurer de lui et à le garder en lieu sûr comme otage. Les dispositions des Medjahers me paraissent également de nature à nous tenir en éveil; ainsi que vous pouvez le voir ils n'ont pas été dupes des mesures prises il y a quelque temps lorsqu'il pouvait être question d'arrêter ben Tekkouk à la suite de la visite domiciliaire faite à la Zaouia, et ils ont parfaitement deviné quel était l'objectif des forces venues soit disant en promenade militaire sur le territoire de leur tribu. Il est donc nécessaire que vous soyez toujours tenu au courant de tout ce qui se passe dans cette région, et que par un concert constant avec M. le Général Commandant la Division, vous vous trouviez à même de parer immédiatement aux difficultés qui pourraient se produire <sup>129</sup>.

Perché questa lancinante apprensione nei confronti di Ibn Takkūk? Per due ragioni essenziali: uomo mite ed inoffensivo, addirittura timido, descritto da Ibn Šā'a come un vecchietto spaventato <sup>130</sup>, non solo non si fa mai cogliere in fallo ricorrendo alla tattica dell'anonimato ideale, senza asperità, senza nessuna mossa di attacco, ma è anche capace di trasformare la sua 'in-capacità' in diplomazia e sangue freddo e di assemblare attorno a sé un gran numero di adepti, e più si inasprisce la campagna di denunce maggiore è il suo credito. Inoltre, una seconda precisa ragione la si può leggere nell'insoddisfazione generale determinata dal passaggio

---

<sup>129</sup> C.A.O.M., 16H57.

<sup>130</sup> Cfr. il resoconto di Ibn Šā'a, C.A.O.M. 1J174.

dall'amministrazione militare a quella civile <sup>131</sup>. Il potere si erode perché è colpito nelle sue funzioni di controllo. Il caso Ibn Takkūk altro non è che il cardine attorno al quale si affrontano queste due tensioni alimentate da una serie di rumori e di instabilità <sup>132</sup>.

Abbiamo già paragonato Ibn Šā'a ad un Odisseo maghrebino perché il personaggio omerico è in un certo senso il capostipite della numerosa progenie delle spie. La sua inclinazione all'inganno, che al momento dell'espugnazione di Troia ha prodotto lo stratagemma del cavallo, si è poi gradualmente emancipata da ogni fine utilitario, è diventata una sorta di piacere affabulatorio fine a se stesso. Ibn Šā'a, come il nostro Ulisse, inventa per ognuno dei suoi interlocutori un diverso e fittizio racconto delle proprie vicissitudini, ma forse Ibn Takkūk non si lascia ingannare, e non senza ragione sente odore di spia. Entrambi simulano la sincerità; in realtà offrono la propria immagine di profilo, e non sapremo mai se una cicatrice non sfigurasse loro l'altra guancia, per noi eternamente invisibile.

Ecco il racconto di Ibn Šā'a :

Après le départ d'Alger le 24 mai dernier, je me suis rendu directement chez les Medjaher à la Zaouïa du cheikh Ben Takouk, qui m'a parfaitement accueilli. Dans un entretien particulier, je lui ai dit qu'étant réfugié à Tunis, j'avais fait un voyage à Djerboub où j'avais fait un assez long séjour auprès du Cheikh Si el Mehedi ben Senoussi dont les khouan m'avaient remis des lettres pour leurs parents d'Algérie.

Ben Tekouk m'a aussitôt répondu: malheureux, hâte-toi de brûler les lettres dont tu es porteur, si les Chrétiens les saisissaient sur toi tu serais perdu et moi aussi.

Senoussi se porte bien, tant mieux, mais je ne veux pas que tu en reparles ici de crainte que tu ne nous compromettes. J'ai voulu me rendre compte de la frayeur de Cheikh ben Takouk et causant avec ses khouan j'ai appris que le sous-préfet

---

<sup>131</sup> La corrispondenza militare è particolarmente abbondante e caustica circa l'incompetenza dell'amministrazione civile. Jean-Louis Triaud analizza la questione dettagliatamente, cfr. *Les relations entre la France et la Sanusiyya*, cit., pp. 407-420.

<sup>132</sup> Il generale Osmond lo spiega chiaramente nella sua corrispondenza: «c'est que nous avons désintéressé tout le monde du maintien de notre domination» e poi «sans doute l'application du droit commun a émancipé les masses, les a soustraites à ce que l'on a appelé les exactions des chefs Arabes... mais comment ces masses accueillent-elles nos réformes, comment nous en témoignent-elles leur reconnaissance? Peut-être aussi que pour soustraire à des inconvénients... nous leurs avons donné des garanties qui constituent pour elles une aggravation de toutes leurs charges», C.A.O.M., IJ174, microfilm, cit.

lui avait fait une première visite seul, qu'il était ensuite revenu en compagnie du maire et de quelques gendarmes pour examiner ce qui se passait à la Zaouïa. Une troisième fois, un mois après, le même personnel a fait une nouvelle descente, pendant que quelques troupes se trouvaient à proximité au village de Bouguèrat. Une perquisition minutieuse a été faite dans la Zaouïa et ses dépendances par le sous-préfet et ceux qui l'accompagnaient.

Ibn Takkūk si mostra molto prudente e rispettoso delle consegne dell'amministrazione francese: niente lettere, non bisogna parlare di Sī al-Mahdī per non comprometersi. Vero rigore o sano sospetto? Faccia a faccia fra Ibn Šā'a e Ibn Takkūk, due uomini 'doppi', divisi fra due identità e due universi, che si scrutano, entrambi al servizio di un ideale, in lotta permanente col 'nemico' dei rispettivi poteri. Entrambi 'in-decisi', 'in-capaci', sono come due esseri anfibi che, proprio perché sanno sia camminare che nuotare, possono abitare una patria più larga. Ibn Takkūk ha sollecitato le sue capacità di metamorfosi per non irritare e per non essere irritato, per costruire un'enclave ove il nemico sia disarmato irrimediabilmente della sua sicurezza e della sua capacità di azione. Entrambi dissimulatori, conoscitori del rovescio del mondo in cui vivono, tanto Ibn Takkūk quanto Ibn Šā'a posseggono due memorie e due appartenenze, ci introducono nel cuore della politica coloniale, nei suoi interminabili andirivieni fra una penetrazione amministrativa e superficiale ed una molto più profonda che tocca le radici religiose di un popolo.

#### *Ritratti incrociati della Sanūsiyya*

La Sanūsiyya fa paura, irrita, affascina ed intriga. E' stata nel mirino di uno sguardo coloniale perplesso, inquieto ed ostile perché sentiva la propria supremazia in pericolo. Questo non è solo un dato storico ma è anche un elemento che ha abitato l'immaginario, diventandone parte integrante. Si sa il ruolo importante che ha avuto il fenomeno dell'esotismo nella storia della letteratura francese, contribuendo a rinnovare le tematiche letterarie, producendo una serie di rappresentazioni dell'alterità.

Dalla comparazione di questi due differenti discorsi sulla Sanūsiyya, prodotti nello stesso periodo, emerge chiaramente come nei documenti di

archivio la realtà si sia infiltrata nell'immaginario e come – viceversa – nei romanzi, l'immaginario abbia integrato il sapere diffuso da Duveyrier, Rinn ed altri. Certo, l'immaginario nelle carte di archivio risulta impoverito, canalizzato entro i limiti della visione militare – pragmatica e finalizzata all'azione – il cui scopo era quello di suscitare un comportamento omogeneo, normativo. Viceversa, in letteratura, l'immaginario si lascia facilmente definire come dinamica testuale dagli effetti potenti, lasciando al lettore il compito di percepire, di farsi travolgere dai suoi ingranaggi.

Qual è la frontiera fra la confraternita reale e quella romanzesca? Si sa, le frontiere sono cose curiose: sebbene sprovviste di un'esistenza materiale, ci si può sbattere il naso contro come su una vetrata perfettamente trasparente. La linea è dunque arbitraria e fluttuante, e, pur limitando i due campi, appartiene ad entrambi. Così l'opposizione fra fatti storici e di finzione è schiacciante e fittizia al contempo: l'immaginario decide a sua volta di farsi testimonianza, conquista (e si fa a sua volta conquistare) la storia e l'ideologia. La Sanūsiyya si scompone ora come un raggio di luce che attraversa un cristallo, e, pur osservandone i diversi tratti, resta evidente l'immagine netta e primaria del ruolo centrale di una confraternita di iniziati sottomessi ad una disciplina fisica e morale, pronti a difendere la supremazia dell'Islām col ferro e col fuoco.

Prenderemo in esame tre romanzi: *Chez ceux qui guettent* di Jean Pommerol<sup>133</sup>, *Mathias Sandorf* di Jules Verne<sup>134</sup>, e *Le Maître de l'Heure* di Hugues Le Roux<sup>135</sup>. Sono tre testi che presentano la confraternita e lo spionaggio secondo un'angolazione differente, perché si sa: ad ognuno la sua Sanūsiyya e ad ognuno la sua spia. Gli spioni sono 'gli occhi e le orecchie' del potere coloniale. Lo storico bracca e impasta incessantemente la 'materia prima' delle testimonianze, lo scrittore le 'fabbrica', le 'costruisce', colorandole con le sfumature infinite dell'immaginario.

---

<sup>133</sup> Paris, Fontemoing, s.d., [1902].

<sup>134</sup> Paris, J. Hetzel, 1885. L'edizione a cui facciamo riferimento è tratta dalla collezione «Jules Verne. Les voyages extraordinaires», Paris, Jean De Bonnot, 1978, tomi XVI e XVII.

<sup>135</sup> Paris, Idéal-Bibliothèque Pierre Lafitte, s.d.

Cronaca romanzesca e politica, *Chez ceux qui guettent* si apre con una dedica al colonnello Pein <sup>136</sup>, un militare dunque, come a voler dissipare le ambiguità basate su fonti non sempre attendibili, e si conclude con note e documenti sulle varie confraternite e sulla loro struttura. Riporta sotto forma romanzata i conflitti di interesse e di influenza fra la Sanūsiyya ed il potere coloniale, privilegiando le forme sotterranee di questi attriti. Vale la pena citare questo passo dell'introduzione:

De religieux, les 'Ordres' devenaient politiques, profitant de tous nos impairs, s'enrichissant de toutes nos maladresses. Ils ouvrirent des pièges sous nos pas. Les Tidjaniā qui, depuis, nous sont devenus favorables, étaient hésitants. Les Khadrīa se réservaient, ayant la Tunisie libre. Tous les autres s'agitaient, passionnément hostiles - et Si-Snoussi, notre terrible ennemi, l'aïeul du Cheriff actuel, commençait à tendre ses embûches. Posté en Tripolitaine, où sa première zaouïa fut fondée (1843), il attendit, nous guettant. Puis, dès que nous fûmes à Laghouat, en 1855, il agit. Ses doctrines se répandirent avec une rapidité déconcertante. [...]

Par réserve littéraire et diplomatique, par précaution pour la Revue où ce travail paraissait, je les ai dépeints sous un nom fictif, ces Snoussiā. Mais aujourd'hui, je veux dire que si j'ai synthétisé, en la zaouïa de Mozafrane, les doctrines des confréries mystiques qui théologiquement se ressemblent toutes, c'est bien spécialement le snoussisme, ses rouages, ses tendances, son orgueil que j'ai vus et que j'ai visés <sup>137</sup>.

E' l'immagine speculare di quanto trovato nei documenti d'archivio: forse tutta la magia della letteratura del periodo deriva proprio dal concentrato di queste combinazioni molteplici. Il romanzo è la storia di un viaggiatore francese che fugge dalla monotonia parigina per assaporare

---

<sup>136</sup> L'opera in nostro possesso, senza data, è una riedizione. Il romanzo comunque è stato scritto prima del 1901. Cfr. p. 132. L'autrice (Mme Jean Pommerol) inizia la sua dedica: «L'aurais-je pu penser, que durant huit années, ce livre, *Chez ceux qui guettent*, ne cesserait jamais tout-à-fait d'être de l'actualité?

Hélas! puisqu'il en est toujours – puisque les disciples noirs du Cheikh et Cheriff Si-Snoussi nous ont tué Moll après tant d'autres – puisqu'à peine on vient de désarmer le pseudo-sultan Snoussi, se disant frère de lait du Cheikh, en réalité simple représentant du snoussisme, mais qui nous a fait tant de mal pour la plus grande gloire snoussienne – et qu'enfin, devant cet état de choses, mon éditeur redonne une nouvelle édition de *Chez ceux qui guettent*, laissez-moi vous la dédier, mon cher Colonel».

<sup>137</sup> *Ibidem*, pp. II e III.

l'avventura sahariana<sup>138</sup>. Lì, durante la traversata del deserto, si frattura una caviglia e la sua guida, Bou-Haousse, «brigand doublé d'imbécile», perché affiliato, gli fa trovare asilo presso la *zāwiya* di Mozafrane, che sembrerebbe quella di Ġagbūb ma in terra algerina, presso la confraternita della 'Djazertīa', il cui capo è un certo 'Sid'Amar-ben-Mohammed-ben-El-Aïd-ben-Taïeb-ben-Ahmed-Bou-Saad-ed-Djazerti'. Come già ci ha avvertito l'autrice, è facile leggere al posto di 'Djazertīa' Sanūsiyya, capire che si allude a Muḥammad al-Mahdī<sup>139</sup> e soprattutto capire che il veleno instillato in quegli anni, proprio grazie anche a questo tipo di letteratura, continua il suo percorso nell'immaginario.

Seguendo i solchi già tracciati da un'ideologia e da una serie di informazioni ormai stereotipate, *Chez ceux qui guettent* è un romanzo che mostra le modalità e l'efficacia della loro diffusione e della loro forza. L'approccio non è per questo sminuito o privo di originalità. La prima metà del romanzo è ricca di informazioni sulla struttura della confraternita<sup>140</sup>, sul *dīkr*<sup>141</sup>, la *ziyāra*<sup>142</sup>, le regole di vita comunitaria<sup>143</sup>, il

---

<sup>138</sup> Cfr. pp. 2-3; 200. Questo è l'archetipo del romanzo coloniale. Cfr. Roland Lebel, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Larose, 1931. Rimandiamo inoltre a Martine Astier-Loufti, *Littérature et colonialisme. L'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Paris-La haye, Mouton, 1971, al numero speciale della rivista *Autrement*, «Désert. Nomades, guerriers, chercheurs d'absolu», n. 5, 1983; AA. VV., *Le Maghreb dans l'imaginaire français La colonie, le désert, l'exil*, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Aix en Provence, n. 37, 1 semestre 1984; Jean-Robert Henry, *Le Maghreb dans l'imaginaire français La colonie, le désert, l'exil*, Aix en Provence, Edisud/ Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1985; Jean-Robert Henry, «Le désert dans l'imaginaire français», in *Imaginaire de l'espace, espaces imaginaires*, Casablanca, E.P.R.I., 1988; Rosalia Bivona «Le Sahara par ouï dire: inspiration et vocation coloniale chez Mario Tobino et Marcelle Vioux», in Jean-Robert Henry, Lucienne Martini, *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, pp. 155-168.

<sup>139</sup> Per esempio quando si allude alle strategie di fuga: «Un succès de nos troupes, au Chaei et au Tchad, avait légèrement changé la politique des Djazertīa. Et le grand chef actuel de 'l'Ordre', Sid'Amar-ben-Mohammed-ben-El-Aïd-ben-Taïeb-ben-Ahmed-Bou-Saad-ed-Djazerti, se trouvait actuellement loin de Mozafrane, en route pour le Ouadaï. Il espérait là-bas persuader de sa candeur nos chefs militaires, et leur démontrer que lui, pieux chériff, n'avait jamais soutenu Rabah, ni le Mahdi d'Omdurman...». *Chez ceux qui guettent*, cit., p. 10.

<sup>140</sup> «Au sommet, comme on le sait, le *cheikh* suprême, le chériff détenteur actuel de la sainte *baraka*. Sitôt après lui, les très hauts fonctionnaires, ceux que j'ai déjà vus quand je voyais



paragone con le altre confraternite<sup>144</sup>, lo svolgersi della quotidianità, gli spazi interni ed esterni, i ritratti dei personaggi<sup>145</sup>, gli incontri e gli argomenti di conversazione, le considerazioni teologiche, la politica internazionale<sup>146</sup>, i rapporti con l'amministrazione coloniale<sup>147</sup>, gli emissari che trasmettono la corrispondenza<sup>148</sup>, insomma, sembrerebbe quasi di ascoltare Ibn Šā'a, il tutto con l'aggiunta di una trama, un susseguirsi di avvenimenti che ruotano attorno al personaggio principale

---

quelqu'un: le grand Khalifah ou adjoint, l'Oukil ou administrateur des intérêts matériels, le Chef des *tolbas* (pluriel de *taleb*) qui forment les intelligences. Ensuite, les nombreux *mokaddèmes*, représentants fixes ou missionnaires ambulants de l'Ordre, tous pourvus de l'*idjéza*, diplôme mystique, et qui s'en vont aux quatre coins du monde où souffle le vent de l'esprit, aussi loin que peut aller un homme plein de foi et de patience, pour recevoir des offrandes nouvelles et pêcher des âmes de croyants». *Ibidem*, p. 104.

<sup>141</sup> Ritroviamo il *perinde ac cadaver* di cui parlava Rinn: «Mais, ô mon fils, du jour où tu recevras le *dikr* et notre chapelet pour réciter le *dikr*, de ce jour-là tu ne discuteras plus ces choses de détail. Ton obéissance sera tout entière à ton cheikh, puisque tu lui appartiendras toi-même, et tes femmes, et tes enfants, et tes biens périssables, et ton âme qui ne périt pas. Tu ne devras plus être qu'un serviteur, ô mon fils, un instrument sous les doigts habiles. Tu devras te laisser manier, comme le cadavre entre les mains du laveur des morts!...». *Ibidem*, p. 38. Cfr. anche pp. 37-39, 96, 246-247, 293-306.

<sup>142</sup> «L'impôt, si tu le payes, c'est par obligation. Tu n'y mets pas d'élan spontané. Tu n'y as pas de mérites. Allah, certes, ne le blâme point, mais il ne te tiendra nul compte de ce paiement, au Jour terrible de la Rétribution. Tandis que l'aumône, ô Sidi, est féconde parce qu'elle est vertueuse et volontaire. Elle éteint le péché mieux que l'eau n'éteint le feu. [...] Ya Sidi, tout présent fait à notre zaoïa, c'est une aumône, la plus belle aumône, et qui se répand et se répartit ensuite, comme il convient». *Ibidem*, p. 49, cfr. anche pp. 241-243.

<sup>143</sup> «Pas de tabac, pas de café, pas d'orchestre – celui-ci sanctifié par son 'inventeur', Iskah, fils d'Ibrahim, que nous appelons Isaac». *Ibidem*, p. 237.

<sup>144</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 36-37.

<sup>145</sup> Cfr. *ibidem*, p. 25, 89.

<sup>146</sup> «Ya Sidi, des ferments de discorde inquiètent la paix des pays d'Islam. Je ne parle pas de nos dissensions intérieures. Mai le *baïlek* de la France, depuis quelque temps, n'était plus d'accord avec le sultan de Constantinople. Les ambassadeurs des deux puissances ont dit adieu à leurs ambassades. [...] – Ya Sidi, nous avons appris autre chose encore. Ton *baïlek* (Dieu lui accorde la gloire qu'il mérite!) paraît ne pas s'inquiéter des projets de conquête d'un autre baïlek, celui du pays roumi nommé l'Italie... Cela me semble plus redoutable que votre désaccord sur le sultan actuel avec le sultan magnifique – car ce désaccord ne durera pas». *Ibidem*, pp. 284-285, cfr. anche le pp. 26, 118, 122, 286-287.

<sup>147</sup> Cfr. *ibidem*, p. 27, p. 71.

<sup>148</sup> Cfr. *ibidem*, p. 72.

nel quadro del grande silenzio sahariano che profuma di menta <sup>149</sup>. Cronaca romanzesca e politica ove appare l'angoscia di non sapere chi è l'Altro: infatti l'infortunato ospite, e con esso il lettore, sembra scoprire in quel frangente l'Islām sahariano:

Et l'on a compté sur Si-Kaddour pour ne me donner aucune lumière politique, aucune sauf sur ce qui concerne la grandeur et la prospérité de la Confrérie. On espère faire ainsi de moi un inconscient émissaire qui plus tard, proclamera la force d'une puissance occulte, immense, avec laquelle il faut compter <sup>150</sup>.

Travestita in romanzo la Sanūsiyya di Jean Pommerol non affronta né la realtà né l'immaginario, ma si nasconde dietro la comoda maschera della sua propria immagine scolpita in una materia densa di sapere e di referenze. Ritenuta una forza occulta che ha occhi dappertutto, questo elemento si evolve liberamente in ambito romanzesco, in tutte le sue forme. I bianchi e misteriosi Sanussi <sup>151</sup> cercano informatori o, ancora meglio, sostenitori, fra gli europei. Le cose si complicano per il nostro infortunato ed involontario ospite quando gli attriti politici si fanno più forti <sup>152</sup>, poi si ritrova la serenità <sup>153</sup>. Jean Pommerol riprende la profezia

---

<sup>149</sup> Fra i tanti passi che evocano la bellezza ed il fascino del deserto citiamo: «Le Désert se pâmaît, sensuellement blond sous les ardents rayons d'adieu. Qu'il est admirable, cet Erg stérile. Combien ses formes de souplesse et de grâce nous prennent violemment, d'une sorte de désir jamais assouvi. Et c'est pour cela que ces nomades misérables errent sans cesse, dans une orgueilleuse joie. Ils oublient leurs fatigues, leur pauvreté sale et leurs nombreuses tares physiologiques, ils oublient tout, parce que, de sables en sables, ils *la* possèdent un peu plus chaque jour, l'impossédable, la vaste splendeur glorieuse, l'immensité d'âpres jouissances et de lente mort...». *ibidem*, pp. 276-277.

<sup>150</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>151</sup> «Je ne suis plus de complet sang froid quand ils entrent à la file, muets, lents, mystérieux, la main sur leur coeur, en leurs vêtements tous pareils. Du blanc de laine, plus souple que les souples soies. Une apparence liliale de lévites, les uns maigres comme des fakirs, les autres trop bien nourris». *Ibidem*, p. 31. Cfr. anche p. 33.

<sup>152</sup> «Ya Sidi, je te dis la chose: ce qui peine les Djazerti, ce qui les afflige contre toi, c'est que s'est ouverte une grande querelle entre le sultan de Stamboul et le baïlek de ton pays. L'envoyé de ton pays a déchiré la *carta* qu'il avait pour le sultan. Il est retourné dans ta France...Voilà ce qu'on dit... Ce sont les paroles des hommes: Dieu seul voit tout et connaît tout. Et l'on affirme aussi qu'il va y avoir la guerre sainte, et que tous les Français, les Italiens, les Espagnols, et les autres Roumis, seront rejetés de la terre d'Islam par le sabre et le fusil». *Ibidem*, p. 118.

dell' *imām* nascosto, ovvero 'le Maître de l'Heure', il *ṣāhib al-waqt* della fine dei tempi<sup>154</sup>, della guerra santa<sup>155</sup>, insomma, fa vivere al suo personaggio un'esperienza intensa, al punto da conoscere l'estasi<sup>156</sup>. La frattura si risana e il soggiorno presso la confraternita, dopo alcuni mesi di cure, volge al termine<sup>157</sup>, ma prima che il nostro protagonista lasci la roccaforte sanussa avrà modo di partecipare ad una battuta di caccia, di assistere all'arrivo delle carovane che portano la *ziyāra* (in questo frangente avverrà un omicidio<sup>158</sup>), di incontrare il venerato capo della Confraternita<sup>159</sup> e di vedere coi propri occhi le teste mozzate dei 'Beni-Mezreug' che avevano osato opporgli resistenza<sup>160</sup>.

*Chez ceux qui guettent*, è un romanzo che chiaramente si spiega più in termini di ideologia e di psicologia collettiva con qualche pennellata di esotismo coloniale che non di letterarietà o di evoluzione storico-politica: la carica emozionale legata alla Sanūsiyya può solo accentuare ulteriormente la confusione fra la realtà e la polifonia metaforica di un immaginario collettivo.

<sup>153</sup> Cfr. *ibidem*, p. 131.

<sup>154</sup> «Ya Sidi! par la bénédiction de Celui qui t'a donné tant de mérites, la science est avec toi! Oui, Sidi, l'Heure, c'est le dernier Jugement; et le Maître qui viendra, ce sera le Mahdi, le Messie, le Victorieux qui purifiera la terre de ce qui ne sera pas croyant, avant qu'elle ne retourne en poudre». *Ibidem*, p. 152, cfr. pp. 151-153.

<sup>155</sup> «les grands étendards de guerre laissaient tomber de la voûte les plis somptueux de leurs brocarts, prêts à flotter pour la Guerre Sainte. Et la suite des litanies du Sabre bourdonnait ironiquement dans je ne sais quelle case de mon souvenir: Par le Sabre, nous aurons de nouveaux frères, / Par le Sabre, tu seras un pur *khouan*, / Par le Sabre, tes biens seront centuplés, / Par le Sabre, ton épouse sera à toi / Et personne autre que toi ne la verra! / Mais si le Sabre est mis au fourreau / Le mal s'emparera de toi. / Si tu es Khadi, tu deviendras injuste. / Si tu es Mokkadème, tu deviendras impur. / Si tu es Khouan, tu deviendras renégat. Sans le Sabre, la science ne profite pas à vos coeurs. / Ayez foi dans le Sabre! / Si le Prophète n'en eût pas eu, l'aurait-on suivi? / Quand le Sabre s'absente, l'Islam s'en va...». *ibidem*, p. 212. Cfr. anche p. 205.

<sup>156</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 216-220.

<sup>157</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 193-197.

<sup>158</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 256-261.

<sup>159</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 279-290.

<sup>160</sup> Cfr. *ibidem*, p. 289.

*S come spia, Sanūsiyya, Sandorf*

Jules Verne, nel suo romanzo *Mathias Sandorf*, dipinge una Sanūsiyya delirante ed estremamente aggressiva. Non è raro che il delirio, come l'aggressività, nella sua solitudine, porti in sé il segno delle contraddizioni collettive da cui è stato generato. La trama, complessa, può così essere riassunta: è in atto un complotto internazionale che si estende in una vasta area geografica che va dai Balcani, all'Italia, alla Turchia, ove anche la mafia, i Serbi e quant'altro vi sono implicati, il tutto arricchito da strane figure dall'indicibile passato e dall'improbabile futuro che confabulano, spiano. L'universo descritto si presenta secondo contrapposizioni manichee: da un lato i nemici costruiti in funzione dei conflitti che popolavano la cronaca di quel tempo, dall'altro l'eroe ed i suoi alleati. Il romanzo si apre a Trieste, ove due personaggi: Sarcany, Tripolino e adepto della Sanūsiyya<sup>161</sup>, e Zirone – siciliano – , intercettano un piccione viaggiatore che porta un messaggio segreto. Il complotto politico-militare e la serie di imboscate, tranelli e peripezie permettono a Jules Verne di far scendere in campo la sua fervida immaginazione e di trasmettere al lettore una perturbante curiosità sollecitata anche da un complesso intreccio di personaggi. Troppo lungo e dispersivo seguirli ora lungo la diegesi dell'intero romanzo, ove la confraternita interviene solo incidentalmente ed ha ben poco peso nell'economia narrativa. Basterà dire che i protagonisti di quest'intrigo internazionale si spostano in tutta l'area del Mediterraneo, toccando il Maghreb come l'Italia meridionale, Malta, Budapest o l'Austria e specialmente un'isola: Antékirtta, proprietà del dottor Antékirtt<sup>162</sup>.

---

<sup>161</sup> «Mais, ce qui me fait surtout craindre une attaque imminente, reprit le docteur, c'est que Sarcany est un des affiliés de ces Khouâns, et je sais même qu'il a toujours été à leur service comme agent à l'étranger. Or, mes amis, rappelez-vous que Pointe Pescade a surpris, dans la maison du moqaddem, une conversation entre Sidi Hazam et lui». *Mathias Sandorf, op. cit.*, p. 140.

<sup>162</sup> «C'était bien le domaine qui convenait au docteur Antékirtt. Ce fut celui qu'il acquit pour une somme considérable, en toute propriété, sans obligation féodale ni d'aucune autre sorte – acte de cession qui fut pleinement ratifié par le Sultan et fit du possesseur d'Antékirtta un propriétaire souverain.

---

Depuis trois ans déjà, le docteur résidait en cette île. Environ trois cents familles d'Européens ou d'Arabes, attirés par ses offres et la garantie d'une vie heureuse, y formaient une petite colonie, comprenant à peu près deux mille âmes. Ce n'étaient point des esclaves ni même des sujets, mais des compagnons dévoués à leur chef, non moins qu'à ce coin du globe terrestre devenu leur nouvelle patrie.

Peu à peu, une administration régulière y fut organisée avec une milice préposée à la défense de l'île, une magistrature choisie parmi les notables, qui n'avait guère l'occasion d'exercer son mandat. Puis, sur des plans envoyés par le docteur dans les meilleurs chantiers de l'Angleterre, de la France ou de l'Amérique, on avait construit cette flottille merveilleuse, steamers, steam-yachts, goélettes ou «Electrics», destinée aux rapides excursions dans le bassin de la Méditerranée. En même temps, des fortifications commencèrent à s'élever sur Antékirtta; mais elles n'étaient pas encore achevées, bien que le docteur pressât ces travaux, non sans de sérieuses raisons.

Antékirtta avait-elle donc quelque ennemi à craindre dans les parages de ce golfe de la Sidre? Oui! Une secte redoutable, à vrai dire une association de pirates, n'avait pas vu sans envie et sans haine un étranger fonder cette colonie dans le voisinage du littoral lybien.

Cette secte, c'était la Confrérie musulmane de Sidi Mohammed Ben'Ali-Es-Senoûsi. En cette année (1300 de l'hégire), elle se faisait plus menaçante que jamais, et déjà son domaine géographique comptait près de trois millions d'adhérents. Ses zaouiyas, ses vilâyets, centres d'action répandus en Egypte, dans l'Empire Ottoman d'Europe et d'Asie, dans le pays des Baélé et des Toubou, dans la Nigritie orientale, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, dans le Sahara indépendant, jusqu'aux confins de la Nigritie occidentale, existaient en plus grand nombre dans la Tripolitaine et la Cyrénaïque. De là, un danger permanent pour les établissements européens de l'Afrique septentrionale, pour cette admirable Algérie, destinée à devenir le plus riche pays du monde, et spécialement, pour cette île Antékirtta, ainsi qu'on en pourra juger. Donc, réunir tous les moyens modernes de protection et de défense n'était qu'un acte de prudence de la part du docteur». *Ibidem*, pp. 281-282.

E' questo il punto strategico concupito dai Sanussi <sup>163</sup>, la cui rappresentazione è temibile, efferata e soprattutto rigidamente stereotipata. Qui il processo di stereotipia della setta assume un aspetto cognitivo, emozionale, pragmatico <sup>164</sup> abbastanza generale, che permette di scaricare una certa aggressività concettuale, rivelando la natura dell'angoscia che la sottintende. E' in gioco la difesa dell'isola e la confraternita domina l'azione. La battaglia si svolge per mare: i Sanussi tentano di sbarcare sull'isola <sup>165</sup> ma il conte Sandorf, secondo l'ottica manichea ove i cattivi

---

<sup>163</sup> «Ainsi, sous l'impulsion du docteur, Antékirtta voyait ses moyens de résistance s'accroître de jour en jour. Ils le savaient bien, ces pirates de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque! Cependant, leur plus grand désir eût été de s'en emparer, car la possession de cette île aurait servi les projets du grand maître actuel de la confrérie du Senoûsisme, Sidi Mohammed El-Mahedi. Mais, connaissant les difficultés d'une pareille entreprise, il attendait l'occasion d'agir avec cette patience qui est l'une des maîtresses facultés de l'Arabe. Le docteur ne l'ignorait pas, et il poussait activement ses travaux de défense. Pour les réduire, quand ils seraient achevés, il faudrait employer ces modernes engins de destruction, dont les Senoûsistes ne disposaient pas encore. D'ailleurs, de dix-huit à quarante ans, les habitants de l'île étaient déjà formés en compagnies de miliciens, pourvus d'armes de précision à tir rapide, exercés aux manoeuvres de l'artillerie, commandés par des chefs choisis entre les meilleurs, et cette milice, c'était une force de cinq à six cents hommes sur laquelle on pouvait compter». *Ibidem*, pp. 304-305.

<sup>164</sup> «Le stéréotype est donc une structure cognitive spécifique; mais justement, grâce à cette spécificité qui consiste notamment en l'union dans son cadre du facteur cognitif et émotionnel, on obtient une structure pragmatique. On a donc trois aspects: cognitif, émotionnel, pragmatique et quatre fonctions pragmatiques qui sont socialement intégrante, défensive, idéologico-créative et politique». Christiane Villain-Gandossi, «La fonction sociale des stéréotypes», in Gérard Chastagneret (sous la direction de), *Rives nord méditerranéennes*, publication de l'unité mixte de recherche TELEMME, n. 10, Université de Provence, 1995, p. 40.

<sup>165</sup> «Arrivés dans le cabinet, ils reconnurent que l'appel venait du poste d'observation, établi sur le cône central d'Antékirtta. Demandes et réponses furent aussitôt faites par un appareil téléphonique.

Les vigies signalaient, dans le sud-est de l'île, l'approche d'une flottille d'embarcations qui n'apparaissait que très confusément encore au milieu des ténèbres.

«Il faut convoquer le Conseil», dit le docteur.

Moins de dix minutes après, le docteur, Pierre, Luigi, les capitaines Narsos et Kódrice et les chefs de la milice arrivaient au Stadthaus. Là, communication leur fut faite de l'avis envoyé par les vigies de l'île. Un quart d'heure plus tard, après s'être rendus au port, tous s'arrêtaient à l'extrémité de la grande jetée sur laquelle brillait le feu du môle.

De ce point, peu élevé au-dessus du niveau de la mer, il eût été impossible de distinguer cette flottille que des observateurs, postés sur le cône central, avaient pu apercevoir. Mais, en

sono sempre destinati a soccombere, riuscirà a respingerli ed a sconfiggerli <sup>166</sup>. Questo era quanto il lettore voleva trovarvi e l'autore non lo ha certo voluto deludere. L'orizzonte di attesa funziona secondo l'immaginario collettivo e gli stereotipi rappresentano cornici che permettono di focalizzare sia la percezione che la comprensione dei fatti del mondo circostante. Si tratta di rappresentazioni mentali accumulate, frammenti ideologici che, sebbene posseggano un nucleo concettuale, sono circondati da giudizi di valore, emozioni, rappresentazioni iconiche <sup>167</sup>. Il trattamento a cui è sottoposta la confraternita è esacerbato, teatralizzato e

éclairant vivement l'horizon du sud-est, il serait sans doute possible de reconnaître le nombre de ces embarcations et dans quelles conditions elles cherchaient à accoster.

N'était-ce pas un inconvénient d'indiquer ainsi la situation de l'île? Le docteur ne le pensa pas. Si c'était l'ennemi attendu, il ne venait pas en aveugle, il connaissait le gisement d'Antékirtta, rien ne pourrait l'empêcher de l'atteindre.

Les appareils furent donc mis en activité, et grâce à la puissance de deux faisceaux électriques projetés au large, l'horizon s'illumina soudain sur un vaste secteur.

Les vigies ne s'étaient point trompées. Deux cents embarcations, pour le moins, s'avançaient en ligne, des chébeks, des polacres, des trabacolos, des sacolèves, d'autres moins importantes. Nul doute que ce fût la flottille des Senoúsistes, que ces pirates avaient recrutée dans tous les ports du littoral. La brise manquant, c'était à l'aviron qu'ils se dirigeaient vers l'île. Pour cette traversée, relativement courte, entre Antékirtta et la Cyrénaïque, ils avaient pu se passer de l'aide du vent. Le calme de la mer devait même servir leurs desseins, puisqu'il leur permettrait d'effectuer un débarquement dans des conditions plus favorables.

En ce moment, cette flottille se trouvait encore à quatre ou cinq milles dans le sud-est. Elle ne pouvait donc accoster avant le lever du soleil. Il eût été imprudent de le faire d'ailleurs, soit pour forcer l'entrée du port, soit pour opérer une descente sur la côte méridionale d'Antékirtta, insuffisamment défendue, comme il a été dit». *Mathias Sandorf*, cit., pp. 142-143.

<sup>166</sup> «Ce fut un coup terrible et très inattendu pour les Senoúsistes. Non seulement ils étaient pris à revers, mais tout moyen de fuir allait leur être enlevé dans le cas où leurs embarcations seraient mises en pièces par les projectiles du *Ferralò*.

Les assaillants s'arrêtèrent alors devant la brèche que la milice défendait obstinément. Déjà plus de cinq cents avaient trouvé la mort sur la grève, tandis que le nombre des assiégés n'était diminué que dans une proportion relativement faible.

Le chef de l'expédition comprit qu'il fallait immédiatement regagner la mer, s'il ne voulait pas exposer ses compagnons à une perte certaine et complète. En vain Sarcany voulut-il les lancer sur la ville, ordre fut donné de revenir au rivage, et les Senoúsistes opérèrent leur mouvement de retraite comme ils se seraient fait tuer jusqu'au dernier, s'il leur eût été commandé de mourir». *Ibidem*, p. 148.

<sup>167</sup> Lo stesso Verne ha illustrato il suo romanzo.

psicodrammatizzato, infatti la sua immagine non si contenta di descrivere, ma suggerisce e sovraccarica simboli che eccitano l'immaginario. Jules Verne è ben documentato, cita la sua fonte di informazioni e riferisce fatti storici, come per esempio la missione Flatters, che sicuramente risuonano ancora nelle menti dei suoi lettori:

Des courriers spéciaux mettaient incessamment Jerhboûb, «ce nouveau pôle du monde islamique», ainsi que l'a appelée M. Duveyrier, cette sorte de Mecque métropolitaine, où résidait alors Sidi Mohammed El-Mahedi, grand maître actuel de l'Ordre, avec les chefs secondaires de toute la province. Or, comme des Senoûsistes ne sont, à vrai dire, que les dignes descendants des anciens pirates barbaresques, qu'ils portent à tout ce qui est Européen une mortelle haine, le docteur avait lieu de se tenir très sérieusement sur ses gardes.

En effet, n'est-ce pas aux Senoûsistes qu'il faut attribuer, depuis vingt ans, les massacres inscrits dans la nécrologie africaine? Si on a vu périr Beurman au Kanem, en 1863, Van der Decken et ses compagnons sur le fleuve Djouba en 1865, Mlle Alexine Tinné et les siens dans l'Ouâdi Abedjoûch, en 1865, Dournaux-Duperré et Joubert près du puits d'In-Azhâr, en 1874, les pères Paulmier, Bouchard et Ménoret, au-delà d'In-Câlah, en 1876, les pères Richard, Morat et Pouplard, de la mission de Ghadamès dans le nord de l'Azdjer, le colonel Flatters, les capitaines Masson et de Dianous, le docteur Guiard, les ingénieurs Beringer et Roche sur la route de Warglâ, en 1881, – c'est que ces sanguinaires affiliés ont été poussés à mettre en pratique les doctrines senoûsiennes contre de hardis explorateurs <sup>168</sup>.

Qui l'immaginario si appoggia sull'universo non solo cognitivo ma anche emozionale tanto dell'autore che del lettore. Verne, che nei suoi romanzi prediceva il futuro, dando al fantastico ed all'immaginario un accesso ad una *Weltanschauung*, in *Mathias Sandorf* ricorre ai colori politici, alle vicende di cronaca coloniale che, già innestate nell'immaginario collettivo, ora impregnano la finzione letteraria dimostrando tutta la forza dello stereotipo. Lì questa falsa realtà non vuole essere dell'autentica finzione, autorizza semplicemente, tanto l'autore quanto il lettore, a confortanti e convenuti cliché, adagiandoli comodamente in un universo noto, in un gioco di cui conoscono le regole.

---

<sup>168</sup> *Ibidem*, pp. 138-139.



*L'eroe dell'ombra*

*Le Maître de l'heure* di Hugues Le Roux non è un vero e proprio romanzo di spionaggio<sup>169</sup>: ambientato nel 1870-71<sup>170</sup>, pubblicato prima a puntate su *Le Figaro*<sup>171</sup>, mette in scena la penetrazione della Kabilia e le tensioni fra esercito francese ed Islām marabutico. Oggetto letterario e politico al contempo, fa parte di un tipo di letteratura che, sebbene popolare, permette di ritrovare correnti ideologiche, tematiche dominanti, presupposti impliciti. La Sanūsiyya qui non è mai menzionata, o meglio, non è messa in scena come negli altri due romanzi, perché pur non parlando di una confraternita specifica, si allude chiaramente alla Raḥmāniyya ed alla rivolta condotta nel 1871 che portò alla sconfitta di Mokrani. L'autore preferisce restare nel vago, parlando soltanto di 'partis' o 'influences' 'maraboutiques' quasi a voler sottolineare l'unicità dell'Islām seppur rappresentato da diverse confraternite. Siamo nella parte più interna e misteriosa dell'Algeria: i monti del Djurdjura; l'Europa è dilaniata dal conflitto franco-prussiano<sup>172</sup>. La guerra santa, temibile arma dell'Islām, percorre la trama del romanzo; attorno ad essa si snoda la diegesi, da questa prende sostanza la figura del *ṣāḥib al-waqt*, il Signore del Tempo: questo messianismo settario e guerriero suscita un'inquietante e sotterranea paura nel lettore francese. Le descrizioni di cui Le Roux si serve per informarlo, per dare spessore e colore a quelle immagini che si formano man mano sullo schermo del proprio immaginario, generano qua e là dei grumi testuali che ci fanno pensare ad un tipo di discorso autonomo ed indipendente con una coerenza propria, che ci permette quindi di utilizzarlo per risalire a strutture caratteristiche di un discorso più generale, un meta-testo inglobante concetti più generali quali la dicotomia colonizzatore/colonizzato.

---

<sup>169</sup> Questa vena si sviluppò moltissimo successivamente, soprattutto a partire dagli anni 1920. Cfr. Fabienne Soldini, «Le roman d'espionnage sériel français. Du colonialisme au post-colonialisme», in Jean-Robert Henry, Lucienne Martini, *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, cit., pp. 225 -235.

<sup>170</sup> Cfr. Hugues Le Roux, *op. cit.*, p. 29.

<sup>171</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 90-91.

<sup>172</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 7, 66.

La partecipazione alla lotta militare sia da una parte che dall'altra è uno sfondo netto, preciso che spesso emerge in primo piano, così come è evidente un vigoroso nazionalismo algerino. 'Abd al-Qādir, forse il più romantico degli avversari della Francia, capace di dare risposte energiche ma ponderate<sup>173</sup>, figura militare e filosofica al contempo, incarnava proprio questo risveglio e la sua figura è spesso evocata<sup>174</sup> perché

[i]l faut tout d'abord vous mettre dans l'esprit que ce que vous appelez, vous, patriotisme, est un sentiment tout à fait inconnu à ces sémites. Ils vivent de l'idée de race, des distinctions de castes et des préjugés qui en sortent. Toutes les fois qu'une partie du pays se soulève contre nous, l'autre renouvelle ses protestations d'obéissance. La noblesse religieuse se met-elle en insurrection? Aussitôt, vous voyez les gens de noblesse militaire, les Djouads, remonter dans leurs montagnes se retrancher dans leurs châteaux, observer la neutralité ou nous proposer leur assistance. Rappelez-vous avec quelle indifférence ces gens de noble race ont autrefois laissé écraser Abd-el-Kader. Le parti maraboutique aurait triomphé avec lui; avec lui la noblesse religieuse a été ruinée pour un demi-siècle, peut-être pour toujours. Ce qui se passe sous nos yeux, c'est, sous des costumes différents, voyez-vous, avec des rites étranges, un épisode d'une lutte qui emplit l'histoire et durera autant que les sociétés: le duel de la robe et de l'épée pour le gouvernement des hommes<sup>175</sup>.

---

<sup>173</sup> «Abd-el-Kader, mon capitaine, le marabout des marabouts, le prisonnier de la France, qui préfère la domination des 'roumis' au triomphe de ses anciens adversaires, des ennemis irréconciliables, les Djouads!» *Le Maître de l'Heure*, cit., p. 16.

<sup>174</sup> «- Comment nous avons récompensé les Djouads de leur hostilité pour Abd-el-Kader? Mokrani vous expliquera, mon capitaine. Il insistera suffisamment sur notre ingratitude pour que je passe outre. Ce que vous devez retenir de ma conférence, c'est que, à cette heure, nous ne sommes pas placés en face du caprice d'un homme ambitieux, que l'on pourrait apaiser en l'élevant au-dessus de ses adversaires, mais que nous avons devant nous le mécontentement de toute une caste, la noblesse militaire qui avait cru asseoir sa suprématie sur l'écrasement des influences maraboutiques. Ces gens-là estiment que l'occasion est favorable pour reconquérir, par la force, des privilèges dont nous les avons dépouillés. Il leur faut un chef. Il désignent Mokrani comme le nouveau Maître de l'Heure. Bon gré mal gré, ils l'obligeront de proclamer la guerre sainte. Et savez-vous quels seront les adversaires du nouvel Emir, les musulmans qui refuseront de reconnaître sa vocation et de marcher pour la cause d'Allah? Les marabouts, mon capitaine, la vieille clientèle d'Abd-el-Kader, les gens de tapis et de prières, que, jadis, les Djouads ont laissé dans l'embarras». *Ibidem*, p. 16.

<sup>175</sup> *Ibidem*, p. 15.

Nel quadro di queste realizzazioni coloniali, di un algerianismo che non riusciva ancora a trovare il suo sfogo, delle varie sommosse, della fede coranica intimamente legata alla passione nazionale, emergono alcune figure chiave: il ‘Bachagha’ Mokrani ovvero ‘Le Maître de l’Heure’ che ha proclamato la guerra santa<sup>176</sup>, l’ufficiale La Vendôme – nipote del colonnello di Saint-Agnan, vecchio amico di Mokrani – che si recherà da lui per portare un’ambasceria, lo *šayh* Belkasssem, veneratissimo ‘fratello’ e nemico di Mokrani; Campasolo il carbonaro: una figura enigmatica ed emozionante al contempo che si svelerà nella sua integrità solo alla fine del romanzo confessando il terribile rimorso che lo corrode: la sua duplice origine lo porterà ad essere estremamente legato alla Francia<sup>177</sup>, ma anche a vivere in un’intimità particolarmente sospetta con gli indigeni<sup>178</sup>; la signorina Corona il cui rapimento coreografico ed il ruolo di ostaggio, di posta in gioco fra Mokrani e Belkasssem, permetteranno a tutti questi elementi di interagire, di confrontarsi, di esplicitarsi mettendo in luce passioni segrete, passati indicibili e specialmente di far emergere quello straordinario, granitico coraggio militare che percorre tutta la letteratura coloniale.

In situazioni che abbiamo già incontrato come il *perinde ac cadaver* dei Gesuiti<sup>179</sup>, simulazioni e travestimenti<sup>180</sup>, ed infine, nella resistenza del

---

<sup>176</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 16, 18, 29-30, 34, 38, 69.

<sup>177</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>178</sup> «Quel singulier ami nous avons là, monsieur le Curé! répondit son compagnon qui n’était autre que le docteur Henri. Il faut que je vous fasse un aveu: je l’ai pris longtemps pour un renégat. Que diable! le burnous ne nous déguise pas mal, mais il va à cet homme-là comme s’il avait vécu sous la laine. Et quand il prie? L’avez-vous remarqué? Le ‘diker’ ne lui jaillit pas seulement de la bouche, on dirait qu’il se le tire des entrailles». *Ibidem*, p. 74. Cfr. anche pp. 24-26.

<sup>179</sup> «- Je vous écoute, dit La Vendôme. Le curé lut: ‘Mon enfant que ton attitude en présence du Cheikh soit celle de l’esclave devant son roi. Le Cheikh est l’homme chéri de Dieu, il prend son rang au-dessus de toutes les créatures, après les Prophètes. garde bien les secrets qu’il te confiera. Lui désobéir c’est encourir la colère de Dieu. Exécute sa volonté quand même les ordres qu’il te donne te paraîtraient injustes. Sois entre ses mains comme un mort entre les mains du laveur, qui tourne et retourne le cadavre à son gré.’

La Vendôme ne put retenir une exclamation de surprise:

- Voilà, dit-il, une phrase que j’ai entendue quelque part! Y aurait-il parmi les maîtres de la Khouannerie un déserteur de la Compagnie de Jésus?» *Ibidem*, p. 19.

<sup>180</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 47-48, 88-89, 98.

fortino di Fontaine-Froide si vedranno quelle eroiche imprese, militari ed umane, capaci di permettere la palingenesi del mondo e delle persone quale ad esempio la morte violenta sia di Mokrani che di Belkassem. La Francia ha attinto da questa lunga epopea ciò che ha potuto nutrire e legittimare il suo immaginario nazionale. In una delle ultime pagine del romanzo leggiamo:

Il se passe dans cette guerre d’Afrique des choses qui seront une grande consolation pour la France, quand elles seront divulguées. On peut tout espérer d’une armée et d’une race où des tels actes d’héroïsme et de discipline sont aussi fréquents que la nécessité <sup>181</sup>.

Nel materiale letterario, come nei documenti d’archivio, entrambi inevitabilmente parziali, aleggia un’unica *Weltanschauung* che spesso sfuma il crinale tra fatto religioso e sociale. Sebbene siano due discorsi prodotti da punti di enunciazione diversi e pur nella loro precisione ed inalienabilità, hanno bisogno l’uno dell’altro per colmare le lacune della memoria, per ritrovare identità confiscate, per reincarnare fantasmi, fare assassinare un traditore, fare sparire un rivale e giocare con l’infinito delle somiglianze e delle maschere fino a perdersi in questo labirinto interiore.

La magia della letteratura sta in questo concentrato di combinazioni, nel gioco a scacchi ove il lettore si crede lo scrittore, mentre quest’ultimo altri non è che un lettore più attento delle realtà che lo incontrano durante il suo cammino.

La magia degli archivi sta nel mettere a fuoco il vero volto delle persone ed i veri colori della storia spesso ostinatamente nascosti, ma il punto da cui tutto parte ed in cui tutto converge è sicuramente il segreto: su questo cardine ruotano tecniche tanto di finzione letteraria quanto concretamente e storicamente strategiche. La spia ne è lo strumento concreto e se la figura di Ibn Šā’a ha sollecitato la nostra attenzione è perché condensa in sé l’oscillazione fra l’Io e l’Altro, incarnando la dialettica dell’essere e del sembrare.

*Non habitus monachum redit*, dice il celebre proverbio, eppure questo adagio può essere tanto smentito quanto comprovato. Durante la nostra ricerca Ibn Šā’a, Ricard, Ibn Takkūk ed altri sono stati volti di una galleria

---

<sup>181</sup> *Ibidem*, p. 112.

che ci ha offerto una loro immagine rassicurante e perturbante al contempo. In questa dialettica fra l'essere e il sembrare abbiamo cercato di dipanare qualche filo di un'intricata matassa storica che merita di essere studiata più ampiamente nel tempo, con l'apporto di altro materiale e più intersecate metodologie.

APPENDICI



## ALLEGATO 1

## Renseignements sur le Cheikh Sidi Mohamed-es-Senoussi, surnommé Ben-El Attzoc, du cercle de Mostaghanem. C.A.O.M., 16H56

Ce chef de secte est originaire de la tribu des Medjaher de la fraction des Oulad Sidi Abdallah ben el Khottab, qui sont les seigneurs des Medjaher. Il commença par enseigner le qazan dans son pays jusqu'à l'époque où Sid Abd el qader – ben ech chérif se souleva contre les Turcs; il devint alors son secrétaire et conserva cet emploi jusqu'à la fin de l'insurrection. Il retourna dans sa tribu, mais son oncle craignant d'être poursuivi à cause de lui par le gouvernement turc, le chassa de sa maison; Sid es-Senoussi se rendit alors à Fez et s'y fixa; cette ville devint sa patrie adoptive, et il y suivit, dans la mosquée appelée Djemaa-el Keraiyïn, les cours de grands professeurs, tels que le cheikh Sidi-ben-Bekr-ed-Drissi, cheikh ez-zerouali, cheikh Et Teïeb ben Gran. Il acquit ainsi une grande connaissance dans toutes les branches des sciences.

Lorsqu'il eut ainsi complété ses études, ses professeurs lui accordèrent sur sa demande, l'autorisation de se rendre en pèlerinage à la chambre sainte de La Mecque, en lui accordant de prendre le chemin du Sahara, en passant par Figuigue.

En 1230 de l'hégire (1815 de l'ère chrétienne) il arriva à El Aghouat où il passa deux années pendant lesquelles ses cours furent suivis par tous les tolbas de cette ville, tels que Sid - et Taouti ben Mohamed, Sid el Merassli ben Mohamed, Sid el hadj Mefftahh ech-chuafi; il eut aussi pour disciples Sid Ahmed bel qassem, Sid ech-châai ben Kouider, Sid el hadj el Arbi ben Sid el hadj Aïssa, et son frère sid ben ed-Dine; ce dernier, ancien qadhi, président de Medjelès, existe encore à El Aghouat, il paraît être le chef de la secte dans notre sud, et tout donne lieu de penser qu'il a joué un rôle important dans les derniers événements; c'est un homme à faire surveiller très activement.

Sidi Mohamed es-Senoussi s'était marié, pendant son séjour dans le sud, avec la fille de Si Mohammed ben abd er-rahman, des Oulad Naïl, de la fraction des Oulad Mouâa. En quittant El Aghouat, il se rendit à Missâad où il séjourna huit années enseignant les sciences à tous les Tolbas du pays, tant à ceux des Oulad Naïl qu'à ceux des autres tribus de Bou Saada. Nous citerons, parmi ces adeptes des Oulad Naïl, Si el Bou hali ben el Akhdar, des Oulad Saa ben Salem; et autres appartenaient aux oulad Reggad, ainsi qu'aux Oulad Yahia ben Salem. Parmi ses disciples du cercle de Bou Sâada, le plus renommé est Sid Ahmed ben Ali ben Chabira, des Cherfa de Bou Sâada: c'est ce dernier qui a le plus répandu sa doctrine; il en est de même des nommés Si Mohammed ben Lekhal, de son frère Si Ahmed el Khadiri et de beaucoup d'autres.

De là, le cheikh Si Mohammed es-Senoussi se rendit dans l'Orient vers le commencement de l'année 1240 de l'hégire (vers 1825).



A son arrivée à La Mecque il se réunit à Sid Ahmed ben ed-Driss, l'un des chefs les plus considérables de la secte de Chaïdeli, dans cette ville. C'est par ce chef qu'il fut initié au mysticisme de cette secte, et, quand à Sid Ahmed ben ed-Driss, il y avait été initié lui-même, par son cheikh Si Bel qassem surnommé el Ouzer, lequel, de son côté, était le disciple de Sidi Ali el Gemal de Fez.

Sidi Mohamed es-Senoussi continua à vivre dans la ville sainte avec son cheikh se mettant complètement à sa dévotion jusqu'au moment de sa mort, et, comme avant de mourir, ce cheikh l'avait nommé son khalifa, en lui recommandant de propager sa doctrine par tous les moyens en son pouvoir, il se mit immédiatement à fonder des zaouïa et à instituer des Moqaddem chargés de répandre son ordre basé sur le mysticisme des philosophe de l'école soufïyenne.

Après avoir parcouru le Yamen, il retourna à la Mecque qu'il quitta à la suite de nombreuses attaques dirigées contre lui par les âolamas de cette ville. C'est alors qu'il se retira dans la montagne connue sous le nom de Djebell-el-Akhdarr, du côté de Tripoli. Il y resta longtemps vénéré par les Mjami qui habitent le pays. Puis, – ayant appris qu'une ville avait jadis existé dans le désert de la régence de Tripoli – il se rendit sur l'emplacement qui lui fut indiqué, il s'y établit définitivement avec sa famille et ses sectateurs affirmant qu'il y fit jaillir de l'eau du sol aride.

C'est sur ce point qu'il forma ses nombreux disciples, qu'il créa des moqaddems chargés de propager sa doctrine, et c'est là enfin qu'il mourut dans l'année 1274 ou 1275 (1849 ou 1850).

Il y laissa un fils nommé Mohammed el Mahdi, et c'est de là que sa doctrine se propagea dans toutes les directions.

Médéah, le 5 janvier 1865

Signé Général A. Ducrot

Pour copie conforme

le capitaine

Directeur provincial des affaires arabes.

## ALLEGATO 2

Lettera del governatore civile al Generale comandante la divisione di Costantina del 9 novembre 1876 sulla situazione della Sanūsiyya nella provincia di Orano. C.A.O.M., 16H2

Alger, le 9 Novembre 1876

Mon cher Général,

Mes dépêches antérieures vous ont tenu au courant de l'attitude des Senoussia de la circulation en Algérie de différents individus appartenant à cet ordre religieux et paraissent être des émissaires du chef qui les dirige actuellement.

Ces menées s'accroissent aujourd'hui plus spécialement dans la Province d'Oran, et l'on me signale une certaine agitation qui se produit principalement dans la tribu des Medjahers, territoire civil de l'arrondissement de Mostaganem, où réside un des principaux personnages de l'affiliation, le Mokaddem Charef ben Tekkouk. Cet indigène qui jouit d'une très grande influence dans toute la contrée environnante fait en ce moment édifier une zaouïa, qui semble prendre peu à peu l'apparence d'une forteresse plutôt que celle d'un établissement d'instruction et qui, à un moment donné, pourrait servir de centre de défense et de ralliement à un mouvement insurrectionnel; de nombreux rassemblements ont eu lieu dernièrement sur ce point à l'occasion de fêtes religieuses; des conciliabules fréquents ont été tenus entre les invités et il en résulte dans toute cette région une recrudescence de rumeurs qui ont fait naître une inquiétude générale. Bien qu'aucun fait patent ne soit encore venu la justifier, il n'en est pas moins indubitable que les Senoussia se livrent en ce moment à des agissements qui nécessitent notre plus sérieuse attention. Je ne puis donc que vous renouveler mes recommandations sur la minutieuse surveillance dont il faut entourer tout ce qui, de près ou de loin, touche l'ordre du cheikh Senoussi et vous prier de me tenir très exactement renseigné sur tout ce qui pourra se produire à cet égard dans l'étendue de votre Division.

Recevez, je vous prie, Mon cher Général, l'expression de mes sentiments affectueux.

## ALLEGATO 3

Lettera del Prefetto di Costantina al Governatore Generale dell'11  
gennaio 1877, C.A.O.M., 16H56

Préfecture de Constantine  
Section des Affaires indigènes Etat major général  
Au sujet du né Hadj Mohamed ben Mohamed Abbeya, arrêté à Aïn Beïda

Constantine, le 11 janvier 1877

Monsieur le Gouverneur général Civil de l'Algérie - Alger.

Monsieur le Gouverneur général,

Dès la réception de votre dépêche en date du 29 décembre dernier n° 2520, je me suis empressé de faire diriger sur Constantine le taleb Hadj Mohammed ben Mohammed Abbeya, originaire de Tripoli, arrêté pour vagabondage à Aïn Beïda; j'ai demandé, en même temps, à m. le Procureur de la République communication des pièces saisies sur cet individu, et du Procès-Verbal d'arrestation dressé par le Commissaire de police d'Aïn Beïda.

J'ai eu l'honneur de vous faire connaître en substance la teneur de ces documents, par télégramme du 2 janvier courant; Je vous adresse, ci-joint, copie de ces diverses pièces, et les renseignements fournis par Hadj Mohammed ben Mohammed pendant l'interrogatoire que je lui ai fait subir, à son arrivée à Constantine.

Ainsi que vous voudrez bien le remarquer, Monsieur le Gouverneur général, les pièces dont cet individu est porteur établissent qu'il est Aïssaoui.

Dans la première de ces pièces, le Cheikh Hadj El Aïssaoui certifie que Hadj Mohammed ben Mohammed a visité le tombeau du fondateur de l'ordre, qu'il a été bien accueilli par les enfants du Cheikh; ceux-ci recommandent le visiteur à la sollicitude des adeptes et semblent saisir l'occasion du passage d' Hadj Mohammed à Meknas pour faire connaître aux Aïssaouïa de Tripoli qu'ils ne cherchent en rien à s'attirer les grâces du Cheikh, car ils n'envoient à son tombeau ni ziara ni étoffes.

Le Cheikh Moiloud dont il est question dans cette lettre, est chef d'une zaouïa d'Aïssaouas à Tripoli.

La seconde lettre, presque semblable à la première, mentionne en plus la nomination du Porteur en qualité de Chaouch de l'ordre Hadj Mohammed ben Mohammed. Il y est également question d'un nommé Hadj Ali, qui, d'après Hadj Mohammed, serait aussi chef d'une zaouïa dans son pays.

Hadj Mohammed a prétendu que la deuxième lettre était une copie de la première, que, celle-ci étant déchirée, il avait prié un taleb d'Ouchda de la transcrire; sur l'observation qui lui a été faite que la deuxième lettre le nommait chaouch, il a répondu qu'il était chaouch avant d'aller à Meknas, et que le taleb d'Ouchda était peu lettré (ce qui est vrai: cette lettre est très incorrectement rédigée ainsi que la première d'ailleurs). Tout porte à croire néanmoins que Hadj Mohammed a déguisé la vérité en ce qui concerne l'addition qui existe dans la deuxième lettre, et que le taleb d'Ouchda ne se serait pas permis d'y mentionner la qualité de Chaouch, si Hadj Mohammed ne le lui avait pas demandé.

Si je signale cette déclaration mensongère de la part du Hadj Mohammed, c'est pour prouver qu'il ne doit pas s'être fait scrupule de déguiser la vérité, à sa convenance, dans les autres renseignements qu'il a fournis.

Le troisième document trouvé sur cet individu au moment de son arrestation, est dont ci-joint également copie, est une amulette qui lui aurait été donnée à Tripoli pour servir de remède. Les renseignements fournis par M. le Maire d'Aïn Beïda, et d'après lesquels ces diverses lettres émanaient du cheikh Senoussi sont donc inexacts.

Hadj Mohammed ben Mohammed dit Abbeya, déclare être né à Tripoli, son père serait Kateb chez M. Galioufi, Consul d'Autriche dans cette ville. Hadj Mohammed a été marié et a divorcé; il n'exerce aucune profession, possède des palmiers à Tripoli, et s'occupe de la culture de ces arbres.

Dans le courant de Chaban de l'année 1293 (Ere musulmane), il est parti pour accomplir le Pèlerinage de la Mecque, a passé quarante jours dans le Hedjaz, est revenu à Alexandrie, dénué de toutes ressources.

Ismail Pacha l'aurait fait embarquer gratuitement avec un certain nombre de pèlerins de l'Ouest sur un bateau se rendant à Tanger.

Hadj Mohammed pensait qu'il lui serait facile de débarquer à Tripoli ou à Tunis; mais le capitaine du bateau se serait refusé de laisser descendre à terre aucun passager Hadj Mohammed ben Mohammed Abbeya, jusqu'à Tanger. C'est ainsi que Hadj Mohammed aurait été transporté, malgré lui, dans cette dernière ville. Sur ce même bateau se trouvaient entre autres voyageurs, les nés Hadj Mohammed ben Grich, et Hadj Ali, originaires de Tunis.

Après avoir passé trois jours à Tanger ils songèrent à retourner dans leur pays, et se dirigèrent tous les trois vers Meknas, où ils restèrent trois jours, se faisant héberger par les enfants du cheikh Aïssa, fondateur de la secte des Aïssaouïa; ils visitèrent le tombeau de ce personnage, lequel est situé à 50 mètres des remparts de la ville, dans un cimetière; à leur départ, les enfants du cheikh leur remirent, ainsi qu'à dix ou douze individus qui se trouvaient avec eux, des lettres de recommandation du genre de celle dont la copie est ci-jointe.

De Meknas, ils se rendirent à Fez où ils se séparèrent. Ses deux compagnons prirent la direction d'Oran; il resta à Fez un mois, exerçant le métier de marchand de sucreries et gâteaux. En quittant Fez, il se rendit, de tribu en tribu, à Ouchda où il resta une semaine, puis arriva à Lella Maghnia; c'est là qu'un permis de voyage lui avait été délivré. Hadj

Mohammed se rappelle que ce titre portait les indications suivantes: «Falat Ouahran - Guesmet Tlemcen Daïvet Maghmia».

De cette ville, il s'est rendu à Tlemcen, puis a suivi la route nationale jusqu'à Oran, où il a retrouvé les deux Tunisiens qu'il avait quittés à Fez.

Bou Grich et lui laissèrent Hadj Ali à Oran où il s'employait comme portefaix; ils partirent pour Mostaganem, et toujours suivant la route nationale, arrivèrent à Orléans-ville, puis à Blida et enfin à Alger; de là; ils se rendirent à Sétif par la route, et se séparèrent pour se rendre, Bou Grich en Tunisie, et Hadj Mohammed à Constantine.

Sur l'observation qui lui a été faite que cette dernière ville se trouvait très éloignée de la voie de Tripoli, il a répondu qu'ayant entendu parler de Constantine, il a voulu la visiter, que d'ailleurs il n'y a passé que trois heures, mais qu'avant d'y arriver, il s'était arrêté dix jours aux Z Hadj Mohammedmouls, à douze kilomètres d'Aïn M'lila, dans un endroit dont il ignore le nom, et il s'est employés à la fabrication des briques (Touba).

De Constantine, il s'est dirigé, en suivant la route, vers Aïn Beïda, où il se trouvait quand il a été arrêté.

Au dire de Hadj Mohammed, il avait déjà fait voir, avant son arrestation son permis de voyage au Commissaire de Police de cette localité, en présence de témoins; mais, plus tard, il aurait perdu ce permis dans le café maure où il avait l'habitude de se rendre.

Pendant la durée de l'interrogatoire, Hadj Mohammed n'ayant prononcé aucun mot soit sur ses relations ou sa parenté avec le cheikh Senoussi, soit sur sa qualité de taleb, on lui a demandé pourquoi, lui qui était Aïssaoui, avait-il déclaré être Senoussi devant le Commissaire de Police d'Aïn Beïda. Il a répondu que c'était le Commissaire qui lui avait dit: «N'es-tu pas de l'ordre des Senoussia?» et que lui avait répondu: «Cette secte existe bien dans la Tripolitaine, mais je n'en fais pas partie; Le Djebel Lakhdar est à vingt jours de marche de Tripoli, et je n'ai aucune relation avec les Senoussia. Le Commissaire, a-t-il ajouté, ne m'a pas compris».

En ce qui concerne sa qualité de Taleb, il a déclaré avoir étudié quelque temps chez Aled El-Hafid, mais n'être pas très versé dans la connaissance de sa langue; le spécimen de son écriture, joint à cette lettre, prouve suffisamment que cette dernière déclaration peut être considérée comme sincère.

Sur la demande qui lui a été adressée, s'il ne connaissait pas des adeptes de l'ordre des Senoussia en Algérie, il a répondu qu'il se souvient d'avoir entendu parler de cette secte à Sidi Reghis, quand les Spahis d'Aïn Beïda le conduisaient à Constantine.

Ils faisaient la halte de nuit à Sidi Reghis; entendant le son des tambours et de la flûte dans le lointain, il demanda aux spahis la cause de ce bruit. Les spahis lui avaient répondu: C'est une fête des Sénoussia. Hadj Mohammed a ajouté: «Cependant il se peut que les spahis aient dit que c'était une fête ou réunion de Rahmania; mais c'est l'une ou l'autre de ces deux sectes qu'ils ont désigné»:

Bien que ce renseignement paraisse sans importance, je l'ai néanmoins porté à la connaissance de M. le Général, Commandant la Division.

Telle est la déposition de cet individu: il a toujours nié avoir eu des relations avec les Senoussia, et a attribué à des circonstances indépendantes de sa volonté son voyage à Tanger, et par suite en Algérie.

Hadj Mohammed est misérablement vêtu, et, malgré les lettres de recommandation dont il est porteur, paraît ne s'être adressé à ses coreligionnaires que pour recevoir la nourriture pendant ses pérégrinations.

Selon moi, cet individu, après avoir accompli le pèlerinage de la Mecque, a voulu visiter le tombeau du Chef de la secte, et rien ne semble indiquer qu'il ait été chargé d'une mission en Algérie.

Il serait bon néanmoins de prendre des informations sur son compte auprès de M. le Consul Général de France à Tripoli, et d'attendre leur arrivée pour décider s'il y a lieu de mettre en liberté définitive Hadj Mohammed, après qu'il aura été poursuivi par le Parquet pour délit de vagabondage.

Je communique à M. le Procureur de la République à Constantine les renseignements fournis par Hadj Mohammed.

Veillez agréer, M. le Gouv. Gén. l'assurance de mon respectueux dévouement

Le Préfet de Constantine.

## ALLEGATO 4

Lettera del Governatore generale al Generale comandante la Divisione di Costantina del 27 luglio 1877 circa una presunta spia sanussa C.A.O.M., 16H2

Alger, le 27 juillet 1877

Mon cher Général,

Par dépêche du 11 mai dernier, n° 366, je vous ai prié de me fournir des renseignements au sujet d'un n<sup>e</sup> Hadj Ahmed ben Omar, qui s'était présenté, quelques jours auparavant, au Consulat Général de France à Tunis porteur d'un passeport délivré à Constantine dans le cas où ce titre de voyage aurait été établi par l'autorité militaire. M. le Préfet, à qui j'avais adressé la même demande, m'a fait connaître que ce Hadj Ahmed ben Omar, dit 'Serdouk', habitait depuis très longtemps Constantine et que sa conduite n'avait présenté jusqu'ici rien de suspect. Mais ma dépêche précitée vous signalait également un individu soupçonné d'être un agent secret, ou, tout au moins, le fils d'un agent du cheïkh Snoussi, qui avait accompagné Hadj Ahmed ben Omar au Consulat Général, le jour où ce dernier était allé faire viser son passe-port pour rentrer à Tunis.

Il résulte des renseignements qui m'ont été fournis, d'une part, par M. le préfet de Constantine, d'autre part par M. le Chargé d'Affaires de France à Tunis, que cet individu n'est autre, en effet, que le fils du n<sup>e</sup> El Hadj Sadok el Abbassi, signalé comme un agent du cheïkh Snoussi.

Le dit El Hadj Sadok el Abbassi réside à Tunis depuis un très grand nombre d'années. Il a quitté son pays natal par aversion pour notre domination, quoiqu'en dise son fils Hamida, et comme son grand âge ne lui permet plus de voyager, il serait fort possible qu'il chargeât ce dernier, qui vient très souvent à Tunis, de distribuer, à son retour à Constantine, les missives du marabout du Djebel Lakhdar. Hamida est âgé de 33 ans environ, d'une taille élevée – barbe châtain-clair. Il fait à Constantine un commerce important d'articles de Tunis, et occupe avec son frère Mohamed et un associé du nom d'El Hadj Salah une boutique dépendant de la Grande Mosquée, il est parti de Constantine, il y a quatre mois environ.

Sans pouvoir énoncer aucun fait à la charge de ce dernier, j'estime, néanmoins, qu'il y a utilité de le faire surveiller; il doit rentrer prochainement à Constantine, et je vous ferai connaître par le télégraphe l'époque de son départ de Tunis.

J'adresse des instructions analogues à M. le Préfet, mais, en ce qui vous concerne spécialement, si le n<sup>e</sup> Hamida sollicitait l'autorisation de se rendre dans les tribus du territoire relevant de votre commandement, vous deviez la lui refuser absolument.

## ALLEGATO 5

Lettera di Delaporte Al Ministro degli Affari Esteri del 17 gennaio 1877 C.A.O.M., 16H56

Tripoli, le 17 janvier 1877

Monsieur le Duc,

Par suite du manque de communication entre Malte et Tripoli, je n'ai reçu que le premier de ce mois le télégramme chiffré que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser le 16 décembre dernier pour m'informer de la mission que M. le Gouverneur général de l'Algérie a confié à M. Cusson. Jusqu'à cette date, ce français n'est pas arrivé à Tripoli. Je m'empresserai, une fois qu'il sera ici, de lui donner les directions qui me paraîtront de nature à assurer, le mieux possible, la réussite des investigations qu'il est chargé de poursuivre. A cet effet, je me propose, M. le Duc, de l'envoyer, sans perdre de temps, à Bengasi pour le mettre ainsi en rapport avec notre Vice-Consul dans l'expérience duquel il pourra puiser d'utiles et précieux renseignements. M. Eugène Ricard dont j'ai eu l'occasion de signaler à V. E. le zèle intelligent et la connaissance parfaite du pays où il réside, ne se fait aucune illusion sur les dessins inavouables que doit couvrir la mission soi-disant scientifique que dirige M. Gérard Rohlfs. Dans un rapport que ce Vice-Consul vient de me transmettre en réponse aux instructions que je lui ai données et que j'ai eu l'honneur de communiquer en copie à V. E. par ma dépêche du 2 Décembre passé, il me dit qu'à son avis, une pareille diffusion dans le désert de Libye ne saurait présenter qu'un intérêt secondaire pour ce voyageur qui l'a déjà visité en détail, il y a quelques années, et que le désir de nouer de solides et sérieuses relations d'amitié avec le Scheikh Senoussi et ses sectaires doit être le seul et unique but qu'il poursuit à cette heure. Je suis d'autant plus porté à me ranger à cette opinion que lorsqu'on connaît la façon prévoyante d'agir de la Prusse et qu'on songe à ces forces militaires qu'elle a si patiemment formées pendant de longues années avant d'entreprendre sa campagne de revanche de 1870, à son habile dissimulation et à la politique haineuse qu'elle suit actuellement envers nous, je ne puis voir, M. le Duc, dans la mission de M. Gerhard Rohlfs qu'un plan arrêté et bien réfléchi de cette Puissance de se créer, dès à présent, de ce côté de l'Afrique, avec le concours du Scheikh Senoussi et de ses nombreuses Zaouias, un centre d'action révolutionnaire en vue d'une guerre qui pourrait éclater un jour entre la France et l'Allemagne. Il s'en suit que, dans cette prévision, elle va nécessairement conclure avec ce Scheikh influent un pacte secret dont les effets immédiats seront de nous harceler sans relâche en entretenant contre nous la haine et le fanatisme des arabes pour arriver plus tard, par ce puissant intermédiaire auquel elle ira probablement jusqu'à fournir des armes, à soulever l'Algérie et à nous forcer



à y entretenir un corps d'armée considérable afin de diviser ainsi nos forces. Aussi, en présence de cette éventualité que je considère comme plus que probable, la ligne de conduite de la France ne peut-elle être que de se tenir constamment en garde et de prendre, de son côté, dès aujourd'hui, toutes ces dispositions que lui commandent ses intérêts et la prudence, de manière à faire avorter les plans perfides de notre implacable ennemie.

M. Eugène Ricard, dans le rapport dont je viens de parler, m'a demandé, en même temps, en raison de la distance considérable qui sépare Bengasi du Djebel-El-Akhdar, et des difficultés de communication, je l'autorise, pour rendre sa surveillance plus active et plus efficace, à se transporter à Derna, point fréquenté par les Oulads Ali, Abeïdats, Brâafsa et autres tribus parmi lesquelles il a des intelligences qui ne lui laisseraient ignorer aucun détail des faits et gestes de la mission allemande.

Ce voyage qu'il motiverait, pour n'éveiller aucun soupçon, sur l'état actuel de sa santé, m'a paru nécessaire au but que nous nous proposons d'atteindre. J'ai donc autorisé M. Eug. Ricard à l'effectuer mais une fois seulement qu'il aura vu M. Cusson, qu'il lui aura fourni les indications qui lui sont indispensables et qu'il aura fixé avec lui la route à suivre et les moyens à adopter pour me permettre de recevoir et coordonner les avis qu'ils auront à me transmettre l'un et l'autre. J'ai également autorisé M. Ricard à rester à Derna aussi longtemps que M. G. Rohlf s séjournera au Djebel-El-Akhdar, et à confier, pendant son absence, la gestion du Vice-Consulat de Bengasi à son frère aîné, M. François Ricard, sans faire connaître, toutefois, à ce dernier le but réel de ce déplacement.

Je me plais à espérer que les efforts sagement combinés de ces deux agents parviendront à nous renseigner d'une façon rapide et certaine sur les menées qui pourraient être tentées contre la tranquillité de nos possessions algériennes et sur l'accueil qui sera fait à la Mission Allemande par le Scheikh-El-Madhi-El Senoussi et ses sectaires.

A propos de ce Scheikh, il n'est pas sans intérêt, M. le Duc, surtout dans les circonstances présentes de reparler ici de l'influence incontestable qu'il exerce, de ses ressources et des moyens d'action dont il dispose. Ces données jointes à quelques nouvelles particularités qu'il m'a été permis de recueillir sur son compte, démontreront à V. E. combien nous devons redouter les agissements de ce chef religieux.

Mohammed El Senoussi, fondateur de la confrérie qui porte son nom, appartenait à la tribu des Bénis-Senouss de la province d'Oran. Après l'occupation de son pays par nos troupes, il quitta Tlemcen où il jouissait déjà d'une très grande considération pour venir s'établir au Djébel-El-Akhdar, dans l'oasis des Yégabibs situé, au Sud Est, à quinze journées de marche de Bengasi. La réputation de sainteté qui l'avait précédé, lui avait rallié, dès son arrivée dans la Tripolitaine, un grand nombre d'affiliés (Khouans) lesquels s'empressèrent de venir se joindre à l'important groupe d'algériens mécontents qui avaient suivi ce Scheikh dans son exil volontaire. En peu de temps, Mohammed El-Senoussi parvint à fonder vingt et une Zaouias (centres religieux) entre Bengasi et Derna, à l'Est, Sud Est et Sud de ce district, et huit autres de Derna à la frontière égyptienne, que commandent des algériens portant le titre de Scheikh El Zaouia. A la mort de Mohammed El Senoussi qui date d'une quinzaine d'années, son fils, Si El Scheikh El Madhi Ben Mohammed El Senoussi, lui succéda. Comme son père il réside aujourd'hui dans l'oasis de Yégabobs et

jouit, à son tour, d'une influence non moins grande. La confrérie Senoussi est, par elle-même, fort puissante, de plus tous les bédouins du district de Bengasi, la presque totalité des habitants de Derna et une portion de eux de Bengasi en font partie. L'autorité ottomane qui n'avait d'abord mis aucun obstacle à la venue du Scheikh Mohammed El Senoussi, ne tarda pas à s'émouvoir, à juste titre, de l'accroissement de pouvoir que cette confrérie acquerrait tous les jours, et songer un moment à la combattre. Mais, soit que la Porte ait reconnu sa propre impuissance, soit qu'elle ait craint de s'aliéner les nombreuses tribus qui obéissent à ce dangereux Marabout, elle se décida, par un revirement dont elle est coutumière, si non à favoriser, du moins à ménager le Scheikh Senoussi en exemptant ses Zaouias de tout tribut et de toute imposition. Ce calcul fort impolitique de sa part, ne manqua pas de porter ses fruits et actuellement elle se trouve en présence d'une vaste et puissante association qui forme, pour ainsi dire, un état dans l'état lui-même et dont les Chefs en communications directes et constantes avec le Scheikh Si El Mehdi ben Mohammed El-Senoussi contrecarrent et invalident entièrement son action administrative. En effet, chaque Scheikh de Zaouia, étant le dépositaire de l'autorité de ce chef suprême de la Confrérie, s'érige en grand justicier des tribus bédouines campées dans sa circonscription religieuse, et repousse toute ingérence que la Porte voudrait y tenter. Le Coran forme naturellement la base de cette législation particulière, mais avec les préceptes du Livre Saint, ces Scheikhs appliquent une procédure puisée dans la vénération que les khouans conservent pour leur fondateur, Mohammed El Senoussi. C'est ainsi que tous les serments se font sur le nom de ce fondateur et non sur celui du prophète.

J'ajouterai que le Scheikh Si El Mehdi El Senoussi est assisté d'un conseil composé d'algériens, tous compromis dans les diverses insurrections algériennes, et parmi lesquels figure El-Méenny, il correspond directement, au moyen de courriers, avec les Scheikhs de ses différentes Zaouias ainsi qu'avec nos possessions africaines, leur transmet des instructions et entretient chez ses affiliés la foi qui l'anime et dont l'objectif est «l'expulsion par la force des infidèles opprimant l'Algérie».

Cet agitateur qui ne dissimule pas, d'ailleurs, ses aspirations et n'en fait mystère à aucun de ses visiteurs, se trouve, en outre, en relations d'amitié avec le Sultan du Wadaï dans le territoire duquel il possède trois Zaouias. Il a aussi un agent très influent à Bengasi qui emploie souvent son crédit à desservir notre Vice-Consul auprès des Mutessarifs. cet agent reçoit par mois cinq cent piastres de l'autorité locale.

D'autre part, le Scheikh Senoussi dispose de ressources considérables qui se composent des présents en esclaves, ivoire et plumes d'autruche que lui envoie annuellement le Sultan du Wadaï, et s'alimentent du produit des récoltes d'immenses plaines que les arabes ensemencent et font fructifier à son profit. Aux sommes que produit la vente de ces récoltes et ces articles susmentionnés, viennent se joindre des dons volontaires, une dîme sur le rendement de la récolte de tous les Khouans et les sommes que les Scheikhs de chaque Zaouia extorquent à leurs administrés. Toutes ces ressources accumulées et mises, chaque année, en réserve, représentaient, paraît-il, un très fort capital que les Scheikh Sénoussi destine à la réussite de ses projets révolutionnaires. D'après ce

que l'on m'assure aussi, ce même Scheikh ferait, depuis quelques temps, fabriquer dans sa Zaouia d'importantes quantités de poudre.

De cet aperçu succinct, il ressort clairement, Monsieur le Duc, que nous n'avons pas à nous méprendre un seul instant sur les sentiments d'hostilité et de fanatisme que le chef religieux nourrit contre nous, ils sont tellement prononcés qu'ils ne me laissent aucun doute sur l'accueil empressé qu'il réserve à la mission allemande et aux ouvertures que celle-ci pourrait lui faire dans le but, comme je le disais en commençant, de nous créer, dès à présent, de sérieux embarras en Algérie et de retarder ou d'empêcher ainsi la réalisation d'une revanche que la Prusse semblerait redouter de notre part dans un avenir plus ou moins éloigné. Quoiqu'il en soit, V. E. peut être assurée que je ne manquerai aucune occasion de Lui signaler avec le plus grand soin tous les faits susceptibles de l'éclairer sur le véritable mobile de M. G. Rohlf's. En attendant, ma conviction est, M. le Duc, que M. G. Rohlf's, après avoir terminé son exploration au Djebel-El-Akhdar et noué amitié avec le Scheikh Senoussi, deviendra l'agent secret de la Prusse auprès de ce Scheikh et aura avec lui des rapports constants et suivis qui permettront au Cabinet de Berlin de poursuivre sans relâche le plan odieux qu'on lui prête aujourd'hui, et qui, du reste, ne doit nullement nous étonner.

Veuillez agréer etc.. Signé Delaporte

## ALLEGATO 6

Due lettere dal Governatore al Prefetto del 30 marzo 1877 e dal Prefetto al Governatore dell'11 aprile 1877, C.A.O.M., 16H56

Préfecture D'Alger

Alger le 11 avril 1877

A Monsieur le Gouverneur Général Civil de l'Algérie

Au sujet de la famille Mohammed Schelli

Monsieur le Gouverneur Général,

En me transmettant une lettre de M. le Consul Général de France à Tripoli de Barbarie relative à une question de succession, vous avez appelé mon attention sur la famille de feu Mohammed Schelli, en m'invitant à faire surveiller cette famille ainsi que les amis du défunt, en raison des relations que ce dernier aurait eues avec l'ordre de Si Snoussi.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la femme Fathjma bint Ahmed ben Mostefa Khodja, soeur du défunt, a donné à son mari, Hadj Khelil ben Mohammed ben Fékroum, sa procuration à l'effet de la représenter dans tous les actes relatifs à la succession dont il s'agit.

Hadj Khelil est employé à la grande mosquée d'Alger, il vient de partir pour Tripoli, avec un congé régulier; j'ai informé M. Le Consul Général de France en cette ville du départ de cet indigène, en lui indiquant le but de son voyage.

D'autre part, j'ai donné des ordres pour que la dame Fathma soit l'objet d'une surveillance discrète, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles elle est en relation.

Je suis, avec respect, Monsieur le Gouverneur Général, Votre très obéissant serviteur.

Alger le 30 Mars 1877

Gouverneur à Préfet Alger

Surveillance à exercer sur une famille dont le chef était affilié à l'ordre de Si Snoussi

Mer le consul Général de France à Tripoli de Barbarie, en me priant de vous transmettre la lettre ci jointe relative à une question de succession a signalé à mon attention le côté politique de cette affaire.

Feu Mohammed Schelli était en effet de son vivant affilié à l'ordre du Si Snoussi, et il est probable que cet indigène entretenait en Algérie soit par sa famille soit par ses amis des correspondances ayant trait à la confrérie dont il faisait partie.

Des lors, il nous faut profiter de cet incident que le hasard nous révèle pour exercer une surveillance sur la famille et les amis du défunt qui peuvent avoir conservé des intelligences avec le Schikh Snoussi.

Vous savez, M. Le Préfet l'importance que j'attache à être constamment tenu au courant des agissements de ces khouan qui nous sont tout particulièrement hostiles, j'ai donc l'honneur de vous prier de faire exercer avec prudence et discrétion, une surveillance rigoureuse sur les membres de la famille de Mohammed Schelli restés en Algérie et spécialement sur la femme Fatma bent Ahmed ben Mostefa Khodja et sur toutes les personnes avec lesquelles elle est en relation.

Vous voudrez bien, le cas échéant, me faire connaître les renseignements que vous avez recueilli.

Signé Chanzy

## ALLEGATO 7

Tre lettere: al Generale Chanzy del 19 ottobre 1876, C.A.O.M, 16H55; al Generale Comandante la divisione di Orano del 9 luglio 1877, C.A.O.M, 16H56; al Governatore Generale del 30 agosto 1877 C.A.O.M, 16H56 riguardanti la sorveglianza della Sanūsiyya

Ministère des Affaires Etrangères. Direction politique.

Paris 19 octobre 1876

Monsieur le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie

Monsieur le Gouverneur Général,

Conformément au désir que vous m'avez exprimé, j'ai chargé le Consul Général de France à Tripoli d'étudier le projet d'une mission à organiser dans sa circonscription en vue de se rendre dans les principaux centres de rassemblement de la tribu des Senoussi et de surprendre, s'il était possible, le secret des intelligences que leur chef paraît entretenir avec les populations indigènes de l'Algérie. Après avoir adressé tout d'abord au concours personnel de notre Vice-Consul à Benghazi un appel auquel cet agent avait répondu avec empressement, M. Delaporte a été conduit à y renoncer par les motifs que vous trouverez exposés dans l'extrait ci-joint de la dépêche et il constate qu'il n'a point à sa disposition l'émissaire offrant les garanties désirables pour l'accomplissement d'une tâche aussi délicate.

Je ne puis refuser mon approbation aux considérations qui ont porté notre Consul général à ne point engager M. Ricard dans une entreprise que sa situation et la surveillance déjà en éveil du Scheikh des Senoussi rendaient particulièrement hasardeuse et qui dans ces conditions n'auraient sans doute pas donné les résultats cherchés. D'autre part le Gouverneur Général de l'Algérie dispose assurément pour une mission de ce genre de ressources qui font défaut à notre agent à Tripoli et il lui sera plus facile de les mettre en oeuvre sans attirer l'attention de la tribu dont il s'agit. Si donc vous jugez à propos de donner suite au projet dont vous m'avez entretenu, vous penserez peut-être avec moi que c'est à l'administration coloniale qu'il conviendrait de demander les moyens nécessaires pour le réaliser. J'attacherais en tout cas de l'intérêt à connaître votre décision et je n'ai pas besoin d'ajouter que l'appui de notre Consul Général à Tripoli demeure entièrement acquis aux efforts qui pourraient être tentés en vue de nous éclairer sur la véritable portée de la propagande des Senoussi parmi les tribus Algériennes.

Gouvernement général civil de l'Algérie

Commandement en chef des forces de terre et de mer  
 Etat major général  
 Section des Affaires Indigènes  
 n 316

Objet: Envoi d'un rapport de M. l'Interprète Principal Féraud sur la situation des Senoussias en Tripolitaine

Monsieur le Général Commandant la Division d'Oran

Alger le 9 juillet 1877

Mon cher Général,

Un émissaire secret ~~du nom de Mohamed ben Châa~~ a été envoyé par mes soins au Djerboub dans la Tripolitaine pour y visiter les Zaouias du Cheikh Snoussi et nous renseigner, si la chose serait possible, sur les agissements de ce personnage.

Je vous adresse in extenso une copie de la traduction de son rapport, établie par M. l'Interprète principal Féraud. Ce document vous permettra d'apprécier la situation actuelle de l'ordre de Si Snoussi, ses tendances, ses constants progrès, ainsi que les relations suivies que son chef entretient avec de nombreuses personnalités de la Province d'Oran, notamment aux Medjaher de Mostaganem où paraît être le foyer de l'Affiliation.

En marge de ce rapport et en face des passages concernant plus spécialement le territoire et les gens relevant de votre commandement, j'ai mentionné à l'encre rouge des observations sur lesquelles j'attire votre attention en vous priant de prescrire les investigations qu'elles comportent et de me rendre compte de leur résultat.

Après le retour de ~~ben Châa~~ notre agent à Alger, je l'ai envoyé dans l'arrondissement de Mostaganem chez les Medjahers et vous trouverez également ci-joint une copie du compte rendu de sa mission.

J'adresse à ce sujet les instructions suivantes à M. le Préfet d'Oran:

«Il y a lieu de faire usage toutes les fois que l'occasion s'en présentera des indications qu'il contient, mais en évitant de rien avancer qui puisse compromettre notre émissaire et en tenant son rôle absolument secret; la moindre indiscretion en effet, outre qu'elle l'exposerait à de graves dangers personnels, le mettrait dans l'impossibilité de continuer ses recherches et il faut que rien ne puisse faire soupçonner son existence à ceux qu'il est chargé de surveiller.

Quant à Ben Tekkouk, il ne faut pas nous départir de la vigilance dont il est l'objet, tout en continuant à l'exercer avec toutes les précautions désirables. Si ce marabout, ainsi qu'il paraît en avoir l'intention, nous adresse une demande pour aller s'établir à Tunis, nous examinerons avec bienveillance et peut-être avons nous tout intérêt à l'accueillir et à éloigner ce personnage du pays. Ce n'est pas qu'à son âge il soit susceptible de fomenter une révolte et de se mettre à la tête d'un mouvement armé; certainement ce n'est pas là ce

que nous avons à craindre, mais il est probable qu'en cas de complications on se servirait de son nom et qu'on en ferait un signe de ralliement.

Il est indispensable que nous ne laissions pas une pareille arme entre les mains des auteurs de désordres, et si ben Tekkouk ne quitte pas l'Algérie, nous devons être toujours prêts, si jamais des troubles sérieux se produisent de ce côté, à nous assurer de lui et à le garder en lieu sûr comme otage. Les dispositions des Medjahers me paraissent également de nature à nous tenir en éveil; ainsi que vous pouvez le voir ils n'ont pas été dupes des mesures prises il y a quelque temps lorsqu'il pouvait être question d'arrêter ben Tekkouk à la suite de la visite domiciliaire faite à la Zaouia, et ils ont parfaitement deviné quel était l'objectif des forces venues soit disant en promenade militaire sur le territoire de leur tribu. Il est donc nécessaire que vous soyez toujours tenu au courant de tout ce qui se passe dans cette région, et que par un concert constant avec M. le Général Commandant la Division, vous vous trouviez à même de parer immédiatement aux difficultés qui pourraient se produire.

Recevez, je vous prie, Mon Cher Général, l'expression de mes sentiments affectueux.

Le gouverneur Général Civil Commandant en chef des forces de terre et de mer Chanzy.



Division d'Oran Etat Major Affaires arabes n 444

Au sujet des renseignements fournis par l'agent envoyé à Djerboub

A Monsieur le Gouverneur Général Civil à Alger

Oran, le 30 août 1877

Monsieur le Gouverneur Général

Dès la réception de votre dépêche du 9 juillet dernier, n° 316, relative aux Snoussiin, j'ai prescrit les investigations nécessaires pour pouvoir répondre aux observations dont vous avez annoté le rapport annexé à cette dépêche. Je vous adresse le résultat des informations que j'ai fait prendre.

1 Si el Madani ould Sidi Ahmed. Signalé comme cousin de l'agha des Od Riah de Tlemcen.

Si el Madani est le fils d'un nommé Si El Mostefa, de la Zaouia de Sidi Ahmed, qui habitait Tlemcen et qui est mort, dans cette ville, du choléra, quelque temps avant l'arrivée des Français.

Si el Mostefa laissait trois enfants en bas âge: le nommé Si El Manade qui nous occupe, et deux filles. Ses enfants furent placés sous la tutelle du nommé Si Mohammed ben Abdelkader, leur oncle, qui était Caid de Tlemcen, sous la domination d'El Hadj Abdelkader.

Lorsque nous nous emparâmes de la ville, si Mohammed ben Abdelkader s'enfuit à Oudjda avec sa famille et les enfants de son frère. A cette époque si El madani pouvait avoir cinq ans, il resta à Oudjda jusqu'à 1848 ou 1849, puis il revint à Tlemcen. Au bout d'un mois environ, il trouva l'occasion de se rendre au Caire, pour continuer ses études, en compagnie du fils d'un nommé El Hadj Abderrahman El Ghaferi, de Tlemcen, dont un autre fils est encore aujourd'hui Cadhi Sidi bel Abbès.

C'est là que Si el Madani se fit le compagnon de Si Mohammed ben Snoussi et on dit que depuis la mort de ce marabout, il est resté avec son fils.

L'une des soeurs de Si El madani habite Oudjda; elle n'a jamais reçu de ses nouvelles.

L'autre soeur était mariée avec un indigène de Saïda qui l'a divorcée, et elle habite Tlemcen avec son fils. Elle n'avait jamais reçu de nouvelles de son frère, lorsque, l'année dernière, les pèlerins revenants de la Mecque lui ont apporté une lettre de lui. Il lui annonçait qu'il s'était marié et qu'il était père de famille; il la chargeait en outre de le rappeler au souvenir de toute la famille.

Sa soeur lui a répondu et, depuis cette époque, elle n'en a plus eu de nouvelles. Cette lettre est la seule qu'il ait écrite depuis son départ. Il n'est pas revenu dans le pays depuis 1848 ou 1849 et n'a pas fait connaître s'il avait ou non le désir d'y revenir.

Il n'a pas d'autre proche parent que ses deux soeurs, et tous les biens de sa famille ont été séquestrés, lors de l'occupation française, en même temps que ceux de son oncle, Si Mohammed ben Abdelkader.

Le nommé Si el Madani ould Si Ahmed n'est pas parent de l'agha des Oulad Riah que parce qu'il descend comme lui du marabout Sidi Hamed, chef de la Zaouia.

Cette parenté n'est que d'un degré très éloigné et ne donnerait même aucun droit à la succession de l'Agha, dans le cas où celui-ci n'aurait plus d'héritiers directs».

2 Si el Miloud ben Harrats des Harartsa de l'Annexe de Zemmorah, signalé sous le n° 25 comme un des familiers de Si el Medhi.

Cet indigène se nomme El Hadj el Miloud ben Mokhtar, dit Ben Fata; il est originaire de la tribu des Oulad Souïd, mis il se dit des Harartsa parce que cette tribu, composé de Cheurfa, est mieux connue que les Oulad Souïd.

Il a quitté le pays en 1845, (époque vers laquelle le Chérif Bou Maza fit son apparition dans le Dahra), à la suite d'un meurtre qu'il commit sur un indigène des Oulad Sidi Yahia.

Il n'a plus reparu.

Il ne reste de sa famille, chez les Oulad Souïd, et même chez les Fhittas, qu'un cousin germain, le nommé El hadj Mohammed ben Moussa, âgé de 65 ans environ, qui l'a rencontré à La Mecque il y a quatre ans, et un neveu, le nommé Mohammed bou Menad également des Oulad Souïd. Ses deux indigènes sont des simples fellah, de petite tente, et n'ont aucune influence dans la tribu.

3 El hadj Ali et Si el hadj ben Rabah des keraich d'Ammi-Moussa signalés comme ayant séjourné à Djerboub à leur retour du pèlerinage de La Mecque.

El hadj Ali ben Ameer bou Djella est des Oulad Berkan \*, douar Erraaïdia. Il est allé à La Mecque en 1873, au retour il a passé trois mois environ à Alexandrie et est rentré directement de cette vielle à Oran. Il ne se serait jamais rendu à Djerboub, d'après ce qu'il raconte. cet homme qui était marié aux Oulad Berkan, a quitté sa tribu d'origine, après avoir perdu, il y a environ deux ans, sa femme et son beau frère. Il s'est retiré avec un enfant en très bas âge chez le Cheikh ben Tekkouk qu'il n'a plus quitté.

El hadj Ali est peu connu e peu influent chez les Oulad berkan; c'est un homme pauvre, d'un caractère doux. A peine a-t-il fait, depuis son changement de domicile, une ou deux apparitions de courte durée dans le Cercle d'Ammi-Moussa. C'est, en résumé, un homme inoffensif, même insignifiant.

Si el hadj ben Rabah appartient à la famille des Tonafès, douar Bekhata, de la tribu des Keraïche Gharaba. Il est, par son origine, cousin du Caïd actuel qui en outre a épousé sa soeur.

Si el hadj ben Rabah est également allé à la Mecque en 1873. Il est revenu avec El hadj Ali (le précédent), a passé comme lui trois mois à Alexandrie et est rentré directement

---

\* Beni Tighrin.

à Oran. Il ne connaît pas Djerboub. De temps en temps il se rend chez le Cheikh ben Tekkouk. C'est un homme sur le compte duquel il n'y a rien à dire, son action est nulle, il vit paisiblement et presque pauvrement».

4 Dès notre première entrevue, dit l'agent, en sachant que j'étais de la province d'Oran, il me demanda des nouvelles de Cheikh ben Tekkouk, des Od Sidi Abdallah (Medjeher) et de Si Ali ben Abderrahman, mufti à Oran. Il faut que l'on sache exactement ce que sont ces deux personnages: les enlever du pays à la moindre alerte

Chikh ben Tekkouk n'est autre que le mokaddem de Senoussiin, résidant à Madar, chez les Medjaher et au sujet duquel vous m'avez écrit bien des fois en me communicant des rapports de la préfecture le concernant.

Quant à Si Ali ben Abderrahman mufti d'Oran, depuis le 15 juin 1868, il est en même temps Khodja de la Direction des Affaires Arabes depuis le 1er janvier de la même année, il appartient à l'ordre de Tediini d'Aïn Mahdi et n'a rien de commun avec les Senoussiin. C'est un homme doux, instruit nullement fanatique, dont le bach-agma de Frendah, l'agma Si Mohammed ben Daoud et bien d'autres font le plus grand cas. Il est originaire d'Alger. Son dévouement n'avais jamais été mis en doute jusqu'ici. L'accusation portée contre lui me fait supposer que l'agent que vous employez pour surveiller les Senoussiin, pourrait bien être un certain El hadj Mohammed ben Châa, originaire de Zeméla, repris de justice. Cet intrigant avait mis tout en oeuvre, durant l'époque troublée de 1870-1871, pour supplanter Si Ali dans son emploi de Khodja de la Direction des Affaires Arabes.

Pour ne pas se voir imposer cet homme, il fallut exhumer du parquet civil son dossier judiciaire portant condamnation à dix mois de prison pour vol. El hadj Mohammed Ben Châa dont je n'ai pas à rechercher ici les appuis, se rabattit alors sur une place de chaouch au même bureau. Cet emploi lui fut aussi refusé.

J'ai dû entrer dans ces détails pour le cas où votre agent serait bien l'homme que je suppose.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général, l'expression de mes sentiments respectueux.

## ALLEGATO 8

Due lettere di Delaporte al Duca Decazes e al Generale Chanzy del 24 agosto 1877 e del 29 settembre 1877 contenenti informazioni complementari sulla struttura della Sanūsiyya C.A.O.M., 16H56

Annexe à la dépêche sous le n° 18

S E Monsieur le Duc Decazes

Ministre des aff. Etrangères – Paris

Tripoli, le 24 août 1877

Monsieur le Duc,

J'ai reçu la dépêche que V. E. a bien voulu m'adresser pour me transmettre une copie du rapport par lequel M. de Moüy lui a fait part des assurances satisfaisantes qu'il a reçues de Safvet Pacha à la suite de ses démarches relatives aux développements inquiétants de la secte des Senoussi. Tout en tenant compte des bonnes dispositions qui animent ce Ministre des affaires étrangères et de son désir de voir disparaître des confréries de cette espèce qu'il a qualifiées avec raison de véritable fléau, j'ai beaucoup de peine à croire que la Porte se décide à prendre franchement vis-à-vis du cheikh Senoussi les mesures énergiques que lui commandent impérieusement les périls auxquels l'exposent aujourd'hui la puissante organisation de ce chef religieux. Je n'ai pu, d'un autre côté, qu'applaudir aux termes sévères dont s'est servi Safvet Pacha pour blâmer l'inertie et la faiblesse de notre Gouverneur Général Moustapha Pacha; ils sont d'autant plus mérités que, moi-même, dans mes fréquentes conversations avec ce Muchir qu'il serait fort à souhaiter, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. E., de ne plus voir à la tête de l'administration de ce Vilayet, j'ai souvent appelé toute son attention sur la situation exceptionnelle du district de Bengazi et sur les conséquences qu'elle aurait un jour pour son gouvernement si celui-ci différait plus longtemps à prendre un parti. Malheureusement Mustapha Pacha pour représenter le chef de cette secte comme un marabout des plus dangereux et démontrer la nécessité qu'il y avait de le chasser un moment plutôt du territoire ottoman.

La Porte justement émue d'un état de choses qu'elle paraissait ignorer, s'empressa à cette époque, c'est-à-dire, il y a trois ans, d'envoyer secrètement dans le Djebel El-Akhdar un fonctionnaire spécial avec mission de voir par lui-même ce que la puissance du Cheikh Senoussi avait de réellement alarmant. Lorsque ce fonctionnaire arrivât à Bengazi, c'était Ali Kiemali Pacha qui remplissait les fonctions de Gouverneur de cette ville, le même dont

j'avais demandé à différentes reprises la destitution. Monsieur le Conte de Vogüé en raison de l'hostilité systématique que dans toutes nos affaires, il n'avait cessé de montrer à notre Vice-Consul fanatique au delà de toute expression et entièrement dévoué aux Senouss Ali Kiemali Pacha parvint, avec l'aide de Si Abder Rahim, Agent du Cheikh Senoussi à Bengazi, a gagné si bien cet envoyé de la Porte que celui-ci, grâce à la forte somme d'argent qu'il reçut de ces deux personnages poussa le mépris de ses devoirs jusqu'à s'abstenir de sortir même de Bengazi et s'en retourna au bout de quelques temps à Constantinople où il fit sans aucun scrupule à son gouvernement le compte rendu le plus rassurant sur sa mission au Djebel El-Akhdar.

La Porte qui probablement n'a jamais connu la conduite indigne de son envoyé, a cru naturellement à son rapport et c'est ainsi que, depuis lors, cette question si importante pour elle a été habilement étouffée au milieu de graves complications qui ont eu pour conséquence la guerre à la quelle nous assistons à cette heure.

Ces renseignements que j'ai réussi à me faire donner par Haqqi-Efendy, aujourd'hui Defterdar de la province de Tripoli, dans une conversation que j'eus avec lui touchant la confrérie des Senoussis, confirment conséquemment ceux que l'on a fournis à notre émissaire, Hadj Mohamed Bou Châa, pendant sa mission secrète au Djerboub.

Je ne crois pas inutile d'ajouter en même temps ici que le Gouverneur actuel de Bengazi, Ali Pacha, qui dans les commencements de son administration, s'était tenu éloigné des Senoussis, a fini, lui aussi, par suivre la même ligne de conduite que son prédécesseur, Ali Kiemali Pacha, et le motif de ce revirement a été dû aux menaces de leur puissant chef qui aurait fait entrevoir à ce Gouverneur la perte de sa place s'il persistait plus longtemps à ne pas épouser les intérêts de sa cause. Cette façon d'agir n'a, d'ailleurs, rien de surprenant si on songe, Monsieur Le Duc, que le Cheikh Senoussi, comme j'ai eu occasion de le signaler à Votre Excellence dans ma dépêche en date u 26 octobre 1876, a su se ménager à Constantinople d'influents appuis et en particulier celui d'un certain Riza-Bey, homme complètement à sa dévotion et qui a réussi jusqu'à présent, par la position qu'il occupe au Chouraï-Devlet (Conseil d'Etat), a frappé de stérilité toutes tentatives de nature à nuire à la mission soi-disant prophétique de ce marabout.

La position du Gouverneur de Bengazi est donc aujourd'hui de plus fausses et des plus humiliantes; son autorité est en quelque sorte annihilée par l'influence prépondérante que l'agent, Si Abder Rahim, exerce non seulement sur la majeure partie des habitants de Bengazi, mais encore sur tous les membres des divers Medjlis de la ville qu'il a affiliés à la secte de son maître. Il s'en suit qu'en général, aucune décision n'est prise dans ces tribunaux sans qu'elle ait obtenu au préalable l'assentiment de cet agent et ce fait est tellement vrai que notre Vice-Consul, Monsieur Ricard, que Si Abder Rahim poursuit sans relâche de sa haine, m'a écrit en maintes circonstances et tout récemment encore qu'il est journellement entravé dans ses moindres réclamations par l'action hostile des membres de ces Medjlis et que, malgré les plaintes qu'il adresse à Ali Pacha, celui-ci, la plupart du temps, n'ose lui faire rendre justice de peur de s'attirer, à son tour, l'inimitié des Senoussi.

Les considérations qui précèdent m'amènent à dire, Monsieur le Duc, qu'il est à craindre que nos nouvelles démarches près du Cabinet Ottoman n'aboutissent point aux

résultats que nous nous proposons d'atteindre. Comme Monsieur de Moüy le fait remarquer avec tant de justesse dans son rapport à Votre Excellence, il est bien difficile, dans un pays où tant d'intrigues mystérieuses servies trop souvent par des moyens invouables entravent la marche des affaires, de compter sur le vrai sens des directions données par le Gouvernement et sur leur fidèle exécution. Nous en avons pour preuve évidente la scandaleuse mission aux Djebel El Akhdar dont je viens de parler. Aussi ai-je la conviction qu'avec les moyens occultes dont dispose le Cheikh Senoussi les bonnes intentions que peut avoir la Porte, seront constamment paralysées et que, chaque fois qu'elle voudra toucher à ce marabout, ces mêmes moyens seront mis en jeu pour faire avorter toute résolution de sa part tendant à porter un coup décisif à la puissance et au prestige religieux de cet agitateur. J'espère me tromper, mais tels sont mes sentiments sur la situation si pleine de péril qui nous occupe.

Pour compléter les données que j'ai successivement transmises au Département sur la secte des Senoussi, je ne finirai pas ce rapport, Monsieur le Duc, sans communiquer à Votre Excellence, celles que je suis parvenu à recueillir dans ces derniers temps et qui ont trait aux Zaouias que cette secte a établies dans les districts de Homs, du Djebel et du Fezzan dépendant du Vilaiet de Tripoli; elles serviront à parfaire, en les rectifiant sur certains points, les informations fournies par notre émissaire, Hadj Mohamed Bou Châa. Bien que j'eusse entendu parler de ces Zaouias, les renseignements que j'avais pu avoir sur elles étaient tellement vagues et contradictoires que j'avais préféré dans l'intérêt de la vérité, m'abstenir de les signaler à l'attention de votre Excellence. Cette abstention de ma part me faisait, néanmoins, un devoir de poursuivre mes investigations avec toute la persévérance possible et je n'eus qu'à m'en féliciter car elles me conduisirent à découvrir un homme du pays possédant les connaissances les plus complètes et les plus variées sur ces contrées et dont l'âge avancé ainsi que la réputation de droiture et de loyauté étaient pour moi une garantie de la sûreté de ces informations. Absent depuis quatre ans de Tripoli, j'ai profité de son retour ici pour entrer en relation avec lui et j'ai fini, en me gagnant sa confiance par obtenir de lui toutes les données qui me manquaient encore.

Il résulte, Monsieur le Duc, des indications que j'ai eues de cet arabe, que le Zaouias du Cheikh Senoussi, en dehors de celles du district de Bengazi, s'élèvent au nombre de dix-huit dans le district de Homs, du Djebel et du Fezzan. En voici la liste exacte avec leur position géographique et la date de leur construction.

1° Zaouia de Mézurata. Cette zaouia située à l'Est de Tripoli est la première que le Cheikh Senoussi ait établie dans ce Vilaiet, elle a été construite, il y a 32 ans environs, par Si Abdallah Sunni. Le Moukaddem (directeur) actuel se nomme Si Halifa Ech-Chénéchah. Abdallah Sunni est un vieillard de quatre-vingt ans qui jouit dans le pays de la plus grande considération; quoiqu'il soit un des plus fervents affiliés du Cheikh Senoussi, sa propagande, paraît-il, se bornerait à instruire les enfants et les jeunes gens dans le Coran, le Hadis (traditions), le Chériat (loi musulmane) et les pratiques religieuses. Il serait avéré aussi que dans ses Hadas ou réunions du vendredi, on n'aurait jamais entendu dire qu'il ait tenu des prédications hostiles à la France. C'est à lui que l'on doit la construction des sept

zaouia désignées ci-dessous sous les noms de Mezdha, Amamra, Orfellah, Haraba, Sinaouen, Matrès et Tounen.

2° Zaouia de Mezdha située au Sud de Gharian (district du Djebel) et bâtie il y a 32 ans; c'est la résidence habituelle de Si Abdallah Sunni qui est lui-même le Moukaddem de cette zaouia.

3° Zaouia d'Amamra située près de Mécellata (district de Homs) et construite il y a 25 ans; le nom exact du Moukaddem n'a pu m'être donné.

4° Zaouia d'Orfellah (Bénis Oulid) située dans le district de Homs, sa construction date de 25 ans. Elle a pour Moukaddem Sidi Edris Ezbeïda.

5° Zaouia de Haraba située dans le village de Bguéguila au Sud de Marabout (District du Djebel); elle a été bâtie il y a 29 ans. Son Moukaddem change annuellement.

6° Zaouia de Sinaouen située au Nord-Est de Ghadamès et à trois jours de cette ville; elle a été édifïée en 1859. Cette zaouia est abandonnée.

7° Zaouia de Matrès située à l'Est de Ghdamès et à deux journées de cette ville; sa construction remonte à 18 ans, mais elle est, à cette heure, également abandonnée.

8° Zaouia de Tounen située à une demie-heure de Ghadamès et bâtie il y a dix-huit ans; comme les deux précédentes cette zaouia est abandonnée.

9° Zaouia de Ghadamès; son local se trouve placé dans la mosquée même de la ville dite Djami Taskou Mettidan; elle a, depuis vingt ans, pour Moukaddem le nommé El Hadj Mohammed ben Mouça. Ce Moukaddem qui est âgé de 70 ans, a été compagnon de pèlerinage du père du Cheikh Senoussi lorsque celui-ci se rendit à la Mecque.

10° Zaouia de Tabaga située au Sud-Ouest de Mezdha; elle a été construite, il y a 14 ans, par Sidi Mohammed El Azhari de Zentan (Djebel) qui en est encore actuellement le Moukaddem. C'est un vieillard de 75 ans fort instruit et entouré dans le pays d'une certaine considération. La Zaouia de Tabaga, comme je le dis ci-après, est la même que celle désignée dans le rapport de Monsieur Féraud sous le nom de Djéraïr.

11° Zaouia de Redjban située près de Fessato (district du Djebel); elle a été bâtie, il y a 23 ans, par El Hadj Belkassem ben El Hadj Mohammed El Isaoui de Zentan qui en est lui-même le Moukaddem. Il est âgé de 55 ans. La majeure partie de sa famille demeure à Zentan (Sjebel) quatre de ses fils sont au Djerboub où ils étudient la loi religieuse auprès du Cheikh Senoussi. Quoique l'arabe de qui je tiens ces renseignements, n'ait pu m'affirmer, ainsi que l'avance notre émissaire, Hadj Mohammed Bou Châa, que ce Hadj Belkassen serve d'intermédiaire au Cheikh Senoussi pour les correspondances venant d'Algérie, ce fait néanmoins est fort possible. D'un autre côté, je ferai observer à Votre excellence qu'il n'existe pas, comme le dit ce même émissaire de Zaouia El Djéraïr et que, dès lors, Hadj Belkassen n'en est pas le Moukaddem. Mohammed Bou Châa a été sans aucun doute mal renseigné, la dénomination de Djéraïr provient de l'ancien nom de Sidi Mohammed El Azhari, Moukaddem de la Zaouia de Tabaga mentionnée ci-dessus, leque était appelé dans le temps Sidi Mohammed El Djéréo; par suite, on avait donné, à cette époque là, à sa zaouia le nom de Zaouiat - El - Djéréo d'où on a fait Djéraïr, mais en réalité cette Zaouia n'est plus comme maintenant que sous le nom de Tabaga. Il paraît que c'est le Cheikh Senoussi qui

aurait invité Sidi Mohammed El Djéréo à renoncer au nom avilissant de Djéréo qui veut dire petit chien, pour le remplacer par celui d' El-Azhari.

12° Zaouia de Tounen située à un quart d'heure de Ghât et édifiée, il y a 30 ans, par les nommés Hadj Ahmed et Hadj Emin. Ce dernier est le père du Caïmacan actuel de Ghât, Sidi Mohammed Es-Safi. Le Moukaddem de cette Zaouia est Sidi Ali Ben Yahia.

13° Zaouia de Mourzouk (Fezzan) construite, il y a 25 ans, par Hadj Ahmed Touati; son Moukaddem est Sidi Ibrahim ben El Hadj Aïça.

14° Zaouia de Zouila (Fezzan) située au Nord-Est de Mourzouk et bâtie, il y a 23 ans, par le même Hadj Ahmed Touati, elle est abandonnée.

15° Zaouia d'El Gatroum (Fezzan) située au Sud de Mourzouk; elle a été édifiée aussi par Hadj Ahmed Touati, il y a 23 ans, et a pour Moukaddem Sidi Ibrahim El Machrouch.

16° Zaouia d'Ouaou Ech-Chéouf (Fezzan) à l'Est de Mourzouk; c'est également à Hadj Ahmed Touati que l'on en doit la construction qui date de 12 ans. Je n'ai pu avoir le nom du Moukaddem de cette zaouia. Je dirai en passant que Hadj-Ahmed Touati jouit, dans cette partie du Vilaiet de Tripoli, de la même considération dont Si Abdallah Sunni jouit dans la sienne.

17° Zaouia de Sokna (Fezzan) au Nord de Mourzouk, bâtie, il y a onze ans, par les habitants de la ville, elle a pour Moukaddem Si Habib Allah.

18° Zaouia de Hon (Fezzan) située à cinq heures Est de Sokna et construite, il y a 14 ans, par les habitants de cette localité. Le nom du Moukaddem n'a pu m'être indiqué.

Telles sont, Monsieur le Duc, les zaouias existant dans les districts de Homs, du Djebel et du Fezzan.

Celles d'El-Alem et de Bou-Méhedi (Bou-Madhi) qui figurent dans le rapport de Monsieur Féraud comme étant des Zaouias du Cheikh Senoussi, n'appartiennent pas à ce Cheikh mais bien aux Oulads Bou-Seif, tribu nomades de marabout descendant de Sidi Adbel Mébi Bou-Seif. Ils campent au sud de Mezdha. La Porte, en considération de leur titre de marabout, les a exemptés du paiement de tout impôt.

A Tripoli il n'y a pas Zaouia des Senoussis. Toutefois, je ne laisserais pas ignorer à votre excellence qu'en 1858 le nommé Hadj-Embark, marocain et un des affiliés de cette secte, s'était rendu à Constantinople à fin d'obtenir un firman l'autorisant à construire une Zaouia dans notre ville. Ses actives démarches furent couronnées de succès et un firman impérial prescrivit aux Gouverneurs général de la Tripolitaine de lui faire compter sur la caisse du Vilaiet une somme de 85000 piastres pour la construction de cette Zaouia. A son retour à Tripoli, Hadj Embark demanda exécution de ce firman mais il ne put y parvenir par suite de basses intrigues auxquelles il fut longtemps en butte et qui aboutirent à lui enlever au profit de certains employés de l'autorité, les 85000 piastres en question. C'est pour ce motif que la zaouia de Tripoli n'a pas été construite. Après ce déni de justice, Hadj Embark qui est aujourd'hui fort âgé, n'en est pas moins resté ici où il mène l'existence la plus misérable, réduit qu'il est à demander l'aumône.

Quant à Si Mohamed Ben Moustapha, mufti de Tripoli, que l'on a représenté à notre émissaire, Hadj Mohammed Bou Châa, comme l'Agent en cette ville du Cheikh Senoussi, le même arabe m'a déclaré à cet égard que ce mufti ne passait nullement pour tel, que



c'était un homme qui n'était occupé que de ses propres intérêts et qu'il ne cherchait, par sa position influente de mufti, qu'à extorquer du public le plus d'argent possible.

Il m'a affirmé, en outre, que les dix-huit zaouias mentionnées ci-dessus n'exerçaient sur les peuplades de la Tripolitaine aucune espèce d'influence au point de vue d'une propagande religieuse ayant pour but de les soulever à un moment voulu contre nous. «Ce que j'avance, m'a-t-il ajouté, est l'expression de la vérité car, depuis trente-deux ans que ces zaouias existent, rien n'a transpiré dans le pays relativement à des pareilles excitations. Le Cheikh Senoussi, avec toute sa haine pour la France ne parviendra jamais, j'en ai l'intime conviction aux fins qu'il se propose. Du reste, que se passe-t-il à cette heure? Je vous en laisse juge vous même. Les arabes de ces contrées ont ils répondu à l'appel que la Porte leur a fait de marcher contre ses ennemis russes? Personne ne s'est présenté et le Gouvernement turc s'est vu obligé à renoncer à l'idée de les enrôler faute de moyens pour les y contraindre. Il en sera de même du Cheikh Senoussi; les tribus du district de Bengazi et toutes celles qui se disent affiliées à sa secte, lui obéiront tant qu'il s'agira de semer leur champs, de lui payer la dîme sur leurs récoltes ou de s'instruire dans la religion, mais elles ne consentiront en aucun cas à quitter leur terre pour aller se faire tuer en Algérie. D'après moi, l'unique bien qu'aura fait le Cheikh Senoussi dans la Tripolitaine et principalement dans le Djebel El Akhdar, au Fezzan et au Ouadaï, c'est d'avoir répandu la religion mahométane parmi les populations ignorantes qui n'avaient aucune croyance et de leur avoir inculqué des principes susceptibles de modifier avec le temps leur mauvais instincts. Ce sera son seul résultat pratique; mais, quant à les faire marcher dans un but de Guerre Sainte (Djiad) il n'y réussira pas; il verra, à ce moment là tous ses rêves s'évanouir. Si je vous parle ainsi, c'est que je connais parfaitement l'esprit de ces populations pour avoir, pendant des longues années, habité au milieu d'elles. J'ajouterai que, quoique le Cheikh Senoussi se fasse passer à leurs yeux pour le Mehdi, personne en réalité n'ajoute foi à cette prétention qui est d'autant plus ridicule que, d'après les croyances musulmanes appuyées sur les affirmations catégoriques de nos principaux docteurs, le vrai Mehdi ne doit pas venir du Djerboub mais de la ville d'Assa située dans le Maroc, et que ce Mehdi n'est autre que Hadréti Aïça (N. S. Jésus Christ) La Mehdilla Aïça.

En ce qui touche Ghadamès, point le plus rapproché de l'Algérie, je puis vous garantir aussi que ses habitants ne répondront pas à l'appel que pourra leur faire le Cheikh Senoussi. Vous connaissez aussi bien que moi les Ghadamsins; ce sont de vrais juifs qui ont peur de leur propre ombre et jamais ils n'iront se battre pour quelque intérêt que ce soit. Leur Dieu c'est l'argent et, malgré cela, ils se gardent bien, même lorsque leurs caravanes viennent à être pillées par les Touaregs, de sortir de leur ville pour aller les combattre et reprendre leurs biens».

En rapportant une partie de la conversation de cet arabe, j'ai simplement voulu, Monsieur le Duc, faire connaître à Votre Excellence l'opinion d'un homme désintéressé, sans fanatisme et dont la loyauté ne saurait être mise en doute. Bien qu'elle diffère essentiellement de celle que nous nous sommes formée sur le Cheikh Senoussi, elle peut, néanmoins, avoir, comme renseignement, son côté instructif et c'est le motif qui m'a engagé à la Lui reproduire; mais je suis, en même temps, d'avis que cette opinion quelque

sincère qu'elle puisse être, n'a pas à influencer sur notre action à Constantinople qui, en vue de la sécurité de nos possessions algériennes, doit tendre plus que jamais aujourd'hui à décider la Porte à chasser de son territoire, sans plus de tergiversations, un marabout dont la puissance incontestable et les agissements journaliers constituent, tant pour nous que pour elle-même, un véritable danger.

Veillez ecc.

Signé: Ph. Delaporte

Consulat de France à Tripoli de Barbarie

Objet: complément d'information sur la secte des Senoussia

Tripoli, le 29 septembre 1877

Monsieur le Général Chanzy gouverneur général civil de l'Algérie, commandant en chef des forces de terre et de mer.

Monsieur le Gouverneur Général,

Les renseignements que j'attendais de notre vice-consul à Benghazi sur certains points du rapport de Monsieur Féraud que vous avez signalé à mon attention et qui ont trait à la secte des Senoussia, m'étant parvenu aujourd'hui je m'en presse de les porter à votre connaissance pour compléter ce que j'ai eu l'honneur de vous adresser par ma dépêche en date du 24 août dernier sous le numéro 18.

D'après ce que m'écrit Mer Ricard, il est parfaitement vrai qu'un grand Conseil dans lequel siègent les Akhouans les plus notables du district de Bengazi, se réunit au Djerboub pour discuter des intérêts moraux et matériels de la Confrérie. Ce Conseil qui s'assemble généralement une fois par an, se compose de Scheikhs ou Moukaddems de toutes les Zaouïas situées dans ce district, de l'agent du scheikh senoussi à Bengazi, Si Abder - Kahim, et d'un grand nombre de notables bengazins pour la plupart, parmi lesquels on compte des fonctionnaires membres de différents Medjlis. Le Muressarif actuel, Ali Pacha, n'ignore pas que ces derniers font partie de la confrérie des Senoussi, mais il préfère fermer les yeux sur un pareil état de choses plutôt que de s'indisposer ce chef religieux et perdre sa place. Comme son prédécesseur, Ali Kiemali Pacha, il n'a pas hésité à sacrifier son pays à ses propres intérêts.

Voici la liste exacte des noms de ces fonctionnaires avec l'indication des Medjlis où ils siègent en qualité de membres:

1. Al Medjliçi Idaré (Grand Conseil du district): Ibrahim Djeouda - Salem Oureïed - Mansour Ménéna - Hadj Mohammed El Kikhia - Hadj Mohammed Sasi - Abder-Rahman Terbel (très influent auprès du Mutessarif) et Abdallah Ghaderbou.

2. Al Medjliçi Témii (Tribunal de première instance): Abdel - Sémii - Mohammed Abéda - Hadj Abdallah Djéouda - Hadj Aouad El Fellah - Hadj Mohammed bou Derdâa e Salah Ghaberbou.

3. Al Medjliçi Tidjaret (Tribunal de Commerce): Hadj Mahmoud El - Adjel (Président) - Hadj Mohammed Bakkouch - Hadj Mefzah Derbi (greffier très influent auprès des Senoussia).

4. Al Medjliçi Bélédié (Conseil municipale). Hadj Zarroug Erréed (Président) - Salem Akacha - Souési El - Medjeï - Mohammed ben Younès - Hadj Ahmed Ziiou - Mohammed Télouba.

Trésorier: Hadj Mohammed Latrach.

Premier Commis Comptable: Ahmed Djéhani.

Chef du Cadastre: Suleïman Terbel (très influent auprès du Mutessarif; il avait été exilé au Fezzan par Ali-Riza Pacha, gouverneur général de la Tripolitaine.)

Ces différents Medjlis fonctionnent à Bengazi même et, en général, aucune décision y est prise sans l'assentiment de l'agent du Scheikh Sénoussi, Si Abder-Rahim. Aussi Monsieur Ricard que cet agent poursuit de toute son hostilité a-t-il beaucoup à souffrir de ces Medjlis qui lui montrent, à leur tour, la même hostilité dans les moindres affaires dont ils sont saisis.

Il est également vrai que presque toutes les tribus du district de Bengazi obéissent au Scheikh Senoussi; il faut en excepter, cependant, la grande tribu des Mégarba qui campe à l'ouest de Bengazi jusqu'à Sirte et dont les membres appartiennent à la secte des Médénis.

Je crois bien faire, Monsieur le Gouverneur général, de vous donner ci-après la liste de ces tribus avec les noms de différentes factions qui les composent et un aperçu des forces de chacune d'elles.

Monsieur Ricard s'est attaché également à rendre cette liste aussi exacte que possible. Comme vous le verrez, elle diffère assez sensiblement de celle de notre émissaire, Hadj Mohammed Ben Châa.

Tribu	fantassins	cavaliers
des El Ghébaïel Oulad Ali, Lefrad, Elméhafid, El-Araoua El Chérifa	2100	80
Tribu des Abeïdax Aïlet Gheir, Aïlet Mansour, Aïlet Mériens, Aïlet Chaïn, Aïlet Erfad, Aïlet bou-Daoui, Aouagla	3400	250
Tribu des Brâasa Aïlet Haddout, Aïler Abed, Aïler Djonéfi, Aïler Djelgaf, Aïler Abdel Kahman, Aïler Hzaël, Stan	1800	300
Tribu des Hasa	800	80
Tribu di Dursa Aïlet Srérig, Aïlet Hâmed, Aïlet Adel	700	40
Tribu des Ourfa Toresch - Slatana, Aïlet el haouarin, Aïlet Bou-Chahma	1600	70
Tribu des Abdis Aïlet Schaaoua, Aïlet bou Tegoub, Aïlet bou Legoub, Aïlet bou - Galba	600	30
Tribu di Sêér	200	10
Tribu des Houra Mézarga, Nefouf, Chermat, Aïlet atig	1000	20
Tribu des Habbam et Schouaër Hedaïed, Moualeg	700	20
Ghettâan El Mérabérin, El Khamna, Mérarat, Aïlet Encoua	1200	40
Tribu des Djérrara		

Aïlet Bétoun, Aïlet Abd - el - Ouahed, Aïlet El-Sémii, Senénat, Aïlet Abdel Kahim	1000	25
Tribu des Menfa Aïlet bou Hadija - Aïlet Bérédan, Aïlet hadj Erdjeb, Aïlet El-Najjar, Aïlet Khaieb.	2800	40
Tribu des Fouakher Aïlet Oinchéba, Aïlet Habib Allah	1100	20
Tribu des Chéebat Aïlet Mansour, Aïlet bou Mâama, Aïlet Def-Allah	300	15
Tribu des Mérabétin Aïlet Encoua, Aïlet Saïad, MéRabétin Elaghaïel, El Mésamir	150	4
Tribu des Béragta	300	25
Grande tribu des Ouaghirs	4000	400
Total	23750	1469

D'autre part, notre émissaire, dans sa déclaration à Monsieur Féraud a avancé qu'aucun des Akhuans du Scheikh Senoussi ne paie d'impôts à l'autorité turque. Sur ce point, il semble avoir été complètement enduit en erreur car, suivant Monsieur Ricard, il n'y aurait en réalité que les desservants des diverses Zaouïas qui en seraient exempts et cette exemption ne laisserait le Trésor ottoman que d'une somme de 3000 livres turques, soit 69000 francs. Toutefois, je rappellerai, pour mémoire que le Scheikh Senoussi perçoit chaque année des tribus qui lui obéissent une sorte de dîme religieuse, sur leurs récoltes mais elle est probablement indépendante de celle qu'elle paie au Gouvernement turc.

Notre Vice-Consul ajoute ensuite que la Porte donne à Si Abder Kahim, agent du Scheikh Senoussi à Bengazi un traitement de cinq-cents piastres par mois et qu'en outre elle lui a fait don de la maison qu'il habite actuellement en cette ville. Ce dernier renseignement qui s'accorde avec celui fourni par Hadj Mohammed Ben Châa et sur lequel vous avez bien voulu appeler mon attention, mettez déjà connu pour l'avoir signalé à Monsieur le Ministres des affaires Etrangères dans un rapport que je lui adressai le 8 décembre 1876.

Quant à la mission au Djebel El - Akhdar confiée, il y a trois ans, à un fonctionnaire turc et dont parle également notre émissaire, voici ce que Monsieur Ricard me dit, de son côté, à ce sujet; je transcrirai ici le passage du rapport de ce Vice-Consul: «Lorsqu'en 1869, Ali Riza Pacha, Gouverneur général de la Tripolitaine, se rendit à Bengazi en tournée d'inspection, j'avais réussi à gagner toute sa confiance et, comme cinq mois auparavant, Monsieur G. Rohlf s venait de terminer son excursion dans l'intérieur de notre district, comme aussi je savais parfaitement bien que ce voyageur c'était arrêté au Djerboub, ce qui me fit fortement soupçonner qu'il avait dû tramer avec le Scheikh Senoussi quelque intrigue contre la tranquillité de l'Algérie, je m'étais empressé de profiter de bonnes dispositions qu'Ali Riza Pacha me témoignait, pour le pousser à agir contre la Secte des Senoussia. Sur mes instances, ce Gouverneur général adressa à la Porte un très long rapport

qui eût pour effet d'envoyer de Constantinople à Bengazi un fonctionnaire, Le nommé Elousi Zadé Hamid-Efendy de Bagdad avec mission de visiter toutes les Zaouias du Scheikh Sénoussi ainsi que le Djerboub et de faire un rapport circonstancié sur ce qu'il aurait observé. Mais, dans cette intervalle de temps, Ali-Riza Pacha fut destitué et remplacé par Halet - Pacha, lequel se hâta de transmettre un ordre à notre Mutessarif pour l'inviter à faire retourner Hamid-Efendy à Constantinople sans donner suite à sa mission. Cet ordre fut fidèlement exécuté et on l'attribue, paraît-il, à l'influence que Si Mohammed ben Moustapha, Mufti et agent du Scheikh Sénoussi à Tripoli, exerçait alors sur Halet - Pacha. Plus tard ce Mohammed ben Moustapha écrivit ici à Si Abder Rahim que c'était moi qui avait été la cause de l'envoi de Hamid Efendy a Bengazi.

J'ajouterais qu'il y a trois ans, un autre fonctionnaire vint de Constantinople avec mission, lui aussi de visiter ces mêmes zaouïas, mais celui-ci encore s'abstint de pénétrer dans l'intérieur du district, Ali Kiémali Pacha alors Mutessarif, étant parvenu à le gagner au moyen d'une forte somme d'argent qui lui fut compté par les Senoussia et à faire rédiger un Mazbara déclarant que ce fonctionnaire avait visité tout le pays sans y trouver aucun indice de nature à compromettre l'autorité du sultan».

En résumé, il ressort, Monsieur le Gouverneur général, des renseignements que m'adresse aujourd'hui Monsieur Ricard, qu'ils diffèrent de ceux recueillis par Hadj Mohammed Ben Châa que sur quelques points seulement; ils m'ont prouvé, une fois de plus, le degré de puissance que le Schikh Sénoussi s'est acquis dans le district de Bengazi en même temps que l'urgence qu'il y aurait pour la Porte de chasser un moment plutôt de son territoire un homme qui ne vise au fond qu'à saper son autorité. Ce serait, ainsi que je me suis fait un devoir de l'écrire à Son Excellence Monsieur le Duc Decazes le seul moyen pratique de s'en débarrasser. Malheureusement, tant que la guerre actuelle durera, il est permis de douter que le Cabinet Ottoman songe à s'occuper sérieusement de ce dangereux marabout et c'est ce qui m'amène à dire que la situation si pleine de péril du district de Bengazi ne fera, en s'empirant, que se prolonger longtemps encore avant qu'elle puisse recevoir la solution que j'indique et que j'appelle de tous mes vœux dans l'intérêt de la sécurité de notre colonie algérienne.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma haute considération

Delaporte

## ALLEGATO 9

Rapporto dell'agente segreto Ibn Šā'a sulla missione nella zāwiya di Ibn Takkūk C.A.O.M., 16H56

## Renseignements de Ben Châa

Après le départ d'Alger le 24 mai dernier, je me suis rendu directement chez les Medjaher à la Zaouïa du cheikh Ben Takouk, qui m'a parfaitement accueilli. Dans un entretien particulier, je lui ai dit qu'étant réfugié à Tunis, j'avais fait un voyage à Djerboub où j'avais fait un assez long séjour auprès du Cheikh. Si el Mehedi ben Senoussi dont les khouan m'avaient remis des lettres pour leurs parents d'Algérie.

Ben Tekouk m'a aussitôt répondu: malheureux, hâte-toi de brûler les lettres dont tu es porteur, si les Chrétiens les saisissaient sur toi tu serais perdu et moi aussi.

Senoussi se porte bien, tant mieux, mais je ne veux pas que tu en reparles ici de crainte que tu ne nous compromettes. J'ai voulu me rendre compte de la frayeur de Cheikh ben Takouk et causant avec ses khouan j'ai appris que le sous-préfet lui avait fait une première visite seul, qu'il était ensuite revenu en compagnie du maire et de quelques gendarmes pour examiner ce qui se passait à la Zaouïa. Une troisième fois, un mois après, le même personnel a fait une nouvelle descente, pendant que quelques troupes se trouvaient à proximité au village de Bouguèrat. Une perquisition minutieuse a été faite dans la Zaouïa et ses dépendances par le sous-préfet et ceux qui l'accompagnaient.

Comme on tardait un peu à apporter la clé d'une kouba où sont quelques emblèmes religieux, la porte a été enfoncée au grand mécontentement des indigènes présents. Le Mokaddem El hadj Ali les avait même menacés de les attaquer en justice pour cette violation de domicile. Rien n'a été trouvé pas plus dans la Zaouïa que dans la grotte qui sert de magasin pour y serrer des provisions.

Ben Takouk demanda au sous-préfet le motif de sa perquisition et ce fonctionnaire répondit que c'était par ordre du gouverneur parce que des rapports arabes prétendaient que la Zaouïa renfermait un approvisionnement d'armes et de munitions.

Dans les conversations que j'ai eu avec Ben Takouk, j'ai constaté qu'il n'y a aucun mauvais dessin dans son coeur. Il ne m'a parlé que de son projet d'émigrer en Tunisie pour éviter de nouvelles suspicions. Il m'a beaucoup questionné sur Kairouan où il se propose d'aller se fixer avec sa famille. Il veut demander à l'autorité française l'autorisation de partir, mais la crainte que cette faveur lui soit refusée le met dans une grande perplexité.

Je suis resté six jours dans la Zaouïa mais en quelque sorte en secret, car le Cheikh voulait me faire repartir dès le lendemain, parce que disait-il, l'autorité a prescrit que les visiteurs ne resteraient chez lui pas plus d'un jour.

Le sous-préfet après sa visite ordonna que cinq des gens de la Zaouïa vinssent à Mostaganem pour fournir des renseignements. Cet ordre fut bientôt connu par les khouan et, au jour indiqué, il n'y eut pas cinq mais cinq cents individus qui allèrent à Mostaganem (300 cavaliers et 200 piétons) au point que le sous-préfet fut effrayé en voyant arriver tout ce monde. Il les renvoya et ne garda auprès de lui que les nommés:

1. El Djilali Bel Lozerag Kaïd des Modjaher
2. Yousef Ben Djaffer, ex Kaïd,

tous deux khouan de Ben Takouk qui se rendait garant de la bonne conduite de leur cheikh. Un colon français du nom de Morsil qui a sa concession près de la Zaouïa se présenta aussi pour répondre du cheikh.

Dans les conversations que j'ai eu avec le Modjaher, khouan de Ben Takouk, ceux-ci m'ont dit:

«il y a déjà longtemps le cheikh nous a adressé des recommandations dans ces termes: si les chrétiens venaient pour m'enlever de la Zaouïa par la route de Sidi ben Deïba, pour me conduire à Mostaganem, prenez les armes arrachez-moi de leurs mains. Mais s'ils viennent par la route de Anarou (redjal al Kantara) vous n'aurez pas besoin de prendre les armes, les marabouts enterrés sur cette route sortiront de leur tombeau et me délivreront».

Quant aux Modjaher ils croient eux aussi que le Mehedi des Senoussi doit se révéler un jour pour changer la face des choses. Ils y croient fermement et attendent.

Le cheikh m'a dit qu'un nommé El hadj Abd el-Kader ben Merdi, revenant de la Mecque et ayant passé à Djerboub doit revenir prochainement chez lui aux Modjaher, mais qu'on ferait bien de le prévenir de ne pas rentrer, parce que les français ont l'intention de l'arrêter aussitôt son retour.

Sur la recommandation du Cheikh qui m'en a supplié pour ne pas le compromettre lui ou ses khouan, j'ai rapporté les lettres que j'avais à remettre à divers individus. Il a même refusé de lire un prière de Senoussi que j'avais rapporté de Djerboub.

En résumé le cheikh Ben Takouk est un vieillard épouvanté qui ne demande qu'à s'en aller le plus tôt possible en Tunisie. Les khouan Senoussia de Ben Takouk sont nombreux dans la province d'Oran, il y en a à peu près dans toutes les tribus. Chez les Modjaher les khouan sont très bien organisés. Le cheikh a nommé des Aghas de khouan; chaque Agha a sous ses ordres cinq ou six mokaddem; il y a un mokaddem dans chaque douar. Autrefois le cheikh avait des parcelles de culture dans chaque douar pour lesquelles il ne payait aucune redevance, le douar le faisant passer pour siennes. Mais aujourd'hui l'administration a exigé que chaque culture soit inscrite au nom de son propriétaire et le cheikh paye ses contributions comme tout le monde. Cette réforme l'a mécontenté.

La Zaouïa de Ben Takouk comprend environ trente maisons.

les principaux mokaddem sont:

1. Si el Bouadi, gendre du Cheikh, chargé des cultures aux Oulad Khouïdam.
2. Si Ben Kaddour, chargé des cultures de la Zaouïa aux Modjaher.
3. Si Charef ben Yousef, neveu du Cheikh, mêmes fonctions que le précédent.
4. Si al hadj Ali, Mokaddem de la Zaouïa. (a visité Djerboub il y a trois ans)



5. Si ben Rabah Mokaddem, chargé des hôtes qui viennent à la Zaouïa. Il est beau-frère de Ben Takouk. Il est allé deux fois à Djerboub, une fois entr'autre avec la fille de Ben Takouk.

A mon passage au Tlelat j'ai trouvé plusieurs Khouan: ils sont au nombre de 42, le Mokaddem est El hadj kadâ ben Mekhalouf Zemali. Le Khodja, le Chaouch du Commissaire Civile M. Combes sont aux mêmes Khouans de Ben Takouk.

Alger, 12 juin 1877

BIBLIOGRAFIA



## CENTRE DES ARCHIVES D'OUTRE-MER (C.A.O.M.) AIX-EN-PROVENCE

Serie H – affaires indigènes:

- 4H3 (missione di esplorazione Cusson)
- 4H4 (missione di esplorazione Rohlf)
- 4H5 (missione di esplorazione Duveyrier)
- 16H2 (confraternite)
- 16H55 (Sanūsiyya e sanussismo, sorveglianza della confraternita)
- 16H56 (Missione del 'Cassard', viaggio di Ibn Šā'a, studio di H. Duveyrier, rapporti, interrogatori ed espulsioni di emissari sanussi)
- 16H57 (sorveglianza di Ibn Takkūk)

## STUDI SULLA SANŪSIYYA

- EVANS-PRITCHARD, E. E., *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1949.
- PINONCELY, Pascale, *La Senoussiya dans l'Oranais: les Ben Tekkouk, deux générations face aux français (1876-1914)*, Université de Provence, mémoire de maîtrise, 1992.
- TRIAUD, Jean-Louis, *Les relations entre la France et la Sanusiyya (1840-1930). Histoire d'une mythologie coloniale. Découverte d'une confrérie saharienne*, Paris, thèse d'état, Paris VII, 1991.
- TRIAUD, Jean-Louis, *La légende noire de la Sanūsiyya, une confrérie saharienne sous le regard français (1840-1930)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 1995, 2 voll.

## STUDI SULLE CONFRATERNITE E SUL PERIODO COLONIALE

- AA. VV. *Islam et politique au Maghreb*, Paris, C.N.R.S. éditions, 1981.
- AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, t. I, Paris, PUF, 1968.
- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, IX ed., 1990.

- AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial?*, Paris, PUF, 1978.
- ALTHUSSER, Louis, «Idéologie et appareils idéologiques d'Etat», in *Position*, Paris, Editions Sociales, 1976.
- ANDRÉ, P. J., *Contribution à l'étude des confréries musulmanes*, Editions la Maison des Livres, Alger, 1956.
- BERQUE, Augustin, «Les capteurs du divin: Marabouts. Oulémas», *Revue des deux Mondes*, 43, 1951, pp. 286-302.
- BERQUE, Augustin, *Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes*, Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, fasc. 153, 1919.
- BERQUE, Augustin, *Ecrits sur l'Algérie*, Aix-en-Provence, Edisud, 1986.
- BROSSELDARD, Charles, *Les Khouan. De la constitution des ordres religieux musulmans en Algérie*, Alger, A. Bourget, 1859.
- CARRET, Jacques, *Le Maraboutisme et les confréries religieuses musulmanes*, Alger, Imprimerie officielle, 1959.
- CASTORIADIS, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- DE NEVEU, Eric (capitaine), *Les Khouan. Ordres religieux chez les musulmans d'Algérie*, Paris, Guyot, 1845.
- DEPONT, Octave – COPPOLANI, Xavier, *Les confréries religieuses musulmanes*, publié sous le patronnage de M. J. Cambon, Alger, Jourdan, 1897.
- D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, *Les congrégations religieuses chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord*, Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1887.
- GANIAGE, Jean, *L'expansion coloniale de la France sous la 3ème République (1871-1914)*, Paris, Payot, 1968.
- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Conquête et colonisation*, Paris, PUF, 1964.
- LAYER, Ernest, *Confréries religieuses musulmanes et marabouts. Leur état et leur influence en Algérie*, Rouen, Cagniard, 1916.
- LEIMDORFER, François, *Discours académique et colonisation. Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la période coloniale (le corpus des thèses de droit et lettres, 1880-1962)*, Paris, Publisud, 1992.

- MANNONI, Octave, *Psychologie de la colonisation*, Paris, Begebis, Editions universitaires, 1984.
- MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale. Des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, 1990.
- MONIOT, Henri, *Le Mal de Voir*, Paris, Union Générale d'Editions, 1976.
- NEVEU, E. de (Capitaine), *Les Khouan, ordres religieux chez les Musulmans de l'Algérie*, Paris, Guyot, 1845; III ed. Alger, A. Jourdan, 1913.
- NEY, Napoléon, *Les confréries et leur rôle politique*, Bruxelles, Weissenbruck, 1891.
- PEYRONNET, R. *Livre d'or des officiers des Affaires Indigènes (1830-1930), tome II, notices et biographies*, Alger, Imprimerie Algérienne, 1930.
- RINN, Louis, *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie avec une carte marquant la marche, la situation et l'importance des ordres religieux musulmans*, Alger, Jourdan 1884.
- SAVARESE, Eric, *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'autre*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- TRUHELET, Corneille, *Les Français dans le désert*, Paris, 1863.
- TURIN, Yvonne, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Ecole, médecine, religions, 1830-1880*, Paris, Maspéro, 1971.

#### LETTERATURA ED IMMAGINARIO

- AA. VV., *Le Maghreb dans l'imaginaire français La colonie, le désert, l'exil*, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Aix en Provence, n. 37, 1984.
- AA. VV., «Le fait colonial», Atti del Convegno, Università di Angers 12-13 dicembre 1997, Atelier reprographie de l'Université d'Angers, 1998.
- AA. VV., *Imaginaire de l'espace, espaces imaginaires*, Casablanca, E.P.R.I., 1988.
- Autrement*, «Désert. Nomades, guerriers, chercheurs d'absolu», n. 5, novembre 1983.

- ASTIER-LOUFTI, Martine, *Littérature et colonialisme. L'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Paris-La Haye, Mouton, 1971.
- CALMES, Alain, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984.
- HENRY, Jean-Robert (coord.), *Le Maghreb dans l'imaginaire français. La colonie, le désert, l'exil*, Aix-en-Provence, Edisud/Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1985.
- HENRY, Jean-Robert, MARTINI, Lucienne, *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999.
- LEBEL, Roland, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Larose, 1931.
- LE ROUX, Hugues, *Le Maître de l'Heure*, Paris, Idéal-Bibliothèque Pierre Lafitte, s.d.
- POMMEROL, Jean, *L'Islam africain, chez ceux qui guettent*, Paris, Fontemoing, 1902.
- VERNE, Jules, *Mathias Sandorf*, Paris, J. Hetzel, 1885

#### STRUMENTI DI ANALISI

- AA. VV., *L'analyse structurale du récit, Communications 8*, Paris, Seuil, 1981.
- AA. VV., *Rives nord méditerranéennes*, publication de l'unité mixte de recherche TELEMME, n. 10, Université de Provence, 1995.
- ADAM, Jean-Michel, PETITJEAN, André, *Le texte descriptif. Poétique historique et linguistique textuelle*, Paris, Nathan, 1989.
- ANSART, Pierre, *Idéologies, conflits, pouvoirs*, Paris, PUF, 1977.
- BARRUCAND, Pierre, *Les Sociétés secrètes*, Paris, Planète, 1970.
- BESSIÈRE, Jean, (études réunies par), *L'ordre du descriptif*, Paris, PUF, 1988.
- BOUTANG, Pierre, *Ontologie du secret*, Paris, PUF, 1973.
- CATELLANI, Patrizia, *Psicologia politica*, Bologna, il Mulino, 1977.
- DERRIDA, Jacques, *La dissémination*, Paris, Seuil, 1972.

- DETIENNE, Marcel, VERNANT, Jean Paul, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, Champs/Flammarion, 1974, trad. it. Laterza, 1977.
- DEWERPE, Alain, *Espion. Une anthropologie historique du secret d'Etat contemporain*, Paris, Gallimard, 1994.
- ELIAS, Norbert, *La dynamique de l'Occident*. Paris, Calman-Levy, 1976.
- FERRONI, Giulio (a cura di), *Il dialogo. Scambi e passaggi della parola*, Palermo, Sellerio, 1985.
- FOUCAULT, Michel, *L'ordine del discorso. I meccanismi sociali di controllo e di esclusione della parola*, Torino, Einaudi.
- FOUCAULT, Michel, *La volontà de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- FREUD Sigmund, *Il perturbante*, in Opere, vol. IX, Torino, Bollati Boringhieri, 1989.
- GIORCELLI, Cristina, (a cura di) *Abito e identità. Ricerche di storia letteraria e culturale*, Roma, Edizioni Associate Editrice Internazionale, 1997, 3 voll.
- GOULET, Alain (sous la direction de) (1994), *Le stéréotype. Crise et transformations*. Caen, Presses Universitaires de Caen 1994.
- GREENE, Graham, *L'Autre et son double. Entretiens avec Marie-Françoise Allain*, Paris Belfond, 1981.
- GROSSER, Alfred, BADIE, Bertrand, SADOON, Marc (sous la direction de), *L'Autre*. Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- GRUZINSKI, Serge, *La colonisation de l'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1988.
- HAMON, Philippe, *Texte et idéologie*. Paris, Puf, 1984.
- HAMON, Philippe, *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993.
- NEVEU, Erik, *L'idéologie dans le roman d'espionnage*, Presses de la Fondation nationale de Sciences Politiques, 1985.
- PLENEL, Edwy, *La part d'ombre*, Paris, Stock, 1992.
- RENTER, Yves (sous la direction de), *Le roman policier et ses personnages*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 1989.
- VIOLLE, James, *L'espionnage militaire en temps de guerre*, Paris, Larose, 1903.





GIUSEPPINA IGONETTI

Aurélie Picard e Aḥmad Tiğānī: un  
matrimonio fra ambizione e sentimento



*A. W.*



Rien enfin dans les faits connus ne m'indique qu'il y ait incompatibilité d'humeur entre les Arabes et nous. Je vois au contraire, qu'en temps de paix, les deux races s'entremêlent sans peine et qu'à mesure qu'elles se connaissent mieux, elles se rapprochent.

Alexis de Tocqueville, *De la colonie en Algérie*.

### *Un insolito itinerario*

Lo scopo della colonizzazione francese è stato quello di accrescere, espandere e mantenere, con tutti i mezzi, e per il maggior tempo possibile, la propria potenza in Algeria. In tale assunto dalla lapalissiana evidenza bisogna però discernere due aspetti: se da una parte quest'operazione politica su vasta scala comportava una massificazione, un'estensione sistematica, pervicace, anonima e greve, che avanzava su quegli spazi come un pesante rullo compressore, è anche vero che fu per alcuni soggetti un'occasione unica per affermare, manifestare e, in un certo senso, scolpire la loro personalità che non sarebbe potuta venir fuori altrimenti perché aveva bisogno proprio di questo tipo di impatto e di contesto per poter emergere libera e fiera.

Così è stato per Aurélie Picard, la cui figura si staglia nell'immensità del deserto grazie a due fattori: l'avventura personale e il ruolo politico. Il suo carattere, unito alla capacità di esercitare un controllo attento e intelligente sulle risorse della confraternita della Tiġāniyya, le permise di dare libero corso alle sue iniziative, mai ostacolate dal marito, indolente e poco portato per un ruolo 'manageriale'. La sua biografia è come argilla nelle mani dello storico, e il filo rosso tessuto nei romanzi di cui è oggetto

non intralcia affatto l'altro filo rosso che si può seguire nei documenti di archivio; certo, nei primi la sua storia diventa una favola con i giusti ingredienti per soddisfare le esigenze del romanzo coloniale dell'Ottocento; negli altri, invece, si scorgono tutte le asperità di una vita che, per acquisire e mantenere un incontrastato potere, per rivendicare un'influenza sia sull'amministrazione coloniale sia sulla gestione di una confraternita musulmana, non fu certo facile. Il profilo di questa vita, come quando si tesse un tappeto, si delinea e può esistere e costruirsi attraverso l'intreccio dei documenti d'archivio e dei testi romanzeschi. Proprio questa complessità che nasce dall'intessarsi di più scritti e dalla ricchezza delle implicazioni politiche costringe a prendere una posizione esterna e a osservare – come se si trattasse della trama di un tappeto – le forme ricorrenti, comparandole e cercandovi una coerenza. Vi sono sempre dei territori indipendenti dai confini storici e politici, un mondo segreto la cui esistenza è tuttavia percettibile da tutti, uno spazio retto da taciti rapporti di forza, che determinano un universo centralizzato da cui poi si diramano gli attriti, le loro soluzioni, la corrispondenza ufficiale, le strategie di potere. In questo spazio, Aurélie Picard lottava per essere consacrata principessa Tiġānī.

Difficile scelta la sua, determinata dall'amore per Aḥmad Tiġānī oppure da un'instinguibile sete di potere? La letteratura predilige la prima ipotesi, i documenti di archivio la seconda; eppure, quando questi due elementi si compongono, ne emerge un terzo: il servizio di una ragion di stato che può esser letto sia dal lato della Tiġāniyya che dell'amministrazione francese: Aurélie sposò la confraternita, Aḥmad sposò la Francia. Lei ambiva ad una *leadership* che le veniva offerta dal matrimonio col marabutto, ma questa trovava la sua solidità in una ferrea identità francese e in un'inalienabile ideologia coloniale. Unione complessa sotto tanti aspetti che fa di Aurélie Picard non una spia, ma molto di più: una tessitrice di interessi che agiva senza bisogno di coperture, una donna differente dalle altre, appassionatamente innamorata del potere, dell'Algeria e del deserto. La sua è comunque una posizione ambigua, perché le circostanze e il suo carattere la porteranno a confondere ragion di stato e ragion d'orgoglio. *Première Française au Sahara*,

specifica il sottotitolo della biografia di Elise Crosnier<sup>1</sup>, e l'accento non è messo soltanto su un primato di donna, ma anche su quello spazio infinito e impenetrabile che agli occhi dei francesi risponde a una duplice immagine: universo concreto, arido e ostile da un lato, e astratto, puro e trasparente dall'altro.

### *La dama delle colombe*

Come Aurélie Picard abbia conosciuto il suo principe arabo è una storia degna delle migliori favole ove l'amore trionfa su tutte le avversità. Infatti, su quest'incontro non si sa quasi nulla da fonti ufficiali; la storia può avere anche una memoria labile o lacunosa e allora spetta alla letteratura colmarne i vuoti: i romanzi ci restituiscono questa romantica e volitiva figura in un periodo dove la maggior parte delle donne non era padrona del proprio destino. La storia è semplice: Aurélie nasce il 12 giugno 1849 a Montigny-le-Roy, nell'Alta Marna. Figlia di Claude Picard – un gendarme che in Algeria si era distinto nella battaglia contro 'Abd al-Qādir ed era stato decorato con la Legion d'onore –, aveva subito, già in fasce, il riflesso del fascino di quella terra a cui il padre era legato e che aveva lasciato a malincuore per problemi di salute. Fin da piccola dimostrò di essere risoluta e ambiziosa; il dover interrompere precocemente gli studi per lavorare come operaia in un atelier di moda già le faceva percepire un sordo disagio. Rapidamente riuscì a progredire nella scala sociale: da capo-operaia a dama di compagnia<sup>2</sup> nella famiglia di François Steenackers, senatore e poi direttore generale delle Poste. Il caso favorì l'ambizione di Aurélie che, benché di umili origini, si trovò ad assistere alla grande scena politica del momento: la fine del Secondo Impero e la difficile nascita della Terza Repubblica. Al momento dello scoppio della guerra franco-prussiana la giovane dama di compagnia seguì la sua 'seconda famiglia'

---

<sup>1</sup> Elise Crosnier, *Auréli Picard 1849 -1933. Première Française au Sahara*, Alger, Baconnier, 1949.

<sup>2</sup> Nel romanzo di Marthe Bassenne Aurélie è prima modista, poi governante presso la famiglia del generale Froissard e infine dama di compagnia presso gli Steenackers. Cfr. *Auréli Tedjani «Princesse des sables»*, Paris, Plon, 1925, pp. 9-10.



prima a Tours e poi a Bordeaux<sup>3</sup>. Dagli Steenackers imparò molto di più di quanto avrebbe potuto imparare andando a scuola: dalla signora apprese i modi e i costumi dell'alta società, e dal signore il sottile senso della politica e dell'osservazione, l'esercizio del potere, la costruzione di un certo carisma, l'ascesa sociale; da entrambi imparò a ubbidire, e chi sa ubbidire sa anche comandare. Il destino degli Steenackers si legherà a quello di Aurélie imprimendovi un marchio indelebile<sup>4</sup>. Il momento storico era delicato, le comunicazioni erano di vitale importanza, e dopo un fallito tentativo di collegamento con Parigi via telegrafo, il direttore generale delle Poste mette a punto un altro sistema, più antico ma non per questo meno efficace: la corrispondenza aerea tramite piccioni viaggiatori. Si crea allora un servizio efficientissimo: i telegrammi sono tipografati e poi fotografati in formato microscopico, così che ben 226 dispacci occupano solo 12 centimetri quadrati; le pellicole, arrotolate, sono messe in un tubo che ne può contenere fino a 12, e ogni piccione può portare fino a 30000 messaggi<sup>5</sup>. Tanto il romanzo di Marthe Bassenne, quanto le successive biografie riferiscono che Aurélie si occupava dei messaggeri alati sistemati in una voliera dell'albergo ove soggiornava la famiglia Steenackers, e che gli occhi dello *šayḥ* Aḥmad Tiğānī incrociarono i suoi proprio mentre teneva cinque bianche colombe fra le braccia<sup>6</sup>. Immagine

---

<sup>3</sup> Li si era infatti trasferito il governo. Quando Napoleone III dichiarò guerra alla Prussia, Steenackers si unì alla sinistra radicale, azione, questa, che dopo la sconfitta di Sédan gli valse la nomina di direttore generale delle Poste e Telegrafi.

<sup>4</sup> Cfr. Michèle Friang, *Femmes fin de siècle. 1870-1914: Augusta Holmès et Aurélie Tidjani ou la gloire interdite*, Paris, Autrement, n. 53, 1998.

<sup>5</sup> *Ibidem*, pp. 117-119, tuttavia la cifra di 30000 dispacci ci sembra poco plausibile, ipotizziamo allora o una svista dell'autrice o un banale errore di stampa.

<sup>6</sup> «La famille Steenackers était logée dans un hôtel de Bordeaux. C'est là que le Directeur général des Postes recevait les messages officiels destinés au Gouvernement de la Défense nationale. Parmi ces messages, les plus touchants étaient ceux que les Parisiens envoyaient pendant le siège par pigeons voyageurs. Quand arrivait un des oiseaux messagers, quelle que fût l'heure du jour ou de la nuit, on le portait à Mlle Aurélie Picard qui remettait immédiatement la dépêche à M. Steenackers. Puis elle prenait soin de la bestiole.

Dans le même hôtel, au même étage que la famille Steenackers, se trouvait l'appartement habité par Sid-Ahmed et sa suite. Sid-Ahmed remarqua vite, au hasard des rencontres, cette belle jeune fille qui portait des colombes dans ses bras. Gracieuse attitude! Elle attendrit, elle charma l'exilé, il rêva de l'amie des colombes, de son sourire; de sa pitié... Elle, sans se douter de ces sentiments, continuait à passer près de lui en indifférente.

che ha un indubbio sapore romantico, ma è pura fantasia: le povere bestiole non potevano certo coprire così lunghe distanze<sup>7</sup> e il Grand Hôtel di Bordeaux non aveva nessuna voliera. Evidentemente Aurélie Picard, accordando a Marthe Bassenne l'autorizzazione di pubblicare la sua biografia, affermandone l'autenticità e la assoluta fedeltà nel riportare le vicende della sua vita<sup>8</sup>, faceva sì che la propria immagine, investita da quell'aura magica che solo la penna di uno scrittore può dare, si perpetuasse nel futuro.

Altra occasione di incontro, che, secondo le biografie, accese nella giovane Aurélie le fiamme dell'interesse e della curiosità, fu un appuntamento mondano: gli Steenackers si recarono a teatro per assistere ad una cerimonia di gala con al seguito anche la fedele dama di compagnia; lì, in quel quadro di lussuoso divertimento, comparve la bianca figura di Aḥmad Tiġānī, avvolta in uno splendido abito orientale e con le mani preziosamente inanellate. Aurélie fu affascinata dal suo portamento, dai suoi tratti e forse da quel momento cominciò a sognare una storia d'amore principesca sotto l'intenso cielo algerino. Questo è quanto dicono le biografie, ma l'attento studio di Michèle Friang dimostra che, al di là

Comment se la rendre favorable?» Marthe Bassenne, *op. cit.*, pp. 24-25.

Elise Crosnier scrive così: «Un soir cependant, Si Ahmed s'apprête à sortir. Les serviteurs viennent de renfermer respectueusement la porte derrière lui. Il passe le couloir et se trouve face à face avec Aurélie qui tient cinq pigeons blancs dans ses bras. Le seigneur s'arrête un instant devant le gracieux tableau. Tout d'abord la vue de ces oiseaux est certainement pour lui un rappel cruel de son pays. Les colombes sont myriades qui tourment, le jour durant, autour des sveltes minarets de mosquée pour se réfugier le soir dans les cours et jardins d'alentour. Elles sont sacrées au pays d'Islam et les Arabes les vénèrent comme les envoyées de Dieu. Le jeune homme regarde aussi plus attentivement cette jolie fille brune, toute menue, qui possède une chevelure splendide, aux vagues naturelles, qu'elle a l'art de coiffer à la perfection. Si Ahmed a ressenti un choc». *Op. cit.*, p. 35.

<sup>7</sup> Michèle Friang, citando una lettera dello stesso Steenackers inviata alla redazione del *Journal de Bordeaux*, afferma che i messaggeri alati partivano sempre da una base nelle immediate vicinanze di Parigi, ove dei funzionari erano addetti all'invio e al ritiro dei messaggi. *Op. cit.*, p. 119.

<sup>8</sup> L'autrice lo sottolinea insistentemente (cfr. pp. 233-236) e riporta copia della lettera autografa di Aurélie Picard (p. 17). Marthe Bassenne era moglie di un generale ed aveva avuto modo di incontrare Aurélie più volte, sia in Francia che in Algeria, per mettere a punto il suo romanzo.

delle concordanze e delle discordanze<sup>9</sup> dei due romanzi, quella rappresentazione ebbe veramente luogo il 17 ottobre 1870, come afferma Marthe Bassenne; Aḥmad Tiġānī era effettivamente presente e fu accolto calorosamente<sup>10</sup>, ma gli Steenackers, e con essi Aurélie, sarebbero arrivati a Bordeaux solo nel mese di dicembre.

Stando così le cose, non regge l'impalcatura che le due autrici hanno costruito per spiegare l'incontro fra il principe algerino e l'anonima e ambiziosa francese. Un fatto però è certo: il padre acconsentì alle nozze. Furono le pressioni di Sī Aḥmad? Fu un colpo di fulmine? Fu un preciso ed ambizioso calcolo? Fu la risposta a un richiamo imperioso del temperamento di Aurélie che aveva visto in quell'uomo un segno del destino? Fu la noia di una vita anonima, povera e insipida in un paese freddo, umido e in guerra? Fu una volontà di affermazione? Sì, forse fu tutto questo insieme; sta di fatto che a Sī Aḥmad, col consenso di papà Picard, fu data la mano di Aurélie, purché non abiurasse la religione cattolica, purché il maestro Tiġānī ripudiasse le mogli legittime che lo aspettavano in Algeria e purché rispettasse qualche altra condizione che vedremo in seguito.

### *Il compromesso francese*

---

<sup>9</sup> La biografia di Elise Crosnier, successiva a quella di Marthe Bassenne, ha uno sguardo più critico, si basa su documenti di archivio e mette in luce aspetti poco romantici della Picard, come il suo atteggiamento altero, talvolta anche spietato, le relazioni non sempre serene con i *bureaux arabes*, le scappatelle del marito, i tratti violenti e poco intelligenti del cognato, che erano stati invece taciuti o smussati dalla Bassenne.

<sup>10</sup> «Il séduisit les gens du monde: un jour même, le 17 octobre, comme il assistait au Grand-Théâtre avec son frère à une représentation de gala au profit des blessés, la salle l'accueillit par une salve d'applaudissements. Il séduisit les autorités qui, toutes, voulurent le recevoir, y compris le cardinal-archevêque. Ce dernier lui donna même sa carte et y traça quelques lignes aimables, en lui disant ces mots, dont Sid-Ahmed devait se souvenir un peu plus tard: Conservez-la. Qui sait si, même quand vous serez de retour dans votre pays, elle ne vous rendra pas service!» Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 22.

Come mai Sī Aḥmad Tiġānī, marabutto di una delle più grandi confraternite, si trovava a Bordeaux? La sua vicenda è tracciata sia nei romanzi sia in testi più autorevoli <sup>11</sup>.

L'ordine fu fondato da Sī Aḥmad ibn Muḥammad ibn al-Muḥtār ibn Sālim al-Tiġānī (1737-1815), un personaggio che, dopo aver viaggiato in gran parte del mondo arabo <sup>12</sup> ed essersi affiliato a più confraternite, ebbe la visione del Profeta che gli ordinò di fondare una nuova *ṭarīqa* e gli indicò il *ḍikr* <sup>13</sup>: edificò allora la sua *zāwiya* a 'Ayn Mādī, nel 1781. Il marabutto continuò a viaggiare presentandosi come il vero *ḥalīfa* del Profeta, diffondendo la sua dottrina nelle regioni sahariane e nel Touat ove raccolse numerosi proseliti; la sua confraternita divenne così potente da gettare ombra sul governo turco: il Bey di Orano fece assediare 'Ayn Mādī e impose a quella popolazione elevatissimi tributi. L'aspetto politico più saliente della confraternita fu sicuramente la sottomissione al potere costituito e cioè alla colonizzazione francese, con la quale Sī Aḥmad stabilì pacifici rapporti, utili alleanze e comuni strategie.

Alla sua morte, il fondatore dell'ordine lasciava due figli in tenera età, Muḥammad al-Kabīr (1797-1827) e Muḥammad al-Ṣaġīr (1801-1853); il potere spirituale passò nelle mani di Sīdī al-Ḥāġġ ibn 'Alī ibn 'Īsā, capo della *zāwiya* di Temāsīn, il che provocò la scissione che divise la confraternita in due rami, quello di Temāsīn e quello di 'Ayn Mādī, ove risiedevano i due eredi del marabutto. La scissione ebbe ripercussioni molto gravi: i dissidenti, che presero il nome di Taġāġina, chiesero aiuto al bey di Orano che assediò ancora una volta 'Ayn Mādī nel 1820; a quest'assedio ne seguì un altro, due anni dopo. Tali operazioni militari incoraggiarono i due figli di Sī Aḥmad al-Tiġānī a prendere a loro volta

---

<sup>11</sup> Louis Rinn, *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie*, Alger, Jourdan 1884; Napoléon Ney, *Les confréries et leur rôle politique*, Bruxelles, Weissenbruck, 1891; Octave Depont-Xavier Coppolani, *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, Jourdan, 1897; J.M. Abun-Nasr, *The Tijaniyya, a sufi order in the modern world*, London, Oxford University Press, 1965; Jillali El-Adnani, *Entre hagiographie et histoire, les origines d'une confrérie musulmane maghrébine: la Tijaniyya (1781-1880)*, tesi di dottorato, Université de Provence, 1998; Jean-Louis Triaud, David Robinson, *La Tijaniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Kartala, 2000.

<sup>12</sup> Prima a Fès, poi compì il pellegrinaggio alla Mecca, frequentò le *zāwiya* di Tunisi, del Cairo e di Medina.

<sup>13</sup> Riportato *in extenso* in Depont-Coppolani, *op. cit.*, pp. 416-418.

l'offensiva contro i turchi; durante l'attacco del 1827 il primogenito, Muḥammad al-Kabīr, perse la vita. Il cadetto continuò l'operazione di proselitismo già avviata dal padre specialmente nel Sudan e nelle regioni sahariane. Quando la Francia occupò l'Algeria, sollecitato a partecipare ai moti di rivolta e ad allearsi con la confraternita della Darqāwiyya per condurre la guerra santa, si astenne dichiarando che preferiva una vita calma ed ascetica e che se i Francesi erano sul suolo algerino evidentemente tale era il disegno divino a cui ci si doveva piegare<sup>14</sup>. Ciò lo mise in attrito con l'emiro 'Abd al-Qādir al punto che questi, offeso e infuriato per la mancata alleanza, gli dichiarò guerra e iniziò il 5 giugno 1838 un lungo assedio ad 'Ayn Māḍī. La cittadina resistette eroicamente ben otto mesi lasciando all'emiro una vittoria tanto amara da essere più umiliante di una sconfitta. Tutto ciò accrebbe il merito e la reputazione della Tiġāniyya che offrì alla Francia un valido aiuto sia nella lotta contro 'Abd al-Qādir e i moti di rivolta delle varie tribù, sia nell'appoggio alle colonne militari che cercavano di estendere sempre più a sud il potere coloniale<sup>15</sup>.

Grazie alla forte personalità di Muḥammad al-Ṣaġīr non solo la confraternita conobbe un periodo aureo<sup>16</sup>, ma anche fu smussato l'attrito

---

<sup>14</sup> Rinn riporta questo passo: «Je désire, écrivait Tidjani, rester dans le calme de la vie religieuse et de ne m'occuper que des choses du Ciel: je n'ai d'ailleurs, ni la force ni l'influence que l'on me suppose, et, s'il est dans les dessins de Dieu, qui a amené les Français en pays musulman, de les en chasser et de leur faire repasser la mer, il n'est pas besoin de mon bras pour l'accomplissement de cette sainte oeuvre.

Le calme de la vie religieuse, dans laquelle je me suis retiré, m'a fait contracter l'obligation et le devoir de diriger dans le respect de Dieu ceux qui me sont attachés, et de les maintenir en dehors des conflits temporels dont on ne saurait prévoir la fin». *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie*, cit., p. 426.

<sup>15</sup> Nel 1840 Muḥammad al-Ṣaġīr aveva offerto spontaneamente al maresciallo Valée il suo sostegno contro 'Abd al-Qādir; nel 1844 la Tiġāniyya sostenne la colonna del generale d'Aumale che si dirigeva su Biskra; inoltre, come sottolinea P. J. André: «L'ordre des Tidjania a toujours maintenu d'excellentes relations avec la France depuis qu'en 1844 le général Marey Monge fut accueilli favorablement par les grands maîtres de l'ordre. Ces derniers préoccupés traditionnellement des questions sociales estimèrent sans doute que l'accord avec la France était des plus favorables à leurs propres intérêts ainsi qu'à ceux de leurs adeptes». *Contribution à l'étude des confréries musulmanes*, Editions la Maison des Livres, Alger, 1956, p. 293.

<sup>16</sup> Fra il 1830 ed il 1843 affluirono tanto a Temāsīn quanto a 'Ayn Māḍī enormi ricchezze grazie al florido ed intenso commercio intrapreso fino a Chinguetti, Timbuctù e il Senegal.

fra i due rami di questa; alla morte del marabutto le ostilità ripresero però con rinnovato vigore. Seguendo le orme del padre, egli lasciò la direzione spirituale della confraternita a Sī Muḥammad al-‘Īd ibn al Ḥāḡḡ ‘Alī e il compito di allevare i suoi due figli, al-Bašīr e Aḥmad, a Riyyān ibn al-Mušrī<sup>17</sup>.

La direzione dell’ordine risiedeva ora a Temāsīn, mentre la *zāwiya* di ‘Ayn Mādī non aveva un capo spirituale: una complessa e sorda tensione allungava la sua cupa ombra sul potere dei Tiḡānī. La *baraka*, trasmessa di padre in figlio, aveva ora investito il giovane Sī Aḥmad ritenuto poco capace di dirigere la confraternita: mancava infatti di un’educazione adeguata sia dal punto di vista morale sia spirituale, oltre che culturale *tout court*. Era, in più, figlio di una schiava negra<sup>18</sup>, il che diminuiva

---

<sup>17</sup> Riyyān ibn al-Mušrī (1796-1881), amministratore astuto e disonesto dei beni della confraternita fino al 1871. Era anche riuscito a formare una sorta di milizia privata per soffocare le contestazioni. Oltre alla causa intentata contro di lui dai fratelli Tiḡānī, fu oggetto di varie denunce per il monopolio dell’acqua, per la vendita di case e giardini che non gli appartenevano. Cfr. Jillali El-Adnani, *op. cit.*, pp. 292-300.

<sup>18</sup> Ripudiata dal marito, era stata cercata dopo la morte di quest’ultimo dagli emissari affinché la Tiḡāniyya potesse esser sicura di una propria continuità, dato che Bašīr era troppo piccolo e fragile. Cfr. Marthe Bassenne, *op. cit.*, pp. 6-8. Nel romanzo di Frison-Roche questa storia viene riferita dalle parole del padre di Aurélie mentre si intrattiene col Ministro Steenackers: «Le conseil de la confrérie, reprit Picard, se souvint alors que, de son vivant, Mohamed Seghir avait vendu une de ses concubines qui avait cessé de plaire, mais on rapportait que moins de neuf mois après elle avait accouché d’un garçon, par conséquent fils et héritier légitime de Mohamed Seghir. Il fallait donc mettre la main sur cet enfant et le ramener à Aïn Madhi. La zaouia, retrouvant ainsi la lignée légitime des chérifs issue de Mohamed Kebir, le fondateur de la confrérie, bénéficierait à nouveau de la Baraka. Alors les dons afflueraient, Aïn Madhi recouvrerait son opulence passée, reviendrait à la position première dont elle avait été frustrée par Temacine dont le chef spirituel n’était qu’un important et astucieux makkadem qui ne descendait pas directement de Mahomet!... Tout cela, monsieur le Ministre, peut paraître bien compliqué. Mais, intimement mêlé à cette affaire, j’ai eu à plusieurs reprises à exercer mes fonctions dans le Sud oranais et je me suis attaché à l’histoire des Tidjani.

- Vous ne pouviez nous être plus utile, Picard, continuez...

- Il fallut sept ans de recherches avant de retrouver le petit Si Ahmed et sa mère à Guelma, dans le Constantinois! L’un des émissaires envoyés à travers tout le Maghreb avait fait la découverte incontestée que Fatmah, après avoir changé deux fois de maître, était bien la mère de Si Ahmed et l’ancienne femme de Mohamed Seghir. La filiation ne faisait aucun doute et ne fut jamais contestée. Ainsi, à neuf ans, ce jeune prince passait de la promiscuité douteuse des souks à la condition privilégiée et aux honneurs dus à un descendant du Prophète». *Djebel Amour*,

ulteriormente il suo prestigio. Muḥammad al-Ṣaġīr aveva lasciato alla sua morte due figli di pochi anni che erano sotto la tutela del vecchio Riyyān ibn al-Mušrī che non voleva e non sapeva prepararli alla futura missione. Così i due rampolli crescevano come feticci venerati all'interno delle mura di 'Ayn Māḍī, ma all'esterno non godevano di nessun prestigio. Riyyān, oltre a cercare di ereditare la *baraka* dei Tiġānī tenendoli lontani dal loro feudo, cercava di sottrarre potere e denaro alla *zāwiya* in modo sleale e disonesto riaprendo vecchie ferite e non sedati rancori fra i due rami della confraternita<sup>19</sup>. Rinn si dimostra molto benevolo nei confronti dei due fratelli, specialmente di Sī Aḥmad:

Cependant, en ce qui concernait leurs relations avec nous, Sid Ahmed, qui dès 1865 avait été émancipé et nommé caïd d'Aïn Madhi (à 15 ans), affirma toujours son dévouement par des actes et par un concours sérieux à notre cause. Il le fit même quelquefois avec une fougue qui, rapprochée des écarts de sa conduite privée, acheva de le déconsidérer aux yeux des Musulmans de l'Ouest, chez lesquels dominaient les ordres religieux des Qadrya, des Taïbya et des Derqaoua.<sup>20</sup>

Dai figli di Muḥammad al-Ṣaġīr non c'era nulla da temere, non erano all'altezza del compito che il lignaggio aveva attribuito loro; subivano la causa francese quasi senza rendersene conto e erano assolutamente

---

Paris, Flammarion, 1978, pp. 40-41. La madre di Sī Aḥmad è presente nel romanzo di Roger Frison-Roche e come negli altri la sua è una figura in penombra e fugace, ma positiva, rassicurante, che appare ad Aurélie come trasmittitrice della memoria. Cfr. Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 82. I documenti di archivio, però, ci informano diversamente. Leggiamo in una lettera al governatore datata 17 dicembre 1873: «j'ai l'honneur de vous informer que Si El Bachir Tedjini est arrivé à Laghouat par le courrier du 6 décembre. Il est allé voir le Commandant supérieur, accompagné de Cheikh Ali, Bach Agha des Ksours, pour demander l'autorisation de se rendre à Aïn Madhi, autorisation qui lui a été accordée. Si El Bachir est accompagné du sieur Picard et de sa fille, qui vont aussi à Aïn Madhi où ils doivent passer quelques jours. La femme de Si Ahmed doit ramener avec elle dans le Tell la négresse, mère du jeune marabout, qu'on croyait morte et qui est revenue il y a fort peu de temps à Aïn Madhi où elle a, paraît-il, été parfaitement reconnue par les serviteurs de la zaouia. Quant à Si Ahmed Tedjini, il est encore à Boghari où il attend sa mère...». C.A.O.M., 16H44.

<sup>19</sup> Contro Riyyān ibn al-Mušrī Aḥmad Tiġānī intentò un processo per riappropriarsi dei suoi beni. Rimandiamo alla lettera inviata da Sī Aḥmad al Comandante Aublir il 18 maggio 1871, C.A.O.M., 16H44 che riportiamo in appendice (allegato 1).

<sup>20</sup> Louis Rinn, *op. cit.*, p. 431.

incapaci di gestire le ostilità che si aggrumavano attorno ad essi. Così, quando nel 1869 la tribù degli Awlād Ziyād, da sempre alleata della Tiġāniyya, chiese ai due fratelli di negoziare il ritorno nei loro territori e la separazione dalla tribù degli Awlād Sidi Šayḥ Šerāqa che li aveva associati alla sua rivolta, questi – in tutta buona fede, così sembra – crearono un grave incidente diplomatico, dimostrando alla Francia di essere inaffidabili e subdoli, pronti ad accordarsi col nemico<sup>21</sup>. Sī Aḥmad e Sī Bašīr furono arrestati ed internati ad Algeri, ove, benché nulla del loro comportamento facesse pensare a un tradimento, non riuscirono a dissipare i pesanti sospetti dell'amministrazione francese. Correva l'anno 1870, e sull'altra riva del Mediterraneo cominciava il conflitto franco-prussiano. I notabili indigeni di Algeri vollero inviare una lettera collettiva di congratulazioni ai superstiti di Wissembourg e di Reichshoffen e i due fratelli, a dimostrazione della loro buona fede e credibilità, si offrirono di portarla personalmente in Francia. Ecco perché si trovavano a Bordeaux e assistettero a quella serata di gala a teatro, nell'autunno di quell'anno.

*Nella buona e nella cattiva sorte...*

L'incontro fra Aurélie Picard e Aḥmad Tiġānī è raccontato nei romanzi di Marthe Bassenne, Elise Crosnier e poi in quelli più recenti di Frison-Roche e José Lenzini<sup>22</sup> in modo concorde, quasi a voler sottolineare una base diegetica comune<sup>23</sup> che attesti come autentiche alcune vicende e immagini romantiche particolarmente commoventi e convincenti, quali l'incontro a teatro o nel corridoio del Grand Hôtel di Bordeaux. Ma al di là di questa cornice i fatti confermano l'arrivo dei due fratelli in Francia ove comunque, malgrado una parvenza di fasto e di

---

<sup>21</sup> Nei documenti di archivio risulta che i Tiġānī presero parte attiva alla sommossa. Cfr. la lettera inviata in data 8 aprile 1884 al Governatore Generale C.A.O.M, 16H44 che riportiamo in appendice (allegato 2).

<sup>22</sup> *Auréli Picard princesse Tidjani*, Paris, Presses de la Renaissance, 1990.

<sup>23</sup> Questa base è sicuramente il romanzo di Marthe Bassenne, che si riferisce a pochissimi documenti d'archivio. E' infatti la testimonianza diretta della parola e della memoria di Aurélie: una sorta di autobiografia dettata alla penna di una scrittrice. Cfr. la premessa, pp. VII e VIII e José Lenzini, *ibidem*, pp. 287-288.



libertà, non solo i loro sussidi dall'Algeria<sup>24</sup> vennero a un certo punto a mancare, a causa della pessima amministrazione dei loro beni, ma essi stessi venivano costantemente sorvegliati da un perfido interprete<sup>25</sup>. Leggendo quei romanzi, ove si sente affiorare un sapore flaubertiano, si percepisce che, pur nello slancio verso la costruzione di un personaggio forte, volitivo, solare, legendario, Aurélie Picard non ebbe certo un colpo di fulmine per quel principe. Le biografie riportano le foto di entrambi: lui è piuttosto tozzo, corpulento, dalla pelle molto scura e le labbra prominenti; già portava la dentiera a vent'anni, e lo scarso fascino non era nemmeno ricompensato da una brillante intelligenza<sup>26</sup>. Certo, dalla biografia di Marthe Bassenne prende forma un ritratto molto più

---

<sup>24</sup> «Pendant ce temps, la guerre s'est terminée, le désastre accompli. La Commune règne en maîtresse à Paris. L'Algérie n'a pas de gouverneur. Si Ahmed désire ardemment retourner dans son pays, et surtout chez lui, à Aïn-Madhi, où depuis son départ les affaires vont mal, affaires pécuniaires, naturellement. Son ancien tuteur Ryan, aidé du caïd, gèrent, depuis leur absence, les biens des frères Tidjani, mais ils ne se sont pas gênés pour dilapider largement, à leur profit, une partie de la fortune, à un tel point que Si Ahmed n'arrive plus à se faire envoyer un sou en France, où il aimerait bien rester quelques temps encore, car il a découvert, avec aise, la civilisation française et le confort qu'elle apporte». Elise Crosnier, *op. cit.*, p. 37. Cfr. anche l'eloquente lettera inviata da Si Aḥmad al Comandante Aublir il 18 maggio 1871, C.A.O.M., 16H44, citata in appendice (allegato 1).

<sup>25</sup> Cfr. Marthe Brassenne, *op. cit.*, pp. 31-33 e specialmente Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 68, 74, 84.

<sup>26</sup> «Cependant, l'homme que la foule a applaudi, s'il représente des soldats qui ont consenti à l'ultime sacrifice pour défendre leur nouvelle patrie, n'est pas, comme on pourrait le supposer, un jeune dieu oriental que les fées auraient comblé à son berceau, et dont les femmes, éprises d'exotisme aux ardents récits des dernières conquêtes, convoitent les faveurs. Si Ahmed a hérité le type nègre de sa mère; il est gros, lourd, la lèvre épaisse et sensuelle, le nez aplati, la barbe noire en collier. Seuls ses yeux reflètent la douceur. A vingt ans, il porte un râtelier, fruit des négligences de l'éducation arabe qui s'en remet bien trop souvent, surtout en matière de soins physiques, à la volonté d'Allah! Il est facile de deviner que, dépouillé de ses fastueux atours, et hors de cette atmosphère officielle qui lui donne allure d'un grand potentat, Si Ahmed n'est pas séduisant. D'autre part, il eût pu parer à ses défauts physiques par une brillante intelligence et un caractère énergique. Ce n'est pas le cas non plus, si l'on s'en remet au rapport de l'officier français en garnison à Laghouat, qui écrivait à son sujet, quelques années plus tard "...D'un caractère mou et apathique, d'une intelligence fort médiocre, Si Ahmed n'est pas capable de remplir un rôle aussi considérable..." » Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 33-34.

seducente<sup>27</sup>, ma è anche vero che l'innamoramento di Aurélie, persino nella versione più lusinghiera, è molto pacato e lascia trapelare facilmente non solo il suo calcolo personale, ma anche quello del suo *entourage* e del futuro marito. Tutti potevano trarne un beneficio, specialmente la causa coloniale<sup>28</sup>; bisognava quindi fare in modo che gli accordi matrimoniali fossero accuratamente studiati per soddisfare le esigenze di ognuno. E così fu. Aurélie non avrebbe abiurato la religione cattolica ma si impegnava ad educare i figli che sarebbero nati dalla sua unione secondo i precetti della Tiġāniyya, Sī Aḥmad avrebbe ripudiato le mogli legittime ed avrebbe rinunciato al suo *harem*. Il rito sarebbe stato celebrato secondo la legge francese. Se tutto ciò fu concordato, una cosa è certa: quel matrimonio avvenne solo per volere di Aurélie. Alla frontiera fra due paesi, due mondi, due religioni, sulla soglia al momento del passaggio, come un eroe tragico, Aurélie dichiara in modo lapidario: «J'accepte, Monsieur, de vous épouser»<sup>29</sup> e instaura un esplicito patto col futuro marito: tutto dipende da una saggia gestione del rapporto tra soggezione e libertà. Aurélie si sottometterà a regole che però le permetteranno di essere non una comparsa ma una prima donna. Si troverà confrontata con divari e lacune difficili da spiegare e da colmare, e cioè la realtà concreta di una società ove la sfera dell'attività femminile è estremamente ristretta, dove le strutture sociali sono influenzate dal funzionamento di un'istituzione religiosa, dal gioco tra politica coloniale e inalienabile identità algerina. Come vedremo, nei testi appaiono man mano altri fattori che rientrano chiaramente nell'ordine delle rappresentazioni, delle immagini. Questo matrimonio non è il frutto di un caso, scrive Marthe Bassenne:

---

<sup>27</sup> «Les Bordelais se passionnèrent donc pour ce prince de vingt ans, aux fastueux vêtements, aux manières nobles, à l'accueil amène, dont les grands yeux doux éclairaient des traits d'une réelle beauté. Son teint de mulâtre d'une pâleur à peine dorée, le teint qu'il devait à son origine maternelle, ne déparait pas cette beauté aux yeux des Français. Il séduisit les flâneurs qui le rencontraient dans ses promenades en voiture: on se pressait aux abords de l'hôtel pour le voir de plus près». Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 22.

<sup>28</sup> «Aurélie a de la tête, et quel merveilleux atout ce serait pour nos bureaux d'Alger de disposer d'un tel observateur dans ce Sud Algérien, si remuant et si difficile à contenir. Aurélie pourrait nous être utile»: sono le parole che Frison-Roche mette in bocca al Ministro Steenackers. *Djebel Amour*, cit., pp. 43-44.

<sup>29</sup> Elise Crosnier, *op. cit.*, p. 46.

... il était naturel qu'un prince arabe fit sensation en France dans ces tristes moments. S'occuper de lui, c'était comme un dérivatif aux angoisses de l'heure présente, c'était faire de ce jeune Arabe le représentant d'une autre France, de notre France coloniale inviolée, capable d'aider à notre relèvement et de nous consoler un jour des humiliations récentes <sup>30</sup>.

Aurélie Picard, al di là della sua vita, è diventata un simbolo, e la sua storia non è solo sua, ma è quella della Tiġāniyya e della Francia assieme. Difficile dire se abbia vissuto in Francia o in un'Algeria dilatata, al contempo più omogenea e più diversa, ove coesistevano contrasti, diversità, ma anche sottili sfumature nell'intensità del dialogo fra queste due patrie. Se la sua dimensione storica è stata sorprendente è anche perché all'interno di una struttura musulmana ha saputo operare un rovesciamento nei rapporti di forza, di potere, di dialogo.

Il matrimonio è dunque deciso, i due fidanzati si imbarcano il 29 luglio sul *Duc d'Aumale* alla volta di Algeri seguiti da papà Picard.

Tutte le biografie concordano nel dire che questo matrimonio fu, dal punto di vista legale, difficilissimo, impossibile, anzi: inesistente. Ramdane Babadji, incuriosito dalla vita della nostra eroina, ha affrontato la questione da giurista: quel matrimonio creò un precedente. I matrimoni misti non solo non erano previsti dalla legge, ma erano addirittura vietati <sup>31</sup>. Chi ha sposato Aurélie Picard e Aḥmad Tiġānī? Un ammiraglio, due *qāḍī* (ḥanafita e mālikita), un cardinale, un *muftī*? Persino l'arcivescovo di Bordeaux ha un suo ruolo in questa contorta vicenda. Le peripezie nuziali da una parte occupano parecchie pagine delle biografie <sup>32</sup>, e dall'altro hanno sollevato una delicatissima questione giuridica che da allora ha cambiato, oseremmo dire, il volto della Francia <sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 22.

<sup>31</sup> Cfr. Ramdane Babadji, «Aurélie Tidjani, le prétoire et les sables», in Jean-Robert Henry, Lucienne Martini, *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, pp. 98-106.

<sup>32</sup> Elise Crosnier, *op. cit.*, p. 51, Marthe Bassenne, *op. cit.*, pp. 33-41, José Lenzini, *op. cit.*, pp. 84-89.

<sup>33</sup> Fra i tanti studi sull'argomento ci limitiamo a ricordare il rapporto stilato da André Lebon per la direzione della popolazione e delle migrazioni del Ministero degli Affari Esteri francese e dell'articolo di Michèle Tribalat e Francisco Munoz-Pérez, intitolato «Les mariages d'immigrés avec des Français. Leur évolution depuis quelques décennies» in AA. VV., *La*

Spesso succede che il caso organizzi bene le cose, così la possibilità di convolare a giuste nozze, solo in forma religiosa, è stata data da quella naturale simpatia per una causa, una situazione o una personalità che può scoccare improvvisa e imprevedibile. Ancora il caso ha fatto sì che il connubio di Aurélie Picard, al di là dei rapporti stretti e segreti che uniscono documenti storici e pagine di romanzo, attirasse la nostra attenzione: l'indice dell'austero cartone degli Archivi di Aix-en-Provence menziona l'atto di quel matrimonio, ma il documento che lì era stato conservato è ora scomparso.

### *Fra giurisprudenza coloniale e musulmana*

I romanzi concordano nel riferire così la vicenda: Aḥmad Tiğānī poteva sposare la sua beneamata solo chiedendo la naturalizzazione francese. Cosa impossibile per un capo religioso rappresentante dell'Islām:

- Vous savez sans doute, cheikh, qu'aux termes des lois françaises de 1849 et de 1867, vous pouvez solliciter votre naturalisation. Votre dossier sera instruit dans les meilleurs délais et si vous obtenez, comme il est permis de le penser, la nationalité française, vous aurez tout loisir d'épouser Mlle Picard. Car je pense inutile de vous rappeler que la loi française interdit tout mariage entre personnes des deux communautés. Le caïd que vous êtes sait cela, j'en suis sûr<sup>34</sup>.

L'ammiraglio Gueydon, allora governatore generale, oppone dunque, con freddezza e distanza, un netto rifiuto che irrita oltremodo lo *šayḥ* poco avvezzo ai dinieghi. A questo rifiuto se ne aggiunge un altro: quello di raggiungere 'Ayn Mādī perché tutto il sud era scosso da una violenta ribellione<sup>35</sup>. Si prospetta una scappatoia: la legge francese vieta i

---

*Nuptialité: évolution en France et dans les pays développés*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

<sup>34</sup> José Lenzini, *op. cit.*, p 86.

<sup>35</sup> In una lettera del Generale comandante la divisione di Algeri al Governatore Generale datata 2 novembre 1871 si legge: «En réponse à la communication que vous m'avez faite, par

matrimoni misti, ma il codice musulmano no; basterebbe quindi rivolgersi al *qāḍī*.

C'est alors qu'Ahmed Tidjani se présenta chez le cadi, juge et notaire, qui joue le rôle d'officier d'état civil pour les Musulmans, et lui demanda de constater par un acte régulier son mariage avec la jeune Française. Le cadi refusa en ces termes: '... il m'est défendu de faire des actes entre Européens et Musulmans; et ce que vous me proposez n'est pas autre chose que la constatation de votre mariage avec une Européenne; or, un mariage engage les deux époux, le mari comme la femme, et si je vous donnais acte de votre déclaration, si je la consignais sur mes registres, je ferais un acte qu'il ne m'est pas permis de faire, je consacrerai un mariage entre un Musulman et une Européenne...'

Le marabout d'Aïn-Madhi ne se rendit pas aux raisons fournies par le cadi et lui fit un procès au cours duquel sa demande fut à nouveau repoussée. Il se pourvut alors devant la Cour d'Appel d'Alger qui, le 24 octobre 1871, confirma la décision du cadi, celui-ci n'ayant droit de recevoir que les actes intéressant les Musulmans exclusivement <sup>36</sup>.

Fallimento su tutta la linea: ben due *qāḍī* danno torto al marabutto. E' ora il caso di abbandonare un attimo la lettura dei romanzi e constatare i fatti. Tutto quanto è stato detto finora è, almeno per grandi linee, autentico: i due futuri sposi incontrarono ostacoli sia presso l'amministrazione francese, sia in seno alla giurisprudenza musulmana. Aḥmad Tiġānī ricorse veramente in appello, ecco la sentenza:

Cour d'appel d'Alger (2e chambre), 24 octobre 1871  
Présidence de M. BROWN  
Tedjini e. Cadi Hanéfi d'Alger

---

lettre du 31 octobre de Monsieur le chef de votre cabinet militaire, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vu l'agitation qui règne en ce moment dans le Sud, il me paraîtrait imprudent de laisser retourner à Aïn Madhi, les deux frères Tidjini, qui ont été internés à Alger et en France à cause de leur conduite politique en 1868.

Je ne vois pas qu'il y ait lieu d'accorder un subside à ces deux personnages religieux, car ils ont la libre disposition de leur fortune personnelle. Leurs revenus ne sont peut-être pas assez considérables pour suffire à leurs prodigalités princières, mais ils doivent leur permettre de vivre dans une parfaite aisance». C.A.O.M., 16H44.

<sup>36</sup> Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 51-52.

Attendu que les pouvoirs des Cadis, en tant que remplissant les attributions dévolues aux notaires français, sont réglés (sic) par la législation locale: qu'aux termes de cette législation ils ne peuvent recevoir que les actes qui intéressent des musulmans inclusivement; que, sans avoir à rechercher si, en droit musulman, le mariage entre un musulman et une Européenne, contracté dans la forme musulmane, est ou n'est pas valable, et si le cadi musulman procédant d'après les données purement musulmanes aurait ou n'aurait pas le droit de se refuser à en passer acte, il est constant qu'en présence de la législation locale, la compétence, à cet égard, des Cadis est restreinte aux actes qui ne concernent que des musulmans et que dès lors, c'est à bon droit que le premier juge a donné gain de cause au Cadi hanéfi;

Attendu qu'il est prétendu à la vérité que El Tedjini a simplement demandé au Cadi de recevoir la déclaration d'un mariage précédemment accompli avec la demoiselle Picard, en la forme et suivant la loi musulmane, mais que le Cadi hanéfi nie que ce soit en ces termes que la demande lui a été faite, et déclare d'ailleurs qu'il lui aurait opposé le même refus.

Attendu qu'en admettant, en effet, ce que rien n'établit, que tels aient été les termes de la demande soumise au Cadi, son refus d'y faire droit trouverait encore sa pleine justification: qu'il n'est pas possible, en effet, de n'y pas voir une manière indirecte de lui faire constater un mariage qu'il n'avait pas qualité pour constater d'une manière formelle, et dont il était d'autant mieux fondé à se refuser à passer acte que l'une des parties contractantes, la demoiselle Picard, devait dans ce cas, ne pas se présenter et que l'acte en ce qui la concerne n'eût évidemment aucune valeur; que sous tous les rapports donc, le jugement du Cadi doit être confirmé.

Par ces motifs et adoptant les motifs du premier juge confirme le jugement dont est appel et dit qu'il sortira son plein et entier effet. Charge le Cadi de la première circonscription judiciaire de la Province d'Alger de l'exécution du présent arrêt.

A. FAU, av. gén. (c. conf.); – Me Robe, av.<sup>37</sup>

Da un punto di vista giuridico – afferma Ramdane Babadji – Aḥmad Tiġānī non aveva bisogno dell'autorizzazione del governatore generale, ed effettivamente il *qāḍī* non poteva unire in matrimonio un musulmano e una cristiana; tutto questo però fu materia di riflessione, tanto che il governo emanò due circolari. La prima, del 3 settembre 1871, dice che questo tipo di unione è valida solo se contratta al cospetto di un ufficiale di stato civile francese. Qualora le parti volessero consacrare la loro unione secondo il

---

<sup>37</sup> Citiamo da Ramdane Babadji, «Aurélie Tidjani, le prétoire et les sables», cit., p. 104.

rito religioso, allora il matrimonio potrà essere celebrato secondo la legge musulmana solo dietro presentazione del certificato attestante che questo ha avuto luogo al cospetto di un sindaco francese <sup>38</sup>; la seconda è ancora più prolissa e si riferisce esplicitamente al caso Tiğānī <sup>39</sup>.

---

<sup>38</sup> Cfr. *ibidem*, p. 100.

<sup>39</sup> «Gouvernement général, circulaire des 3/6 novembre 1871

Au nombre des projets de loi préparés pendant mon séjour à Versailles, il en est un qui, à mes yeux, règle conformément aux nécessités les plus impérieuses de notre droit, comme de notre intérêt national, le régime des contrats entre les Européens et les indigènes. Je considère, en effet, que s'il est juste et politique d'observer un convenable respect pour les lois et coutumes n'intéressant que les musulmans eux-mêmes, nous ne saurions oublier qu'en prenant possession de ce pays, la France y a souverainement apporté son droit public. Toutes les fois donc, que les indigènes contractent avec des Français ou autres colons européens, la loi française doit seule régir les conditions et les effets de ces contrats, depuis le mariage jusqu'au plus humble intérêt de propriété.

Je n'ai point à vous rappeler toutes les anomalies auxquelles donnent lieu des rapports légaux mal définis entre les deux populations européenne et indigène, ayant l'une et l'autre, leur statut personnel et réel propre: les transactions immobilières impossibles en fait, malgré les lois qui les proclament libres, des inconvénients plus graves quoique moins généralement aperçus peut-être parce que les exemples en sont plus rares, dans les choses du statut personnel.

Toutefois, une circonstance récente me révèle qu'en attendant les solutions radicales qui seront prochainement soumises à l'Assemblée nationale, l'état actuel de la législation oppose déjà, notamment en ce qui regarde les mariages mixtes, certains obstacles à ce que j'appellerai l'abus du droit musulman.

Un marabout prétendait valablement épouser, devant le cadī, une femme française, et aux dépenses faites par le parquet, en vertu du décret du 13 décembre 1866, qui n'institue la compétence des cadis qu'à l'égard des seuls musulmans, il répondait par une consultation des ulémas d'Alger, suivie d'un procès qu'il a d'ailleurs perdu. M. le Ministre de la justice, à l'attention duquel cet incident a été signalé, vient, de son côté, d'exprimer l'opinion qu'un tel mariage ne peut être célébré que devant le maire, officier de l'état civil compétent pour les deux parties contractantes, sauf à elles, si elles le jugent convenable, à faire consacrer ensuite leur union suivant le rite de leur religion. M. le Garde des Sceaux n'hésite pas, en outre, à penser que l'officier de l'état civil français ne doit procéder aux mariages de cette nature que si l'indigène musulman n'est pas engagé dans les liens d'une précédente union.

Si en effet, dit-il, l'indigène musulman déclaré français par le S.C. du 14 juillet 1865 continue à être régi par son statut personnel, il ne faut pas que l'application de la loi musulmane puisse compromettre l'ordre public. Plusieurs auteurs examinant le cas où un étranger appartenant à un pays où la polygamie est permise demande à contracter un second mariage en France, avant la dissolution du premier, enseignent avec raison qu'on ne saurait sacrifier pour cette règle étrangère tous nos principes de morale et d'honnêteté publique.

Sī Aḥmad, la sua fidanzata e il futuro suocero lasciano l'albergo ove soggiornavano ad Algeri e si trasferiscono a *Dār al-Sa'āda*, la *Villa della felicità*<sup>40</sup>: una casa di campagna non lontana da Algeri e vicina a 'Notre Dame d'Afrique', santuario e seminario dei Padri Bianchi.

### *Il 'marabutto rosso'*

La frontiera che separa il campo della biografia romanzata da quello dei decreti ufficiali è labile. Pur volendo mantenere agli occhi del lettore una distinzione fra testi che comunque conservano le libertà dell'immaginario e l'ambiguo statuto letterario, e testi che sono saldamente di natura referenziale ancorati alla quotidianità, ci troviamo di fronte a una diegesi ove la frontiera iniziale è da riconsiderare volta per volta. In sostanza, non sempre l'opposizione finzione/realtà storica ci permette di classificare i due tipi di scritti.

Le esigenze narrative fanno sì che le biografie trovino una soluzione nel matrimonio cattolico celebrato da Monsignor Lavigerie, che i musulmani chiamavano affettuosamente 'il marabutto rosso', e che in quest'unione avrebbe avuto un ruolo considerevole anche per le implicazioni future<sup>41</sup>:

---

Une loi, je le répète, réglera prochainement, d'une façon complète et décisive, toutes les questions dans lesquelles le droit public français se trouve en contact avec le statut personnel ou réel musulman: mais il n'en importe pas moins que les règles rappelées par M. le Ministre de la Justice soient immédiatement portées à la connaissance de tous les officiers de l'état civil français, ainsi que de tous les cadis, muphtis, ulémas, etc., afin que, en aucun cas, un mariage mixte ne soit célébré suivant la loi musulmane, sans la production d'un acte constatant que le mariage civil a eu lieu devant un maire français. Je recommande cet intérêt à toute votre vigilance.

V. am. de GUEYDON»

Citiamo da Ramdane Babadji, *ibidem*, pp. 104-105.

<sup>40</sup> Riportiamo in appendice un meticoloso rapporto (senza data) con acclusa cartina da cui si evince l'alto grado di sorveglianza esercitata su Sī Aḥmad, C.A.O.M., 16H44 (allegato 3).

<sup>41</sup> «Sans doute la détresse morale des hôtes français du seigneur Tedjani apitoya l'archevêque, mais il pensa aussi certainement que l'oeuvre de pénétration religieuse dont il avait déjà conçu le projet pouvait retirer grand avantage d'un service important rendu au cheikh des Tedjania, au grand-maître d'une confrérie dont les affiliés parcouraient le Sahara jusqu'au Soudan. La suite de ce récit montrera que, si la vie de Sid-Ahmed se fût prolongée un peu plus,



«- Ce n'est pas une aventure mais une banale histoire d'amour, dit l'archevêque. Et il faut la traiter comme telle. Vous avez la preuve, et je l'ai constaté, que le chérif est sincère et que votre fille ne pourrait se résoudre à abandonner ses projets. Qu'en résulterait-il? Elle accompagnerait Si Ahmed dans le Sud, deviendrait sa maîtresse, ne serait liée à lui par aucun acte officiel, se verrait rejetée par les Français, rejetée également par les membres de la confrérie des Tidjani! Ce serait une catastrophe. Puisque l'administration française est tatillonne, puisque le cadî, obéissant aux ordres, ne veut pas les marier, je vais le faire. Rien ne m'interdit de les marier religieusement! Le mariage religieux précède toujours le mariage civil! Et seule la bénédiction de Dieu compte! Je suis certain, cher ami, qu'aucun fonctionnaire n'osera refuser l'union civile d'un mariage que j'ai célébré personnellement».

[...] Durant la quinzaine qui suivit, Si Ahmed et Aurélie se rendirent journellement à Notre-Dame-d'Afrique. A vrai dire, la visite du grand chef religieux suscitait bien des commentaires, mais personne ne s'en étonnait outre mesure. L'évêque n'avait-il pas fondé l'ordre des Pères Blancs et envoyé ses missionnaires vivre au contact des populations indigènes les plus reculées du bled? Sans doute désirait-il en implanter dans le Sud!

Mgr Lavigerie se félicitait d'avoir pu résoudre les graves problèmes d'Aurélie. Non seulement il espérait faire le bonheur d'un jeune couple mais il susciterait des exemples; il aurait voulu abattre cette ségrégation raciale et religieuse qui divisait Français et musulmans et il se dit que la présence d'une Française d'une rare qualité morale servirait grandement les intérêts de la France au sein d'une confrérie musulmane très puissante qui étendait ses ramifications à travers le Sahara jusqu'en Afrique noire. L'influence d'Aurélie sur le chérif – très grande ainsi qu'il avait pu en juger – ne pouvait que le disposer à l'installation de missions chrétiennes dans le Sud.

Le mariage fut célébré dans la plus stricte intimité, Picard servant de témoin à sa fille et Si Bachir à son frère. Il eut lieu dans la chapelle privée du presbytère et Aurélie emporta précieusement le certificat de mariage établi par l'archevêché<sup>42</sup>.

---

les Pères Blancs du cardinal Lavigerie auraient recueilli, à Aïn-Madhi même, les fruits de son geste. Du moins, on peut toujours penser avec émotion que l'un des fils les plus remarquables du cardinal, le Père de Foucauld, avant de tomber sous la balle d'un Touareg affilié à la secte des Senoussia, avait trouvé un champ d'action favorable dans les tribus touareg encore attachées, en 1917, à la confrérie des Tedjania». Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 40.

<sup>42</sup> Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 96-97. La scena è così descritta da Elise Crosnier: «...par un heureux hasard dû à la contiguïté de l'habitation de Si Ahmed avec l'Archevêché, le père d'Aurélie entra en conversation avec Monseigneur Lavigerie, déjà connu pour ses conceptions

Una volta superato il primo scoglio, è facile convincere pure il *muftī* ḥanafita Bū Kandūra<sup>43</sup>:

Peu après, le grand mufti d'Alger présidait à son tour au mariage religieux musulman du jeune couple, sans qu'Aurélié ait, d'ailleurs, à renoncer à sa religion<sup>44</sup>.

E' vero che la sposa di un musulmano non diventa automaticamente musulmana, e che ha il diritto di mantenere e praticare liberamente la sua religione; com'è vero che i suoi figli, invece, saranno musulmani e affidati al padre in caso di ripudio o divorzio<sup>45</sup>.

Come giustamente nota Babadji, questi matrimoni, in virtù dei decreti succitati, non potevano comportare nessuna conseguenza legale, dato che non erano stati né preceduti né seguiti da un matrimonio civile; inoltre ci sembra logico che Monsignor Lavigerie non sarebbe dovuto essere propenso a celebrare un matrimonio fra una cattolica e un musulmano che, in quel momento, non aveva ancora ripudiato le sue mogli ma si era solo

arabophiles, et lui raconte l'histoire de sa fille, ainsi que son désespoir de voir que personne ne s'intéressait à son cas.

L'archevêque fit alors venir les fiancés. Après avoir un peu questionné Aurélié, il sentit bien que cette fille énergique, d'autant plus décidée qu'on lui refusait un bonheur auquel elle avait droit, ne pourrait résister longtemps au charme de l'inconnu qui l'attirait chaque jour davantage, et qu'elle finirait par passer outre toutes les légalités. Il demanda alors à Si Ahmed s'il était vraiment disposé à traiter Aurélié comme le mariage catholique l'exigeait, tout en lui rappelant que ce dernier n'admettait pas d'union ultérieure. Si Ahmed, tellement heureux de voir que l'objet de ses désirs allait de ce fait se réaliser, promit tout ce qu'on voulait, et, quelques jours plus tard, Monseigneur Lavigerie bénissait dans son salon, au séminaire de Notre-Dame d'Afrique, le mariage de Mademoiselle Aurélié Picard et de Si Ahmed Tidjani». Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 53-54. In Marthe Bassenne i fatti si svolgono diversamente: l'arcivescovo, incuriosito dalla presenza di quei francesi nella villa di un principe arabo, fa in modo di incontrarli, e la signora Picard (e non il padre) gli racconta l'odissea. Cfr. *Aurélié Tidjani princesse des sables*, cit., p. 39. Il quadro dipinto da José Lenzini insiste sui tratti filo-arabi del vescovo. Cfr. *Aurélié Picard princesse Tidjani*, cit., pp. 94-100.

<sup>43</sup> Cfr. anche Frison-Roche, *op. cit.*, p. 97.

<sup>44</sup> Elise Crosnier, *op. cit.*, p. 54.

<sup>45</sup> Bisognerebbe affrontare anche la delicata questione dell'eredità. Anche in quel caso Aurélié avrà molto da lottare; infatti la successione dei beni fra Aurélié e 'Alī, il figlio legittimo di Sī Aḥmad, provocò innumerevoli problemi. Cfr. Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 383-388.

limitato a promettere che lo avrebbe fatto<sup>46</sup>. Quel matrimonio sarebbe stato possibile qualora entrambi fossero stati ‘canonicamente liberi’ di stato. Per Aurélie non ci sono dubbi al riguardo, ma per Sī Aḥmad occorre precisare che l’abiurare la religione musulmana non era requisito necessario per la celebrazione del matrimonio religioso secondo il rito cattolico. Infatti, l’unica condizione irrinunciabile per quell’unione era che entrambi fossero liberi da pregressi vincoli coniugali. Certo, Monsignor Lavigerie aveva chiesto al marabutto un impegno esplicito, sincero e serio di non ritenere più le tre donne come mogli e di comportarsi di conseguenza, ma era sufficiente? Infine, una questione a parte, a tutt’oggi non ancora risolta in modo unanime da teologi e canonisti, è costituita dalla natura di quel matrimonio celebrato secondo la forma liturgica cattolica: secondo una tesi piuttosto accreditata, tale matrimonio non è sacramento perché il mancato battesimo dell’uomo impedisce di realizzare per i due coniugi il parallelismo Cristo - Chiesa, marito - moglie, di cui al cap. 5 della lettera di San Paolo agli Efesini.

Si sa: un matrimonio spesso può appianare problemi inestricabili e la storia della Chiesa annovera parecchie unioni celebrate per servire la ragion di stato. Probabilmente Monsignor Lavigerie avrebbe potuto usufruire di una dispensa, ma non disponiamo dei documenti necessari per sciogliere questo nodo. E’ comunque certo che nei paesi di missione, soprattutto nei secoli passati, il regime normativo era molto più largo e i missionari erano destinatari di facoltà speciali per fare fronte a esigenze del tutto diverse da quelle dei paesi di consolidata cristianità. In più il Cardinale Lavigerie, oltre a essere dotato dei poteri speciali comuni ad altri missionari, in ragione della specifica missione presso i musulmani poteva godere di ulteriori facoltà personali, che si possono conoscere solo avendo accesso ad archivi personali, o della Congregazione dei Padri, o della Congregazione di Propaganda Fide.

In *Djebel Amour*, come anche nelle altre biografie, emerge il precedente incontro con il vescovo di Bordeaux<sup>47</sup>. Incontro che troviamo

---

<sup>46</sup> «- Si Ahmed, êtes-vous décidé à traiter votre femme comme l’exige le mariage catholique? Vous savez qu’il n’admet aucune union ultérieure.

- Je répudierai mes anciennes femmes, monseigneur, n’aurai plus de harem, je le jure sur le Coran!» Frison-Roche, *op. cit.*, p. 95.

<sup>47</sup> Cfr. Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 23.

citato in un altro contesto e con ben altro significato: il discorso funebre del 3 maggio 1897 pronunciato nella ‘moschea della pescheria’ in commemorazione di Aḥmad Tiġānī. Questo documento ufficiale è citato da Depont-Coppolani; ecco la frase che c’interessa:

Désireux de dissiper les préventions qui pouvaient nous rester à son égard, il épouse quelque temps après, à Bordeaux, Mlle Aurélie Picard, a qui nous devons la transformation de Kourdane, point autrefois désert, en une superbe habitation entourée de belles plantations <sup>48</sup>.

Aḥmad Tiġānī avrebbe dunque sposato Aurélie Picard a Bordeaux? Possibile; ma allora, se così è stato, perché ad Algeri fu necessario scomodare le autorità sia civili sia religiose? La testimonianza è indiscutibilmente attendibile perché pubblicata dal Governo generale d’Algeria; difficile ipotizzare da parte delle autorità una svista di tale calibro, che avrebbe implicato una successiva smentita. Insomma, nulla ci permette di dissolvere questo dubbio.

Il romanzo di Marthe Bassenne, quello più ‘autentico’ perché redatto sotto il diretto controllo della Picard, segue questa testimonianza, determinando il solco che sarà poi seguito dagli altri. Ma perché Aurélie avrebbe mentito sul suo matrimonio? Mentire agli altri, mentire a se stessa... forse era una necessità, forse la buona immagine sua, della Francia, della Tiġāniyya supponeva questo giusto equilibrio fra verità e menzogna. Non ci sembra che questa menzogna sia soltanto un espediente per mettere un po’ d’olio negli ingranaggi della finzione letteraria, ci sembra invece che lubrifici soprattutto i meccanismi umani e politici. Forse non voleva proprio mentire, ma situare approssimativamente la verità. I contorni del suo io la obbligavano a definire dei punti di riferimento; al contempo, proteggendosi dietro i comodi paraventi di una simulazione convenuta, queste non sempre vere memorie non sono un’autentica finzione, autorizzano semplicemente Aurélie e la sua biografia ad un confortante narcisismo e le aiutano a scolpire un’immagine in una materia che non manca certo di grandi referenze. In queste biografie l’immaginario si insinua, veste la memoria, vi aggiunge qualcosa, la

---

<sup>48</sup> Octave Depont-Xavier Coppolani, *Les confréries religieuses musulmanes*, cit., p. 429, riportiamo il documento *in extenso* in appendice (allegato 4).

abbellisce, la trasforma, la determina, e Aurélie si identifica con un narratore che magnifica il suo passato, tradendolo. La verità sembra impotente davanti a quest'immaginario troppo sottile, troppo romantico o troppo misterioso.

Sempre fra due patrie e due religioni, Aurélie Tiğānī resta il simbolo della colonizzazione. Con la complicità di quelli che ama, è il viaggio della sua vita che lei vuole raccontare sullo sconfinato scenario di 'Ayn Māḍī prima e di Kurdān poi.

La sua è un'unione che ha l'inizio di un dramma burocratico, che continua come un romanzo d'avventura e finisce col prendere una forma definita: quella di una variazione sui grandi temi della colonizzazione francese in Algeria. Chi ha unito in matrimonio Aurélie Picard e Aḥmad Tiğānī? Dove? Con quali modalità? Secondo Ramdane Babadji la risposta deve essere nascosta fra le sabbie di 'Ayn Māḍī: solo lì, infatti, il marabutto poteva ripudiare le precedenti mogli e dissolvere il suo *hareem*. E aggiungiamo: solo lì poteva esercitare un certo potere su qualche anonimo ufficiale che avrebbe legalizzato l'unione senza troppe storie e senza troppo rumore.

Matrimonio misterioso da più punti di vista, non solo giuridico e religioso<sup>49</sup>, ma suscettibile di dichiarare una duplice fedeltà: alla Tiğāniyya e alla Francia. Il romanzo di Frison-Roche riporta questo dialogo col capitano Didier:

N'oubliez jamais, capitaine! Je suis l'épouse du Grand Maître des Tidjani et jamais je ne trahirai sa confiance; en l'épousant, j'ai épousé sa cause.  
 - Même si un jour il se retournait contre la France?  
 - Tant que je serai princesse à Aïn Madhi, vous n'avez rien à craindre, capitaine<sup>50</sup>.

---

<sup>49</sup> Ricordiamo che il matrimonio cattolico doveva restare segreto, *conditio sine qua non* per non creare gravi motivi di irritazione in seno alla confraternita. Dice Marthe Bassenne: «D'ailleurs, Sid-Ahmed, – qui s'était bien gardé de publier parmi les affiliés de la confrérie sa tentative de mariage français et son mariage catholique, – n'avait enfreint aucune des coutumes de sa race en épousant, selon le rite islamique, une chrétienne», *op. cit.*, p. 76. Cfr. anche p. 232. Sorge però spontanea la domanda: come mai proprio il matrimonio cattolico, che doveva restare segreto, è stato reso di dominio pubblico nel romanzo della Bassenne, pubblicato prima della morte della Picard?

<sup>50</sup> Frison-Roche, *op. cit.*, p. 241.

Ecco la dimostrazione del teorema più sopra annunciato: Aurélie ha sposato la confraternita e questa ha sposato la Francia, ed è stato un ottimo matrimonio: duraturo, senza nessuna nube che ne oscurasse la felicità o la fedeltà. Se nubi ci furono, oscurarono aspetti più bassi e personali che non riguardavano la ragion di stato. Nella mente del capitano Didier si affaccia questo desiderio: «*Quel magnifique agent secret elle ferait!*» Già, che magnifica spia sarebbe stata la Picard! Spia però significa pedina in un gioco più grande. Ma non sembra affatto che Aurélie abbia svolto un ruolo così secondario, lei che seppe tessere una sottilissima politica tesa a cancellare i dubbi e le riserve che ogni parte aveva sull'altra. La principessa di 'Ayn Māḍī condusse una lotta incredibilmente congeniale allo spirito del suo tempo, alla grande politica e all'affermazione del suo prestigio personale.

### *Il passo sospeso della cicogna*

Il nostro approccio non vuole essere puramente biografico, né ci preoccupiamo di voler ristabilire *in toto* la verità insinuata nell'intercapedine fra documenti d'archivio e romanzi; vogliamo, attingendo da entrambe le fonti, cogliere le trame del complesso e sottile intreccio fra colonizzazione francese e Tiḡāniyya che Aurélie ha saputo sapientemente costruire fin nelle fibre più recondite.

I quattro romanzi seguono ora i novelli sposi nel tragitto che li condurrà nel profondo Sud: Aurélie rifiuta di attraversare il deserto nel tradizionale *bāṣūr*, una specie di baldacchino chiuso, sistemato sulla gobba del cammello, in cui viaggiavano le donne al riparo dal sole e da sguardi indiscreti, e sceglie di cavalcare un bellissimo cavallo, dono di Sī Aḥmad. Questa fu la prima delle novità, la prima delle trasgressioni, accolta, come quelle che seguirono, tacitamente: la bionda francese sotto il guanto di velluto celava un solido pugno di acciaio. Le biografie continuano con l'installazione ad 'Ayn Māḍī e il difficile approccio non solo agli usi e costumi musulmani, ma specialmente a quelli della confraternita, e ancora più particolarmente a quelli della micro-società di una cittadella fortificata che si ergeva austera su un costone roccioso in pieno deserto.

Il matrimonio è un semplice ma indispensabile compromesso con il mondo materiale: in un'unione c'è sempre un 'assimilante' e un 'assimilato' e le differenze di cultura lasciano tracce indelebili, quali che siano le dichiarazioni di intenzione. La perfetta uguaglianza è forse impossibile, e deve sempre tradursi in forme di dominazione, anche se discreta, di una cultura o di un'identità sull'altra. Aurélie Picard non fu un'eccezione, ma riuscì ad adeguare il suo ruolo a quello socialmente riconosciuto del marito in un insolito 'gioco delle parti'; non fu difficile, così, accorgersi che Sī Aḥmad era un debole e che sua moglie, oltre che un rimedio contro i mali politici ed economici della confraternita, incarnava la sua più alta fortuna, al punto da poter essere considerata la chiave di volta di un edificio sia concreto che astratto, cioè morale, affettivo.

Il ruolo di Aurélie era forte e debole al contempo. Sapeva che Sī Aḥmad aveva avuto un figlio, 'Alī, da Zuhra, una delle mogli legittime; sapeva bene che da questa situazione sarebbero nati odi e rivalità difficilmente sedabili: affinché il suo ruolo fosse definitivamente consolidato era necessario dare al marabutto un erede.

S'il cessait de l'aimer, s'il lui préférait quelque femme arabe habilement mise sur son chemin par un ennemi d'Aurélie, la situation de celle-ci pouvait devenir tragique <sup>51</sup>.

Parecchi nemici attraverseranno il suo cammino; i più temibili saranno Sī Bašīr, suo cognato, Zuhra, e persino 'Alī, il figlio di quest'ultima, allevato da Aurélie come se fosse figlio proprio, senza contare tutti gli altri che agivano entro aree più o meno contigue. E' dunque necessaria una maternità, ma ad Aurélie non basta consolidare il suo ruolo di donna in un contesto così ristretto dove già deve operare affinché il marito non venga meno alla promessa di restare monogamo e fedele <sup>52</sup>: deve anche costruire

---

<sup>51</sup> Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 78.

<sup>52</sup> Aḥmad, almeno in un primo tempo, mantenne la promessa. Cfr. Frison-Roche, pp. 186-187. Successivamente però, allentandosi la passione, riprese ad avere delle concubine, anzi, si parla proprio di harem. «Dans un rapport en date du 28 avril émanant du bureau arabe de Laghouat, il était question du 'harem de Si Ahmed' composé de 'la femme Fatima ben Tahar, sans enfant, divorcée en 1878, la femme Zohra ben Tahar qui a donné un fils à Si Ahmed au printemps 1879'. La femme française, jalouse de savoir que l'autre avait les faveurs du marabout, a fait à ce dernier de terribles scènes de jalousie. Elle a enfin obtenu en 1879 que

una sua identità all'interno della confraternita. Alla sfera del sociale, già difficilmente penetrabile, si aggiungono quelle della religione e della politica: la posta in gioco è grossa e un figlio può diventare un indiscutibile strumento di potere, specialmente se maschio. Non vogliamo approfondire la riflessione circa i valori strutturanti per la società musulmana inclusi nella paternità e nella maternità, ma è chiaro che una nascita diventerebbe il chiaro riflesso di un equilibrio di forze che spingono verso varie ed opposte direzioni.

A questo sogno di madre se ne deve aggiungere un altro: il palazzo di Kurdān. I due progetti si generano vicendevolmente: lì, secondo le biografie, sarà concepito il bimbo desiderato<sup>53</sup>, e lì sorgerà una splendida reggia<sup>54</sup>. A pochi chilometri da 'Ayn Māḏī, Kurdān è una località da cui è

Zohra soit envoyée à Tlemcen sous prétexte de surveiller la filiale Tidjani de cette ville. Si Ahmed a, en outre, une indigène divorcée en 1878 mais qui est restée à la zaouïa et a un fils, Ali. Il a également trois autres femmes indigènes dont Rezina qui est à la zaouïa avec Bachir. C'est Mme Aurélie qui a conduit Zohra à Tlemcen d'où elle est revenue quarante jours après... José Lenzini, *op. cit.*, p. 164. Secondo Frison-Roche, in un momento di ebbrezza, Sī Aḥmad concluse anche un matrimonio, ma ripudiò la donna l'indomani mattina ancora vergine. Cfr. *Djebel Amour*, cit., pp. 302-309.

<sup>53</sup> «Leur nuit avait été voluptueuse et tourmentée. Epuisé par les jeux de l'amour, Si Ahmed dormait profondément. Aurélie, au contraire, s'était réveillée très tôt, le corps las, mais lucide et intriguée. Il y avait quelque chose de changé. [...] Un bonheur étrange la pénétrait. Irradiait-il de son cœur? Cette nuit qui venait de s'achever, elle s'en persuadait, elle avait engendré un fils. Il avait été conçu ici, à Kourdane, endroit caché de leur secret amour!

Un sentiment de reconnaissance infinie la porta vers son mari. Elle aurait un fils! Elle s'appuyait sur cette certitude. Il serait le futur Grand Maître! Elle le voyait déjà beau et intelligent, alliant les qualités des deux races. Il porterait tous les espoirs de la confrérie. Oh! comme ce pays était merveilleux qui un jour appartiendrait à son enfant!... Puis ses pensées virevoltèrent dans sa tête. Que deviendrait Ali, en fait l'héritier légitime? Bah! se dit-elle, je le couvrirai d'argent et d'honneurs! Et je ferai en sorte que mon fils soit l'enfant chéri des mokkadem! Une pensée sinistre lui vint: et s'ils avaient conçu une fille? Son sort serait-il celui de ses belles-soeurs, les grasses houris de Tamellah? Non! Jamais! Elle l'enverrait chez ses frères et soeurs et de cette fille ils feraient une Française! Puis elle chassa ces idées contrariantes. L'important était qu'elle fût enceinte! Elle en avait la prémonition. Leur nuit avait été si belle, ils s'étaient donnés l'un à l'autre avec une telle rage de jouissance, une telle volonté d'union totale! Oui, elle aurait un enfant!» Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 225-226.

<sup>54</sup> «- Tandis que tu dormais, mon aimé, j'ai bien examiné l'endroit où nous sommes. Et je m'étonne qu'il n'y ait encore rien de bâti en ce site privilégié. Regarde! Une source abondante qui coule toute l'année, plus bas des terres qui ne demandent qu'à se transformer en jardins.



facile surveiller la piste que porta a Laghouat; ivi sgorga una sorgente alimentata dalle nevi del Ġabal ‘Amūr, e un albero di pistacchi si erge florido e maestoso. Aurélie ne farà un magnifico e immenso giardino in pieno Sahara, che imprimerà un ricordo indelebile in chi vi avrà soggiornato. Il progetto ambizioso che dipende dalla volontà e dalla capacità sarà realizzato; non sarà mai portata a termine, invece, la gravidanza, che dipende dalla natura. Si trattava di un maschio, che sarà ucciso nel ventre materno da una pozione magica: il *bor-bor*<sup>55</sup>, preparata

---

Derrière nous, en protection, la montagne; au sud, l’immensité saharienne. D’ici on surveille sur une étendue considérable la piste qui relie Laghouat à Ain Madhi. Et Kourdane n’est qu’à une heure de cheval de la zaouia. Ahmed! Un jour, nous ferons construire ici notre résidence permanente! Il faut que tu t’échappes un peu des complots de la zaouia! Le Grand Maître doit être seul! Qu’il laisse les mokkadems à la prière et à l’instruction coranique! Oh! s’exalta Aurélie, je vois déjà le palais que nous bâtirons! Une vaste maison mauresque, aussi confortable que celle de Saint-Eugène, mais meublée à l’européenne! Puis des cours, des écuries, des greniers! Ici s’amasseront les offrandes des pèlerins! Ils y seront reçus et mieux traités qu’à Ain Madhi! Et, dès lors, tu ne seras plus seulement le Grand Maître d’Ain Madhi, mais bien le chérif, Grand Maître de toutes les zaouias de la confrérie, y compris Tamellah!

Si Ahmed était conquis et effrayé par la vision prophétique de sa femme. Il devinait qu’elle avait raison. Il lui faudrait rebâtir son empire! S’isoler pour ne pas disperser ses forces! Il fallait qu’on vint à lui! A lui seul!

- Ah! Lalla Yamina! Par Allah, je te le jure, tu es plus savante que le plus savant de mes mokkadems! Mais, vois-tu, mon coeur est triste. Autrefois, je t’aurais dit: «Mettons-nous à l’oeuvre, Aurélie! Construisons Kourdane!» Mais aujourd’hui je ne peux pas; Ryan a vidé mes coffres. Et, si je veux être le maître, il ne faut pas que ma demeure soit construite avec l’argent et sur des terres habbous!

- Nous referons ta fortune personnelle, Si Ahmed, dit-elle gravement. Le gouvernement français te doit réparation. Je m’en chargerai. Nous sommes jeunes, Si Ahmed, et le temps travaille pour nous». Frison-Roche, *ibidem*, pp. 227-228.

<sup>55</sup> «Ecrasant la jusquiame et le chikh dans un mortier de pierre, elle [Melika] y incorpora la cervelle en décomposition, les glandes de venin de la vipère et les cadavres desséchés des crapauds. Elle pila le tout pendant des heures jusqu’à obtenir une poudre très fine, grise, dont toute odeur disparaîtrait après plusieurs jours de séchage!

Quand elle jugea sa préparation terminée, elle remit à Zorah un sachet contenant une dose précise de bor-bor.

- A toi d’agir désormais! Remets le sachet à Tania, qu’elle le mélange aux aliments de la roumia un soir où celle-ci dînera toute seule! Qu’elle veille à ce que personne d’autre ne touche aux reliefs de ce repas et qu’elle fasse ensuite disparaître les restes pour qu’il n’y ait aucune preuve.

da mani esperte e mischiata nel cibo di Aurélie. Zuhra lo aveva detto, e la sua non era stata una minaccia, ma una promessa:

Tu es le Maître, soit! Mais tu as un fils, l'oublierais-tu? La roumia ne t'en donnera jamais un, elle sera stérile, crois-moi! Non, tu n'auras jamais d'elle un héritier. Et tu me reviendras, tu le sais bien! Pourquoi mentir? Vois, j'ai déjà fait préparer mes bagages. Ce soir, je coucherai dans la maison des jardins. Toi, va retrouver ta roumia! Emporte pour elle ma malédiction. Stérile, elle sera stérile! Et tu sais bien pourquoi je te le dis!  
Il frissonna sous la menace <sup>56</sup>.

Quell'aborto è forse pura finzione letteraria, ma quest'ultima, nella dinamica testuale dei romanzi, scatena una meccanica narrativa che insegna molto sugli equilibri di spazio e di potere. Gli effetti di questa dinamica sono forti: una volta sbracciata l'illusione realistica, il lettore – con la sua percezione e la sua capacità di giudicare – può farsi avviluppare nella rete dell'immaginario. Il romanzo, nella sua volontà di biografia realistica, collocherà i riferimenti in un *altrove* il più vicino possibile al suo lettore, in modo che la 'storia' venga a lui. Con questo tipo d'intreccio sistematico su uno sfondo storico-politico e di finzione, il testo diventa lineare, prevedibile, e quindi, in un certo senso, attendibile.

Ma torniamo ai fatti: se il desiderio di maternità è stato annientato dalla magia nera, nulla potrà annientare il palazzo di Kurdān che si ergerà maestoso nel deserto.

---

- Est-ce suffisant pour la tuer? interrogea Zorah.

- On ne sait jamais, cela dépend du degré de résistance de l'individu. A dose infime et journalière, il faut plusieurs mois pour réduire le malade à un état de passivité absolue. Il devient incapable de réagir et se laisse dominer. Crois-moi, des tas de femmes m'en ont demandé pour devenir maîtresses absolues de leurs maris. Et, si le tien n'avait pas été le Grand Maître, je t'aurais conseillé d'agir ainsi. Mais on ne peut pas avilir le seigneur Tidjani. Alors, détruisons ce qui nous empêche de l'approcher. La roumia ne mourra pas forcément mais je peux te promettre qu'après avoir pris en une seule fois le bor-bor, elle ne pourra plus jamais procréer. Ah! Ah! ricana-t-elle. C'est une femelle bréhaïne qu'il possédera, le seigneur! Et il cherchera vite à s'en débarrasser. Et toi tu seras toujours la mère d'Ali! Ah! Ah!» Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 246-247.

<sup>56</sup> *Ibidem*, p. 188.

*Do ut des*

Tutte le biografie convergono nel mostrare come e quanto Aurélie Picard abbia risollevato le finanze della confraternita: in quegli anni ‘Ayn Māḍī divenne un deposito di enormi ricchezze. In passato, come gli altri *quṣūr*, funzionava come una grande dispensa di cereali, datteri e altre derrate; ma, sia a causa dei frequenti attacchi da parte dei Turchi o delle tribù vicine, sia per colpa della cattiva amministrazione, le riserve si erano parecchio assottigliate. Grazie alla politica filo-coloniale, la cittadella diventa allora un punto ove affluiscono grosse somme di denaro dei notabili e dei *qāḍī*, che desiderano o ingraziarsi l’appoggio della Tiġāniyya, oppure far sì che questa operi una mediazione nei rapporti con le autorità militari.

‘Ayn Māḍī è il centro di un potere politico ove i fattori economici e ideologici hanno sommerso quelli religiosi<sup>57</sup>. In un rapporto del capitano Gautier del 1911 leggiamo un giudizio che in parte ridimensiona il quadro lusinghiero dei biografi: «... il semble en découler que le principe du *Habous*, fondé par le père de si Ahmed et de si El Bachir en 1833 subsiste bien, mais qu’il a subi des modifications...»<sup>58</sup>; il rapporto continua dicendo che Aurélie Picard era responsabile della notevole diminuzione delle ricchezze della *zāwiya* perché trasformava le donazioni in beni personali. Si trattava di beni di manomorta gestiti dal capo della confraternita con la stessa libertà con cui egli gestiva il suo carisma, secondo l’equazione che a una confraternita florida e potente corrisponde un capo che deve ostentare ricchezza e più è ricco più è carismatico<sup>59</sup>. E’ in questo contesto che

---

<sup>57</sup> Cfr. Jillali El-Adnani, *op. cit.*, pp. 405-408.

<sup>58</sup> Rapport du capitaine Gautier, chef de l’annexe de Laghouat au sujet des difficultés à ‘Ayn Māḍī entre sīdī Ali et sīdī al-Basshīr al-Tijānī, Laghouat, le 30 mai 1911, C.A.O.M., 16H52, citato da Jillali El-Adnani, *ibidem*, p. 405.

<sup>59</sup> Sī Aḥmad, condannato dal tribunale di Algeri a risarcire un debito, si rifiutò perché nullatenente, dato che i suoi beni erano dei legati pii: «D’après l’opinion du Cadi, Si Ahmed est malfondé en invoquant ce prétexte, la fortune personnelle du Marabout s’est considérablement accrue par des dons personnels, et dans différentes circonstances, le Habous a été violé par Si Ahmed lui-même qui a aliéné des propriétés qui en faisaient partie». Il Generale Poizat al Governatore generale dell’Algeria, Algeri, 11 ottobre 1887.

bisogna inquadrare alcuni doni fatti alla Tiġāniyya<sup>60</sup> e in particolar modo alla Picard<sup>61</sup>, nonché l'acquisto di alcuni immobili<sup>62</sup>.

La costruzione del palazzo di Kurdān richiedeva un impiego non indifferente di energie umane e di risorse finanziarie, per cui anzitutto bisognava fare in modo che le autorità militari autorizzassero una più fluida circolazione dei beni e delle persone<sup>63</sup>, e poi che concedessero la

---

<sup>60</sup> Elise Crosnier cita un rapporto inviato dal generale Poizat al Governatore generale il 24 settembre 1887, che la dice lunga sul modo di acquisire dei beni: «A cette époque, un groupe de Larbaas conduisant un certain nombre de chameaux, vint offrir la ziara au marabout. Pendant qu'ils faisaient leurs dévotions dans la mosquée, Madame Aurélie fit marquer les chameaux et les envoya rejoindre les troupeaux de son mari. Après quelques hésitations et n'osant en parler au marabout lui-même, les pèlerins viennent exposer le fait au bureau arabe de Laghouat. L'officier qui les reçut prit note de la plainte contre le marabout, en affirmant qu'il serait invité à restituer les chameaux, et contraint, en cas de refus. Il n'en fallut pas davantage pour ôter aux Larbaas la décision de poursuivre; ils déclarèrent préférer abandonner les chameaux que de porter plainte contre un Tidjani, se retirèrent, et on ne les vit plus». *Aurélien Picard*, cit., p. 110. Questa lettera si trova al C.A.O.M., 16H44.

<sup>61</sup> Doni che saranno al centro della complessa e litigiosa vicenda della successione dei beni al figliastro 'Alī, cfr. Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 382-386.

<sup>62</sup> Ricordiamo le ville di Algeri vendute ad Aurélie per 14000 franchi quando ne valevano 25000. Cfr. la nota allegata ad una lettera del Generale Poizat in data 27 ottobre 1887, C.A.O.M., 16H44. E cfr. anche Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 88 e 108.

<sup>63</sup> «J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre qui a été adressée par Si Ahmed Tedjini à Monsieur le Général Commandant la subdivision de Médéa.

D'après ce que la traduction de cette lettre permet de comprendre et laisser deviner, le marabout serait très désireux de voir employer plus utilement son influence religieuse au profit de nos intérêts, mais, tout en nous servant de son mieux, il désirerait en retour, voir son prestige relevé aux yeux de ses correligionnaires et surtout de ses serviteurs religieux.

Il est certain, en effet, que dans la province d'Oran, les mokaddem et les adhérents religieux de son ordre son l'objet d'une certaine défiance de la part des autorités locales; les émissaires qu'il envoie dans la division d'Oran, de même que ses serviteurs et mokaddem qui voudraient lui apporter le produit des offrandes religieuses, ne peuvent circuler que très difficilement, lorsqu'on ne les arrête pas au passage, ou on les astreint à des formalités nombreuses et souvent vexatoires.

Dans ces conditions, il est évident que Si Ahmed, qui s'était promis d'obtenir des résultats décisifs, est fort gêné dans l'exécution de ses projets.

Alors que l'on s'est servi de son influence religieuse pour désagréger les bandes insurgées, il se demande le motif pour lequel ses propres émissaires sont empêchés d'aller au loin porter ses instructions ou recueillir des informations, et pourquoi, dans certains cercles de la province d'Oran, le fait seul d'appartenir aux Tedjania suffit pour être mis en suspicion.

riscossione della *ziyāra*<sup>64</sup>. Quest'imposta, che era stata vietata dall'amministrazione francese perché impoveriva ulteriormente una popolazione già indigente, era necessaria alla realizzazione di ambiziosi progetti. Ecco quindi cominciare un'intensa attività diplomatica, con viaggi ad Algeri, contatti con le autorità, lettere firmate 'femme Tidjani'.

Gli spostamenti per sistemare le questioni della confraternita sono parecchi e dai documenti emerge chiaro il ruolo politico-decisionale della Picard come ruolo cerniera nei rapporti franco-tiġānī. Le lettere confidenziali cominciano a piovere da tutti gli uffici, per riempire poi i cartoni degli archivi:

Par cette confidentielle du 27 octobre dernier, n. 30, j'ai eu l'honneur de vous entretenir du projet de Madame Tedjini de venir à Alger pour vous exposer des observations de nature à régler, d'une façon définitive toutes les questions conséquences de l'incident survenu entre le marabouts d'Aïn Madhi et le caïd El Hadj Zighen.

Si Ahmed et son frère avaient manifesté le désir de quitter l'Algérie, et M. le Commandant Supérieur de Laghouat devait avoir, à ce sujet, avec Mme Aurélie, une conversation que M. le Général Commandant la Subdivision de Médéa a cru devoir remettre à une date ultérieure.

M. le Général de St. George avait pensé, en effet, qu'à la suite de l'audience que Mme Tedjini se proposait de vous demander, vous jugeriez peut-être utile de modifier vos instructions à l'égard des marabouts d'Aïn Madhi<sup>65</sup>.

---

Il vous appartient, Mon Général, d'apprécier s'il n'y aurait pas lieu de donner des instructions à Monsieur le Général Commandant la Division d'Oran pour que les serviteurs religieux, les mokaddems et les émissaires envoyés par Si Ahmed, tout en continuant à être surveillés, ne soient pas entravés dans l'exécution des instructions de leur chef religieux». Il generale Loysel al Generale comandante il 19 corpo dell'esercito ad Algeri, Algeri 9 marzo 1882, C.A.O.M., 16H44.

<sup>64</sup> Leggiamo in *Djebel Amour*: «Depuis mon retour, je me suis aperçue qu'une absence d'une année avait bien compromis nos efforts pour restaurer et accroître la richesse et le renom de la zaouia. J'ai donc décidé d'occuper une partie de mon temps à organiser les visites du Grand Maître aux principales tribus de la confrérie. Je peux te dire d'autre part que les démarches pour que soit rétablie la *ziara* ont désormais beaucoup de chances d'aboutir. Je m'en suis occupée à Laghouat! Dès lors, Si Ahmed doit voyager partout». Frison-Roche p. 263.

<sup>65</sup> Il Generale Poizat al Governatore Generale dell'Algeria, Algeri, 29 dicembre 1887, C.A.O.M., 16H44.

I carteggi successivi mostrano la fine diplomazia di cui è capace ‘Madame Tidjani’: la soluzione del contenzioso col *qāḍī* al-Ḥāḡḡ Zighem a cui Sī Aḥmad doveva 16000 franchi <sup>66</sup>, l’abbandono del progetto di lasciare l’Algeria, argomento usato più che altro a scopo intimidatorio <sup>67</sup>, seguito poi dalla richiesta d’intraprendere ancora una serie di visite alle altre *zāwiya* per irrobustire i rapporti politici di Sī Aḥmad e per consolidarne l’immagine <sup>68</sup>.

---

<sup>66</sup> Somma che Sī Aḥmad si rifiuta di rimborsare sostenendo di non possedere nulla in quanto tutti i beni da lui gestiti sono legati pii, quindi della confraternita. Verrà allora intentato un processo e sarà vinto dal *qāḍī* Zighem. Cfr. anche Frison-Roche, p. 334 e Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 107-109.

<sup>67</sup> Scrive il Comandante Superiore di Laghouat: «Je suis absolument convaincu que les Marabouts n’ont nullement l’intention de quitter un pays qui leur offre des ressources considérables en ziaras de toute nature, et je suis d’avis qu’il y a lieu de leur accorder l’autorisation qu’ils sollicitent, et dont ils ne profiteront probablement pas.

Dans le cas pourtant, où ils se décideraient à quitter le territoire Algérien, il est probable qu’ils se retireraient, soit à Fez, où se trouve le tombeau de leur grand père, soit à Tunis. Dans ces deux localités, il existe des Zaouïas de l’ordre». Cfr. la lettera del Generale Poizat al Governatore Generale in data Algeri, 11 ottobre 1887, C.A.O.M., 16H44. Cfr. anche un’altra lettera del Generale Poizat in data 13 febbraio 1888, C.A.O.M., 16H44.

<sup>68</sup> Leggiamo nella risposta inviata il 13 gennaio 1888 dal Governatore Generale al Generale Comandante della divisione di Algeri: «Le 29 décembre dernier [...] vous me rendez compte qu’en raison du projet qu’avait conçu Madame Aurélie Tedjini de venir à Alger me demander une audience, M. le Général Commandant la Subdivision de Médéa a remis à une époque ultérieure l’entretien que devait avoir avec elle M. le Commandant supérieur du cercle de Laghouat pour lui faire part des observations contenues dans ma lettre du 20 octobre précédent, n. 6000. Dans cette communication, j’insistais sur la nécessité de faire comprendre à Si Ahmed Tedjini qu’il ne pouvait rester plus longtemps sans payer sa dette au Caïd El Hadj Zighem, ses biens d’Aïn Madhi lui permettant de s’acquitter sans la moindre gêne. J’ajoutais qu’il y avait lieu d’aviser ce chef religieux que s’il persistait à vouloir quitter, avec son frère, le territoire français, comme il en avait témoigné l’intention, cette autorisation lui serait accordée; mais qu’il aurait au préalable à désigner le pays en dehors de l’Algérie et de la Tunisie où il désirait se retirer, l’époque à laquelle il partirait et le nom des personnes qui l’accompagneraient. Je terminais en disant qu’il importait de faire remarquer verbalement à Madame Aurélie que le départ du marabout ne pourrait nous susciter aucun embarras et qu’en cette occasion sa succession à Aïn Madhi serait donnée aux Chefs de la Zaouïa de Temacine, tout prêts à la recueillir. [...] Le marabout d’Aïn Madhi n’a pas renouvelé sa demande tendant à obtenir la permission d’aller s’établir à l’étranger, mais il a, le 9 décembre, dans deux lettres adressées, l’une à M. le Commandant supérieur de Laghouat et l’autre à moi-même, sollicité de nouveau l’autorisation d’entreprendre une tournée chez les adeptes de son ordre à Temacine, au Souf, au Djerid, à

Se, dalle biografie, il percorso solare della Picard sembra procedere sempre in ascesa e non sono molto visibili gli attriti con le autorità, questi tuttavia non mancarono; le trattative spesso si svolsero lungo un sottile filo di rasoio e ogni successo fu frutto di una mossa sapiente<sup>69</sup>. La vittoria del processo contro Riyyān<sup>70</sup> e la restituzione dei beni diede una spinta decisiva alla costruzione di Kurdān<sup>71</sup>. Tutto ciò fu frutto dell'abile

Tunis, à Constantine, à Tlemcen et à Bou Semghoun. Par lettre du 30 décembre, n. 181, je vous ai informé, Monsieur le Général que cette requête ne pouvait recevoir une suite favorable pour les motifs qui l'ont déjà fait rejeter au mois de mai 1887.

Enfin, Madame Aurélie m'a, le 24 novembre dernier, demandé pour Si Ali, fils de Si Ahmed Tedjini, la permission de se rendre dans la Division d'Oran à l'effet d'y réclamer le montant de prêts consentis en 1867 à des indigènes. Si, comme je l'espère, les autorités locales que j'ai consultées ne voient pas de sérieux inconvénients à ce voyage, je serai heureux de donner satisfaction au désir exprimé par Madame Aurélie.

Je viens de passer en revue les diverses questions que les demandes de Si Ahmed Tedjini ont soulevées. J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Général, de vouloir bien faire notifier à ce personnage les solutions que j'ai indiquées. Je n'ai pas besoin de rappeler que M. le Commandant supérieur de Laghouat devra, dans son entretien avec Madame Aurélie Tedjini, lui bien faire sentir, avec tous les ménagements nécessaires mais aussi avec la fermeté voulue, que le Marabout ne saurait, par la menace de son départ, peser sur nos déterminations. Ce sera le meilleur moyen d'amener Si Ahmed Tedjini à vivre dans le calme à Aïn Madhi et de mettre fin aux requêtes réitérées que lui dicte son caractère inquiet». C.A.O.M., 16H44.

<sup>69</sup> Ottima calcolatrice, raramente perdente, conoscerà comunque qualche amara sconfitta quando, fiduciosa nell'influenza di Si Aḥmad e nella malleabilità dell'amministrazione francese, si renderà conto che la sua grande influenza sul marabutto può subire catastrofiche flessioni. Leggiamo in una lettera del Generale Poizat al Governatore Generale in data 25 febbraio 1888: «Cette influence vient de subir une grave atteinte. A son retour d'Alger mme Aurélie a trouvé Si Ahmed subjugué par les charmes d'une jeune femme du Djebel Amour [...]. Actuellement, la situation serait assez tendue et Mme Aurélie, après des scènes violentes, aurait été mise en demeure de quitter Kourdane ou de supporter le voisinage de sa rivale. [...] L'échec de la manoeuvre et l'insuccès des démarches que Mme Aurélie aurait tentées auprès de M. le gouverneur général ne seraient pas étrangers au refroidissement, que j'ai constaté plus haut, de ses relations avec son mari». C.A.O.M., 16H44, citiamo da Michèle Friang, *Femmes fin de siècle*, cit., p. 178. Cfr. anche Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 302-307.

<sup>70</sup> Cfr. la lettera inviata dal Generale Comandante il circolo di Laghouat, subdivisione di Médéa al Governatore Generale del 6 settembre 1879, C.A.O.M., 16H44.

<sup>71</sup> «- La paix soit avec toi, chérif! Le capitaine Didier il t'envoie le salut et cette lettre.

Si Ahmed avait décacheté le pli, poussé un cri de joie et porté la bonne nouvelle à sa femme.

diplomazia di *Lālla Yamīna*<sup>72</sup>, che seppe condurre a buon porto tutte le trattative con l'amministrazione francese: in quasi tutti i documenti, i rapporti, le lettere confidenziali si fa cenno alla sua influenza, al suo ruolo di interlocutrice diretta, ed è sempre lei ad essere convocata e a perorare le cause della confraternita.

*Do ut des*: accanto a 'Ayn Māḍī fu costruita non solo una postazione militare<sup>73</sup>, ma anche una scuola gestita dai Padri Bianchi. Il discorso

- Aurélie! Aurélie! Nous avons gagné, la cour d'appel d'Alger a statué! Ryan est débouté, il doit nous restituer tous les biens acquis frauduleusement et tout l'argent détourné, même ceux dissimulés sous la couverture d'un homme de paille! Désormais nous sommes à nouveau très riches, ma colombe!

Dans son euphorie il employait ce tendre nom de leurs premières amours.

Tout changeait en effet. Si Ahmed ne serait plus tributaire des biens et des ressources de la confrérie. C'était l'indépendance retrouvée!

- Rien ne pouvait me faire autant de plaisir, Ahmed. Nous sommes libres de nos actes. Nous réaliserons Kourdane!

Déjà elle échafaudait des projets, supputait les terres à mettre en valeur, la grandeur de la construction. Il ne s'agissait plus de châteaux en Espagne! Kourdane devenait une réalité». Frison-Roche, *op. cit.*, p. 281.

<sup>72</sup> Personaggio dalla leggendaria bellezza e saggezza, figlia di un re bizantino, di cui si narra che fu rapita dal sultano Sidnā 'Abd Allāh durante la conquista araba; è venerata come una santa. Aurélie era fiera di questo appellativo. Cfr. Frison-Roche *op. cit.*, p. 198 e Marthe Bassenne, *op. cit.*, p. 86.

<sup>73</sup> «Nous avons déjà évoqué entre nous la possibilité de l'installation d'un petit poste militaire à Aïn Madhi. Aujourd'hui, je vous transmets une demande officielle. Le général commandant les territoires du Sud verrait dans votre acceptation une preuve de votre fidélité et un gage d'amitié; ce serait aussi remercier les hautes autorités des interventions qui ont permis de mener à bien votre procès.

- Nous vous en sommes très reconnaissants, capitaine, intervint Aurélie.

- Je crois que vous pouvez accepter, dans votre intérêt, reprit le capitaine. Il s'agit simplement d'un poste d'observation et de renseignements. Il sera formé d'un sous-officier européen et d'une quinzaine de cavaliers.

Si Ahmed fronçait le sourcil, perplexe et indécis.

- J'en avais déjà parlé en conseil des *mokkadems*, dit-il. Et ils s'étaient opposés à l'unanimité à l'installation d'un tel poste. Sur l'instigation de Si Bachir, d'ailleurs.

- Si Bachir n'est il pas en voyage au Soudan? Profitons de son absence pour le mettre devant le fait accompli!

- Souviens-toi, Si Ahmed, appuya Aurélie, que les pourparlers pour le rétablissement de la *ziara* évoluent favorablement. C'est un argument de poids.



sull'educazione meriterebbe uno spazio a sé, ma ci sembra sufficiente sottolineare quanto fosse parte integrante del discorso colonialista, dal momento che aveva principalmente l'effetto di contrastare le spinte nazionalistiche che il colonialismo, per sua natura, provocava.

Il legame fra quella *zāwiya* e la penetrazione francese del Sahara è sempre più una questione di volontà di potenza, di capacità diplomatica, di potere delle parole e di ragion di Stato. La guerra del 1870-71 e le rivolte divampate nel Sud avevano frenato l'avanzata militare, ma non il desiderio di conquista: da qui il progetto di costruire una linea ferrata che unisse l'Algeria col Sudan e di irrigare e coltivare il deserto. La questione della linea transahariana fu un dibattito senza fine; il palazzo di Kurdān divenne gradevole luogo di sosta per esploratori, politici, militari, agronomi, geologi.

Nel 1872 Paul Soleillet<sup>74</sup>, un esploratore mediocre dalle tinte saint-simoniane, propone alla camera di commercio di Algeri di impiantare degli empori a Laghouat, di sorvegliare la strada che porta ad 'Ayn-Ṣāliḥ, crocevia delle carovaniere, e, se possibile, di arrivare fino a Timbuctù. Soleillet è patrocinato, fra gli altri, dal cardinale Lavignerie e dal generale

- Tu as raison! Il faut que la chose se fasse très vite; Si Bachir est au Soudan, il sera de retour dans deux mois.

- C'est plus de temps qu'il n'en faut au génie militaire pour bâtir le poste, constata Didier. Alors, Si Ahmed! Nous sommes d'accord!

Le chérif regarda Aurélie.

- Si Ahmed et moi donnons notre parole, dit-elle. Que tout soit terminé avant le retour de Si Bachir». Frison-Roche, *op. cit.*, p. 283-284. Nel romanzo di Marthe Bassenne quest'aspetto politico-diplomatico è molto sfumato, e la figura della Picard assume un'aura quasi di romantico missionariato: «Heureusement la princesse Tedjani n'eut jamais, ni à son arrivée, ni pendant son long séjour chez les Tedjania, à réclamer pour elle-même la protection des français. C'est elle, au contraire, qui bientôt et souvent leur rendra service. Son titre d'épouse du cheikh suffit au début pour la défendre contre la méfiance des Arabes, contre les répugnances des khouan à admettre une infidèle dans leur ville sainte. Il est vrai qu'aucun titre n'aurait jamais eu la magique puissance de celui-là. La femme dont Sid-Ahmed subissait le charme et l'influence, la femme aimée du grand-maître devenait sacrée pour les khouan Tedjania». *Aurélie Tedjani princesse des sables*, cit., p. 76.

<sup>74</sup> Cfr. Jules Gros, *Les Voyages et découvertes de Paul Soleillet*, Paris, M. Dreyfous, 1881. Marthe Bassenne, col pretesto di riportare un ritratto della coppia Tiğāni per mano di Soleillet, esalta le capacità cortesi e al contempo diplomatiche di Aurélie, amplificando i tratti di bontà, dedizione, nobiltà d'animo. Cfr. *Aurélie Tedjani*, cit., pp. 92-94.

Chanzy. Il progetto fallisce e Soleillet diventa, quasi per caso, un eroe della transahariana<sup>75</sup>. Le perlustrazioni continuano fra mille pericoli e imboscate, la più famosa delle quali è naturalmente la celebre missione Flatters<sup>76</sup>, alla cui guida vi era un *muqaddam* della Tiġāniyya, i cui componenti furono massacrati dalla Sanūsiyya.

... depuis la catastrophe de la mission Flatters, dans laquelle le Mokaddem qui accompagnait le colonel a été massacré, l'influence de l'ordre parmi les Touareg a subi un échec dont elle ne se relevera que si, nous mêmes nous reconquerrons notre prestige dans le grand Sahara<sup>77</sup>.

L'azione politico-militare della Francia è indissolubilmente legata a quella della confraternita perché entrambe si ancorano a vicenda, permettendo una diffusione capillare, parallela e senza attriti<sup>78</sup>: i due organismi vivono in simbiosi e la Picard aveva capito perfettamente le regole del gioco. Come una profonda radice destinata a veicolare la dominazione francese, così la *tarīqa* rappresenta la logica dello spazio conquistato, e l'intreccio fra interessi nazionali e realtà socio-religiosa avrà conseguenze di rilievo su molti piani.

---

<sup>75</sup> Cfr. Jacques Thobie, Gilbert Meynier, *Histoire de la France coloniale*, t. II, L'apogée, Paris, Armand Colin, 1991, pp. 20-21.

<sup>76</sup> Cfr. José Lenzini, *op. cit.*, p. 167.

<sup>77</sup> Lettera del Generale Comandante della divisione di Costantina al Governatore Generale dell'Algeria, Costantina, 20 settembre 1882, C.A.O.M., 16H44.

<sup>78</sup> Parecchi documenti d'archivio riguardanti i vari spostamenti di Sī Aḥmad evidenziano questa simbiosi. Citiamo, come esempio, questa lettera datata 21 giugno 1895, circa l'autorizzazione di effettuare un viaggio: «J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de recevoir de Si Ahmed Tedjini, chef de l'ordre de Tidjania, une demande formulée dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer un voyage pour visiter ses diverses zaouïa.

Si Ahmed partirait vers le 1er octobre prochain et visiterait successivement Constantine, Aïn Beïda, Khenchela, Tebessa, Souk-Ahras et Negrine, passerait ensuite en Tunisie et reviendrait par l'Oued Rhir et Touggourt.

Ce marabout nous a rendu, depuis plusieurs années, d'importants services, en usant de son influence, pour faciliter notre pénétration dans le Sahara et nous devons lui savoir gré de son attitude. Je vous serai par suite obligé de vouloir bien me faire connaître si vous voyez des inconvénients à ce que l'autorisation qu'il sollicite lui soit accordée». C.A.O.M., 16H45.

*Una confraternita sui generis*

Dalle biografie non emerge l'atmosfera di sospetto che comunque avvolgeva qualsiasi centro religioso <sup>79</sup> in Algeria; i buoni rapporti con la Tiġāniyya in generale, e con Sī Aḥmad in particolare, non bastano alla Francia per far abbassare la guardia. E' vero che la storia della confraternita è segnata da una specie di 'concubinaggio' con la potenza coloniale di cui sostiene la progressione militare permettendone il passaggio dal nord al sud del Sahara, come è anche vero che l'amministrazione francese ha avuto un ruolo non indifferente nei fatti interni, nei conflitti di interesse, specialmente fra le *zāwiya* di 'Ayn Māḍī e di Temāsīn.

Leggiamo in un documento di archivio:

Pour faire suite à ma dépêche du 10 mars n. 216, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après les nouveaux renseignements que M. le Commandant supérieur de Biskra a pu recueillir relativement aux Zaouias de Temacin et d'Aïn Madhi.

1. Les relations entre ces deux zaouias sont réellement tendues et cette situation déjà fort ancienne résulterait principalement des faits suivants: en 1868 l'attitude du Chef de la Zaouia d'Aïn Madhi, Si Ahmed, ayant semblé suspecte au gouvernement qui le soupçonnait de connivence avec les Ouled ben Hamza, une colonne fut dirigée de Alger sur Aïn Madhi, en même temps qu'une autre colonne était formée à Batna pour marcher également sur ce point. Si Mâmar et son frère Mohamed Sghir offrirent alors au Général Commandant la Subdivision de le suivre et d'arrêter eux-mêmes le chef de la Zaouia d'Aïn Madhi. Celui-ci ayant été arrêté à Alger peu de temps après, la colonne de Batna devint inutile, elle revint sur ses pas et l'autorité n'eut pas à profiter des dispositions hostiles qu'avaient manifestées les marabouts de Temacin à l'égard de ceux d'Aïn Madhi. Si Ahmed fut interné en France et à son retour il fut certainement renseigné sur le rôle qu'avaient joué Si Mâmar et son frère et lui en garda rancune. Cependant

---

<sup>79</sup> La Francia non dimentica certo le rivolte della Kabilia fomentate dai marabutti e non dimentica nemmeno l'atteggiamento sospetto di Sī Aḥmad nel 1869. Cfr. il ritratto poco lusinghiero del Colonnello de Sonis al Governatore generale in data 19 ottobre 1870, C.A.O.M., 16H44. Soprattutto negli anni 1870 Sī Aḥmad fu strettamente sorvegliato e qualsiasi spostamento era soggetto ad autorizzazione. Tutti i rapporti che affluivano nell'ufficio del Governatore generale sono conservati nel cartone 16H44 del C.A.O.M.

jusqu'ici les apparences ont été sauvegardées et le public semble ne pas s'être aperçu de la scission qui existe entre les deux Zaouias.

2. Aïn Madhi n'a pas de Mokaddem à Temacin pour recevoir les offrandes des fidèles. La Ziara est envoyée chaque année à Aïn Madhi par les soins mêmes des marabouts de Temacin, cette Ziara toutefois est moins considérable que celle qu'ils adressaient autrefois au père de Si Ahmed.

Un Mokaddem d'Aïn Madhi réside à El Alia, c'est un né Mohamed El Eulmi, il reçoit la ziara pour le compte des marabouts de la Zaouia, offrandes qu'il leur envoie strictement sans les faire passer par Si Mâmar.

Si l'on compare la partie de ces renseignements relative aux événements de 1869 et à la prise d'Aïn Madhi, aux faits acquis et connus, on constate que tous ces détails où la vérité est mêlée d'erreurs, doivent émaner de Si Mammam lui-même.

Il voudrait faire croire que les dissensions survenues entre Temacin et Aïn Madhi ont pour unique cause sa fidélité et celle de son frère à notre cause, tandis que Si Ahmed pactisait avec des rebelles.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le marquer précédemment, jamais à Temacin on n'accepterait la suprématie effective des deux frères Si Ahmed et Si El Bachir, on évitera avec soin toute rupture avec eux, parce que des hostilités ouvertes entraîneraient la décadence de l'ordre tout entier. Mais malgré les égards apparents, les deux fils de la négresse réfugiée à Guelma, seront toujours, pour Si Mâmar, deux intrus, retrouvés, sinon inventés, pour les besoins de la situation par les principaux fonctionnaires de la Zaouia d'Aïn Madhi, qui voyaient le pouvoir et les profits à la veille de leur échapper, pour passer à Temacin.

Je prescris à M. le Commandant supérieur de Biskra de m'adresser de nouveaux renseignements sur la conduite actuelle de Si El Bachir et sur les conditions dans lesquelles il vit à Temacin <sup>80</sup>.

La Tiġāniyya è forte, i *bureaux arabes* mostrano una deferente ammirazione nei confronti di Aurélie <sup>81</sup>, ma se guardiamo più da vicino questa struttura vi scopriremo parecchie crepe e imperfezioni. La Francia vigila attentamente sui delicati equilibri interni, come vigila sull'operato di Si Aḥmad e della sua consorte, ed è consapevole che un favore reso alla *zāwiya* di Temāsīn può irritare la *zāwiya* di 'Ayn Māḍī e viceversa.

<sup>80</sup> Le Général de Brigade Cayard, Commandant la Subdivision de Batna, au Général Commandant la Division de Constantine, Batna, le 4 mai 1883, C.A.O.M. 16H45.

<sup>81</sup> «D'une intelligence assez médiocre, il (Si Ahmed) est entièrement sous la domination de sa femme. Mme Tidjani a pris sur lui une emprise considérable, et aucune influence n'est capable de contrebalancer la sienne. Or, tant que cette influence durera, on peut être assuré de la fidélité de Si Ahmed». Rapport del generale Swiney al Governatore generale del 12 gennaio 1892, C.A.O.M., 16H49, citato in Michèle Friang, *op. cit.*, p. 183.

L'equazione Tiġāniyya – francofilia non corrisponde sempre a verità, perché la Tiġāniyya non è una <sup>82</sup>, e le sue parti sono in conflitto; entrambe però vogliono mantenere ottimi rapporti con l'autorità coloniale, e questo non solo per quanto riguarda avvenimenti di grossa entità, ma anche in fatti molto più quotidiani ed anodini <sup>83</sup>. L'atteggiamento resta quindi molto ambiguo, e Jillali El Adnani lo spiega così:

D'un côté il y a l'alliance avec les Français, mais, de l'autre, il y a l'attachement manifesté par les fidèles, les deux sortes de partenaires étant sources de faveurs et de ziara-s. Cette position ambiguë ne pouvait que mener le lignage saint à une conduite double, et à une grande flexibilité. [...] Il convient d'ailleurs de se demander à quel point l'administration coloniale a contribué à consolider, de façon à la fois délibérée et involontaire, la baraka des Tijāni-s <sup>84</sup>.

Se la parola d'ordine è 'flessibilità', Aurélie Picard sicuramente la rappresenta molto bene, perché, rendendosi conto che l'alleanza francese indeboliva la confraternita allontanandola dai fedeli – che erano necessari per il mantenimento del prestigio e del potere <sup>85</sup> –, volle fare in modo di risalire la china. Sembra la quadratura del cerchio. Gli attriti sia interni sia esterni fanno sì che in Aurélie si espliciti una sorta di tensione in avanti verso una linea che si fa sempre più sottile, e si ramifica in complessità sempre crescenti. E' come se descrivesse un cerchio dopo l'altro, già solo con la realtà della sua esistenza. La sua personalità, anziché indebolirsi e avvilitarsi nel fronteggiare la concretezza dei vari attriti, si va fortificando sempre di più e dimostra di non tollerare le debolezze, di qualsiasi natura esse siano e a qualsiasi sfera appartengano. Essa rivela una grande pratica della conoscenza di sé e della libertà dai pregiudizi; conosce tutti i tesori e le segrete stanze che le appartengono, non si limita a vivere in uno spazio

---

<sup>82</sup> Nel Maghreb bisogna considerare i tre settori di 'Ayn Māḍī, Temāsīn e Fès più le altre ramificazioni in Africa, non necessariamente filo-francesi.

<sup>83</sup> Cfr. il dispaccio inviato dal Generale comandante la sottodivisione di Médéa al Generale Comandante la Divisione di Algeri il 6 giugno 1879 che riportiamo in appendice (allegato 5).

<sup>84</sup> «Réflexions sur la naissance de la Tijāniyya. Emprunts et surenchères», in Jean-Louis Triaud, David Robinson, *op. cit.*, p. 28.

<sup>85</sup> «Cette convergence d'intérêts avec la puissance coloniale se traduit par une désaffection progressive des fidèles et un affaiblissement de la puissance confrérique». Jean-Louis Triaud, «La Tijāniyya, une confrérie musulmane pas comme les autres?», *op. cit.*, p. 16.

circoscritto e si sa districare in una lotta acre e sottile, parcellizzando le sue attività, la sua intelligenza, il suo estro, infrangendo barriere, abolendo artificiose limitazioni, seguendo i richiami del desiderio. Nelle pagine di un romanzo, avrebbe anche potuto rivestire il ruolo della spia, magari una sorta di Mata Hari in terra algerina; ma così non fu, e i documenti d'archivio mostrano anzi come la sorveglianza fosse, anche su di lei, sottile e costante.

Citiamo ora un documento che non solo la dice lunga sulla soglia di attenzione delle autorità, ma esplicita i cattivi rapporti di Sī Aḥmad e Aurélie con Sī Bašīr: annose discordie e non sopiti rancori di quest'ultimo nei confronti del fratello (se la schiava del padre non fosse mai stata trovata, la direzione della confraternita e la *baraka* sarebbero toccate a lui) e della cognata.

Mon Commandant,

En réponse à la dépêche de Monsieur le Général Commandant la Division en date du 19 juin n 377 [...] j'ai l'honneur de vous rendre compte que, malgré tous mes efforts, je n'ai pu jusqu'à présent connaître le nom du mokaddem des Tedjania qui aurait été chargé par le Mahdi d'une mission spéciale auprès de Si El Bachir, lorsque ce dernier se trouvait à Temacin.

Vous savez mon Commandant, quelle prudence excessive je dois apporter dans la surveillance des faits et des gestes des chefs de l'ordre des Tedjania; presque tous les renseignements que j'ai pu obtenir jusqu'à présent m'ont été fournis par un indigène à qui sa parenté avec un des principaux mokaddem des Tedjania permet d'être au courant des choses de la zaouïa.

Le rôle de cet indigène est d'écouter et d'observer sans interroger, afin de ne pas éveiller les soupçons qui non seulement supprimeraient tous les renseignements qu'il pourrait obtenir, mais qui, encore, pourraient lui être fort préjudiciables.

Je fais surveiller El-Bachir d'une manière toute particulière, d'ailleurs, il m'est beaucoup plus facile de faire surveiller Si El-Bachir qui demeure à Aïn Madhi que son frère Si-Ahmed qui depuis plusieurs mois n'a pas quitté Kourdan, et qui a l'intention d'y passer tout l'été.

La réception de Si El-Bachir par son frère Si-Ahmed a été très cordiale; mais les rapports entre les deux frères se sont un peu tendus depuis l'arrivée de Madame Aurélie et j'ai pu voir par moi-même que Si El-Bachir avait conservé toute son animosité contre la femme de son frère, mais l'éloignement des deux frères en

rendant leurs rapports moins fréquents, évitera, je crois, les froissements qui n'auraient manqué de se produire s'ils avaient habité ensemble la zaouïa <sup>86</sup>.

I rapporti tesi sfoceranno in una drammatica lite: troppe invidie e sordi risentimenti covavano da tempo. Dietro molte vicende che hanno reso difficile l'esistenza di *Lālla Yamīna* si nasconde probabilmente la subdola ombra del cognato: questi infatti fece di tutto per turbare gli equilibri sentimentali e famigliari <sup>87</sup>, quelli politici sia interni sia esterni <sup>88</sup>, e infine quelli religiosi, dimostrando una dubbia moralità e un'ancor più dubbia spiritualità.

### *Ira, delitto ed esilio*

In quale misura il testo biografico partecipa alla scrittura della storia e viceversa? Su un fatto i romanzi e i documenti d'archivio sono perfettamente d'accordo: il tentato omicidio di *Sī Aḥmad* da parte del fratello *Sī Bašīr*, completamente annebbiato dai fumi dell'alcool e fuori di sé. I romanzi trovano in quest'elemento una bella ed esplicita messa in

---

<sup>86</sup> Le lieutenant Sentis Chef du Poste d'Aïn Madhi à Monsieur le Commandant Supérieur du Cercle de Laghouat, Aïn Madhi le 8 juillet 1884, C.A.O.M., 16H44.

<sup>87</sup> Secondo le biografie *Sī Bašīr* contribuì più o meno direttamente all'avvelenamento col *bor-bor* di Aurélie e cercò sempre di risvegliare ed assecondare i gusti lussuriosi del fratello per spingerlo nuovamente verso la poligamia e alla costituzione di un *harem*, il che avrebbe incrinato profondamente e forse irreparabilmente il suo matrimonio. Cfr. Elise Crosnier, *op. cit.*, pp. 83-84. Nei documenti di archivio, specialmente in una nota emanata dall'ufficio del Comandante della Divisione di Laghouat dell'aprile del 1880, si legge delle liti frequenti e degli strepiti della 'Française'. Secondo Michèle Friang, Aurélie cercò di smantellare l'*harem* del marito riportando a Tlemcen Zorah Ben Tabar con il figlio avuto da *Sī Aḥmad*, quest'ultimo divideva il suo letto con altre quattro donne, fra cui una certa Rezina che godeva contemporaneamente dei favori del fratello *Sī Bašīr*. Cfr. Michèle Friang, *Femmes fin de siècle*, cit., pp. 167-168.

<sup>88</sup> *Sī Bašīr* non faceva certo una buona pubblicità alla cognata: in un documento ufficiale riguardante lo spinoso problema del nome *Tiġāni* troviamo una frase interessante: 'Si El Aroussi que j'ai vu à mon retour de Touggourt n'a pas marqué une grande surprise de la plainte de Si El Bachir; mais comme il a compris que cette plainte avait été dictée par Madame Aurélie qui, pour lui, n'est que la concubine du marabout d'Aïn Madhi, il s'en est montré froissé'. Il Generale Dechizelle, Comandante la subdivisione di Batna al Generale Comandante la divisione di Costantina, Batna, 20 dicembre 1898, C.A.O.M., 16H45.

scena non solo del senso del conflitto, degli ostacoli umani, della contingenza, ma anche della psicologia coloniale.

Fu un avvenimento decisivo, indispensabile all'esplosione di attriti e rancori malcelati, le cui conseguenze ebbero notevoli ripercussioni su quelle sfere interne-esterne, pubbliche e private cui accennavamo poco prima.

Il 5 luglio del 1882, verso le due del pomeriggio, Sī Bašīr rientra ubriaco fradicio, aggredisce brutalmente una delle mogli colpendola più volte al viso con una scarpa. Sī Aḥmad, sentendo gli strepiti, accorre ed ammonisce il fratello, minacciando di chiamare l'ufficiale della postazione militare. Sī Bašīr ribatte sarcastico: «Tu peux aller te plaindre au Gouverneur lui-même, si tu veux! Je m'en moque»<sup>89</sup>. La lite continua furibonda, Sī Bašīr si impadronisce di un fucile con due colpi in canna, li esplosione entrambi: il primo su chi cercava di disarmarlo, ma questo non colpisce nessuno; il secondo, invece, raggiunge il fratello ferendolo lievemente.

L'incidente incrinerà in modo irreparabile i suoi rapporti col fratello e la cognata che lo biasimano pesantemente: troppo spesso ubriaco, violento, oltre che assiduo frequentatore di postriboli e di gente di malaffare, il che non giova certo all'immagine della confraternita, né dei suoi sostenitori. Ha commesso un grave reato, e deve perciò essere giudicato e punito; ma da chi? Un marabutto è intoccabile, e il giudizio spetterebbe al tribunale militare: affare delicato, anche perché una delle ragioni dell'irascibilità di Sī Bašīr è proprio l'ingerenza francese nei fatti della vita della confraternita, ingerenza gestita da Aurélie. Inoltre, benché la cognata voglia che sia processato, bisogna convenire che, dati i rapporti con la confraternita, per l'autorità coloniale sarebbe stato oltremodo imbarazzante condannarlo. Dai documenti d'archivio risulta evidente il disagio sia dei Tiġānī sia delle forze dell'ordine; Sī Bašīr, malgrado il reato commesso, non comparirà davanti al tribunale militare<sup>90</sup>. Leggiamo in una lettera di Sī Aḥmad inviata al Governatore Generale:

---

<sup>89</sup> Parecchi documenti fanno riferimento a quest'incidente, cfr. la lettera inviata dal luogotenente Moncoq al Colonnello Comandante Superiore del circolo di Laghouat l'8 luglio 1882 che riportiamo in appendice (allegato 6).

<sup>90</sup> Scrive Sī Aḥmad al Governatore Generale: «J'ai l'honneur de vous remercier d'avoir, par considération pour moi, évité à mon frère El Bachir, sa comparution devant un Conseil de guerre.



J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre relative à Si El Bachir; je vous remercie de lui avoir évité d'être traduit devant la justice au sujet de ce qu'il a fait et d'avoir décidé qu'il aille habiter dans la Zaouia de Temacin.

Vous m'avez fait savoir que Si Maamar craint que le séjour de Si El Bachir ne sème le trouble dans la Zaouïa; ceci prouve sa mauvaise foi. Vous n'ignorez pas que la Zaouia et tous ses revenus sont constitués Habous en faveur de notre aïeul et cela au su de tous nos serviteurs religieux; une enquête vous prouvera ce que j'avance et vous pouvez imposer votre autorité à tout le monde et nous n'avons qu'à nous soumettre.

Vous m'invitez à écrire à Si Mâamar pour le décider. J'ai l'honneur de vous rendre compte que je ne m'occupe que de moi-même et que je ne puis me mettre au devant de vous en émettant un avis ou en m'initiant aux affaires et que les ordres doivent émaner de l'Autorité; vous avez seul qualité pour le faire.

Je ne puis vous donner aucun conseil au sujet de mon frère ou de tout autre personne, excepté pour moi même et pour le intérêts du Gouvernement.

Vous m'avez dit de lui désigner des individus pour voyager avec Si El Bachir, je n'ai aucune qualité pour le faire; votre autorité suffirait à cela.

Il n'est pas jeune comme vous me le dites mais il manque de raison, attendu que chacun de nous a des enfants aptes au mariage; votre parole suffirait pour désigner quelqu'un pour l'accompagner.

Si vous désirez qu'il vienne à Aïn Madhi je me soumettrai à votre désir, mais je vous prierai de me donner l'autorisation de quitter cette ville lorsqu'il y rentrera afin d'éviter une querelle entre nous <sup>91</sup>.

---

Je n'oublierai jamais cette faveur. J'en prends Dieu à témoin. Vous m'avez comblé de bienfaits, je vous en suis très reconnaissant. Je ne considère comme amis et membres de ma famille que ceux qui écoutent vos conseils et les miens et qui ne font aucune opposition à l'Autorité. Mon frère Si Bachir a été abandonné à lui-même depuis son jeune âge; personne ne lui a montré les devoirs qu'il a à remplir; c'est pour cette raison que je vous ai demandé qu'il fasse ce voyage à Temacin attendu que le voyage et la fréquentation des gens raisonnables forment l'homme. Les membres de la Zaouia de Temacin sont sérieux et fidèles: il n'aura qu'à gagner en vivant au milieu d'eux.

Vous êtes à même de juger cette question mieux que moi.

J'écris une lettre à ce sujet à Si Mâamar; je vous l'envoie ci-inclus en vous priant d'avoir l'extrême bonté de la lui faire parvenir.

Si Bachir est incapable de rendre un bon service au Gouvernement; il manque de sérieux.

Je suis prêt à exécuter tous les ordres émanant de vous dans l'intérêt général»; senza data, C.A.O.M., 16H44.

<sup>91</sup> C.A.O.M. 16H44, senza data.

Sī Aḥmad vuole che il fratello sia allontanato non tanto fisicamente quanto moralmente. E' necessario un esilio che non umili la confraternita e che tenga Sī Bašīr in una posizione dalla quale gli sia impossibile, o quanto meno difficile, intraprendere azioni nocive.

Spetta alla Francia giocare questa carta: Sī Aḥmad vuole che il fratello sia allontanato, ma sarà l'autorità militare ad organizzare il suo viaggio: bagagli, viveri, bestie da soma<sup>92</sup>. Sī Bašīr è un personaggio scomodo, e col crimine di cui si è macchiato è come una mina vagante: tutti vogliono allontanarlo, ma tutti vogliono sfruttare questa lontananza a proprio favore. Neanche l'autorità coloniale sa bene dove mandarlo: bisogna fare in modo che il suo esilio non solo non sia dannoso, ma, possibilmente, sia utile alla causa coloniale. Data la diffusione della confraternita in Tunisia, sarebbe forse il caso di mandarlo lì per favorire l'espansione francese<sup>93</sup>, oppure, ancora meglio, dare questa mela avvelenata alla *zāwiya* di Temāsīn.

*... finché morte non vi separi*

Passate le burrasche familiari, Aurélie assume in pieno il compito di amministratrice degli affari politici ed economici della confraternita: l'amore è passato, ma le resta il potere e quello bisogna saperlo mantenere<sup>94</sup>. I rapporti fra i due fratelli sono migliorati e Sī Bašīr è tornato a 'Ayn Māḍī, malgrado una fredda e persistente tensione. Sī Aḥmad cede volentieri all'indolenza che già lo caratterizzava in gioventù, e si fa sempre più pigro, sedentario, obeso e malato.

Le biografie divergono su questi anni che furono certamente i più intensi: Marthe Bassenne traccia un profilo idilliaco che ignora i problemi politici come quelli più intimi; gli altri romanzi prediligono certi aspetti secondari, costruiscono il personaggio su alcuni fatti, ne omettono altri,

---

<sup>92</sup> Cfr. la lettera inviata dal Colonnello Fulcrand, Comandante superiore del circolo di Laghouat al Generale Comandante la sottodivisione di Médéa del 14 settembre 1882. C.A.O.M., 16H44 (allegato 7).

<sup>93</sup> Cfr. La lettera inviata al Governatore Generale datata Tunisi, 5 agosto 1882 (allegato 8).

<sup>94</sup> «J'ai perdu l'amour, se dit mélancoliquement Aurélie, mais j'ai gagné la puissance, la richesse et le pouvoir! L'oeuvre que j'accomplirai ici sera plus importante que notre idylle du début ne le laissait prévoir. En épousant Si Ahmed j'ai épousé la Tidjania. Je maintiendrai la confrérie. J'en ferai la plus forte et la plus riche du monde arabe». Frison-Roche, *op. cit.*, p. 309.

talvolta riferiscono aneddoti che non trovano riscontro in nessun documento d'archivio. Non ci soffermeremo sui rapporti che la Picard manteneva con la sua famiglia, né su altre vicende irrilevanti che hanno lasciato traccia nei documenti ufficiali ma sono lontane dalle linee del nostro studio.

Tutte le sue forze convergono ora nel rendere la confraternita sempre più solida e ricca: bisogna espandersi, cercare di rinsaldare i legami soprattutto verso est, ove sorgono nuove *zāwiya*; la Tiġāniyya attira seguaci in numero sempre crescente. Aurélie appoggia senza ambiguità le ambizioni francesi e favorisce con tutte le sue forze la creazione del protettorato tunisino. Per lei non esistono confini, forse è stato proprio il deserto che circonda Kurdān ad insegnarle questo nuovo modo di rapportarsi allo spazio. Sa che le frontiere sono solo linee immaginarie, sa pure che avere un orizzonte limitato ed introverso significa precludere ogni evoluzione e portare la comunità verso l'indebolimento.

Sī Aḥmad, malgrado uno stato di salute precario, seriamente minato da un diabete mai combattuto e sempre agevolato da abusi alimentari e di ogni altra sorta, si prepara dunque ad un lungo e faticoso viaggio verso est. Fa tappa a Temāsīn e poi continua verso la Tunisia, ma la morte è in agguato e, dopo una prima avvisaglia, lo coglie a Guemar.

Il decesso, avvenuto il 20 aprile del 1897, si dimostra una vera fortuna per la *zāwiya*: la tomba di un marabutto, specie se importante come Sī Aḥmad, è meta di pellegrinaggio; e chi dice pellegrinaggio dice offerte, prosperità e chiara fama. Una fortuna veramente insperata per i pii musulmani di Guemar, a tal punto che, come è stato insinuato dalla Picard<sup>95</sup>, non sarebbe difficile sospettare che il diabete sia stato in qualche modo aiutato ad accelerare il suo corso.

---

<sup>95</sup> Cfr. il rapporto del capitano Guénin trasmesso il 1 maggio 1897 al Governatore Generale dal Generale Collet-Meygret, C.A.O.M., 16H51, citato da Michèle Friang, *op. cit.*, p. 185. Frison-Roche scrive: «Si Mohamed el Aïd, *mokkadem* de Guemar, immédiatement alerté, réfléchit longuement aux conséquences de ce décès subit et qui pourrait paraître suspect. Il prit aussitôt des dispositions en conséquence. Un émissaire monté sur le plus rapide des méhara trotta l'amble sans s'arrêter sur les deux cents kilomètres qui séparent Guemar de Temacine. Il était porteur de deux messages: l'un pour le cheikh de Tamellah, qu'il considérait avec la disparition de Si Ahmed comme un successeur désigné, l'autre pour le commandant du cercle militaire de Touggourt lui demandant de prévenir par télégraphe les gens d'Aïn Madhi.

Quella morte fu devastante per Aurélie tanto nella sfera privata quanto in quella pubblica. Senza il marito il suo ruolo perdeva significato: era vedova, per giunta senza figli, in un contesto improvvisamente estraneo, se non addirittura ostile; la confraternita di punto in bianco avrebbe scelto un'altra guida che sicuramente non le avrebbe assicurato la stessa egemonia di prima. In questa prospettiva la *veuve Tidjani*, come leggiamo in calce alle sue lettere, è indebolita ma non può mostrarsi tale, e deve gestire una politica pubblica e privata greve di malintesi e di attriti.

Per prima cosa bisogna ottenere che la *zāwiya* di Guemar restituisca la salma destinata a riposare a Kurdān, ove è stato subito costruito il mausoleo. Su questo punto la Picard è irremovibile, e per molteplici ragioni: familiari, politiche ed anche affettive, dato che, malgrado alcuni momenti burrascosi, l'intesa sul piano della stima, della considerazione e soprattutto delle capacità 'manageriali' è sempre stata ottima. Frison Roche, mettendo in scena l'ultimo momento di lucidità di Sī Aḥmad, presta un'attenzione particolare alle sue probabili ultime parole, quasi sacre per natura. Riferisce che stava scrivendo una lettera alla sua 'colombe', come amava chiamare nei momenti di tenerezza quella che era stata la sua fedele compagna per più di venticinque anni:

Sache, ma chérie, que jamais je ne me suis rendu bien compte de tout ce que tu étais pour moi, pour la confrérie; un ange envoyé par Allah! <sup>96</sup>

La morte nei romanzi non può essere esattamente com'è nella realtà. Il marabutto non fu probabilmente in grado di scrivere nulla, ma questa frase, come nelle altre biografie, è una comodità narrativa per sottolineare il ruolo della moglie: un ruolo primario e solare che non gli aveva mai fatto ombra.

Trasportare la salma è comunque un'impresa necessaria. Necessità complessa la cui componente principale è di tipo ideologico. E' anche un'impresa difficile: il governo francese si mostra freddo e reticente nell'appoggiare la causa, poiché gli era indifferente ove riposassero le

---

Il était soucieux, il fallait avant tout éviter qu'on accusât les gens du Souf d'avoir empoisonné Si Ahmed. Préserver l'avenir! Au fond de lui-même il se réjouissait: ce qui venait d'arriver était une bénédiction pour les dissidents de Temacine». *Djebel Amour*, cit., p. 358.

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 357.

spoglie mortali di Sī Aḥmad; la *zāwiya* di Guemar, alleata con quella di Temāsīn, non vuole restituire la preziosa salma oggetto di venerazione e di pellegrinaggi dietro il pretesto che disturbare il sonno dei morti è contro i precetti della religione musulmana; la famiglia del marabutto, forse solo per non dar man forte ad Aurélie, si oppone alla riesumazione del corpo. Ecco cosa scrive la Picard alle figlie che il marito ha avuto dalle molteplici relazioni:

De la part de Madame Aurélie, veuve de Si Ahmed Ettidjani à Aouïch et Halloum filles de Si Mohammed El habib Ettidjani.

Après les salutations

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous me dites que vous vous opposerez à la translation des restes de Si Ahmed, de Guemar où il repose. Vous dites même: «nous n'hésiterons pas à rompre avec nos coutumes qui nous défendent de paraître en public etc».

Sachez que cette affaire vient de Dieu et qu'en réalité c'est lui seul qui l'a décrétée; le grand maître, lui, est l'exécuteur des volontés divines, de plus les fils et les filles de Si Ahmed qui sont ici, pleurent à la pensée de se voir loin de leur père et dans l'impossibilité d'aller chaque fois au Souf pour prier sur sa tombe.

Avant tout le monde, ce sont les orphelins qui sont à considérer. Ne me blâmez pas car je suis étrangère à cette affaire.

Salut de la part de Madame Aurélie, Veuve de Si Ahmed Ettidjani.

Ecrit à la date du 17 chaabane 1319<sup>97</sup>.

La Picard faceva leva su un affetto filiale poco radicato e sicuramente mal influenzato, così come sperava in un appoggio da parte delle sorelle di Sī Aḥmad, che invece erano così ostili alle posizioni della cognata da inviare al Comandante Pujat la seguente lettera:

Nous vous adressons ainsi qu'à M. le Général de la Roque et au Gouverneur Général notre plainte au sujet de l'exhumation de la dépouille de notre frère Si Ahmed, ce fait est considéré comme une mauvaise action aux yeux de toutes les lois.

L'arrivée de Si el Bachir est le résultat des démarches de Mme Aurélie et du Bach Agha Lakhdar ben Mohammed ben Taïeb.

---

<sup>97</sup> C.A.O.M., 16H45.

Mme Aurélie et le Bach Agha se sont entrevus pour tromper l'autorité en déclarant que les filles et les fils de Si Ahmed réclamaient leur père. Cette prétention ne repose sur aucun fondement et les enfants de Si Ahmed ne demandent pas que les restes de leur père soient transférés. Ils nous ont adressé des lettres que nous conservons et dans lesquelles ils nous disent: «nous pensons comme tous et nous ne désirons nullement que le corps de notre père soit déplacé, nous partageons votre peine». Tel est le sens de leurs lettres. [...]

Si le Gouvernement de son côté répond qu'il est étranger à cette affaire, comme l'on dit ceux qui se sont excusés, nous soeurs de Si Ahmed, nous ne consentons pas au transfert de ses restes. Nous demandons au Gouvernement de nous laisser notre frère et de nous abandonner le soin de régler cette affaire avec ceux qui réclament le transfert, même si elle arrive devant la justice. Nous poursuivrons devant les tribunaux ceux qui sont venus dans le but de procéder à cette translation [...] <sup>98</sup>.

Questa complicata situazione, in realtà, non si limita alla stretta cerchia dei rapporti familiari, infatti – ecco il paradosso – il morto non è una struttura vacante, non è un qualcosa che è venuto a mancare e di cui si deve perciò fare a meno, è invece una sorta di *jolly* capace di assumere qualsiasi valore nelle mani dei singoli giocatori. Il conduttore del gioco è sicuramente Muḥammad al-‘Arūsī, capo della *zāwiya* di Guemar:

Parmi les récentes nouvelles qui me sont parvenues du Cercle de Laghouat, j'ai appris que la dame qui se trouvait chez le défunt Sidi Ahmed Tidjani, persiste à demander l'exhumation des cendres de Sidi Ahmed et leur transfèrement au lieu de sa résidence actuelle qui est Guerdane. Cette demande a mis dans l'inquiétude les soeurs du défunt qui sont domiciliées dans la zaouïa de Temacine et à Guemar, car elle est contraire à la religion de l'Islam.

Elle porte atteinte à la considération des populations de la secte des Tidjaniyya, parce qu'elle est en opposition aux principes des gens de piété et constitue une transgression aux traditions qui existent chez les fils de Sidi El Hadj Ali El Temacine, traditions qui ont été établies par leurs premiers ancêtres. Or ils ne consentirent jamais, à ce qu'un tel personnage soit l'objet du mépris; d'ailleurs les frères du défunt ont écrit à leur frère Sidi El Bachir, à la dame et aux autorités de Laghouat pour les prévenir qu'ils ne donneraient pas leur assentiment à la demande faite par la dame.

Il a été du devoir de tous, de vous prévenir afin que vous portiez à la connaissance des autorités supérieures le fait qui se passe. Ils sont certains que les Maîtres du

---

<sup>98</sup> C.A.O.M., 16H45.

Gouvernement ont une connaissance parfaite de la loi musulmane qui interdit l'exhumation de tout musulman, de son tombeau, acte qu'elle considère comme un sacrilège, à plus forte raison pour un homme de dévotion comme l'était Sidi Ahmed et pour lequel toute personne consciencieuse n'admettrait jamais que son transfèrement d'un lieu à un autre lieu soit cité pour exemple, ce qui serait entièrement opposé à tous les principes<sup>99</sup>.

Aurélië è trattata come una concubina qualsiasi; atteggiamento che ha dovuto colpire il funzionario che ha sottolineato la parola 'dame'. La situazione è drammatica, il caso riapre le vecchissime ferite dei dissapori fra le *zāwiya* di Temāsīn e di 'Ayn Māḍī. Nell'avversità è meglio sedare i vecchi rancori ed allearsi col poco stimato cognato: al-Bašīr parte alla volta di Guemar per recuperare il cadavere. Non solo tornerà a mani vuote, ma prenderà pure accordi con Sī al-'Arūsī affinché il corpo non sia riesumato<sup>100</sup>.

---

<sup>99</sup> Lettera datata 9 novembre 1897, C.A.O.M, 16H45.

<sup>100</sup> «A peine arrivé à Temacine, Si Bachir fut entrepris par son vieil ami Si Mammār qui le mit hypocritement en garde contre une situation qu'il avait lui-même créée.

- Ne va pas à Guemar, Si Bachir, les gens sont montés contre toi.

- Ne suis-je pas le cheikh el Tarika, le Maître de la Voie?

- Certes, certes! Mais ce sont des ignorants et les marabouts les ont chauffés depuis plus d'un mois.

- J'irai cependant.

- Alors, je t'accompagne.

- Merci, mon frère, nous tâcherons de leur faire entendre raison.

A Guemar l'accueil avait été savamment organisé. Des milliers de Soufis s'étaient rassemblés autour du tombeau provisoire; des cavaliers en arme et des puisatiers armés de gourdins s'étaient groupés autour des étendards des zaouias de Guemar et de Temacine. Si Mohamed el Aid, *mokkadem* de Guemar, reçut le chérif à la porte de sa zaouia :

- Entre, Si Bachir! Entre vite! Ici tu seras sous ma protection. Hors des murs, je ne répons de rien! La révolte gronde.

- Je dois revenir avec le corps.

- Impossible! Tu serais écharpé.

Déjà Si Bachir faiblissait. Il aurait volontiers renoncé. Mais il ne pouvait retourner en vaincu à Kourdane. Il frémissait à la pensée de l'accueil qui lui serait réservé!

Comme pour accentuer son inquiétude, un groupe de manifestants pénétra à l'intérieur de la zaouia malgré les exhortations du cheikh el Aid. Dehors, des coups de feu étaient tirés, le vacarme à son comble.

- Tu vois, dit faussement Si Mammār, je t'avais averti. Il vaut mieux renoncer.

*Nozze politicamente sensibili*

La *ḥadra* ha eletto Sī Bašīr capo dell'ordine, scavalcando Sī 'Alī, il figlio legittimo di Sī Aḥmad allevato da Aurélie come se fosse proprio, perché troppo viziato, capriccioso, assiduo frequentatore dei tavoli da gioco, per niente adatto ad assumere il gravoso e delicato compito della guida di una confraternita.

Per far sì che la Picard mantenga ancora il potere e – specularmente – per far sì che la confraternita continui a beneficiare della sua saggia ed oculata amministrazione (il che dimostra ancora una volta l'esattezza del teorema che quel matrimonio non ha unito due persone ma la Tiġāniyya e la Francia), si impone l'unione con Sī Bašīr. Nozze bianche e palesemente politiche, celebrate ad Algeri, il 19 ottobre 1898, col beneplacito delle autorità francesi<sup>101</sup>. Le condizioni poste furono la separazione delle residenze: lei a Kurdān e lui a 'Ayn Mādī e il rimpatrio delle spoglie di Sī Aḥmad. Sī Bašīr si reca allora una seconda volta a Guemar e stavolta per portare la missione a buon fine<sup>102</sup>.

- Je ne peux pas revenir les mains vides!

- Bien sûr, mais nous te donnerons un document signé des *mokkadems* de Temacine et de Guemar, reconnaissant que tu as été obligé, pour ne pas déclencher la guerre sainte et la révolte dans le Souf, de nous laisser la garde du corps de Si Ahmed. Par cet écrit officiel, tu reconnaîtras que cette garde sera pleinement assurée par nos soins. Un tombeau digne du Grand Maître sera construit et des pèlerinages seront organisés sur sa tombe.

Epuisé, affolé, indécis, Si Bachir, perdant toute mesure, accepta cette capitulation et prit le chemin du retour». Frison-Roche, *op. cit.*, pp. 369-370.

<sup>101</sup> Sī Bašīr si impegna a fare da protettore ad Aurélie, ad onorarla, rispettarla e lasciarle il potere gestionale della confraternita. Cfr. la lettera di Sī Bašīr inviata al Governatore Generale in data 23 marzo 1898, C.A.O.M., 16H51, citata da Michèle Friang, *op. cit.*, p. 187. Frison-Roche, invece, dà una versione dei fatti diversa: «Si Bachir pressenti par le conseil des *mokkadems* consentit à devenir l'époux d'Aurélie. Il en parut même extrêmement satisfait: ce mariage consolidait sa position.

Le mariage fut conclu à Laghouat, discrètement mais officiellement, en présence du mufti Mohamed ben Taleb et de Mohamed el Miloud, secrétaire particulier de Si Bachir, Ahmed ben Telidji, conseiller municipal de Laghouat étant témoin.

Désormais Aurélie retrouvait tous ses privilèges». *Ibidem*, p. 374.

<sup>102</sup> «Aurélie, drapée dans sa djellaba de laine blanche, un voile de dentelle jeté sur ses cheveux, se leva.



L'amministrazione francese si mostra più sensibile: fa scortare il marabutto in modo che la riesumazione avvenga senza incidenti. Il generale Fontebride in via al Generale Comandante la Divisione di Costantina questo dettagliato rapporto stilato dal Comandante superiore di Touggourt:

L'exhumation du corps de Si Ahmed n'a donné lieu à aucune manifestation. Je crois qu'il faut en savoir gré à Si El Aroussi que j'ai, du reste remercié.

En agissant ainsi, Si El Aroussi a voulu montrer toute la déférence qu'il a pour les ordres de l'autorité supérieure.

Son ressentiment vis à vis d'Aïn Madhi n'en est pas moins accentué. La lettre ci-jointe qu'il vient de m'adresser ne laisse pas de doute à ce sujet.

Il semble que la scission entre les deux branches de l'ordre soit pour ce fait à jamais consommée, et je pense qu'il y a plutôt lieu de s'en féliciter.

Il faut toutefois s'attendre à ce que Si El Bachir, peut-être sur les conseils de Madame Aurélie, n'abandonne pas ainsi de gaïté de coeur, ses prétentions sur une branche importante de l'ordre de Tidjania, et tente un rapprochement. [...]

Le mécontentement des Tidjania de la branche de Tamassine est d'autant plus grand que Si El Bachir avait renoncé à son projet et qu'en le mettant ensuite à exécuter, ce marabout n'a été que l'exécuteur de la volonté de la dame Aurélie.

Au point de vue des intérêts de nos administrés du cercle et même de tous les Tidjania de la Division de Constantine, la rupture des relations entre les zaouïas de Tamassine et d'Aïn Madhi, ne peut être que très avantageuse [...] <sup>103</sup>.

---

Derrière elle se rangèrent Si Ali, les *mokkadems*, les aghas, les caïds, les *bachaghas* des grandes tribus de la montagne et du désert et leur chef à tous, le puissant *khalifa* des Larbaa. Dans cette foule musulmane, seuls les stricts uniformes du général Ruysse et du lieutenant de tirailleurs marquaient avec discrétion la présence française.

Si Bachir sauta de cheval, baisa ostensiblement la djellaba de sa récente épouse et prit sa place sur la tribune, la première, entre Aurélie et le général Ruysse.

Le silence se fit dans la foule.

- Merci, Si Bachir, lui dit discrètement Aurélie, tu as bien rempli ta mission.

Puis, comme le lieutenant des tirailleurs de l'escorte se présentait à six pas devant le général Ruysse, le saluait et rendait compte «Mission accomplie», elle s'adressa au jeune officier

- Je vous serai éternellement reconnaissante, lieutenant, d'avoir facilité ce long transfert du corps de mon mari à travers le désert.

L'officier s'inclina sans répondre». *Ibidem*, p. 377.

<sup>103</sup> Batna, 17 febbraio 1898, C.A.O.M., 16H45.

Il corpo di Sī Aḥmad, sigillato dentro tre pesantissime bare, di cui una di zinco, compie il suo ultimo viaggio, sospeso fra due mule riccamente bardate che lo portano, ondeggiante fra cielo e sabbia, da Guemar a Kurdān.

Aurélie, malgrado l'incalzare degli anni, non ha perduto nulla della sua grinta: fra il 1897 e il 1911 conosce un periodo veramente sereno e florido: assapora il frutto di quanto ha seminato precedentemente, continua ad occuparsi dell'amministrazione, dei rapporti diplomatici, riceve come una sovrana viaggiatori, personalità di spicco del mondo militare o civile che restano incantati davanti allo splendore della sua reggia, è insignita di alti riconoscimenti, come la medaglia al Merito agricolo, va spesso a trovare la madre, la sorella o il fratello ad Algeri o a Sidi bel Abbès. La sua indipendenza di spirito l'ha resa un personaggio quasi leggendario, che gode di grande fama nell'ambiente coloniale: sono gli anni in cui incontra Marthe Bassenne che, grazie al suo progetto di scrittura, le dà l'occasione di tornare sui propri ricordi. Ma, improvvisamente, questo equilibrio si spezza, e un altro grave lutto viene a sconvolgere e a rimettere in discussione il suo ruolo, il suo operato, la sua vita: un attacco di apoplezia stronca Sī Bašīr l'11 giugno del 1911.

La *ḥaḍra* si riunisce e nomina a capo della confraternita Sī 'Alī, il figlio di Sī Aḥmad, ancora pieno di livore, malgrado Aurélie gli abbia fatto da madre. Il momento della lettura del testamento di Sī Bašīr segna l'inizio di una violentissima lite, animata da una grande cupidigia e un astio infinito che finalmente trovano l'occasione per esplodere con effetti devastanti. Tanto la Picard quanto il figliastro mostrano il peggiore lato di sé, contendendosi tutto, dai capi di bestiame, al mobilio, ai soprammobili più insignificanti<sup>104</sup>.

Aurélie lascia molto bruscamente Kurdān, stabilendosi a Laghouat, e poi ad Algeri; torna quindi improvvisamente a Kurdān e le si stringe il cuore nel vedere la sua opera quasi distrutta in così poco tempo: rivedendo quel mondo, risultano inevitabili i paragoni fra come lo ha conosciuto, come lo ha trasformato e come è diventato ora. Lì viene sorpresa dalla guerra, e cerca, con la solita energia e l'incrollabile determinazione, di tamponare i danni dell'incuria; poi, nel 1920, torna in Francia, nel suo paesino. Inutile spostarsi per dissipare la tristezza e l'amarezza, i viaggi

---

<sup>104</sup> Cfr. Elise Crosnier e i documenti di archivio a cui fa riferimento, pp. 138-143.

sono un rimedio illusorio: cambiare cielo, clima, alimenti e anche lingua non basta. Aurélie, che prima aveva abituato il suo spirito malleabile e poroso alla vita della confraternita, ora è impermeabile e barricata in se stessa: non può adattarsi ad Arc-en-Barrois, col suo cielo grigio, con la pioggia che batte lenta e insistente sui vetri, dove non conosce nessuno e nessuno la conosce. Si ammala, ha nostalgia dell'Algeria e, dopo due anni, improvvisamente vi ritorna.

E' il 1925. Ha bisogno di riconquistare il 'suo' deserto, con quel non so che di fatale e di inevitabile che impone l'uso del possessivo.

*Requiescat in pace e/o sura Yā Sīn?*

In politica, si sa, non si fanno regali, e per l'amministrazione Aurélie non incarna più gli stessi interessi: reiterata più volte la richiesta di insignirla della Legion d'Onore, il dossier passa da un ufficio all'altro e la medaglia le sarà conferita con tale ritardo da temere che non avrebbe vissuto sufficientemente a lungo per vedersela appuntata sul petto. E' quasi una beffa: nella sua famiglia prima il padre, poi Sī Aḥmad, Sī Bašīr e infine Sī 'Alī l'hanno ricevuta e sicuramente l'hanno meritata molto meno di lei. Come tarda la frase 'ad Aurélie, la patria riconoscente'<sup>105</sup>, così anche la gratitudine da parte indigena non è molto visibile e sembra divorata, come i roseti e i giardini di Kurdān, dall'arida sabbia del deserto.

Al vertice della confraternita, dopo Sī 'Alī, si sono succeduti prima Muḥammad al-Kabīr, figlio di Sī Bašīr, che lei aveva sostenuto contro Sī 'Alī, e poi suo fratello: Sī Maḥmūd. Il clima, dopo le scintille col figliastro, si è rasserenato, e d'altronde è proprio lo scorrere inesorabile del tempo a volere che sia così: Aurélie ha più di ottant'anni, è sempre lucida, ma sofferente.

Dopo Cloto, dopo Lachesi che ha filato uno stame denso e di particolare bellezza, ecco Atropo, lieve, recidere il filo della vita di Aurélie: nel 1933 è trasportata a Laghouat e curata dalle Suore Bianche. Esala l'ultimo respiro a Kurdān, e viene tumulata accanto a Sī Aḥmad. Sulla sua lapide si legge in arabo e in francese:

---

<sup>105</sup> Cfr. specialmente il romanzo di Marthe Bassenne, che, in quanto moglie di un generale e amica della Picard, perorò caldamente la sua causa. *Op. cit.*, pp. 237-249.

*Ci-gît Mme Aurélie Tedjani, décédée le 28 août 1933 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Mourrut (sic) musulmane devant plusieurs témoins à Kourdane*

Quella stele però non è soltanto di pietra: è la dimostrazione che fino all'ultimo Aurélie si è trovata fra i due fuochi dei tornaconti politici, mal celati dalla patina religiosa. L'epitaffio non le aderisce: nella memoria collettiva la sua figura incarna, sospesa nel tempo, la fusione di due popoli, due territori, due religioni, due mentalità unite e separate al contempo. Il suo è stato il destino di chi, per tutta la vita, ha vissuto in bilico fra Cristianesimo e Islām e fra due paesi, senza però essere mai marginale e senza mai perdere la propria specificità. Sicuramente Aurélie è morta credendo in Dio, l'Unico Dio, secondo una fede costruita fra la sua educazione cattolica e le austere mura della confraternita che trasudavano mistica meditazione. Identificando l'umanità con la religiosità aveva tradotto tutta la sua vita al servizio di una causa che aspirava a dissolvere le barriere del culto.

L'epigrafe vuol essere testimonianza di una causa *pro domo* affinché sia ricordato, rinforzato dalla fede, il ruolo di quella donna in seno alla confraternita: la ragion di stato ha avuto ancora una volta la meglio.

Marthe Bassenne grida indignata nella sua biografia:

Quoi! à quatre-vingt-quatre ans, cette Française avait, sur son lit de mort, abjuré la religion catholique dans laquelle elle avait été élevée par des parents qui n'avaient donné leur fille au chérif Sid-Ahmed qu'avec la garantie d'un mariage religieux catholique! Elle-même n'avait cessé d'affirmer pendant toute sa vie, par ses paroles et ses actes, qu'elle était chrétienne, à côté de son mari et de son entourage qui n'avaient jamais osé la contraindre en rien. Elle me l'a dit à moi-même; elle m'a demandé de le signaler en écrivant l'histoire de sa vie. Je lui ai obéi. De son vivant, à ma connaissance, aucun Musulman n'a jamais contredit ces affirmations orales ou écrites. Et chaque fois que quelques Algériens non musulmans ont cherché à faire accréditer des erreurs concernant sa vie et ses activités, elle leur a opposé de vigoureux démentis.

A son arrivée à Ain-Madhi elle a pu être tentée d'abandonner sa nationalité et sa religion pour s'assurer plus de sécurité derrière ces vieux murs hostiles, elle ne l'a pas voulu. Au contraire, elle a voulu que son essai de civilisation s'accomplisse au nom de la France par une Française fière de sa race et de sa croyance, grâce à des efforts d'intelligence et de bonté exempts de calculs déloyaux. Qu'était-ce donc que cette conversion tardive impudemment affirmée devant une morte qui

ne pouvait plus protester?... Qu'étaient-ce que ces obsèques musulmanes organisées dans un bled abandonné et dans des conditions sur lesquelles la presse avait été discrète?... Qu'était-ce sinon une comédie sacrilège imaginée par fanatisme pour faire de la «Princesse des Sables» après sa mort, une femme musulmane?...<sup>106</sup>

Il Reverendo Py, il Padre Bianco che pochi giorni prima le aveva somministrato l'estrema unzione, è sicuro che Aurélie, come durante tutta la vita, non ha abiurato la religione cattolica; riferisce anzi che, proprio in quegli attimi che hanno preceduto di poco la morte, ha mostrato una devozione e una pietà particolari<sup>107</sup>.

La spiegazione da parte musulmana è evasiva: non si sa bene chi siano i testimoni che hanno assistito alla sua conversione, la quale, quindi, non ha l'ombra di una prova. Naturalmente le biografie calcano tutte lo stesso modello: difficile resistere a queste estreme prove di padronanza di sé ben assortite al *pathos* che le circonda. Forse proprio per ciò bisogna dubitare dei romanzi, perché tutte le vite presentano aspetti che sfidano l'analisi e costringono lo storico a barare.

Ci sono stati due modi di fare l'Algeria: uno, quello che conosciamo, fatto dai politici e dai militari coi loro metodi di espansione e di costruzione; l'altro, più nobile, che non dipende dalla mente ma dal cuore, appartiene agli scrittori, il cui compito consiste nel fare emergere dalla sabbia un'anima comune a colonizzatori e colonizzati.

Ci sono due modi per accostarsi ad Aurélie Picard, simili e complementari: i romanzi biografici e i documenti di archivio. Se si tenta di separare la storia dall'immaginario, il tessuto di quella vita si sfrangia e si sfilaccia scomponendosi. In lei tutti ravvisano le immagini di sconfinati spazi, la figura del principe ideale, il mito del potere, l'affermazione di sé all'interno delle strettissime maglie della confraternita e dell'amministrazione coloniale.

I documenti e le biografie interrogano, volta per volta con rigore o con romanticismo fantastico, le sfaccettature visibili o congetturabili di una donna al tempo stesso reale e mitica, la cui essenza più vera rimarrà comunque sepolta per sempre sotto la sabbia di quel deserto che era stato la sua patria d'elezione.

---

<sup>106</sup> *Ibidem*, pp. 264-265.

<sup>107</sup> Cfr. *ibidem*, pp. 266-270.



APPENDICI





## ALLEGATO 1

Lettera inviata da Sī Aḥmad Tiġānī al Comandante Aublir il 18 maggio 1871, C.A.O.M, 16H44

Louange au Dieu unique,

A Monsieur le Commandant Aublir, chargé de toute la direction des affaires arabes de l'Algérie, que le salut et la bénédiction et la miséricorde divine soient sur vous.

Votre chère lettre du 4 mai nous est arrivée, nous l'avons comprise et nous en sommes réjoui car vous nous dites que bientôt nous rentrerons chez nous.

Vous nous informez que d'après Monsieur le général Commandant à Médéa, Riane ne se mêle en rien de nos affaires d'intérêt. Il n'y a aucun doute, ce personnage a été induit en erreur. Chaque jour mes mokaddems m'écrivent, me racontant les faits de Riane et m'engageant à me plaindre au gouvernement, pour sauver ma fortune.

Vous ajoutez que mon frère a engagé Riane à retourner à Aïn Madhi et à s'ingérer dans nos affaires de famille! Or si mon frère a fait ceci, ce ne peut être qu'à cause de son peu d'intelligence et cet acte n'a aucune valeur légale ni chez vous, ni chez nous; car, mon frère et moi, par acte notarié fait à Bordeaux, nous excluons Riane et nous instituons chikh Aly pour notre mandataire.

Certes, vous n'ignorez pas que chikh a prévenu l'autorité qu'il ne pouvait s'engager à protéger l'avoir des Tedjadjna, tant que Riane serait à Aïn Madhi, car Aïn Madhi est à nous, vu que nous l'avons acheté, maison et jardins, nul n'a à y voir, et, en vertu de l'acte précité, mon frère ne peut instituer ni Riane, ni autre comme notre mandataire. Toutefois, seigneur, la justice française saura faire la part entre ceux qui se sont introduits dans nos affaires privées et nous.

Je sais que le gouvernement Français ne cherche à détruire la religion des musulmans.

Je sais que, comme chez vous, nos ennemis sont dans notre sein. Pendant que nous sommes prisonniers dans votre pays, vous venez en aide à la révolte au profit de l'un de nos serviteurs. Avant votre arrivée chez nous, on ne trouvait pas de serviteur s'élevant contre son seigneur, et chez vous, les révoltés vous font plus de mal que l'ennemi.

Chez nous, ceux qui s'élèvent contre notre autorisation empêchent de vous venir en aide et certes, ceux là reviendraient de notre côté si, abandonnant les ordres de notre père, nous étions vos ennemis. Ces gens n'ayant ni tradition ni origine, chacun est fondé à s'opposer à eux. Nous vous avons dit ce que nous pensons, que Dieu dirige qui il voudra.

Vous me dites, seigneur, que vous m'engagez à rester chez Mer Gabeau jusqu'à ce que les troubles soient passés.

Je serais de votre avis, certes, si j'avais fait autre chose que d'engager mes serviteurs religieux à vous rester fidèles et à ne pas écouter la voix des perturbateurs.

Certes encore, s'il m'arrivait de chez moi, les moyens nécessaires à mon existence selon mon rang.

Certes aussi, si ma fortune n'était pas dilapidée à l'ombre de votre pouvoir. Peut-être, Dieu a-t-il voulu que mon frère, grâce à son peu d'intelligence, vienne en aide à votre Kaïd dans ces méfaits! Enfin, nous ne pouvons que nous plaindre à Dieu et à vous.

Nous devons rendre grâce à Dieu d'avoir pu rester chez Mer Gabeau, car depuis rois mois à cause de Riane, qu'on dit ne pas se mêler de nos affaires, il ne nous est pas arrivé un centime de chez nous.

Le Gouvernement ne nous a rien donné non plus bien que nous nous soyons adressés à lui, à Bordeaux et ici par l'entremise de Monsieur le Général Commandant à Tours. A coup sur, si nous n'étions pas chez monsieur l'interprète sous nommé, abandonné par vous, nous serions réduits à mendier et notre pain et nos vêtements.

Je désire que vous veuillez bien montrer cette lettre à Monsieur le Gouverneur Général et alors vous agirez comme il vous semblera juste de le faire. Que Dieu daigne guider qui il voudra. Salut de la part de votre serviteur Ahmed ben Mohammed Tedjni.

## ALLEGATO 2

Lettera inviata l'8 aprile 1884 dal Generale comandante la Divisione di Orano al Governatore Generale a proposito dell'atteggiamento dei fratelli Tiğānī durante e dopo la rivolta del 1869, C.A.O.M, 16H44

Oran, le 8 avril 1884

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la notice sur l'ordre des Tedjanya qui accompagnait votre lettre du 19 mars n° 112.

Je crois pourtant devoir faire des réserves sur les opinions émises dans cette notice et vous signaler particulièrement celles contenues dans le paragraphe que je transcris ci dessous ainsi que dans les trois qui le précèdent:

«Ces négociations ne furent pas plus tôt connues qu'elles furent incriminées et que nos chefs indigènes nous dénonçaient les deux Tidjani comme devant quitter la zaouïa d'Aïn Madhi, pour faire cause commune avec les Oulad Sidi Chikh. Pour empêcher cette éventualité, absolument chimérique, le 2 janvier 1869, le colonel de Souis arrêtait dans leur zaouïa, Sid Ahmed et Sid el Bachir, qu'on internait à Alger. Quelques mois après les Ouald Ziad faisaient leur soumission».

Or, l'éventualité n'était pas chimérique, puisqu'elle a été moitié réalisée. Les Tedjanya n'ont pas quitté leur zaouïa, mais ce sont les Oulad Sidi Chikh qui y sont venus, et les deux partis ont fait absolument cause commune pendant un jour au moins. Nos chefs indigènes avaient donc fait preuve de perspicacité et, dans les hautes régions du commandement de la Division, on avait été bien avisé d'ajouter foi à leurs dénonciations.

C'était alors l'opinion de l'autorité supérieure. Les renseignements sur la complicité de Si Ahmed Tedjini avec les Oulad Sidi Chikh avaient été donnés par M. le Lieutenant-Colonel Cerez, (rapport envoyé le 8 avril 1869 sous le n° 94), et c'est précisément cet officier supérieur qui fut choisi pour succéder à M de Souis comme Commandant Supérieur de Laghouat.

Les déductions erronées contenues dans la notice proviennent d'une erreur de date.

Ce n'est pas le 2 Janvier 1869 que es Tedjanya furent arrêtés à Aïn Madhi par M de Souis mais bien le 1 Février 1869. Ils partirent le lendemain 2 Février pour Alger.

Non seulement il est de notoriété publique, dans tout le Sud, que les Tedjanya étaient à Aïn Madhi le 31 Janvier 1869, qu'ils ouvrirent, sans sommation, aux bandes des Oulad Sidi Chikh les portes de ce Ksar qui avaient su résister à l'artillerie Turque, qui avait retenu sous ses murs pendant de longs mois Abd el Kader, mais encore la conduite coupable de

ces marabouts, le fait de leur présence à Aïn Madhi les 31 Janvier et 1 Février 1869 sont constatés par un document officiel.

En effet, le télégramme de M le Gouverneur Général du 2 Février est ainsi conçu:

Les dissidents, après avoir réuni tous leurs contingents dispersés dans le Djebel Amour, ont présenté le combat à la colonne de Souis, le 1er Février à 9 h du matin, près d'Aïn Madhi. Après une lutte de deux heures, l'ennemi complètement battu, a laissé sur le terrain 70 morts, en a enlevé beaucoup d'autres et a eu beaucoup de blessés. Il a pris la direction de l'Ouest.

La population d'Aïn Madhi a racheté sa conduite, et, les deux marabouts, Tidjani en tête, a poursuivi les fuyards à coup de fusil».

Je crois utile de rectifier l'erreur que je vous signale. Les renseignements qui de temps à autre me parviennent sur les agissements des Tidjania ne sont pas toujours excellents, et j'ai quelques raisons de les croire véridiques.

Il est bon que nous sachions que ces marabouts ont déjà eu un jour de défaillance, que par suite, ils peuvent en avoir d'autres et que par conséquent nous ne devons pas systématiquement repousser les accusations qui seraient portées contre eux.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur Général l'expression de mes sentiments respectueux.

## ALLEGATO 3

Rapporto (senza data) con schizzo della villa Dār al-Sa‘āda nei pressi della chiesa di Notre Dame d’Afrique ove Sī Aḥmad e Aurélie Picard hanno soggiornato prima di stabilirsi ad ‘Ayn Mādī, C.A.O.M., 16H44.

Mon Commandant,

Conformément à vos instructions, j’ai l’honneur de vous rendre compte que, mercredi, je suis monté en compagnie de Si Ahmed Tedjani à la maison de campagne qu’il se propose d’habiter avec la personne française dont il veut faire sa femme légitime.

Mon attention devrait se porter: sur les dispositions locales susceptibles de favoriser une velléité de course sans autorisation à Aïn Madhi où le marabout a maints intérêts en souffrance, et par contre, sur celles de ces dispositions de l’immeuble, capables de faciliter une surveillance intérieure et extérieure.

Cette maison de style maure\* appartenait à Cheik Ali, elle se trouve à une assez grande distance d’Alger. On y va par le chemin de Notre Dame d’Afrique, église qu’on laisse à droite, pour continuer dans un chemin encaissé et ombragé, jusqu’à un portail en demi-cercle S, qui est l’entrée du Petit Séminaire et aussi habitation de Monseigneur l’Archevêque. Précisément en face et perpendiculairement à la route suivie jusque là, monte le chemin muletier, dit chemin romain qui conduit après 290 pas environ à la maison choisie par Tedjani.

La maison, qui a derrière elle le sommet escarpé de la montagne, commande un ravin profond, sinueux et très ombreux, conduisant jusqu’à la mer où il aboutit à une petite crique, aux environs de St Eugène. Examen fait, on reconnaît que la maison se prêterait à une surveillance plus facile que ne le font juger au premier abord la multiplicité des coins recoins et annexes faites au corps principal de logis.

Précisément, deux d’entre ces petites douïras. Celles G et G’ en rouge, pourraient être utilisées pour loger, dans chacune, un spahis qui de là exercerait une surveillance assidue et suffisante; chacune est pourvue d’une sorte de véranda à colonnade, qui abrite du soleil ou de la pluie, sans que la vue soit gênée en rien.

La façade de la douira G’, donnant sur la cour intérieure G, on surveillerait de là, à la fois 1) cette cour, endroit où l’on se tient habituellement et aménagée à cet usage, 2) la porte p de sortie de derrière sur le chemin romain, 3) enfin et surtout, le côté N ouest de cette cour intérieure qui, formant terrasse avancée jusqu’au bord du ravin permet de sortir

---

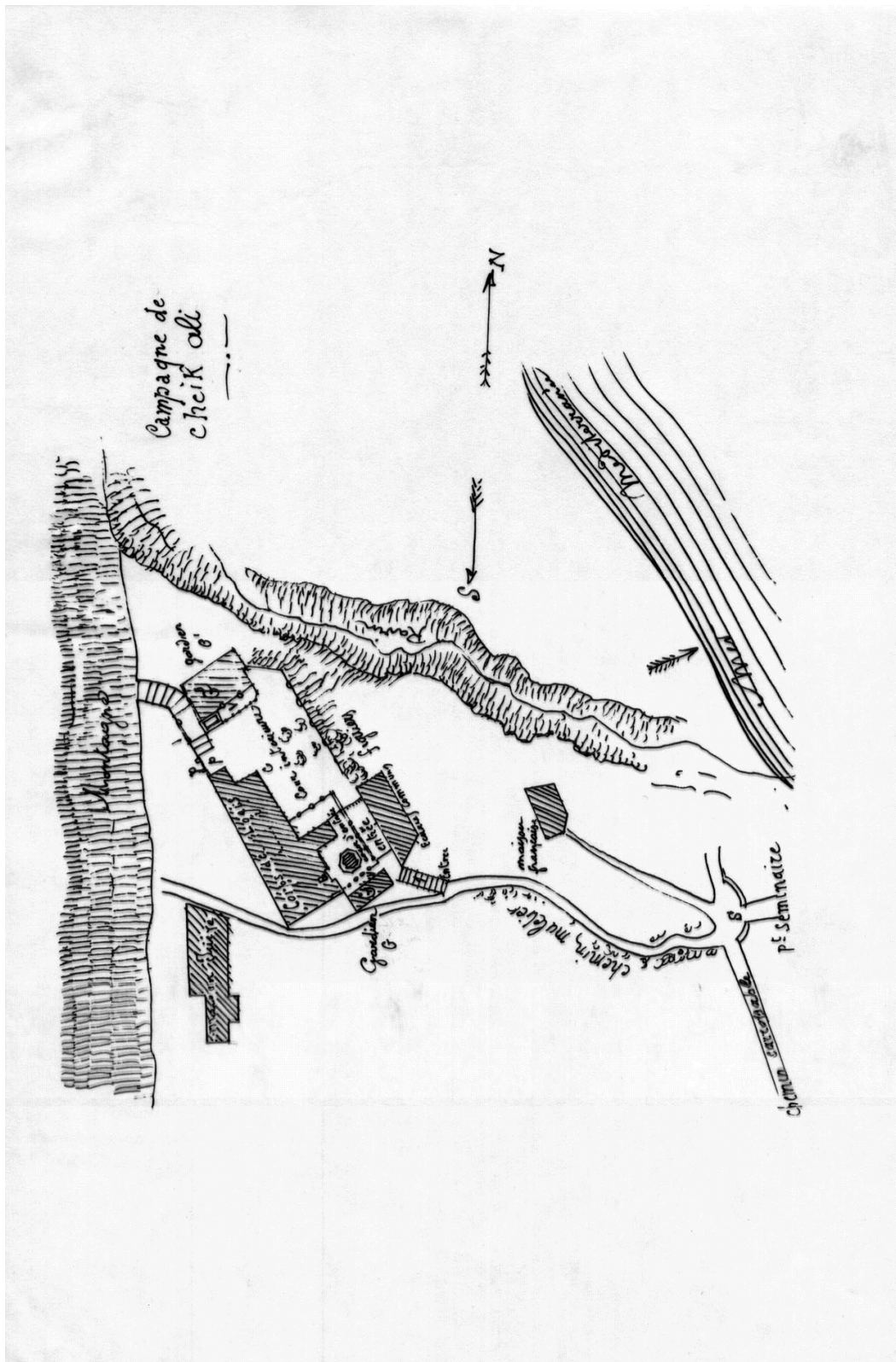
\* J’ai pensé convenable de joindre aux explications suivantes, un croquis fait simplement de mémoire, permettant de les résumer d’un coup d’œil.

de la maison sans ouvrir une seule porte, et de se glisser jusqu'à la mer... outre que les traces d'une felouque se perdant derrière elle, la mer conduit au Maroc où est un des fidèles khouan et serviteurs de Tedjani, le frère de l'Empereur Mouley, héritier présomptif si je ne me trompe, et tout disposé à se faire des obligés.

De là on se dirige par le Sud sur Aïn Madhi où on se présente non pas en fugitif, mais avec le prestige d'un cortège composés des tribus marocaines et autres entraînées au passage... Dans ces conditions on ne prétend pas soutenir un siège, comme contre Abdelkader, mais obtenir certaines concessions... que tout bien pesé et en égard aux circonstances on pourrait espérer paraître à ceux pouvant les octroyer, moins onéreuses que les nécessités d'un siège en ce pays et ce qu'il contera de reprendre de vive force un fugitif sur ses gardes...

De la douïra G qui se trouve à l'entrée générale de la maison, et dont la façade donne sur la cour d'entrée, et sur la porte B du corps principal de logis, on surveillerait les allées et venues de maîtres et territoires, en même temps que l'arrivée des visiteurs.

Je mentionne pour mémoire à 30 pas en amont de la maison, une maison juive, et à 100 pas en aval une maison française. Le cas échéant on y pourrait trouver quelques renseignements.



## ALLEGATO 4

Estratto di una relazione di una cerimonia religiosa alla Moschea della Pescheria ad Algeri, in onore di Sī Aḥmad Tiġānī, pubblicato dal Governo generale d'Algeria, in O. Depont, X. Coppolani, *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger, Jourdan, 1897, pp. 426-430.

Une importante cérémonie religieuse, provoquée par le mufti hanafi, Sid-Mohammed-Boukandoura et les membres du clergé musulman, a été célébrée, à Alger, le 3 mai 1897, à 9 heures du matin, à la mosquée dite « mosquée de la Pêcherie », pour honorer la mémoire du cheikh Sid-Ahmed-Et-Tidjani, décédé à Guemar (Oued-Soul), le 20 avril 1897.

Les autorités civiles et militaires, ainsi que les hautes notabilités de la ville, étaient représentées à cette cérémonie à laquelle elles avaient été conviées par des invitations privées, lancées au nom du mufti et du personnel du culte, dont plusieurs membres appartiennent à l'ordre religieux des Tidjanïa que dirigeait le défunt Sid-Ahmed.

Ce personnage était le fils de Sid-Mohammed-Et-Tidjani, celui-là même qui, en 1838, soutint, avec tant de courage, le siège de la ville d'Aïn-Mahdi, où se trouve la maison mère de l'ordre. Ce siège dura huit mois et se termina par une reddition plus honorable pour les assiégés que pour les assiégeants, Et-Tidjani ayant formellement refusé de se rencontrer avec le plus grand de nos ennemis.

Depuis cette époque mémorable, les Tidjanïa n'ont cessé de servir la cause française.

En 1844, ils favorisent la marche du Duc d'Aumale sur Biskra.

En 1870, on voit Sid-Ahmed, après un moment de défaillance, porter aux tirailleurs survivants de Reischoffen ci de Wissembourg, les félicitations de leurs coreligionnaires algériens.

Désireux de dissiper les préventions qui pouvaient nous rester à son égard, il épouse quelque temps après, à Bordeaux, Mlle Aurélie Picard, à qui nous devons la transformation de Kourdane, point autrefois désert, en une superbe habitation entourée de belles plantations.

En 1881, un des moqaddim de Sid-Ahmed, Adelqader ben Hamida, meurt massacré avec le colonel Flatters qu'il accompagnait.

Chaque fois que le Gouvernement français fait appel à son influence et à son prestige religieux, Sid-Ahmed s'empresse de donner satisfaction aux désirs qui lui sont exprimés. A In-Salah, comme à Tombouctou, au Bornou et au Sokoto, dans tout le Soudan, en un mot, où les Tidjanïa comptent de nombreux affiliés, il envoie des émissaires, ou écrit lui-même, pour seconder nos entreprises ci faire fructifier nos efforts.



Dans la branche tidjanienne de Temacin, nous trouvons, le même bon vouloir, le même désir de servir notre civilisation.

De pareils serviteurs, souvent à la peine, doivent aussi être à l'honneur ci c'est pour mieux affirmer les témoignages d'estime ci d'intérêt que la Franco accorde toujours à ceux qui lui sont dévoués, que son représentant, M. Jules Cambon a tenu à venir, en personne, à la mosquée.

Les indigènes accueillent, par de vives marques de respect, l'arrivée de M. le Gouverneur général qui prend place dans le chœur de la mosquée.

Après les prières réglementaires, Sid-Boukandoura, ayant à sa droite le mufti maléki, Sid-Mohammed ben Zakour, ci entouré du personnel du culte, des khodja du *Mobacher*, des tolba de la médersa, des chefs indigènes et des chioukh des confréries religieuses, venus de loin pour assister à la cérémonie, prononce l'éloge funèbre du défunt dont il vante les grandes vertus et, au nom de ses coreligionnaires, remercie M. Jules Cambon du témoignage de haute sympathie qu'il leur donne en venant assister à une cérémonie placée, en quelque sorte, sous ses auspices. Il termine ainsi :

Pour me résumer, je dirai que nous ne pouvons mieux montrer notre reconnaissance envers la glorieuse République française, son illustre Président ci M. le Gouverneur général, qu'en leur souhaitant les plus grands, biens, en les servant avec fidélité ci dévouement, dans nos paroles comme dans nos actes, et en leur témoignant notre amour inébranlable du bon ordre et de la paix et notre vif désir de jouir éternellement de leurs bienfaits.

A son tour, M. le Gouverneur général répond au mufti, en ces termes:

Je vous remercie des paroles que vous venez de prononcer. Jé les transmettrai à M. le Président de la République.

Nous sommes venus ici pour nous associer aux sentiments que vous avez éprouvés en apprenant la mort de Sid-Ahmed-et-Tidjani, chef de l'ordre des Tidjaniâ. Cet ordre considérable, dont les membres dominent en Tunisie et jusqu'au Bornou et au Sokolo, s'est toujours montré dévoué à la France.

Dès 1838, le père de celui que vous pleurez aima mieux voir sa ville prise, sa zaouïa ruinée, ses palmiers coupés, que de s'accommoder avec le plus grand de nos ennemis et, jusque dans cette extrémité, il refusa de se rencontrer avec lui.

Son fils, Sid-Ahmed-et-Tidjani, après un moment d'erreur, ne cessa, depuis, de nous donner des témoignages de fidélité. Un de ses moqaddim, Abd-el-Qader ben Hamida, accompagnait le colonel Flatters et fut massacré avec lui; j'ai pu éprouver moi-même combien le concours d'Et-Tidjani nous était assuré dans les lointaines régions qui s'étendent jusqu'au Niger.

Il avait épousé une française; il vivait à Kourdane et, là, où ne se trouvait, il y a quelques années, qu'une source perdue, des jardins, des prairies, d'immenses plantations avaient remplacé le sable.

Il projetait, pour les pèlerins qui viennent en foule à sa zaouïa, la création d'un hospice qu'il voulait confire aux Pères blancs: il servait la civilisation par son exemple et lui préparait la route.

Je ne doute pas que les successeurs de Sid-Ahmed-Et-Tidjani ne continuent ces traditions de dévouement qui remontent déjà à près de 60 années. Ils trouveront partout, pour leurs fidèles, la protection et la bienveillance de la République: la France connaît ses serviteurs, elle les aime, et les défend et, aujourd'hui, nous sommes venus près de vous, pour montrer qu'elle sait honorer leur loyauté.

## ALLEGATO 5

Lettera inviata dal Generale Comandante la sottodivisione di Médea al Generale Comandante la divisione di Algeri il 6 giugno 1879 circa la richiesta di Sī Aḥmad Tiğānī di recarsi alla zāwiya di Bū Semghum, tale richiesta non sembra incontrare favorevolmente il parere dell'autorità militare. Si fa menzione anche del processo contro Riyyān. C.A.O.M., 16H44

Division d'Alger

Etat-Major de la Subdivision de Médéa

Section des affaires indigènes – n. 414

Objet: On transmet une demande de Si Ahmed Tedjini

Médéa 6 juin 1879

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, avec sa traduction, une lettre que le marabout Si Ahmed Tedjini a adressé à la date du 26 mai, à M le chef du bureau arabe de Laghouat, pour le prier de vouloir bien demander à Monsieur le Gouverneur Général l'autorisation d'aller passer deux mois à Bou Semghoum, cercle de Géryville, pour aller visiter la zaouia et les propriétés qu'il possède dans cette oasis.

Permettez-moi, mon Général, tout en vous adressant la requête de Si Ahmed Tedjini, de vous présenter quelques observations au sujet du voyage que ce marabout désire faire dans l'Ouest.

Depuis leur rentrée d'internement en France, en 1872, et leur retour à Laghouat la conduite politique des deux frères Tedjini a été correcte, et n'a donné lieu à aucune remarque qui puisse faire suspecter leur soumission et leur obéissance non seulement à nos ordres, mais encore à nos simples avis. Je suis donc persuadé que le voyage de Sidi Ahmed à Bou Semghoum, ne cache aucun projet malveillant, ni aucune mauvaise intention, car le moment serait assez mal choisi par lui, tous les Larbâa étant en ce moment dans le Tell, et les tribus du cercle d'Afflou, où il a de nombreux khouans, étant aussi dans le Nord.

Mais d'après des renseignements qui me viennent de bonne source, le procès que les marabouts soutiennent depuis deux ans devant la cour d'Alger, contre le vieux Ryan, leur

tuteur, leur a coûté déjà beaucoup d'argent, les revenus de zaouïa vont plutôt en diminuant qu'en augmentant, ils sont en outre fortement ébréchés, dit-on, par la femme française de Sidi Ahmed. dans ces conditions, il est probable que les marabouts pensent que le voyage de l'un d'entre eux à Bou Semghoum stimulerait le zèle de leurs adhérents et augmenterait le produit de la ziara qu'ils tirent de là tous les ans.

Les inconvénients qui, à mon point de vue, et à celui de M le Commandant supérieur de Laghouat, motiveraient le refus de la permission sollicitée par Sidi Ahmed, sont les suivants:

Le vieux Ryan, auquel les deux marabouts ont intenté le procès dont je parle ci-dessus, est originaire de Bou Semghoum, il a donc là de nombreux parents qui lui sont plus ou moins attachés ou dévoués, par suite de la position de fortune qu'il a acquise pendant son long séjour à la zaouïa d'Aïn Madhi, il n'est donc pas dit que ces parents, par esprit de parti, ne fassent une certaine opposition à Si Ahmed pendant son séjour à Bou Semghoum. Si cette opposition n'est pas ostensible, elle peut, tout au moins, naître dans l'esprit du marabout, s'il ne réussit pas à recueillir les grosses offrandes qu'il espère rapporter; de là, naîtraient des difficultés, qui peuvent se traduire par des troubles dans le pays. je crois donc prudent de prévenir cette situation sur un point très éloigné de Géryville, à proximité de la frontière du Maroc et de Figuig; où les Tedjini ont de nombreux serviteurs religieux.

Il n'y a aucun inconvénient à accorder à Sidi Ahmed l'autorisation de se rendre à Aïn Madhi, où il va, du reste, aussi souvent qu'il le désire; là, il nous est facile de le surveiller sans éveiller la sa susceptibilité, tandis qu'à Bou Semghoum il serait complètement libre de ses actions.

D'un autre côté, je crois que dans les circonstances actuelles, il serait préférable de maintenir Si Ahmed Tedjini à Laghouat ou à Aïn Madhi puisque les troubles qui viennent d'éclater dans la province de Constantine exigent que nous redoublions de surveillance et que nous examinions de près les agissements des chefs des différentes sectes religieuses qui se trouvent placées sous nos ordres.

Dans ces conditions, mon Général, je pense qu'il serait prudent de ne pas autoriser Si Ahmed Tedjini à faire dans ce moment un voyage à Bou Semghoum, et j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître votre avis à ce sujet et m'indiquer dans quel sens je devrai répondre à M. le Commandant supérieur de Laghouat.

## ALLEGATO 6

Lettera del luogotenente Moncoq, capo della postazione militare di 'Ayn Mādī al Colonnello superiore del circolo di Laghouat dell'8 luglio 1882, circa lo stato di ebrezza di Sī Bašīr ed il suo tentativo di uccidere il fratello. C.A.O.M., 16H44

Aïn Madhi, le 8 Juillet 1882

Le Lieutenant Moncoq, Chef de poste, à Monsieur le Colonel Commandant Supérieur de Laghouat.

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous, les renseignements complémentaires que j'ai recueillis au sujet de l'incident survenu à la zaouïa, dans la journée du 5 courant.

Vers deux heures de l'après-midi du dit jour, après s'être grisé avec ses domestiques dans la maison qu'il fait construire, Si El Bachir vint à la zaouïa et se rendit auprès de ses femmes. L'une d'elles, la nommée Roguïa, fille de l'Agha Eddin, lui ayant fait des reproches sur sa conduite, Si El Bachir se mit à l'injurier et à la frapper brutalement en pleine figure avec un de ses souliers.

Averti de ce fait, Si Ahmed Tedjini fit appeler son frère, lui fit des reproches et le menaça de recourir à l'intervention de l'officier chef du poste d'Aïn Madhi, s'il continuait à se griser et à mettre le trouble dans la zaouïa. Le frère du marabout reçut très mal ces reproches et répondit: «Tu peux aller te plaindre au Gouverneur lui-même si tu veux, je m'en moque», puis il sortit et se dirigea vers une chambre où ses armes se trouvaient enfermées. N'ayant point la clef de cette chambre sur lui et devenu furieux sous l'effet de l'ivresse, pénétra dans la chambre et s'empare d'un fusil Lefauchaux chargé de deux cartouches contenant chacune une balle et du petit plomb. Il se dirigea alors en brandissant cette arme vers la pièce où se trouvaient Si Ahmed et madame Aurélie. Les domestiques se doutant des intentions de Si El Bachir, cherchèrent à le désarmer, mais n'y réussissant point. Il déchargea alors un des canons de son fusil sur les gens qui l'entouraient sans en atteindre aucun. Puis fit feu une deuxième fois sur son frère qui, au bruit de la première détonation, s'était montré sur la porte.

Si El Bachir, se voyant les jambes liées, devint fou furieux frappant tous ceux qui l'approchaient. Dans le but d'éviter des complications M Briard, qui avait été appelé par le marabout et qui a montré dans cette affaire beaucoup de tact et de présence d'esprit, conseilla de faire conduire Si El Bachir dans sa maison, où il devait être enfermé par ses

propres domestiques, alléguant qu'il serait difficile d'empêcher la garde de faire usage des armes, s'il se livrait sur elle à des voies de fait.

Si Ahmed lui-même armé d'un bâton et aidé de ses nègres (qui en cette occasion ont reçu de nombreux horions) parvint avec beaucoup de peine à se rendre maître de Si El Bachir et à le conduire dans sa maison où il fut enfermé et gardé par un poste de zouaves.

Aux détails de cette affaire, Si Ahmed Tedjini n'a ajouté que depuis longtemps la conduite de son frère est déplorable. Il se grise presque journellement avec ses domestiques, ne se possède plus en ces moments et a déjà plusieurs fois tiré sur ses nègres sans heureusement les avoir atteints. Il demande en grâce que son frère ne soit pas traduit devant un conseil de guerre, car cela pourrait jeter un discrédit irréparable sur l'ordre religieux qu'il représente. Il demande cependant que Si El Bachir soit éloigné de zaouïa et envoyé à Temacin.

Quant à Si El Bachir, il est tout honteux de ce qu'il a fait et semble disposé à obéir aux ordres de son frère.

N'ayant encore reçu aucun ordre, au sujet des poursuites à exercer, je n'ai point cru devoir commencer une instruction régulière, qui ne s'aurait d'ailleurs se faire sans amener de très grands froissements dans la zaouïa, les femmes de Si El Bachir figurant parmi les principaux témoins.

J'ai cru néanmoins devoir toujours considérer Si El Bachir, jusqu'à nouvel ordre, comme prévenu de tentative de meurtre et le tenir par suite enfermé dans une chambre de sa maison, sous la garde d'un poste de zouaves.

Je vous demanderai, Mon Colonel, de vouloir bien m'envoyer, le plus tôt possible, des instructions sur la conduite que je dois tenir en cette circonstance, car jusqu'à présent je me trouve dans une position très fautive, ne pouvant ni faire une instruction régulière, ni négocier l'éloignement de Si El Bachir.

Si El Bachir sous l'empire de la crainte se trouve très souple en ce moment, aussi je crois qu'il serait plus facile d'obtenir un exil volontaire d'Aïn Madhi. Dans le cas où cette solution serait acceptée, je vous demanderais qu'il soit dirigé immédiatement sur Laghouat en attendant son départ pour Temacin. Cette mesure aurait l'avantage de mettre fin à cette claustration du frère du marabout qui produit un mauvais effet aux yeux des indigènes et d'un autre côté les complications qui pourraient survenir en lui rendant la liberté et qu'il se grisât de nouveau.

Pour copie conforme:

Laghouat, le 10 Juillet 1882

Le Colonel Commandant Supérieur

Signé: Fulcrand

Vu et transmis:

Le Général Commandant de la Subdivision

Signé: La Tour d'Auvergne.

## ALLEGATO 7

Lettera del 14 settembre 1882 inviata dal Colonnello Fulcrand al Generale Comandante la subdivisone di Médéa a proposito dell'esilio di Si Bašir a Temāsīn, C.A.O.M 16H44

Mon Général,

Conformément aux dispositions de la dépêche de la Division en date du 20 août dernier, n. 467, j'ai notifié à Si El Bachir Tedjini la décision bienveillante de Monsieur le Gouverneur Général le concernant et prévoyant son envoi à la zaouïa de Témacin.

J'ai également fait parvenir à Si Ahmed Tedjini la lettre par laquelle M le Gouverneur Général l'informe de cette décision, en même temps qu'il l'invite à écrire à Si Maamar pour lui demander d'accueillir Si el Bachir, et à désigner lui même un lieu ultérieur de résidence pour son frère.

Afin de me conformer aux ordres contenus dans la dépêche de la Division précitée, prescrivant de mettre Si el Bachir en route le plus tôt possible, j'avais, de mon côté écrit à Si Ahmed pour qu'il donnât à son frère les moyens de transport et l'argent nécessaires à son voyage et qu'il l'autorisât à se rendre à Aïn Madhi pour y régler ses affaires et dire adieu à sa famille.

Je lui demandai en même temps, de me désigner deux hommes de confiance pris parmi ses serviteurs, pour accompagner son frère jusqu'à Témacin. Sous l'empire de je ne sais quelle influence, Si Ahmed Tedjini, au lieu d'acquiescer aux demandes contenues dans la lettre de M. le Gouverneur Général et à celles que je lui avais faites concernant le voyage de son frère, m'a fait parvenir à la date du 1er septembre courant les deux lettres dont traduction est ci-jointe, l'une adressée à Monsieur le Gouverneur Général, l'autre à mon adresse.

Toutes deux contenant en termes assez ambigus, je dirai même, assez peu convenables, des fins de non recevoir opposées par le Marabout aux diverses demandes contenues dans la dépêche de M le Gouverneur Général et dans celle que je lui avais moi-même envoyée.

Blessé, avec raison - je le crois du moins - du peu de déférence montrée dans cette occasion par Si Ahmed Tedjini, j'ai cru devoir lui renvoyer les deux lettres qu'il m'avait adressées, en lui faisant observer qu'elles n'étaient convenables, ni quant au fond, ni quant à la forme; j'ajoutai que ce n'était pas au moment même où l'autorité supérieure venait précisément de lui donner de nouvelles marques de sa bienveillance et où je m'employais, de plus, à lui éviter une saisie de la part d'un de ses créanciers le sieur Depart, auquel il devait 2000 francs, qu'il convenait de se montrer aussi peu conciliant.

En même temps, je chargeais le Cheikh Ali de lui écrire dans ce sens, en l'informant qu'en présence de son refus, de donner à son frère les moyens d'accomplir son voyage, je me voyais dans l'obligation d'autoriser celui-ci à se rendre à Aïn Madhi, pour s'y procurer des moyens de transport et l'argent nécessaires pour se rendre à Témacin.

Revenu à de meilleurs sentiments et reconnaissant combien il avait manqué de tact, Si-Ahmed Tedjini, m'a alors adressé les deux lettres ci-jointes, dans lesquelles il s'excuse de sa légèreté et répond en partie aux demandes qui lui avaient été faites précédemment.

Enfin il s'est également décidé à écrire à Si-Maamar la lettre ci-incluse, mais malgré les avis de Cheikh Ali et les miens, il a persisté à refuser d'organiser le voyage de son frère.

J'ai donc dû envoyer celui-ci à Aïn Madhi, pour y prendre dans sa maison de l'argent, des vivres et en ramener les montures et bêtes de somme indispensables à son voyage.

Afin d'éviter toute nouvelles scène entre les deux frères, j'ai chargé Mer le Sous Lieutenant Ben Zian ben Sliman, serviteur et ami des Tedjini, d'accompagner Si el-Bachir à Aïn Madhi et de veiller à ce que ce voyage ne donnât lieu à aucun désordre.

Parti pour Aïn Madhi le 11, Si El-Bachir était de retour à Laghouat le 13.

Ainsi que je le prévoyais, son frère n'a pas voulu le recevoir, mais grâce aux précautions prises, aucun incident fâcheux ne s'est produit.

Ainsi que vous l'a fait connaître mon télégramme du 7 septembre, n. 89, Si Ahmed Tedjini ayant refusé de me désigner deux hommes de confiance pour accompagner son frère à Témacin, je me suis adressé au caïd des Zekaska, Ahmed ben Sliman, beau frère de Si Ahmed. Il a également décliné l'offre que je lui faisais.

Aussi n'ayant sous la main que des gens absolument dévoués aux Tedjini, me suis-je décidé à vous demander de faire accompagner Si El Bachir par celui d'entre eux qui, par ses fonctions, son passé et ses services, m'a inspiré le plus de confiance. Je veux parler de Mer Ben Zian ben Sliman, Sous Lieutenant au 1er Spahis.

Serviteur et ami des Tedjini et en particulier de Si Ahmed, possédant en outre une véritable influence sur Si el-Bachir, je pense qu'il s'acquittera convenablement de sa mission, en somme assez facilement car Si El-Bachir comprenant enfin quelle faute énorme il a commise, paraît chercher à se faire pardonner sa conduite, en acquiesçant à toutes les demandes qui lui sont faites.

Ainsi que je vous en ai rendu compte par télégramme du 13 courant, n. 91, le départ est fixé au 16 septembre courant.

J'ai préféré la voie de Djelfa, Bou Sâada et Biskra, à celle plus courte de Guerrara et Tuggurt, ainsi ai-je décidé que Si-el-Bachir suivrait la première, sur le parcours de laquelle il sera bien plus facile de le faire surveiller que s'il avait pris la route du sud.

Outre Mer le Sous Lieutenant Ben Zian ben Sliman, Si El-Bachir est accompagné d'un serviteur. Il voyagera à cheval. Il emmène de plus deux chameaux et 1 mulet pour porter sa tente et ses bagages.

Mer le Sous Lieutenant Ben Zian, outre un ordre de route lui indiquant l'itinéraire à suivre et lui prescrivant de se présenter aux autorités militaires des postes de Djelfa, Bou-Sâada et Biskra, a reçu des instructions verbales concernant la mission qui lui est confiée.



Enfin j'ai pris des mesures pour que le départ s'effectuât sans bruit et sans appareil et que Si El-Bachir fût surveillé, quoiqu'avec discrétion, jusqu'à Djelfa, où il arrivera le 18.

J'ai du reste avisé le Commandant de ce poste du jour de son départ.

De Djelfa où il s'arrêtera un jour pour se reposer, Si el-Bachir ira à Bou-Sâada en deux jours; il y sera par conséquent le 21. De là il se rendra en trois jours à Biskra où il compte arriver le 25 ou le 26 septembre.

## ALLEGATO 8

Lettera di Jules Cambon al Governatore Generale del 5 agosto 1882 riguardo l'attentato alla vita di Sī Aḥmad da parte del fratello e considerazioni sul tipo di misure da adottare nei confronti di quest'ultimo. C.A.O.M., 16H44

Monsieur le Gouverneur Général,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche du 27 juillet, n. 804, par laquelle vous avez bien voulu me demander mon avis sur la nature des mesures de répression qu'il convient de prendre à l'égard de Si El Bachir Tedjini qui, dans un moment d'ivresse furieuse, a blessé légèrement d'un coup de feu, son frère aîné Si Ahmed.

Tout ce qui touche à l'ordre des Tidjania ne peut être indifférent à notre politique générale en Tunisie, à plus forte raison lorsqu'il s'agit des petits fils du fondateur de cette secte.

Ainsi que vous l'a fait connaître, en effet, Mer le Président du Conseil, l'ordre des Tidjania a une grande influence en Tunisie, tant par le nombre de ses adhérents que par le haut rang de plusieurs d'entr'eux; vous savez en effet que S. A. le Bey, toute sa famille et les principaux personnages de la cour du Bardo sont affiliés à cet ordre.

Dans ces conditions, je n'hésite pas à me prononcer contre l'internement en Corse de Si El Bachir; cette mesure donnerait à la répression que mérite la conduite de ce personnage une couleur politique que nous pouvons et que nous devons éviter.

Si El Bachir est connu en Tunisie; il est venu, il y a 15 ou 16 ans, dans la Capitale de la Régence où il a été reçu avec des hommes extraordinaires; son internement en Corse produirait ici, j'en suis certain, un déplorable effet: d'autant plus qu'il aurait comme compagnons d'internement des insurgés tunisiens qui ne manqueraient pas de répandre cette nouvelle en dénaturant sa couleur et sa portée.

J'estime au contraire que, dans cette circonstance, il y a lieu de laisser Si Ahmed Tedjini exercer à l'égard de son frère son autorité de chef de famille, en même temps que de chef d'ordre religieux; par suite, je serais d'avis qu'il convient d'accéder à sa demande et de placer Si El Bachir sous la surveillance et la direction des marabouts de Témacin.

Il vous appartient exclusivement, Mer le Gouverneur Général, d'examiner l'effet que cette mesure pourra avoir sur les influences respectives des zaouïas de Témacin et d'Aïn Madhy.

Comme vous, je crois, en effet, probable que, de ce fait, la zaouïa d'Aïn Madhy sera encore un peu amoindrie, et que, par suite, son action, qui s'étend surtout vers l'ouest, sera moins efficace pour lutter contre celles des ordres rivaux de Moulay Tayeb et de Si Abdelkader el Djlani; il serait facile cependant, je le crois, de parer à cet inconvénient en

laissant Si Ahmed Tidjani exercer un peu plus directement sous notre contrôle son influence religieuse vis-à-vis de ses affiliés de l'Ouest.

Pour mon compte, et en ce qui regarde la Tunisie, je ne vois qu'avantage à l'adoption de toute mesure qui augmenterait, dans la Régence, l'action de la zaouïa de Temacin; dirigé par des hommes sages et tolérants, dont la conduite politique générale à toujours été favorable à nos intérêts. Cette zaouïa ne peut être pour nous qu'un auxiliaire précieux, puisque, plus elle sera forte, plus elle luttera avec avantage contre les autres sectes qui obéissent au mot d'ordre des Senoussia et aident à propager le mouvement panislamique dans les pays placés sous notre surveillance politique.



BIBLIOGRAFIA



## CENTRE DES ARCHIVES D'OUTRE-MER (C.A.O.M.) AIX-EN-PROVENCE

Serie H – F.G.G.A:

16H44  
 16H45  
 16H46  
 16H49  
 16H51  
 16H52

## STUDI SULLA TĪĠĀNIYYA

- ABUN-NASR, Jamil M., *The Tijaniyya, a sufi order in the modern world*, London, Oxford University Press, 1965.
- AWAD, Maria, «Un fondateur de confrérie religieuse maghrébine, Sidi Ahmad Al- Tidjānī (1737-1815)», R.M.E., 2, Rabat, Editions de la porte, 1992, pp. 233-266.
- EL-ADNANI, Jillali, *Entre hagiographie et histoire, les origines d'une confrérie musulmane maghrébine: la Tijāniyya (1781-1880)*, tesi di dottorato, Université de Provence, 1998.
- BABADJI, Ramdane, «Aurélie Tidjani, le prétoire et les sables», in HENRY, Jean-Robert, MARTINI, Lucienne (sous la direction de), *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999.
- BENABDELLAH, Abdelaziz, *La Tijania, une Voie sprituelle et sociale*, Marrakech, Al Quobba Zarquā, 1999.
- BOUSBINA, Saïd, *Un siècle de savoir islamique en Afrique de l'Ouest: analyse et commentaire de la littérature de la confrérie Tijaniyya à travers les oeuvres d'Al-Hajj 'Imar, 'Ubayda Ben Anbuja, Yirkoy Talfi et Al-Hajj Malik Sy*, tesi di dottorato, Université de Paris I, 1996.
- FRIANG, Michèle, *Femmes fin de siècle. 1870-1914: Augusta Holmès et Aurélie Tidjani ou la gloire interdite*, Paris, Autrement, n. 53, 1998.

- KINGSMILL HART, Ursula, *Two ladies of colonial Algeria. The lives and times of Aurélie Picard and Isabelle Eberhardt*, Ohio University, Africa series, n. 49, Ohio, 1987.
- TRIAUD, Jean-Louis, ROBINSON, David *La Tijâniyya. Une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Kartala, 2000.

STUDI SULLE CONFRATERNITE E SUL PERIODO COLONIALE

- AA. VV. *Islam et politique au Maghreb*, Paris, C.N.R.S. éditions, 1981.
- AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France, (1871-1919)*, t. I, Paris, PUF, 1968.
- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, IX ed., 1990.
- AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial?* Paris, PUF, 1978.
- ANDRE, Général P.-J., *Contribution à l'étude des confréries religieuses musulmanes*, Alger, Maison des Livres, 1956.
- BASFAO, Kacem, HENRY, Jean-Robert, *Le Maghreb, l'Europe et la France*, Paris, CNRS éditions, 1992.
- BENAÏSSA, Omar, «Le soufisme algérien à l'époque coloniale», in *Horizons Maghrébins. Le droit à la mémoire*, Toulouse, n. 41, 1999, pp. 91-103.
- BENET, Henri, *L'état civil en Algérie. Traité théorique et pratique de la constitution de l'état civil des Indigènes algériens*, Alger, Imprimerie Minerva, 1937.
- BERQUE, Augustin, *Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes*, Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, fasc. 153, 1919.
- BROSSELDARD, Charles, *Les Khouan. De la constitution des ordres religieux musulmans en Algérie*, Alger, A. Bourget, 1859.
- CARRET, Jacques, *Le Maraboutisme et les confréries religieuses musulmanes*, Alger, Imprimerie officielle, 1959.
- DEPONT, Octave – COPPOLANI, Xavier, *Les confréries religieuses musulmanes*, publié sous le patronnage de M. J. Cambon, Alger, Jourdan, 1897.



- D'ESTOURNELLES DE CONSTANT, *Les congrégations religieuses chez les Arabes et la conquête de l'Afrique du Nord*, Paris, Maisonneuve et Leclerc, 1887.
- FRÉMEAUX, Jacques, *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Paris, Denoël, 1993.
- GANIAGE, Jean, *L'expansion coloniale de la France sous la 3ème République (1871-1914)*, Paris, Payot, 1968.
- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Le Livre de Poche, 1972.
- GOINARD, Pierre, *Algérie, l'oeuvre française*, Paris, Robert Laffont, 1984.
- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Conquête et colonisation*, Paris, PUF, 1964.
- LAFFONT, Pierre, *Histoire de la France en Algérie*, Paris, Plon, 1980.
- MEYER, Jean, TARRADE, Jean, REY-GOLDZEIGUER, Annie, THOBIE, Jacques, *Histoire de la France coloniale. Des origines à 1914*, Paris, Armand Colin, 1990.
- NEVEU, E. de (Capitaine), *Les Khouan, ordres religieux chez les Musulmans de l'Algérie*, Paris, Guyot, 1845; 3 ed. Alger, A. Jourdan, 1913.
- NEY, Napoléon, *Les confréries et leur rôle politique*, Bruxelles, Weissenbruck, 1891.
- POPOVIC, Alexandre, VEINSTEIN, Gilles, *Les Ordres mystiques dans l'Islam, Cheminements et situation actuelle*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, 1986.
- RINN, Louis, *Marabouts et Khouan. Etude sur l'Islam en Algérie avec une carte marquant la marche, la situation et l'importance des ordres religieux musulmans*, Alger, Jourdan 1884.
- SAVARESE, Eric, *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine. Oublier l'autre*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, Paris, Editions La Découverte, 1991.
- TRUMELET, Corneille, *Les Français dans le désert*, Paris, 1863.
- THOBIE, Jacques, MEYNIER, Gilbert, *Histoire de la France coloniale*, t. II, L'apogée, Paris, Armand Colin, 1991.
- TURIN, Yvonne, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Ecole, médecine, religions, 1830-1880*, Paris, Maspéro, 1971.

VENTURA, Alberto, «Il mondo delle confraternite», in AA. VV. *Islam*, (a cura di G. Filoramo), Bari, Laterza, 1999, pp. 211-215.

LETTERATURA ED IMMAGINARIO

- ASTIER-LOUFTI, Martine, *Littérature et colonialisme. L'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Paris-La haye, Mouton, 1971.
- BASSENNE, Marthe, *Aurélie Tedjani, princesse des sables*, Paris, 1925.
- CHOISY, Auguste, *Le Sahara. Souvenirs d'une mission à Goléah*, Paris, Plon, 1881.
- CROSNIER, Elise, *Aurélie Picard, 1849-1933: Première Française au Sahara*, Alger, Baconnier, 1947.
- CALMES, Alain, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984.
- DI PIAZZA, Elio (a cura di), *Narrazioni dell'Impero, saggi su colonialismo e letteratura*, Palermo, Flaccovio, 1995.
- FRISON-ROCHE, Roger, *Djebel Amour*, Paris, Flammarion, 1978.
- FROMENTIN, Eugène, *Un été dans le Sahara*, Paris, Lévy frères, 1857.
- GAFFAREL, Paul, *L'Algérie conquise, de la prise de Constantine jusqu'à nos jours*, Paris, Firmin-Didot, 1888.
- GROS, Jules, *Les Voyages et découvertes de Paul Soleillet*, Paris, M. Dreyfous, 1881.
- HENRY, Jean-Robert, MARTINI, Lucienne (a cura di), *Littératures et temps colonial. Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999.
- LEBEL, Roland, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Librairie Larose, 1931
- LENZINI, José, *Aurélie Picard princesse Tidjani*, Paris, Presses de la Renaissance, 1990.
- LICARI, Anita, MACCAGNANI, Roberta, ZECCHI, Lina, *Letteratura esotismo colonialismo*, Bologna, Nuova Universale Cappelli, 1978.
- VATIN, Jean Claude, «Désert construit et inventé, Sahara perdu ou retrouvé: le jeu des imaginaires», in *Revue de l'Orient Musulman et de la Méditerranée*, 37, Aix-en-Provence, 1984.

INDICE DEI NOMI

- ‘Abd al-Ḥāfiẓ; 47; 48; 49  
 ‘Abd al-Qādir; 91; 145; 149; 150  
 ‘Abd al-Raḥmān; 42  
 ‘Arūsī; 190; 191  
  
 Ageron Ch. R.; 14; 15  
 Allen W.; 54  
 al-Ashhab; 67  
 Awlād Sīdi Šayḥ Šerāqa; 152  
 Awlād Ziyād; 152  
  
 Babadji R.; 156; 159; 163; 165  
 Bachelard G.; 32  
 Barthes R.; 52  
 Bassenne M.; 146; 147; 153; 154;  
 155; 164; 186; 194; 196  
 Botta; 33  
 Boudërba, I.; 22  
 Bū Kandūra; 162  
  
 Catone; 16  
 Chanzy; 21; 30; 35; 41; 53; 76;  
 178  
 Coppolani X.; 21; 24; 164  
 Crosnier E.; 144; 153  
  
 Ḥāḡḡ ibn ‘Alī ibn ‘Īsā; 149  
  
 Delaporte Ph.; 35; 47; 48; 49; 50;  
 51; 71  
 Depont O.; 21; 24; 164  
 Didier; 166  
 Duveyrier H.; 20; 21; 23; 24; 25;  
 34; 67; 79  
  
 El Adnani J.; 181  
 Evans-Pritchard E. E.; 67  
  
 Féraud L. Ch.; 21; 35; 39; 41; 43;  
 46; 47; 48; 50; 51; 52; 53; 56;  
 57; 62; 71  
 Fontebriide; 193  
 Foucault M.; 17  
 Friang M.; 147  
 Frison-Roche, R.; 153; 166; 188  
  
 Gautier; 171  
 Gueydon; 157  
  
 Ibn Ḍahība; 71; 72  
 Ibn Šā’a; 6; 13; 21; 29; 30; 31; 35;  
 38; 39; 41; 42; 43; 44; 48; 49;  
 51; 52; 53; 54; 55; 56; 57; 59;  
 60; 61; 62; 63; 65; 66; 67; 68;  
 69; 70; 71; 75; 76; 77; 78; 79;  
 83; 93; 94  
 Ibn Takkūk; 29; 30; 42; 71; 72;  
 73; 74; 75; 76; 77; 78; 79; 94  
 al-‘Īd Muḥammad ibn al Ḥāḡḡ ‘Alī;  
 150  
  
 Lavigerie; 161; 163; 164; 178  
 Le Roux H.; 80; 90  
 Lenzini J.; 153  
  
 Mac Carthy, O.; 22  
 Mokrani; 90  
  
 Neveu E. de; 18; 20; 24

- Picard A.; 6; 143; 144; 145; 146;  
147; 148; 153; 154; 155; 156;  
163; 164; 165; 166; 167; 168;  
169; 170; 171; 172; 173; 175;  
178; 180; 181; 182; 184; 186;  
187; 188; 189; 191; 192; 193;  
194; 195; 196; 197
- Picard C.; 145
- Pilard P.; 20; 43; 71
- Pinoncely P.; 74
- Pommerol J.; 80; 84
- Porcher, E. A.; 24
- Pujat; 189
- Py; 197
- Ricard E.; 20; 21; 32; 33; 34; 35;  
36; 41; 42; 45; 48; 49; 54; 71;  
94
- Rinn L.; 21; 24; 25; 26; 27; 67; 80
- Riyyān ibn al-Mušrī; 150; 152; 176
- Roches L.; 20
- Rohlf G.; 24; 33; 36; 48
- Sanūsī al-Mahdī; 51; 60; 79
- Sanūsī Muḥammad al-Mahdī; 29;  
30; 60; 62; 68; 72; 82
- Sanūsī Muḥammad Ibn ‘Alī; 28; 29;  
71; 72; 74
- Smith, R. M.; 24
- Soleillet P.; 177; 178
- Steenackers; 145; 146; 147; 148
- Tiğānī Aḥmad; 6
- Tiğānī ‘Alī; 167; 192; 194; 195
- Tiğānī Aḥmad; 144; 146; 147;  
148; 151; 152; 153; 155; 156;  
157; 158; 159; 160; 163; 164;  
165; 167; 174; 179; 181; 182;  
183; 184; 185; 186; 187; 188;  
189; 192; 193; 194; 195
- Tiğānī Aḥmad ibn Muḥammad; 149
- Tiğānī al-Bašīr; 150; 152; 167;  
182; 183; 184; 186; 191; 192;  
194; 195
- Tiğānī Maḥmūd; 195
- Tiğānī Muḥammad al-Kabīr; 149;  
195
- Tiğānī Muḥammad al-Şağīr; 149;  
150; 151; 152
- Triaud J.-L.; 15; 20; 67; 68; 74
- Trumelet C.; 20; 22
- Verne J.; 23; 80; 85; 86; 89
- Von Beurman, K. M.; 24
- Ziğem; 174



INDICE GENERALE





INTRODUZIONE.....	6
L'agente segreto Ibn Šā'a e le relazioni franco-sanussite ...	9
<i>φάρμακον: il veleno e l'antidoto</i> .....	13
<i>Sapere e potere: la percezione militare</i> .....	18
<i>Lo sguardo inquieto del colonizzatore</i> .....	25
<i>I cospiratori del silenzio</i> .....	28
<i>Il diavolo e l'acquasanta</i> .....	33
<i>Il mio nome è Ibn Šā'a, Muḥammad Ibn Šā'a</i> .....	38
<i>Il quinto senso</i> .....	44
<i>La teoria del sospetto</i> .....	48
<i>Dal rinoceronte al camaleonte</i> .....	52
<i>Parola di spia</i> .....	55
<i>Veni vidi dixi</i> .....	57
<i>Fra T e T: la profezia</i> .....	63
<i>La coorte delle ombre</i> .....	67
<i>La mossa del cavallo</i> .....	69
<i>Giano bifronte: Ibn Takkūk</i> .....	72

<i>Il cavallo di Troia</i> .....	77
<i>Ritratti incrociati della Sanūsiyya</i> .....	80
<i>S come spia, Sanūsiyya, Sandorf</i> .....	87
<i>L'eroe dell'ombra</i> .....	92
APPENDICI .....	97
ALLEGATO 1 .....	99
Renseignements sur le Cheikh Sidi Mohamed-es-Senoussi, surnommé Ben-El Attzoc, du cercle de Mostaghanem	
ALLEGATO 2 .....	101
Lettera del governatore civile al Generale comandante la divisione di Costantina del 9 novembre 1876 sulla situazione della Sanūsiyya nella provincia di Orano	
ALLEGATO 3 .....	102
Lettera del Prefetto di Costantina al Governatore Generale dell'11 gennaio 1877	
ALLEGATO 4 .....	106
Lettera del Governatore generale al Generale comandante la Divisione di Costantina del 27 luglio 1877 circa una presunta spia sanussa	
ALLEGATO 5 .....	107
Lettera di Delaporte Al Ministro degli Affari Esteri del 17 gennaio 1877	
ALLEGATO 6 .....	111
Due lettere dal Governatore al Prefetto del 30 marzo 1877 e dal Prefetto al Governatore dell'11 aprile 1877	
ALLEGATO 7 .....	113

Tre lettere: al Generale Chanzy del 19 ottobre 1876; al Generale Comandante la divisione di Orano del 9 luglio 1877; al Governatore Generale del 30 agosto 1877 riguardanti la sorveglianza della Sanūsiyya

ALLEGATO 8 ..... 119

Due lettere di Delaporte al Duca Decazes e al Generale Chanzy del 24 agosto 1877 e del 29 settembre 1877 contenenti informazioni complementari sulla struttura della Sanūsiyya

ALLEGATO 9 ..... 130

Rapporto dell'agente segreto Ibn Šā'a sulla missione nella zāwiya di Ibn Takkūk

BIBLIOGRAFIA ..... 133

Aurélie Picard e Aḥmad Tiġānī: un matrimonio fra ambizione e sentimento ..... 141

*Un insolito itinerario* ..... 145

*La dama delle colombe* ..... 147

*Il compromesso francese* ..... 150

*Nella buona e nella cattiva sorte* ..... 155

*Fra giurisprudenza coloniale e musulmana* ..... 159

*Il 'marabutto rosso'* ..... 163

*Il passo sospeso della cicogna* ..... 169

*Do ut des* ..... 174

*Una confraternita sui generis* ..... 182

<i>Ira, delitto ed esilio</i> .....	186
<i>... finché morte non vi separi</i> .....	189
<i>Nozze politicamente sensibili</i> .....	195
<i>Requiescat in pace e/o sura Yā Sīn?</i> .....	198
ALLEGATO 1 .....	204
Lettera inviata da Sī Aḥmad Tiġānī al Comandante Aublir il 18 maggio 1871	
ALLEGATO 2 .....	206
Lettera inviata l'8 aprile 1884 dal Generale comandante la Divisione di Orano al Governatore Generale a proposito dell'atteggiamento dei fratelli Tiġānī durante e dopo la rivolta del 1869	
ALLEGATO 3 .....	208
Rapporto (senza data) con schizzo della villa Dār al-Sa'āda nei pressi della chiesa di Notre Dame d'Afrique ove Sī Aḥmad e Aurélie Picard hanno soggiornato prima di stabilirsi ad 'Ayn Māḍī	
ALLEGATO 4 .....	211
Estratto di una relazione di una cerimonia religiosa alla Moschea della Pescheria ad Algeri, in onore di Sī Aḥmad Tiġānī	
ALLEGATO 5 .....	214
Lettera inviata dal Generale Comandante la sottodivisione di Médea al Generale Comandante la divisione di Algeri il 6 giugno 1879 circa la richiesta di Sī Aḥmad Tiġānī di recarsi alla zāwiya di Bū Semghum, tale richiesta non sembra incontrare favorevolmente il parere dell'autorità militare. Si fa menzione anche del processo contro Riyyān	
ALLEGATO 6 .....	216

Lettera del luogotenente Moncoq, capo della postazione militare di ‘Ayn Māḍī al Colonnello superiore del circolo di Laghouat dell’8 luglio 1882, circa lo stato di ebrezza di Sī Bašīr ed il suo tentativo di uccidere il fratello

ALLEGATO 7 ..... 218

Lettera del 14 settembre 1882 inviata dal Colonnello Fulcrand al Generale Comandante la subdivisione di Médéa a proposito dell’esilio di Sī Bašīr a Temāsīn

ALLEGATO 8 ..... 221

Lettera di Jules Cambon al Governatore Generale del 5 agosto 1882 riguardo l’attentato alla vita di Sī Aḥmad da parte del fratello e considerazioni sul tipo di misure da adottare nei confronti di quest’ultimo

BIBLIOGRAFIA ..... 224

INDICE DEI NOMI ..... 230

INDICE GENERALE..... 234